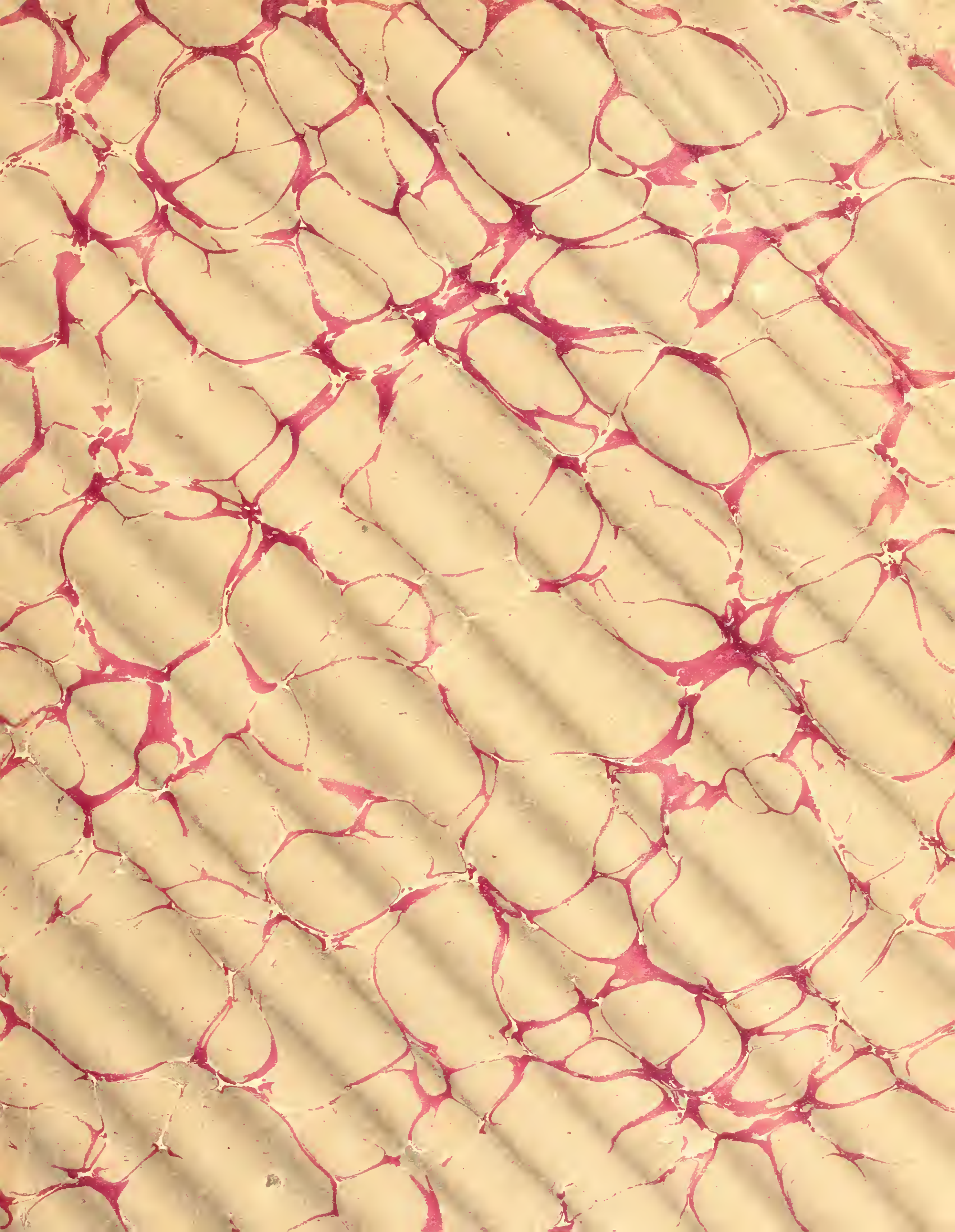

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291457 0



UNIVERSITY TORONTO.
KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901



MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME VINGT-CINQUIÈME

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME VINGT-CINQUIÈME



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVII

PREMIÈRE PARTIE

AVERTISSEMENT.

M. Guigniaut, en se démettant de ses fonctions de secrétaire perpétuel, avait demandé et obtenu sans peine de l'Académie l'autorisation de continuer la publication du présent volume, dont les premières feuilles étaient sous presse. Mais l'état de sa santé ne lui a point permis de l'achever. Ce volume, qui contient l'histoire de la Compagnie pendant quatre années de son administration (1861-1864), n'en est pas moins son œuvre, car il l'avait presque entièrement préparé, et son successeur n'a eu rien autre chose à faire qu'à recueillir les matériaux qu'il avait disposés lui-même sur le plan tracé et suivi, dans la 1re partie du tome XVIII, par son prédécesseur, M. Naudet.

H. W

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT LES ANNÉES 1861-1864.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES; DÉCOUVERTES NOUVELLES, ETC.

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1861 AU 31 DÉCEMBRE 1864.

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, FAITS DIVERS, RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

CINQUIÈME SECTION.

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

M. le Ministre d'État, par un message en date du 14 octobre 1861, communiqué à l'Académie dans la séance du 18, l'informa de l'arrêté qu'il avait pris ayant pour objet de remettre aux soins du secrétariat de l'Institut la distribution faite jusqu'ici par l'entremise du Ministre de l'Instruction publique, puis par son propre ministère, d'après une liste que l'Académie elle-même avait dressée, des ouvrages publiés par elle. Ce mode de distribution directe, conforme à ce qui se pratique pour les quatre autres Académies, a paru plus régulier. M. le Ministre d'État demande, en conséquence, qu'à l'avenir lui soient seulement adressés les dix exemplaires de chaque ouvrage dont il se réserve la concession.

Arrêté ministériel relatif à la distribution des ouvrages publiés par l'Académie.

L'Académie renvoya l'arrêté à la commission des travaux littéraires, qui fut chargée de dresser un état général de ses publications, d'établir un registre de distribution conforme et de s'entendre, du reste, avec la commission administrative pour les moyens d'exécution, le tout à la diligence du Secrétaire perpétuel. (Voir ci-après, p. 4.)

Arrêté réglementaire fixant l'époque de l'élection des correspondants et celle de la nomination de la commission du prix Gobert.

Dans la séance du 29 novembre 1861, le rapport suivant fut fait à l'Académie au nom du bureau :

L'article 25 du règlement général porte que, « dans la seconde séance de décembre, l'Académie entendra la lecture « de la liste de ses correspondants, reconnaîtra le nombre des « places vacantes, décidera s'il y a lieu d'y nommer en tout « ou en partie, et fixera le jour de l'élection. »

Or, depuis l'année 1845, l'élection des correspondants, aussi bien que celle des associés étrangers, a été soumise non-seulement à la discussion des titres des candidats, mais à la nomination préalable d'une commission qui doit examiner ces titres et faire en conséquence un rapport à l'Académie, au choix de laquelle elle présente trois candidats pour chacune des places reconnues vacantes. Il en est résulté que, depuis cette époque, l'élection, nécessairement retardée d'une ou deux séances, ou même davantage, n'a pu avoir lieu, selon le vœu implicite du règlement, avant l'année révolue, et a dû être remise, en partie du moins, au commencement de l'année suivante déjà surchargé d'autres élections. Un autre inconvénient, c'est que, par suite de cet ajournement, fâcheux en lui-même, la publication de l'Annuaire de l'Institut, qui doit présenter l'état de toutes les Académies au 1er janvier de chaque année, s'est trouvée entravée, notamment à la fin de l'année dernière.

Le bureau estime qu'il est indispensable de faire cesser cette situation et que le moyen est très-simple. Il suffit de décider que, par une modification que rendent nécessaire les formes nouvelles auxquelles l'élection des correspondants est assujettie, la lecture de la liste aura lieu et les vacances seront reconnues dans la séance du premier vendredi de décembre, et que, dans cette même séance, sera nommée la commission qui devra présenter la liste triple des candidats pour chacune des places

vacantes. De la sorte, l'élection pourra toujours se faire, à moins que l'Académie n'en décide autrement, avant la fin de décembre.

Cette modification en entraîne une autre, qui ne présente aussi que des avantages, sans aucun inconvénient, relativement à l'époque de la nomination de la commission chargée d'examiner les ouvrages envoyés à l'Académie pour le concours du prix Gobert. Le règlement spécial de ce concours porte (art. 2) que cette commission sera nommée dans la première séance du mois de mars, nécessairement transportée à la première séance de décembre, depuis que la clôture générale des concours a été avancée de trois mois et fixée au 31 décembre. Il y a utilité évidente à intervertir les deux époques de la nomination de cette commission et de celle de la commission des correspondants, et, en fixant l'époque de celle-ci au premier vendredi de décembre, de renvoyer l'autre à la fin du mois; les deux opérations ne pourront qu'y gagner.

Par ces motifs, M. le Président propose à l'Académie qu'à partir de cette année la nomination de la commission des correspondants ait lieu le premier vendredi de décembre, et celle de la commission du prix Gobert le troisième vendredi.

Cette double proposition est adoptée à titre d'arrêté réglementaire.

Déclaration relative à divers actes d'usurpation du titre de membre de l'Académie ou de l'Institut.

Dans la séance du 14 mars 1862, fut adoptée, après délibération, la déclaration suivante, rendue publique par la voie des journaux :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont l'atten-« tion a été appelée, par une circonstance récente, sur divers « abus plus ou moins graves qui se sont introduits depuis quel-« que temps, déclare :

« 1° Que nul, ni de ses correspondants, d'une part, ni, « d'autre part, des auxiliaires attachés à telle ou telle de ses pu- « blications, n'a le droit de prendre le titre de *membre correspon- « dant* ou de *membre auxiliaire*, soit de l'Académie, soit de l'Ins- « titut;

« 2° En ce qui concerne spécialement les auxiliaires, ils ne « peuvent se dire en cette qualité qu'*attachés aux publications de « l'Académie*, d'après les termes des arrêtés ministériels qui les « ont institués.

« Elle compte qu'il suffira de ce simple avertissement, sans « qu'il soit besoin de rappeler les dispositions de l'arrêté ré- « glementaire rendu en vertu des délibérations des 10 et 17 dé- « cembre 1852. »

Décision complétant les mesures adoptées pour la distribution des ouvrages de l'Académie.

M. le Ministre d'État, en réponse à la lettre qui lui avait été adressée, le 12 mars 1863, pour lui soumettre les modifications proposées par l'Académie dans la distribution des ouvrages publiés par elle, afin de rendre plus simple et plus complète l'exécution de l'arrêté ci-dessus du 14 octobre 1861, fit connaître qu'il approuvait pleinement ces modifications et que, par suite, seraient désormais compris dans la distribution générale les dix exemplaires dont il s'était réservé la concession directe.

Le Secrétaire perpétuel fut chargé de remercier M. le Ministre de l'approbation dont il avait revêtu les mesures proposées, et de la libéralité éclairée et confiante avec laquelle il en avait généralisé l'application. La distribution supplémentaire sera, du reste, comme l'ancienne, conforme de tout point à la règle établie; seulement l'Académie se réserve d'offrir à M. le Ministre le premier exemplaire de chacune de ses publications.

Arrêté réglementaire concernant les concours et les rapports des commissions de prix.

Une question en règlement d'attributions ayant été soulevée devant l'Académie par la commission des antiquités de la France, relativement aux ouvrages de numismatique renvoyés tantôt au concours spécial fondé par M. Allier de Hauteroche, tantôt au concours des antiquités, l'Académie jugea nécessaire de former, en dehors des commissions de ces deux concours, une commission spéciale formée de quatre membres, à laquelle s'adjoindraient les membres du bureau, pour examiner la question et lui en faire un rapport.

La commission fut nommée dans la séance du 30 janvier 1863 et formée de MM. Naudet, Beugnot, de Wailly et Laboulaye, avec adjonction du bureau.

Dans la séance du 24 avril, la commission fit son rapport, après les plus mûres délibérations, par l'organe de M. le comte Beugnot. Les conclusions de ce travail, rédigées en forme d'arrêté, et qui, en fixant les attributions respectives des concours en question, s'étendaient à d'autres encore, à la forme et à la destination des rapports dont ils devaient être l'objet, aux récompenses décernées par la commission des antiquités de la France, etc., furent imprimées et distribuées par ordre de l'Académie avant d'être discutées devant elle.

Cette discussion approfondie occupa les trois séances consécutives des 1er, 8 et 15 mai. Dans cette dernière séance, le projet d'arrêté fut adopté par l'Académie, avec diverses modifications, sous la forme suivante, pour être transcrit au registre :

ARRÊTÉ RÉGLEMENTAIRE CONCERNANT LES CONCOURS
ET LES RAPPORTS DES COMMISSIONS DE PRIX.

« L'Académie, sur la proposition de la commission spéciale
« formée par elle, dans la séance du 30 janvier 1863;

« Après en avoir délibéré dans les séances des 24 avril, 1er, 8 « et 15 mai,

« Arrête les dispositions suivantes :

« Article premier. — Les rapports ou les conclusions moti- « vées des commissions de prix sont présentés par écrit à « l'Académie.

« Art. 2. — Aucun de ces rapports n'est lu en séance publique; « chaque année, le Président de l'Académie, dans le discours « d'ouverture de cette séance, expose sommairement, d'après « les rapports et les conclusions motivées des commissions, qui « lui sont remis dès que l'Académie les a adoptés, le sujet et le « mérite des ouvrages couronnés, et il lit les programmes des « sujets de prix proposés. Le discours du Président est d'abord « soumis à la réunion préparatoire, composée des membres « du bureau et des lecteurs désignés pour la séance publique, « et à laquelle sont adjoints les rapporteurs des commissions « de prix.

« Art. 3. — L'Académie ne décerne d'autre récompense, dans « le concours sur les antiquités de la France, que les suivantes :

« 1° Les trois médailles fondées par le Gouvernement, les- « quelles ne peuvent être partagées;

« 2° Des mentions honorables dont le nombre est fixé à six « au plus.

« Les ouvrages qui ont obtenu une médaille ou une men- « tion honorable peuvent seuls être cités dans le discours du « Président.

« Art. 4. — Le concours de numismatique est ouvert à tous « les ouvrages de numismatique ancienne et moderne.

« Si un ouvrage de numismatique est adressé à la commis- « sion des antiquités de la France, l'Académie l'envoie à l'exa-

« meu de la commission de numismatique; avis en est donné « à l'auteur.

« Art. 5. — Dans le concours fondé par le baron Gobert, les « prix ne peuvent être partagés; aucune mention honorable « n'est accordée.

« Art. 6. — Les dispositions de l'article 1er et de l'article 2 ci- « dessus sont applicables au rapport annuel sur les travaux des « membres de l'École française d'Athènes.

« Art. 7. — Continueront d'être imprimés et distribués, par « ordre de l'Académie, le rapport de la commission des anti- « quités de la France et le rapport sur les travaux des membres « de l'École française d'Athènes.

« Art. 8. — Le présent arrêté ne sera exécutoire qu'à dater « du 1er janvier 1864. »

Formes adoptées par l'Académie pour la désignation dont elle est chargée dans le concours du prix biennal. Le prix décerné à M. Oppert sur cette désignation.

Aux termes du décret du 22 décembre 1860, l'Institut fut appelé à décerner, dans la séance publique annuelle du 15 août 1863, sur la désignation de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le prix biennal de 20,000 francs fondé par l'Empereur.

L'Académie, en conséquence, forma, dans sa séance du 16 janvier, une commission de six membres, auxquels durent s'adjoindre les membres du bureau, pour préparer cette désignation.

La commission s'étant réunie sept fois, du 23 janvier au 12 juin, le Secrétaire perpétuel fit, dans la séance de ce jour, un rapport préalable sur les opérations et sur leur résultat.

Ce résultat ayant été porté devant l'Académie, le même jour, l'Académie décida que, dès le 19 juin, la discussion s'ouvrirait en comité secret sur les titres des candidats au prix entre

lesquels s'étaient partagés les suffrages exprimés de la commission.

La délibération de l'Académie se prolongea de la séance du 19 à celle du 26 juin, et, le 3 juillet seulement, après quarte tours de scrutin, M. Oppert ayant obtenu 16 voix sur 31 contre 14 données à M. Mariette, il fut arrêté que M. Oppert serait désigné comme candidat de l'Académie pour le prix biennal, à l'assemblée générale de l'Institut. Dans la séance du 10 juillet suivant, l'Académie décida que cette désignation serait présentée, par son Secrétaire perpétuel, à la sanction de ladite assemblée, dans un exposé succinct des motifs qui avaient déterminé son choix.

L'Institut réuni en assemblée générale, le 22 juillet 1863, sanctionna la désignation de l'Académie à la majorité de 67 voix sur 101 votants, et le prix biennal fondé par l'Empereur fut, en conséquence, décerné à M. Oppert, dans la séance publique annuelle des cinq Académies, pour ses découvertes dans le domaine des antiquités assyriennes et des inscriptions cunéiformes.

Arrêté ministériel décidant que la continuation du *Gallia Christiana* sera comprise parmi les publications de l'Académie.

M. le Ministre de l'Instruction publique, remis en possession des attributions qui concernent les sciences et les lettres, ayant été saisi, au nom de l'Académie, d'une demande tendant à faire rentrer dans l'ordre des grandes publications historiques et diplomatiques dont elle est chargée le *Gallia Christiana*, continué sur son appel et avec ses encouragements, comme avec ceux de l'État, par un savant récemment devenu l'un de ses membres, M. le Ministre rendit, sous la date du 15 décembre 1863, l'arrêté suivant :

« Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruc-« tion publique,

« Vu l'article 1er du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, « qui charge l'Institut de suivre les travaux scientifiques et lit- « téraires ayant pour objet l'utilité publique et la gloire de la « France;

« Vu l'article 4 de l'arrêté du Gouvernement consulaire, en « date du 3 pluviôse an IX, concernant les attributions de la « classe d'histoire et de littérature anciennes (aujourd'hui Aca- « démie des inscriptions et belles-lettres);

« Vu la lettre de M. le Secrétaire perpétuel de ladite Aca- « démie, en date du 14 novembre 1863,

« Arrête :

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres est chargée de « compléter la publication du *Gallia Christiana*, commencée par « la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur et continuée « par M. B. Hauréau.

« Paris, le 15 décembre 1863.

« Signé : DURUY.

« Pour copie conforme :

« Le Chef de la division des sciences et lettres,

« Signé : BELLAGUET. »

M. le Ministre, en notifiant à l'Académie cet arrêté, par sa lettre du 18 décembre, l'informa que des mesures seraient prises pour subvenir, par le prélèvement sur les fonds du département de l'Instruction publique d'une allocation de 4,000 francs pendant quatre ans, à la dépense nécessaire pour l'exécution de la publication.

M. Hauréau, qui venait de publier le tome XIV et achevait le tome XV de cette grande collection, fut immédiatement chargé par l'Académie de la rédaction du tome XVI.

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES; DÉCOUVERTES NOUVELLES, ETC.

1861 Dans les séances des 11, 18 janvier et 1er février 1861, M. le vicomte de Rougé lut en communication une lettre de M. Mariette concernant les résultats des fouilles exécutées par ce savant sur l'emplacement de l'ancienne ville de Tanis, dans la basse Égypte (voir cette lettre dans la *Revue archéologique* du 1er février), et fit suivre l'exposé de ses découvertes de différentes observations dont il fut prié de rédiger le précis conçu dans les termes suivants :

« La lettre de M. Mariette apporte des faits nouveaux et d'une « telle importance pour l'histoire que je crois nécessaire d'y « joindre quelques réflexions.

« 1° *Arrivée des Hyksos.* — Suivant M. Lepsius, ces étran-« gers auraient envahi l'Égypte vers la fin de la XIIe dynastie « (famille des Aménehmé). Ce système était déjà contredit par « la présence du colosse de Sebek-Hotep III (XIIIe dynastie) dans « la basse Égypte. M. Mariette constate l'existence de divers « autres monuments de la XIIIe et peut-être de la XIVe dynastie « à Tanis et aux environs. La question est donc résolue confor-« mément au sens le plus naturel des textes de Manéthon dans « l'Africain.

« 2° *Séjour des Pasteurs, leur caractère, leur civilisation.* — Ils « ont sans doute commis des excès en arrivant, comme Cam-« byse; mais pas plus, et probablement pas moins. Ils n'ont pas « détruit les temples; ils n'ont pas brisé les sphinx et les co-

« losses des rois anciens. Un peu plus tard ils se sont pénétrés « de la civilisation égyptienne. Ils ont emprunté les hiéro- « glyphes, au moins comme écriture monumentale. Ils ont mis « leurs cartouches sur les monuments plus anciens, sans les « dégrader et en se montrant moins barbares dans cette usur- « pation que plus tard ne le furent Ramsès II et Ménéphtah « son fils. Les deux sphinx du Louvre sont classés par les « nouvelles découvertes comme des monuments de l'art égyp- « tien de la XIIe ou de la XIIIe dynastie; les cartouches de « Ramsès et de Ménéphtah n'y sont gravés qu'en surcharge; « les noms des rois primitifs avaient été incisés sur la poitrine, « entre les deux pattes, et ont été profondément grattés pour « écrire les nouveaux cartouches. Le grand sphinx du Louvre « porte, de plus, sur l'épaule droite, la légende martelée, mais « bien reconnaissable, d'un des rois pasteurs. — Grandes con- « séquences à tirer de ces faits si honorables pour l'état intel- « lectuel des Sémites, à cette époque reculée. — Apophis « (*Apapi*) fit bâtir un temple à son dieu *Sutech*, et M. Mariette « a toute raison de penser qu'il le retrouvera, car ce dieu est « resté en vénération à Tanis, sous les dynasties égyptiennes.

« 3° *Départ des Pasteurs*. — La question n'est pas si dou- « teuse que M. Mariette semble le croire. En effet, l'inscription « du tombeau d'Ahmès dit positivement qu'Avaris (*Ha-ouar*) « fut prise l'an 6e du règne d'Amosis. Ce roi poursuivit en- « suite les Pasteurs jusqu'à une ville de nom sémitique, *Schar-* « *han* (nom identique avec celui de la ville biblique שרוחן « *Scheruhen*), qui était sans doute située sur les limites de « l'Égypte et de la Palestine. Amosis fut faire la guerre en « Éthiopie « après avoir massacré les Pasteurs, » dit l'inscrip- « tion. Son successeur, Aménoph Ier, fait la guerre au nord et « au midi contre des peuples d'autres races, et les Pasteurs,

« *mena*, ne reparaissent plus. Toutmès Ier porte déjà ses armes « jusqu'en Mésopotamie. *Amosis* a donc bien terminé la restau- « ration. Ceci n'ôte rien au mérite des conjectures de M. Ma- « riette sur la transaction qui détermina les Pasteurs à quitter « Avaris, et qui put laisser dans ce pays une partie de la po- « pulation agricole. En effet Manéthon, qu'on prend en flagrant « délit d'exagération sur les ravages des Pasteurs, ne peut pas « être soupçonné d'avoir atténué la gloire du triomphe des Pha- « raons. Seulement le nom altéré Alisphragmutosis ne cache pas « Toutmès III, comme on l'avait pensé, mais bien Amosis, chef « de la XVIIIe dynastie, ou dernier roi de la XVIIe. La XVIIIe dy- « nastie, à son tour, n'exerça pas contre les Pasteurs, à Avaris, « une réaction exagérée; elle se contenta de faire très-légère- « ment marteler les légendes royales d'Apophis sur les sphinx « nouvellement découverts. Le culte de *Sutech* ne la trouva « point hostile; plus tard il paraît même avoir joui d'une « grande faveur sous la famille des Ramsès.

« Deux faits particuliers méritent encore quelques réflexions « supplémentaires :

« 1° Les sphinx sont-ils des monuments d'Apophis lui- « même? M. Mariette le pense tout à fait. Peut-être se fonde- « t-il sur des remarques archéologiques qui nous échappent. « La place de la légende d'Apophis m'en ferait douter. En « effet, c'est sur l'épaule droite de la statue, copiée d'abord par « Burton et érigée par un roi de race égyptienne, qu'*Apapi* fit « graver sa légende royale, sans marteler le cartouche primitif; « c'est également sur l'épaule droite que le sphinx (égyptien « d'origine) du Louvre avait reçu la légende d'*Apapi*, le car- « touche primitif étant certainement sur la poitrine. C'est aussi « sur l'épaule droite que la légende d'*Apapi* a été très-légère- « ment gravée sur les nouveaux sphinx de M. Mariette. Cette

« place ferait donc penser que cette légende a été gravée là « postérieurement à l'érection du monument. La figure com- « plétement étrangère et l'accoutrement tout particulier de la « coiffure doivent cependant faire attribuer le monument à « un de ces rois étrangers. *Apapi* l'aura fait décorer de ses car- « touches en le consacrant à l'avenue du temple qu'il construi- « sit pour son dieu *Sutech*.

« 2° M. Mariette conjecture qu'*Ha-ouar* (*Avaris*) était le nom « égyptien d'une ville que les Pasteurs auront nommée *Tanis* « (*Tsoan* de la Bible). Cette conjecture peut être appuyée par « plusieurs faits. Premièrement *Tsoan*, צען, est un radical sémi- « tique signifiant *partir*. La forme *Tsoan* n'est que le singulier « d'un autre nom de ville de la Palestine, *Tsaananim*, צעננים « (Josué, XIX, 33). Cette localité appartint à la tribu de Neph- « thali après avoir été aux Kénites. Gesenius explique ce nom par « le *départ*. Les Sémites émigrants auraient-ils, suivant l'usage « de tous les essaims de peuples, donné à l'antique *Ha-ouar* « dont ils s'emparaient le nom d'un de leurs berceaux? Ce nom « convenait d'autant mieux à cette localité que sa position la « rendait la base d'opération naturelle pour les armées expédi- « tionnaires. Ce n'est peut-être même qu'une traduction du nom « égyptien, car la racine *ouar* signifie *partir, s'enfuir*. Soit que le « nom de *Tsoan* cache un souvenir *kénite*, soit qu'il n'ait été qu'une « traduction d'*Ha-ouar*, il est toujours bien clairement sémi- « tique. *Tsoan* était d'ailleurs une localité dont les Sémites s'oc- « cupaient, qui était intéressante pour eux. C'est ce qui résulte « du passage du livre des Nombres (c. XIII, 22) où il est dit « que *Tsoan* fut fondée sept ans après Hébron. Il s'agit très-certai- « nement là de l'agrandissement et de la fortification de l'an- « tique *Ha-ouar* par les Hycsos, sous le nouveau nom de *Tsoan*, « c'est-à-dire sans doute d'une opération analogue à celle qui

« faisait donner le nom nouveau de *Hébron* à la ville plus an-« cienne de *Quiriat-Arbé*. Ce rapprochement explique l'oppor-« tunité de la phrase incidente qui paraît, dans le livre des « Nombres, arriver si inopinément. »

M. Jomard se félicite, à cette occasion, des fruits qu'ont portés et ne peuvent manquer de porter encore les instructions données par l'Académie à M. Mariette, sur la demande de S. A. le vice-roi d'Égypte, instructions dont il fut le rapporteur et où *Sân* (Tanis) était signalée, entre autres localités du Delta, à l'habile explorateur. (Voir *Mémoires de l'Académie*, t. XXIII, 1re partie, p. 41.)

Communication de M. Biot au sujet de l'astronomie indienne.

Dans la séance du 1er février 1861, M. Biot, en faisant hommage à l'Académie de ses articles publiés en 1860 dans le *Journal des Savants* sur la traduction anglaise du *Sûrya Siddhânta*, traité classique de l'astronomie indienne, par le Rév. E. R. Burgess, s'exprima en ces termes :

« Dans les derniers mois de 1859, j'eus l'honneur d'offrir à « l'Académie une série d'études sur l'astronomie indienne, dont « l'occasion m'avait été fournie par la publication d'un traité « usuel de cette astronomie, récemment composé et imprimé « à Ceylan par un missionnaire américain, M. Hocsington, « pour l'instruction des jeunes Hindous. J'avais groupé autour « de ce cadre les documents originaux recueillis par les orien-« talistes de la Société de Calcutta, surtout les extraits qu'ils « ont donnés sur le *Sûrya Siddhânta*, ce livre sacré que les « Hindous regardent comme le code immuable des doctrines « astronomiques qu'ils prétendent avoir été établies chez eux « par leurs anciens sages depuis un temps immémorial. De cet « ensemble était résulté un tableau qui, dans sa fidélité, offrait « le plus complet contraste avec le caractère d'originalité et

« d'antiquité séculaire que Bailly et la plupart des écrivains du « XVIIIe siècle avaient attribué à la science indienne. J'ai pu, « depuis, confirmer ces premiers résultats et les étendre, en « les appuyant, non pas sur des extraits, mais sur le texte même « du *Sûrya Siddhânta*, dont la Société orientale d'Amérique « vient de publier une traduction anglaise. C'est ce nouveau « travail que j'ai aujourd'hui l'honneur de présenter à l'Aca- « démie. Je n'aurais jamais osé l'entreprendre si l'assistance « bienveillante, infatigable, de M. Ad. Regnier ne m'avait donné « la possibilité de remonter immédiatement de la traduction « au texte sanscrit toutes les fois que j'en sentais le besoin. Et « ceci m'offre une nouvelle occasion de remercier l'Académie « pour la faveur qu'elle m'a faite en m'accordant un titre de « confraternité dont je puis me prévaloir pour réclamer de ses « membres d'aussi utiles secours. »

Rapport de M. E. Renan sur les premiers résultats de son exploration de l'ancienne Phénicie.

S. M. l'Empereur ayant témoigné le désir qu'un rapport qui lui avait été adressé par notre confrère M. E. Renan sur les premiers résultats de son exploration de l'ancienne Phénicie fût communiqué à l'Académie, lecture fut faite par M. L. Renier, dans la séance du 22 février 1861, de ce rapport, que le *Moniteur* publia *in extenso*, et dont une analyse fut donnée dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie*, t. V de la 1re série, p. 35 et suivantes.

A l'occasion de cette lecture, qui a longtemps intéressé l'Académie, M. de Rougé et M. de Saulcy firent différentes observations, le premier au sujet des soupiraux remarqués par M. Renan et pratiqués dans la masse des rochers où sont creusées les sépultures de la nécropole de Byblos, soupiraux qui rappellent ceux des pyramides d'Égypte, ainsi que sur l'utilité qu'il y aurait, pour résoudre la question de la provenance du

tombeau d'Eschmun-Azar et de sa date, à explorer les roches voisines du lieu où ce monument a été découvert; le second, sur l'importance non moins grande d'engager notre confrère, tandis qu'il explore la région du Liban, à visiter en détail les ruines considérables et presque intactes de villes d'une haute antiquité qui y ont été signalées. M. Léon Renier est prié de vouloir bien, dans sa correspondance avec M. Renan, appeler son attention sur ces divers points.

Lettres du même sur la suite de ses fouilles.

Dans la séance du 1[er] mars suivant, M. L. Renier donna lecture d'une lettre reçue par lui de M. E. Renan, qui venait de commencer de nouvelles fouilles à Saïda.

Dans la séance du 5 avril, M. Egger communiqua, d'après une lettre datée de Sour (l'ancienne Tyr), le 22 mars, de nouveaux renseignements sur les résultats de la mission de notre confrère. Ces renseignements portent à onze le nombre des sarcophages découverts jusqu'ici et qui forment une série très-instructive où l'on suivra le développement de l'art phénicien depuis le style égyptien jusqu'au style grec. Malheureusement, de ces onze sarcophages, aujourd'hui déposés à Saïda entre les mains des autorités françaises, aucun ne porte d'inscriptions. Il en est de même des débris d'un magnifique sépulcre, trouvé dans une des dernières explorations, à Knéifé, sur le territoire de la tribu d'Aser. A deux lieues de Tyr, à Kabs-Hiram, outre divers débris d'architecture domestique, des fouilles ont mis à découvert le pavé en mosaïque, parfaitement conservé, d'une église construite, selon le témoignage positif de l'inscription qui s'y lit encore, l'an 654 de notre ère. Cette belle mosaïque ne mesure pas moins de 14^{m},33 sur 10^{m},50. Elle consiste en une série de 74 médaillons, 20 têtes d'hommes

ou de femmes, représentant les douze mois, les quatre vents et les quatre saisons, des animaux, des fruits, etc.

Communication de M. Egger sur des inscriptions grecques récemment découvertes.

Dans la séance du même jour, M. Egger fit une seconde communication relative à des inscriptions grecques trouvées sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Démétrius Thaliphoris, et contenant, entre autres documents d'assez grande importance pour l'histoire des institutions athéniennes, des actes relatifs à l'*éphébie*, c'est-à-dire à l'organisation des gymnases, aux magistrats qui y présidaient, aux élèves qui s'y exerçaient, aux études, et même aux études littéraires, de ces éphèbes. M. Pittakis reconnaît lui-même (Ἐφημερίς, n°s 4033-4038) ce qu'il doit sous ce rapport à la collaboration de M. Carl Wescher, membre de l'École française d'Athènes, et une lettre de ce jeune savant permet à M. Egger de compléter ces renseignements, sans préjudice des communications officielles et plus étendues que la Compagnie pourra recevoir par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Communication de M. de Longpérier sur une pièce de plomb découverte à Alise-Sainte-Reine.

Dans la séance du 19 avril, M. de Longpérier mit sous les yeux de l'Académie une pièce de plomb qui venait d'être découverte à Alise-Sainte-Reine par M. Philibert Beaune, maire de Vesvres, qui a fait exécuter des fouilles au point le plus élevé, nommé *La Porte*. Cette pièce est une tessère ou monnaie de plomb de moyen module. D'un côté on voit un *Mercure*, nu, debout, placé sous un édicule, tenant une bourse de la main droite et un caducée sur le bras gauche; au revers, un rameau entouré de la légende circulaire ALISIENS (*Alisiensium*).

L'existence de cette pièce, dont le sens est si clair, a donné à M. de Longpérier l'idée de rechercher s'il ne s'en trouverait

pas d'analogues dans les collections. Une recherche rapide lui a montré dans l'ouvrage de M. Ficoroni, publié à Rome, *I piombi antichi* (1740), deux pièces au type de Mercure debout, l'une desquelles présente les lettres ALS, *matres lectionis* du nom des Alisiens. La seconde ne porte qu'un A, initiale du même nom. Ces trois monnaies sont de modules différents, et le nombre des caractères diminue en proportion de l'étendue des flans métalliques. Ficoroni n'avait donné aucune explication de ces deux derniers plombs; mais il suffit de les rapprocher de la pièce découverte à Alise pour reconnaître qu'ils appartiennent à la même fabrication, au même système. Le plomb nouvellement retrouvé se rapporte au style des monnaies impériales, et la série montre l'importance de la localité à une époque reculée.

Communication, au nom de M. Waddington, sur les tablettes ou stèles du Nahr-el-Kelb.

Dans la séance du 3 mai, M. de Witte, correspondant, lut une note reçue par lui de M. W. H. Waddington, en date de Beyrouth, 8 avril.

Cette note est relative aux tablettes ou stèles assyriennes et égyptiennes du Nahr el-Kelb, tant controversées parmi les voyageurs et les savants. Les données recueillies par M. Waddington, et appuyées de deux photographies prises par M. George Hachette, qui l'accompagnait, mettent hors de doute que plusieurs de ces stèles sont bien réellement égyptiennes et prouvent encore une fois qu'Hérodote était bien instruit quand il parlait de stèles semblables dans la Palestine et dans la Syrie. M. Waddington en compte neuf en tout, tant égyptiennes qu'assyriennes, au Nahr el-Kelb, toutes sculptées sur les rochers qui bordent la route, et formant deux groupes, l'un inférieur, l'autre supérieur, qu'il décrit successivement, autant qu'il a pu les voir à l'époque de l'année où il les obser-

vait, et quoiqu'il y ait passé une journée presque entière, ce qui explique les assertions contradictoires de témoins oculaires également dignes de foi, qui ont pu voir ou ne pas voir, selon la hauteur du soleil et la direction de ses rayons.

Nouvelle lettre de M. Renan sur les résultats de ses explorations en Phénicie

Dans la séance du même jour, M. A. Maury communiqua à l'Académie, de la part de l'Empereur, l'extrait d'une lettre de M. Renan, annonçant qu'un examen plus attentif de la grande mosaïque découverte dans les environs de Tyr lui a fait reconnaître que la partie centrale est la plus importante. Un mosaïste a été expédié de Rome, avec la mission de procéder à l'emballage de ce beau et curieux monument. Un séjour prolongé à Amrit a permis à M. Renan d'étudier les monuments anciens qui s'y rencontrent. Le savant explorateur signale le *temple* comme un des édifices les plus remarquables de la Phénicie et l'un de ceux qui peuvent donner le mieux une idée de ce qu'a été le temple de Jérusalem. Un amphithéâtre taillé dans le roc et qu'il a découvert lui paraît quelque chose d'unique. Avant son départ d'Amrit, M. Renan avait fait déblayer les caveaux situés au-dessous des trois grandes pyramides monolithes. M. Renan expose ensuite les tentatives d'exploration faites à l'île de Ruad (Arad) et les difficultés que lui a suscitées le fanatisme de quelques musulmans, lesquels exercent dans la contrée une véritable terreur et paralysent les bonnes dispositions de la population tranquille.

Les fouilles faites à Oumm el-Awamid ont été plus fructueuses. On y a trouvé enfin une inscription phénicienne, malheureusement incomplète : elle est circulaire et tracée autour d'une sorte de gnomon. M. Renan signale, en terminant, comme digne d'attention, l'acropole d'Oumm el-Awamid, où

subsistent les restes de temples du style ionique grec le plus pur. Une tête humaine en ronde bosse et un lion ont été récemment trouvés dans cette localité, déjà explorée, il y a quelques années, par M. de Vogüé, mais où il reste beaucoup à faire.

Rapport de M. de Saulcy sur les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

Dans la séance du 10 mai, M. de Saulcy rendit compte à l'Académie des fouilles qui, sous sa direction et avec l'aide de MM. le général Creuly et Alexandre Bertrand, membre de la Commission de la topographie des Gaules, ont été entreprises à Alise-Sainte-Reine, dans les derniers jours d'avril. Ces fouilles avaient pour but principal de rechercher les traces que les travaux de César avaient pu laisser dans la plaine qui s'étend au pied du mont Auxois, sous le nom de *plaine des Laumes*. Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants et de nature à avancer beaucoup la solution définitive de la question si controversée, touchant la position d'*Alesia*.

Un procès-verbal en règle, dressé devant M. le maire d'Alise et signé de quatre ouvriers et de huit autres personnes présentes aux fouilles, constate, en effet, qu'à 45 mètres à gauche de la route qui conduit des *Laumes* à *Vitteaux*, sur le terrain dépendant de la ferme de l'Épineuse et appartenant à M. de Gasc, en face de l'arête de partage des eaux du premier contrefort du mont Auxois, ont été reconnus sur trois points différents, avec des circonstances qui ne permettent pas de conserver le moindre doute sur leur caractère, les vestiges d'un large fossé, creusé avec soin à une époque extrêmement reculée, et dont les talus, taillés dans une marne bleuâtre très-compacte, sont encore intacts. Dans la couche de gravier et de sable mélangé de vase qui comblait les fossés, se sont fréquemment rencontrés des tessons de poteries antiques, des fragments de briques grossières, des débris de bois carbonisé, un

morceau de plaque courbe en fer fortement oxydé et quelques ossements qui paraissent appartenir à des chevaux ou à des bœufs.

De plus, au point où ce fossé, en se prolongeant dans la direction indiquée par les fouilles, devait couper l'Oserain, et où se rencontre aujourd'hui un canal de dérivation des eaux, dit *fausse rivière*, ont été recueillies dans la vase les armes suivantes, presque toutes émoussées et brisées, comme après un violent combat, à savoir :

17 pointes de javelots ou lances de diverses grandeurs;

3 sabots ou garnitures inférieures desdites lances ou javelots ;

3 haches ou coins gaulois;

1 lame de couteau avec douille, d'une grandeur et d'une forme qui la font regarder comme une arme analogue à nos baïonnettes;

2 tronçons d'épée;

1 poignée d'épée;

28 anneaux fermés de diverses grandeurs;

1 longue épingle;

Le tout en bronze et portant tous les caractères d'armes gauloises.

Dans des tranchées ouvertes dans la plaine, en avant du fossé reconnu du côté du mont Auxois, a en outre été trouvée une pointe hameçonnée en fer, extrêmement curieuse, en ce qu'elle représente exactement les *hami ferrei* de César, auxquels les soldats romains donnaient le nom de *stimuli*. Trois autres pointes, d'une conservation plus parfaite encore et de même forme, ont été retirées des décombres d'une vieille construction romaine sur le plateau du mont Auxois, où, conjecture M. de Saulcy, elles avaient été apportées et attachées aux pieux dans lesquels

César les avait fait enfoncer. Ces pieux ne pouvaient manquer d'être recueillis par les habitants d'Alesia, dans un pays où, comme le constate le récit de César, le bois était rare. Tous ces objets sont déposés au musée d'Alise.

Enfin, les fouilles ont mis au jour deux fibules de bronze argenté, et neuf creusets d'orfévre en terre réfractaire, sur lesquels les traces d'un feu violent étaient très-sensibles. Or on sait que Pline (liv. XXXIV, ch. XLVIII, 3) nous apprend qu'Alesia était célèbre par l'habileté de ses orfévres, qui avaient inventé l'art d'appliquer l'argent sur le bronze : « *argentum æreis* « *operibus incoquere.* »

L'identité d'Alise-Sainte-Reine et d'Alesia semble donc ressortir avec évidence du rapprochement de tous ces faits nouveaux. « Quant à ceux, dit M. de Saulcy, qui veulent que le « mont Auxois n'ait pu contenir les quatre-vingt mille hommes « de Vercingétorix, je leur ferai seulement remarquer que le « plateau du mont Auxois compte 97 hectares de superficie ha- « bitable. Jérusalem n'en avait que 94, et l'on sait qu'il y périt « pendant le siége au moins six cent mille âmes, en s'arrêtant « à l'évaluation la moins forte.

« J'ajouterai, dit en terminant M. de Saulcy, pour montrer « à quel point le récit de César est exact, que les armes dont « je viens de parler ont été trouvées précisément au point que « M. le général Creuly, aidé seulement des *Commentaires* et « de la topographie du pays, avait indiqué déjà depuis long- « temps comme le point où les lignes de César devaient tra- « verser l'Oserain. »

Communication de M. Mérimée sur la découverte

Dans la séance du 7 juin, M. Maury, au nom de M. Mérimée, lut une lettre adressée à son confrère par M. Valentin Carderera, peintre de Sa Majesté Catholique, et datée de Madrid.

29 mai. Dans cette lettre on annonce la découverte à Guadamar, localité que M. Mérimée suppose avoir été désignée au lieu de Guarrazar, de deux nouvelles couronnes wisigothiques dont l'une, de petite dimension, fut apportée à la reine d'Espagne par un paysan du village de Guadamar; elle présente, gravée en son centre, une légende qui paraît se lire : « *Sancto Stephano hoc* « *munusculum offert Theodosius Abas.* » La reine en a fait l'acquisition; elle chargea ensuite l'intendant don Antonio Florès de se rendre à Guadamar pour s'informer s'il avait été trouvé d'autres couronnes et d'autres objets analogues. Il trouva en effet, entre les mains du paysan, des restes de couronnes, de croix, etc., parmi lesquels l'objet le plus remarquable était une couronne presque semblable à celle de Recesvinte, bien que de plus grand diamètre; elle n'est pas ornée d'autant de perles, et n'a point une sorte de pommeau pour la prendre, mais on y distingue des restes de lettres dont l'étude attentive a permis de lire : INTHILANVS REX OFERET. M. Mérimée fait remarquer à cette occasion que la lecture est évidemment fautive et que l'inscription doit porter le nom de SVVINTILA. M. Valentin Carderera ajoute d'ailleurs que la couronne doit être de Swintila et qu'elle est par conséquent plus ancienne que celle de Recesvinte. L'ornementation de cette couronne rappelle celle du musée de Cluny, et, pour en donner une idée, l'auteur de la lettre joint à cette indication un petit croquis. Quelques parties des ornements manquent, mais ceux qui restent sont d'une grande richesse. On remarque au milieu deux croix très-curieuses et de forme singulière, aux bras desquelles sont attachées des pendeloques de saphir, de perles et d'autres pierres précieuses. Une autre croix, dont M. Carderera donne un dessin très-grossier, porte des lettres qui n'ont pu être déchiffrées. On a découvert depuis une grande quantité de pen-

deux nouvelles couronnes wisigothiques.

deloques analogues, de beaux saphirs, une boîte pleine de pierres de diverse nature, de perles, etc., entre lesquelles il faut surtout signaler trois grands saphirs magnifiques et une émeraude également fort grande, sur laquelle est gravé en creux, d'un travail très-barbare, un sujet qui paraît être l'Annonciation. La seconde couronne est, comme celle du musée de Cluny, de l'or le plus pur. Enfin on a encore rencontré une pierre qui paraît avoir recouvert un tombeau, qui a 32 centimètres de long sur 23 de large, mais qui est d'un travail insignifiant et ne porte pas d'inscription.

M. de Saulcy, sur les fouilles d'Alise. Suite.

Dans la séance du 14 juin, M. de Saulcy fit une nouvelle communication sur le résultat des fouilles exécutées à Alise-Sainte-Reine.

« Lorsque j'ai eu l'honneur, dit M. de Saulcy, d'entretenir « l'Académie des premiers résultats de nos fouilles d'Alise, je « lui avais annoncé la découverte d'un fossé bien tracé et bien « conservé. Qu'était ce fossé, et quel rôle avait-il joué dans l'en- « semble des lignes de César? Nos fouilles postérieures nous « l'ont appris. C'était l'un des deux fossés juxtaposés et courant « parallèlement autour de la place bloquée (*Comment.* VII, « cap. LXXII). A 400 pieds en avant devait passer l'avant-fossé « à parois verticales, décrit par César. Par ce fait même qu'il était « à parois verticales, il ne pouvait avoir qu'une profondeur très- « médiocre; il a dû par conséquent s'oblitérer, et c'est ce qui « est arrivé: nous n'en avons pas trouvé trace. Les deux fossés « parallèles, formant système en avant du *vallum*, étaient situés « à 4 mètres d'axe en axe. Celui des deux qui fait face à Alesia est « le plus considérable comme dimensions. Des tranchées es- « pacées de 20 mètres en 20 mètres, normalement à l'axe des « deux fossés, les ont mis à découvert sur une étendue de quel-

« ques centaines de mètres déjà. C'est dans la dernière de ces « tranchées, la plus rapprochée du chemin de fer, qu'il a été « découvert une magnifique épée romaine de fer, dans son « fourreau. La lame a juste 2 pieds romains de longueur.

« Restait à trouver la circonvallation destinée à faire tête à « l'armée extérieure ou de secours. A 181 mètres en arrière du « système de fossés accouplés, a été retrouvé le fossé de circon- « vallation. Il est plus large et plus profond que les deux autres. « On l'explore en ce moment et il nous apprendra certainement « beaucoup de choses importantes.

« César nous dit que la montagne placée au nord de l'*op-* « *pidum* investi avait une étendue trop considérable pour pouvoir « être embrassée dans les lignes romaines. Effectivement, les « fossés accouplés vont piquer droit sur le flanc de cette mon- « tagne (c'est le mont Rea) dont César abandonna la presque « totalité aux tentatives de l'ennemi.

« M. de Saulcy ajoute qu'après avoir mis au jour les ouvrages « des Romains dans la *planities* d'Alise-Sainte-Reine, supposée « l'*Alesia* de César, les explorateurs se proposent d'aller en quête « d'ouvrages semblables dans la *planities* de l'*Alesia* franc- « comtoise, et s'ils n'y trouvent rien de pareil, la conséquence « sera facile à tirer pour tous les juges non prévenus.

« En attendant, il ne faut pas qu'on puisse dire que la Com- « mission a rien négligé pour éclairer la question sous tous ses « aspects. »

Dans la même séance, M. Maury, autorisé par l'Empereur, lut les extraits suivants d'un nouveau rapport adressé par M. Renan sur les résultats des fouilles exécutées sous sa direction en Phénicie.

Second rapport de M. Renan sur les résultats de sa mission.

« Oumm el-Awamid n'a cessé de donner de beaux résultats.

« Deux nouvelles inscriptions phéniciennes parfaitement conser-« vées ont été decouvertes. Toutes deux sont votives et offrent « de très-curieuses particularités sur la religion des Phéni-« ciens. Il y aura là, dit M. Renan, matière à d'intéressantes « discussions. »

« Il a été trouvé, au même endroit, beaucoup de sculptures, « mais dans un mauvais état de conservation. Le style égyptien « domine à Oumm el-Awamid, mais l'acropole, en style grec, « paraît imitée de celle d'Athènes. La ville située dans cette « localité était comme une banlieue de Tyr. Dans l'épitaphe « d'un personnage inhumé en ce lieu on lit : Τύριος. Quant aux « maisons que M. le comte Melchior de Vogüé avait crues cy-« clopéennes, elles sont modernes.

« La fameuse mosaïque (dont il a été question dans les pré-cédentes lettres de M. Renan) sera transportée en France.

« Les fouilles d'Amrit ont présenté des résultats tout parti-« culiers. La mission s'est occupée d'abord du déblayement des « cinq grands monuments déjà remarqués par les voyageurs, et « elle a pu fixer de la manière la plus précise leur forme et leur « destination. Trois d'entre eux affectent la forme de fuseaux et « sont, sans contredit, funéraires. Les caveaux qu'ils recouvraient « ont été déblayés. Le monument en forme de niche posé dans « une cour carrée est un temple, ou plutôt une *arche* (*theba*) « dans le goût de celles des Hébreux et de la *Caaba* des Arabes.

« Une des inscriptions d'Oumm el-Awamid jette beaucoup « de jour sur ce point. Le gros monument carré perdu dans « les broussailles et qui a si fort embarrassé les voyageurs est un « mausolée de famille. Les fouilles en ont révélé la disposition « intérieure et l'on a trouvé au pied de l'édifice son couron-« nement en forme de pyramidion. A ces monuments, dont « l'existence était connue, sont venus s'en ajouter quatre nou-

« veaux : 1° un amphithéâtre taillé dans le roc et absolument « unique en son genre; 2° un autre fuseau sépulcral renversé « et brisé, mais dont on peut lever le dessin très-facilement; « 3° une maison entière monolithe, c'est-à-dire taillée dans le « roc avec toutes ses dispositions intérieures; 4° deux *cellas* « égyptiennes monolithes, situées vis-à-vis l'une de l'autre, avec « leurs sculptures égyptiennes très-bien conservées. M. Renan « a fait déblayer encore un grand nombre de très-beaux ca- « veaux funéraires. Quand tout cela sera dessiné, il en résul- « tera un ensemble incomparable de monuments certainement « phéniciens. M. Thobois, excellent dessinateur, a saisi tout « d'abord le caractère original de ces monuments. M. Lokroy « peindra à l'huile les murs de Ruad et ceux de Tortose, dont « ni la photographie ni le dessin ne peuvent rendre la cou- « leur ni la physionomie.

« Aux résultats des fouilles d'Amrit, qui sont surtout *monu- « mentaux*, viennent s'ajouter un grand nombre de petits ob- « jets variés provenant des tombeaux, et en outre un très-beau « sarcophage à gaîne dans le goût de ceux de Saïda, non plus « en marbre, mais en basalte rougeâtre.

« La mission a acquis toutes les pierres à inscriptions de « Ruad, pour lesquelles on avait rencontré d'abord tant de « difficultés. Ces pierres offrent de charmants spécimens d'art « égypto-phénicien, des inscriptions hiéroglyphiques et une « dizaine d'inscriptions grecques.

« Il reste à M. Renan à visiter toute la région du haut Liban. « Deux mois encore sont jugés nécessaires pour l'entier accom- « plissement du plan que le jeune et savant orientaliste s'était « tracé. »

Le second rapport fut communiqué en entier à l'Académie

dans les séances des 28 juin et 5 juillet, et publié au *Moniteur* des 8 et 11 de ce mois. Une analyse en fut insérée au tome V des *Comptes rendus,* page 150 et pages suivantes.

Communication de M. le vicomte de Rougé sur la stèle de Toutmès III, découverte par M. Mariette.

M. de Rougé, dans la séance du 5 juillet, fit une communication qui fixa vivement l'attention de l'Académie. Il lut la traduction et le commentaire exécutés par lui de l'inscription d'une stèle du règne de Toutmès III, découverte à *Karnak* (Thèbes), en 1859, par M. Mariette. Cette inscription, copiée par M. Théodule Devéria, renferme un discours d'Amon-Ra, seigneur des trônes du monde, racontant les campagnes et les conquêtes du Pharaon dans toutes les régions de la terre, et entrecoupé d'espèces de stances de la plus haute poésie, qui en font comme un psaume historique. Le travail de notre confrère doit être rapporté à une date très-voisine de celle de la découverte de M. Mariette qui, en l'annonçant à l'Académie, il y a deux ans, avait déjà fait pressentir le caractère et l'importance de ce document de premier ordre. (Lu dans la séance publique annuelle de l'Institut du 14 août.)

Nouvelles fouilles de M. Renan.

Dans la séance du 12 juillet, M. Maury lut à l'Académie l'extrait ainsi conçu d'une lettre de M. Renan, en date de Kisba, 28 juin :

« Notre confrère poursuit le cours de ses fouilles et de ses « investigations. Il annonce qu'il a été satisfait de son excursion « à Aphaca, à Kalaat-Fakl-ra, à Akoura, au lac Leimon, à Bal- « bek et à Eden. Il a recueilli dans ces localités beaucoup « d'inscriptions grecques et latines. Il a été surtout frappé d'une « classe particulière de ruines, dont l'étude seule exigerait une « mission spéciale : ce sont les temples romano-syriens dans le « goût de celui de Kalaat-Fakl-ra. On en retrouve le type à

« Aphaca, à Janouth, au lac Leimon. Ces temples sont encore « dans un état parfait de conservation, sauf les parties qui « sont renversées; mais pas une pierre n'y manque, car on n'a « guère bâti aux environs. Ces monuments n'ont rien de phé- « nicien. M. Renan a remarqué sur le rocher du passage « d'Akoura de vieilles inscriptions qui paraissent être dans le « système hiéroglyphique assyrien dont le cunéiforme est sorti. « M. Renan fait observer à ce sujet que, depuis ses dernières « explorations, il est plus porté que jamais à abaisser l'âge des « monuments et qu'il s'est convaincu que la haute antiquité a « laissé peu de chose en Syrie. On n'y connaissait guère en « principe d'autres temples que les *hauts lieux* ou des trous « pratiqués dans le roc. La dimension des pierres n'est pas un « indice suffisant, puisque les pierres des temples de Balbek, « d'un âge relativement moderne, sont énormes.

« M. Renan a été frappé de la présence fréquente, dans la ré- « gion du haut Nahr-Ibrahim (le fleuve Adonis), du côté « d'Aphaca et d'Akoura, de l'inscription

IMPHAD AVG

« toujours gravée sur de grands rochers, en lettres de 30 centi- « mètres environ, très-profondément incisées, dont il a ren- « contré plus de vingt exemples. Il croit qu'il faut la lire : *Im-* « *perator Hadrianus Augustus.* »

A la clôture de la lettre M. Renan, était de retour à Tripoli.

Bronze du Musée britannique expliqué par M. Egger.

Dans la séance du même jour, M. Egger communiqua le dessin et donna l'explication d'un bronze du Musée britannique que lui avait fait connaître M. Cureton et qui a beaucoup d'analogie avec le *Symbolon d'Apollophanes*, sujet principal du mémoire récemment lu par lui-même à l'Académie sur *l'État*

vait chez les Athéniens. Ce bronze porte les trois mots : Ἀντίγονος Ἠριζῶντος Κυνίτης, écrits en trois lignes et en caractères du temps des Séleucides. Il paraît provenir d'Athènes, et le mot Κυνίτης est peut-être l'ethnique d'un dème de l'Attique dont le nom jusqu'ici n'a paru sur aucun monument. Au sujet du mot Ἠριζῶντος (qu'il croit devoir écrire ainsi et non pas Ἡριζῶντος, avec un esprit rude), M. Egger fait ressortir par de nombreux exemples la différence qu'il y a entre les noms où figure celui de la déesse Ἥρα ou Junon, et ceux où figure le radical ἔαρ, ἦρ (printemps), et il justifie ainsi la préférence qu'il exprime pour l'orthographe Ἠριζῶντος, d'où il résulte pour ce mot un sens conforme à la prédilection des Grecs pour les idées nobles et gracieuses dans la composition de leurs noms propres.

Bronzes trouvés à Neuvy-en-Suillas

M. Egger annonça ensuite la découverte faite à Neuvy-en-Suillas (Loiret) d'objets en bronze plus ou moins remarquables, lesquels, en conséquence d'un rapport de M. Mantellier, directeur du musée d'Orléans, y ont été déposés.

Communication de M. Wescher sur les inscriptions découvertes à Delphes

M. Wescher, membre de l'École française d'Athènes, fit, dans la séance du 30 août, l'historique des fouilles exécutées par lui à Delphes, de concert avec son collègue M. Foucart, et des inscriptions recueillies dans ces fouilles.

Le nombre de ces inscriptions est d'environ 500. Elles proviennent pour la plupart du mur pélasgique ou polygonal qui servait, dans l'antiquité, de soubassement au temple d'Apollon Pythien et qui supporte encore aujourd'hui le misérable village bâti sur les ruines de ce temple. Ottfried Müller, en 1840, l'avait déblayé sur une longueur de 9 à 10 mètres. Empêchés, par l'existence d'une habitation considérable, de continuer le

travail au point où l'avait laissé l'illustre archéologue, M. Wescher et son compagnon ont repris les fouilles 30 mètres plus loin et remis le mur à découvert sur une étendue de 40 mètres; 10 mètres environ restent encore enfouis. Ce mur est sur toute son étendue couvert d'inscriptions d'une époque beaucoup plus récente, c'est-à-dire de la fin de l'époque macedonienne. M. Wescher a copié les inscriptions et, pour plus de sûreté, pris intégralement l'estampage du mur même; il en présente à l'Académie divers échantillons.

Les inscriptions se rangent, d'après leur contenu, en trois grandes classes:

1° Les ACTES PUBLICS, soit du conseil amphictyonique (*δόγματα*), soit de la cité de Delphes (*ψηφίσματα*), actes précédés en général de la formule de consécration Θεοί; au-dessus d'un seul on lit : Θεὸς τύχη. A cette classe peut se rattacher encore la liste des *proxènes* ou étrangers, qui furent, à une certaine époque, unis au sanctuaire de Delphes par les liens de l'hospitalité. Cette liste comprend plus de 120 noms de toutes les parties du monde connu des Grecs et habitées par eux, Grecs pour la plupart; mais les Romains eux-mêmes n'ont pas dédaigné d'y figurer, témoin un ΤΙΤΟΣ ΚΟΙΝΓΚΤΙΟΣ qui pourrait être le fameux Titus Quinctius Flamininus, vainqueur de la Macédoine et *libérateur* de la Grèce.

2° Les DOCUMENTS relatifs aux jeux appelés *Σωτήρια*, jeux célébrés à Delphes en mémoire du désastre qui frappa les Gaulois quand ils venaient pour envahir le sanctuaire. Un fragment d'inscription, trouvé l'an dernier à Athènes, avait déjà marqué l'objet et le lieu de ces fêtes, que l'illustre Bœckh, en l'absence de toute indication, avait rattachées à Antioche et à Antiochus Soter. Les inscriptions exhumées par M. Wescher en font connaître l'organisation et tous les détails. C'était un concours

de poésie et de musique : les noms, le caractère et l'origine des artistes, la composition des chœurs et jusqu'aux simples costumiers (*ἱματιομισθαί*) y sont mentionnés à leur rang.

3° Les ACTES D'AFFRANCHISSEMENT, classe considérable qui ne comprend pas moins de 400 titres. On y trouve toute sorte de renseignements sur les formes et les conditions de la vente, l'origine et le prix des esclaves, les réserves stipulées par les maîtres, les garanties assurées aux affranchis. Un tribunal, dont les membres étaient nommés par les deux parties, devait juger les différends relatifs à l'exécution de leur contrat.

Outre les inscriptions rapportées à ces trois classes, M. Wescher en a recueilli plusieurs autres, soit dans ces fouilles, soit en dehors. Il signale entre autres : 1° l'inscription d'un monument encore en place, élevé par les Naxiens en souvenir du droit de préséance dans la consultation de l'oracle, qu'ils ont obtenu des habitants de Delphes; 2° les inscriptions d'un monument, déblayé, comme le précédent, par nos deux jeunes archéologues, et dont l'une a rapport à la prise d'Héraclée par les Étoliens; 3° une inscription archaïque, gravée à grands traits sur un rocher près de Castalie, inscription dont plusieurs lettres, signe certain d'archaïsme, rappellent par leur forme les lettres de l'alphabet latin.

Lettre de M. Georges Perrot sur les nouvelles découvertes faites par lui et par M. Guillaume, à Ancyre.

Dans la séance du 20 septembre, le secrétaire délégué communiqua à l'Académie l'extrait d'une lettre adressée à M. L. Renier par M. Georges Perrot, ancien membre de l'École française d'Athènes, sur une découverte signalée par notre confrère comme la plus importante qui de longtemps ait été faite. Il s'agit de la fameuse inscription d'Ancyre, dont rien de nouveau, depuis Hamilton, en 1840, n'avait été révélé au monde savant, malgré de récentes investigations faites sous le patro-

nage de la Belgique et de la Prusse. M. Perrot et son compagnon de voyage, M. Guillaume, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, ont trouvé aux abords du temple toute la première partie de la traduction grecque du testament d'Auguste, dont Hamilton avait copié la fin. Elle comprend huit colonnes qui mènent jusqu'au milieu de la troisième colonne du latin et servent à combler bien des lacunes du texte original. Une maison qui a été achetée et démolie dérobait cette partie aux regards; une autre maison doit cacher la suite, faisant le milieu de l'inscription. M. Perrot compte l'abattre de même et rattacher ainsi ce qu'il a découvert à la partie qu'Hamilton a mise à jour. Le jeune archéologue a trouvé le texte latin dans un état de dégradation extrême; néanmoins il espère pouvoir en rendre la lecture et la restitution plus faciles, grâce aux mesures qu'il a arrêtées avec l'artiste qui l'accompagne. Un estampage général étant impossible, M. Guillaume a mis à l'échelle, pierre par pierre, toutes les surfaces qui portent des inscriptions, en indiquant les moindres cassures et leur vraie largeur. C'est sur ces feuilles ainsi préparées que M. Perrot remettra en place les deux inscriptions, le compas à la main.

L'Académie entendit avec le plus vif intérêt cette communication qui promet un si précieux complément à l'histoire d'Auguste.

Suite des mêmes découvertes.

Dans la séance du 30 octobre suivant, M. L. Renier annonça à l'Académie que l'inscription d'Ancyre venait d'être estampée et copiée, presque en totalité, avec le plus grand soin, par MM. G. Perrot et Guillaume, pendant leur mission en Asie Mineure. Un calque, destiné à prévenir les accidents possibles dans le transport, a été adressé à notre confrère et reste déposé entre ses mains. Une demi-colonne manque seule au-

jourd'hui dans le texte grec de ce précieux monument, et elle est en grande partie suppléée par l'inscription latine fondamentale.

Lettre de M. Léon Heuzey sur ses découvertes en Macédoine.

Dans la séance du 8 novembre, le même membre donna communication d'une lettre qu'il avait reçue de M. Heuzey, ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé par l'Empereur d'une mission archéologique en Macédoine, en Thessalie et en Illyrie. Dans cette lettre, datée de Durazzo, le 14 octobre, M. Heuzey rend compte de ses opérations et des découvertes qu'il a faites depuis l'époque de ses premières communications. Il a fait embarquer l'inscription funéraire si curieuse et si belle d'Opimius Felix. La collection, déjà si riche, des inscriptions recueillies précédemment, surtout dans les ruines de Philippes, s'est enrichie de beaucoup d'autres monuments épigraphiques grecs ou latins, trouvés à Salonique, à Dium, à Pharsale, dans les parties voisines de la Thessalie et jusque dans l'Éordée et l'Élymiotide. Une de ces inscriptions fixe la position de Métropolis, ville assiégée par J. César. A Palatitza, où les fouilles ont produit de si intéressants résultats pour l'architecture et la sculpture, aucune découverte épigraphique n'a été faite. Après avoir reconnu le cours encore incertain de l'Érigon, M. Heuzey, parvenu aux débris dispersés de Stobi, y a constaté le site de cette ville par une inscription trouvée au village de Sirkovo. D'autres détails curieux et importants, se rattachant à d'autres inscriptions, sont annoncés dans sa lettre, notamment le fait d'un culte d'Apollon adoré sous les noms barbares d'Oteudanos et d'Éteudaniscos. Une des découvertes les plus récentes est celle de deux bornes de la voie Égnatienne avec leurs inscriptions. — M. Heuzey, à qui reste à résoudre encore une question grave, dit-il, compte cependant être de

retour avec ses compagnons dans les dernières semaines de cette année.

Dans la séance du 22 novembre, M. Biot, en présentant à l'Académie un *Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise*, formé de la réunion des articles par lui communiqués au *Journal des Savants* en 1861, exposa verbalement, avec autant de lucidité que d'étendue, le plan de ce travail, les sources où il en a puisé les éléments, les caractères singuliers de l'astronomie chinoise sous le double point de vue des observations si anciennes, mais d'une simplicité toute primitive, sur lesquelles elle est fondée, et des institutions, des coutumes, des *rites* qui ont présidé à la transmission d'âge en âge de ces observations, en remontant jusqu'à l'époque de l'empereur Yao, 2357 ans avant J. C. Dans la longue carrière de plus de quarante siècles, où il suit à travers toutes ses phases la science astronomique des Chinois, restée fidèle à son origine et toujours exclusivement pratique et civile, jamais spéculative et théorique, comme le devint, seule dans l'antiquité, l'astronomie des Grecs, il montre avec une évidence frappante ce que fut et ne fut pas, suivant son expression, et ce qu'est encore de nos jours, aussi uniforme et aussi invariable que l'ordre social dont elle règle la marche, l'astronomie chinoise.

Présentation, par M. Biot, de son *Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise.*

M. le Président, au nom de l'Académie, vivement intéressée, remercia notre vénérable confrère de cette communication.

Dans la même séance, et à l'occasion de la présentation du n° 5 (septembre et octobre 1861) de la *Revue numismatique*, le Secrétaire perpétuel lut la note suivante, que lui avait transmise M. de Longpérier, l'un des deux rédacteurs de ce recueil :

Communication de M. de Longpérier sur la découverte du *royal d'or* de saint Louis.

« En offrant, avec mon ami M. J. de Witte, le n° 5 de la « *Revue numismatique* à l'Académie, je me permettrai de signaler à son attention la découverte qui vient d'être faite près « de Noyon de quatre exemplaires du *royal d'or* de saint Louis, pièce qui avait été vue par Haultin et gravée en 1619 dans son Recueil des monnaies.

« Depuis cette époque, cette monnaie importante était introuvable, et notre savant confrère M. de Wailly, à qui la science « doit de si beaux travaux sur les monnaies de saint Louis, n'a « pas connu plus que nous de *royal d'or*.

« La monnaie d'or de saint Louis se réduisait donc à deux espèces : l'*agnel* et le *franc* d'or. Le *royal d'or*, qui présente cette particularité curieuse qu'il porte l'indication de son nom RE- « GALIS AVREVS, avait fini par être considéré comme apocryphe. Sa résurrection inattendue est faite pour intéresser les amis de notre histoire nationale. »

Photographies des monuments du Yucatan et observations de M. Jomard à ce sujet.

Le Secrétaire perpétuel ayant mis sous les yeux de l'Académie, dans la séance du 8 novembre, une suite remarquable de photographies représentant les monuments d'architecture des anciens peuples du Yucatan et d'autres pays de l'Amérique centrale, monuments recueillis par un voyageur français, M. Charnay, de Mâcon, M. Jomard, si versé dans la connaissance des antiquités américaines, en prit occasion, sur l'invitation de M. le Président, dans les séances suivantes du 15 et du 29, de faire une communication verbale sur ces antiquités. Revenant sur l'ouvrage antérieur de Catherwood (*Views of ancient monuments in central America, Chiapas and Yucatan*), il présenta des considérations nouvelles sur ces monuments comparés à ceux du Pérou, et si remarquables par la symétrie et la richesse de la décoration. Il en conclut que l'art américain,

trop négligé jusqu'à ce jour, mérite une place à côté de l'art assyrien et même de l'art égyptien.

Communication de M. Vincent sur l'origine de la devise et de l'emblème du jeton de la Chambre des notaires.

Dans la même séance du 29 novembre, M. Vincent communiqua à l'Académie le résultat d'une recherche qu'il a faite pour découvrir l'origine et l'historique de la devise et de l'emblème sur lesquels la chambre des notaires de Soissons avait consulté l'Académie, il y a quelques années.

« Le jeton de la chambre des notaires de Soissons (qui est « aussi celui des notaires de Paris et d'autres villes) a pour em- « blême, comme on le sait, un cadran solaire, et pour devise « les mots suivants: *Lex est quodcumque notamus.*

« Or j'ai trouvé l'un et l'autre dans l'ouvrage intitulé : *Sym- « bolographia, etc.* auct. R. P. J. Boschio, S. J. (voir classe II, « paragraphe intitulé *Senatus regius,* n° 1077). — Voici la « citation :

Ejus auctoritas in publicum.
Horologium sciathericum.

L. (Lemma.)

Lex est quodcumque notamus.

Men . . . ier. (Menestrier.)

« J'ai dû, en conséquence, recourir aux ouvrages du P. Menes- « trier, et voici ce que j'ai trouvé dans celui qui a pour titre: « *La science et l'art des devises;* Paris, 1686, préface, p. 13:

« Il y a quelques années MM. les secrétaires du Roy me « demandèrent des devises pour leurs jettons. Pour satisfaire à « leur demande, je considéray deux choses : l'une, qu'ils ont « l'honneur d'avoir le Roy pour chef de leur communauté; et « l'autre, qu'un de leurs emplois principaux est de signer les « copies des édits et des déclarations pour les authoriser. Je

« leur déclaray sur cela deux devises, dont l'une était le Roy des « abeilles avec son essaim, et ces mots :

QVI REX ET DVX EST

« Notre chef c'est le Roy.

« L'autre était un de ces globes à plusieurs faces, sur les-« quelles sont des cadrans, et ces mots :

LEX EST QVODCVMQVE NOTAMVS

« Parce que l'ombre, le style, les lignes et les heures de ces « cadrans servent à distinguer et à régler le temps de plusieurs « actions publiques.

« Ces deux devises furent rebutées pour des raisons que je « n'ay jamais pénétrées; mais trois ou quatre ans après elles pa-« rurent, et les bourses de jettons furent données avec un pré-« sent considérable à un homme qui n'était que l'usurpateur « de ces devises. »

« Je ne terminerai point cette communication, dit M. Vin-« cent, sans exprimer le regret que j'éprouve de voir l'art des « emblèmes et devises presque entièrement tombé en désué-« tude. »

Rapport de M. Beulé sur les questions demandées pour l'École française d'Athènes

Dans la séance du 6 décembre, M. Beulé, au nom de la commission de l'École française d'Athènes, fit un rapport sur les questions demandées par M. le Ministre de l'Instruction publique, les 6 septembre et 19 octobre précédents, peur servir de base aux études des membres de l'École. La commission, après en avoir mûrement délibéré, rédigea et classa, en les graduant, autant que possible, selon le plus ou le moins d'étendue et de difficulté, *huit* questions de topographie, d'archéologie et de mythologie, d'histoire politique ou religieuse et

de philologie, dont quelques-unes pouvant être scindées ou traitées en commun par plusieurs membres. Ces questions, après avoir été adoptées par l'Académie, furent transmises à M. le Ministre et portées, avec son autorisation, au programme de la séance publique annuelle du 1er août 1862.

Nouvelle communication de M. de Saulcy sur les fouilles d'Alise et sur d'autres dans la forêt de Compiègne

Dans la séance du 13 décembre, M. de Saulcy fit une communication verbale, signalant d'abord la suite des fouilles d'Alise, mais dont la partie la plus neuve et la plus intéressante se rapportait à la grande bataille livrée aux Bellovaques, d'après le récit d'Hirtius au VIIIe livre des *Commentaires de César,* et dont le théâtre paraît avoir été à l'extrémité est de la forêt de Compiègne, dans la localité de Saint-Pierre-en-Châtre, aujourd'hui ferme de la couronne. Les fouilles qui sont exécutées sur ce point, et dans le marais qui s'étend jusqu'au pied des hauteurs dont le mont Saint-Marc est la principale, ont déjà mis à découvert les vestiges d'un camp muni d'un double fossé, avec des circonstances caractéristiques qui ne laissent guère de doute. En outre, au mont de Berni, sur la route et vers le ruisseau du même nom, se sont présentées, dans les fouilles, les ruines d'une ville considérable, dont le mur d'enceinte a été reconnu sur plus de 3 kilomètres d'une face à peu près rectiligne. A l'est ont apparu de nombreux restes de maisons superposées marquant trois époques distinctes : 1° des demeures gauloises très-grossières, parmi lesquelles s'est trouvée une espèce de cave, avec un bas-relief également grossier, présentant une figure qui porte à plusieurs places un oiseau paraissant un corbeau; 2° des maisons en petit appareil gallo-romain pur; 3° à l'étage supérieur, d'autres maisons qui doivent appartenir à l'époque mérovingienne, à en juger par leurs ornements en arêtes de poisson. De nombreuses médailles ont été découvertes

dans ces fouilles, depuis celles des temps gaulois jusqu'aux monnaies des derniers empereurs d'Occident. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que ces trois systèmes de constructions superposées présentent également les traces d'un vaste incendie. Un seul fragment d'inscription a été trouvé jusqu'à présent.

1862. Lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique au sujet d'une irrégularité concernant les travaux de l'École française d'Athènes.

Dans la séance du 24 janvier 1862, sur le rapport du Secrétaire perpétuel et sur sa proposition, l'Académie décida qu'il serait écrit à M. le Ministre de l'Instruction publique, à l'occasion des derniers travaux des membres de l'École française d'Athènes soumis à son examen, pour lui exprimer son étonnement et son regret de voir que des travaux beaucoup plus considérables, tels que ceux de M. Wescher sur les inscriptions athéniennes concernant l'institution de l'éphébie, et ceux du même membre et de son collègue M. Foucart sur les résultats des fouilles exécutées par eux à Delphes, ne soient venus à sa connaissance que d'une manière accidentelle et presque fortuite, sans qu'elle ait été appelée à en dire son avis et à exercer le contrôle dont elle est investie par les décrets. Indépendamment du soin de sa dignité compromise, de ses droits méconnus dans cette circonstance, elle pense que les travaux dont il s'agit, et dont l'un, le plus important, est sur le point d'être publié, assure-t-on, n'auraient pu que gagner à l'examen collectif de la commission si compétente à laquelle ses pouvoirs sont annuellement délégués. Il y a là, dans tous les cas, une irrégularité qui devait être signalée à la religion surprise de M. le Ministre et dont les conséquences, si elle se renouvelait, pourraient porter une grave atteinte à la bonne direction des études de l'École d'Athènes.

Nouvelle

Dans la même séance et dans celles des 7 et 14 février sui-

vants, M. Renan communiqua son troisième rapport, publié au *Moniteur*, sur la suite de ses découvertes en Syrie, et mit sous les yeux de ses confrères une série de dessins qui les attestent. Ce rapport et les dessins représentant des monuments de divers âges, de l'ancienne Phénicie principalement, donnèrent lieu à un échange d'observations d'un grand intérêt entre le savant voyageur et divers membres de l'Académie. Il y a là plus que la promesse d'un ouvrage qui répandra un jour tout nouveau sur une branche capitale de l'archéologie et de la philologie sémitiques.

Communication de M. Renan sur ses découvertes en Syrie.

Dans la séance du 7 mars, M. Beulé communiqua à l'Académie un vase trouvé à Bengazi, dans la Cyrénaïque. Ce vase, haut de 30 centimètres, a la forme d'une œnochoé. L'anse a été brisée, mais les traces qu'elle a laissées montrent qu'elle se terminait par un mascaron en relief, peut-être par une tête de Jupiter-Ammon. Sur la panse, une figure de femme se détache en relief, tenant la corne d'abondance et une patère qu'elle renverse pour faire une libation sur un autel. L'autel, en relief lui-même, porte l'inscription ΘΕΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΩΝ, « aux dieux Évergètes. » Dans le champ est gravée une inscription plus longue : ΒΕΡΕΝΙΚΗϹ ΒΑϹΙΛΙϹϹΗϹ ΑΓΑΘΗϹ ΤΥΧΗϹ, « à la reine Bérénice, bonne fortune. » Le sujet est donc la reine Bérénice divinisée, et les deux bienfaiteurs ne sont autres que Ptolémée III Évergète, son mari, et elle-même, qu'on surnommait *Évergétis*. L'inscription est gravée en creux et le sigma lunaire s'y trouve comme sur la fameuse lame d'or de Canope, où la reine Bérénice est également mentionnée. M. Beulé croit que le bas-relief, qui est d'un style charmant et d'une proportion exquise, a dû être copié sur une statue érigée en Cyrénaïque à la reine. Les reliefs étaient dorés et le fond a gardé une teinte

Vase de Bengazi communiqué et expliqué par M. Beulé.

verte qui se retrouve sur les vases égyptiens de la même époque.

L'histoire de Bérénice, fille de Magas, roi de Cyrène, et celle de sa chevelure sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que Ptolémée donna, en 239 avant J. C., le nom de *Bérénikè* à la ville des Évespérites, aujourd'hui Bengazi. La reine Bérénice, éponyme de la cité agrandie et comme fondée de nouveau, fut en même temps sa divinité protectrice, sa *bonne Fortune.* Quant à l'objet qui est derrière la figure, on peut y voir, soit un symbole des jeux solennels célébrés pour la consécration de la nouvelle ville, soit un attribut de Vénus-Uranie, à laquelle la Fortune, déesse céleste, pouvait être assimilée. L'importance historique d'un tel monument est facile à apprécier.

M. le Président, au nom de l'Académie, remercie M. Beulé de cette intéressante communication, qui pouvait facilement devenir un mémoire.

Continuation des fouilles de Tanis par M. Mariette.

Dans la séance du 21 mars, M. le vicomte de Rougé, président, d'après une lettre de M. Mariette en date du 30 décembre 1861, fit à l'Académie la communication suivante sur les fouilles continuées par lui à Tanis (voir page 28 ci-dessus). Notre savant correspondant y a découvert cinq nouveaux colosses : le premier, d'Amenemhé Ier, fondateur de la XIIe dynastie; le second, représentant Osertasen Ier en Osiris; le troisième, de Sevekhotep III de la XIIIe dynastie, monument que Ramsès II s'est approprié en en martelant les légendes; le quatrième, d'un Sevekhotap qui n'est pas encore classé dans la XIIIe dynastie; le cinquième, d'Apophis. M. Mariette a trouvé encore un groupe de deux hommes faisant une offrande de poissons, groupe dont le dessin, mis sous les yeux de l'Académie,

fixe l'attention par la singularité de la coiffure et le mouvement du corps entier.

Les colosses n'offrent pas un sujet d'étude moins curieux, et M. Mariette en prend occasion de relever les Hycsos de la réprobation dont ils sont l'objet sur la foi des traditions égyptiennes. Ils ont respecté dans Avaris les monuments des anciens rois, adopté la civilisation de l'Égypte et jusqu'à ses dieux, en y associant toutefois leur dieu national Sutech.

A cet exposé rapide, mais fidèle, M. de Rougé joint quelques observations. M. Mariette lui paraît aller trop loin dans son apologie des Hycsos. Si Apophis prend le titre égyptien de fils du Soleil, il ne s'ensuit pas qu'il ait adopté la religion de l'Égypte. Dans les papyrus du Musée britannique, où notre confrère a trouvé la preuve qu'Avaris doit être identifié avec Tanis, il est dit expressément que le roi Apophis ne reconnaît pas les dieux de l'Égypte. Les Pasteurs ont respecté les monuments de la ville dont ils avaient fait le siége de leur empire et l'on a pu exagérer les dévastations qu'ils ont commises ailleurs; mais cela ne suffit pas pour mettre en doute le caractère d'intolérance si bien avéré des races sémitiques.

Observations de M. Brunet de Presle sur le vase de Bengazi.

Dans la séance du 28 mars, M. Brunet de Presle lut une note sur le vase de Bérénice trouvé à Bengazi et présenté à l'Académie, avec des explications verbales développées, dans la séance du 7 (voir ci-dessus, p. 41), par M. Beulé. Notre confrère en avait rapporté la date au temps où l'une des villes de la Cyrénaïque, Hespéris, reçut, avec le nom de Bérénice, une fondation nouvelle, c'est-à-dire au temps de la réunion de la Pentapole à l'Égypte et du mariage de Bérénice, fille de Magas, avec Ptolémée Évergète. M. Brunet de Presle incline à en fixer l'époque au règne de Ptolémée Philopator. Le vase de Bengazi

porte les mots Θεῶν Εὐεργετῶν. Or ce titre ne se voit ni dans les inscriptions, ni sur les médailles, ni dans les papyrus du temps de Ptolémée III, si l'on en excepte un papyrus démotique de la vingt-troisième année de ce règne, où on a cru le reconnaître, et une inscription grecque nouvellement recueillie par M. Guérin. Il est donc douteux que le vase ait été consacré sous ce nom au temps de Ptolémée Évergète; mais il a pu l'être sous son fils Philopator. Philopator, accusé, probablement à tort, par Justin d'avoir fait périr Bérénice, lui prodigua après sa mort les honneurs divins. Si le vase en question se rattache à ce culte, il peut être du temps qui a suivi la huitième année de Ptolémée Philopator, date du meurtre de Bérénice, c'est-à-dire de 215 à 205 ans avant J. C.

Réponse de M. Beulé

M. Beulé répond que, lors même que le titre d'Évergète n'aurait été attribué officiellement à Ptolémée III qu'après sa mort, ce qui est douteux, cela n'empêche pas qu'une ville grecque ait donné à ses fondateurs un surnom devenu déjà populaire. C'est ainsi que les Athéniens avaient décerné à Démétrius et à Antigone, de leur vivant, le nom de *Dieux sauveurs;* les Rhodiens à Ptolémée celui de *Soter;* les Milésiens à Antiochus IV celui de *Théos.* D'ailleurs Ératosthène, qui était du temps et du pays de Bérénice, atteste qu'on la surnommait *Evergétis.* Le vase de Bengazi, loin d'avoir contre lui le témoignage de l'histoire, est lui-même un monument historique.

Communication d'une lettre de M. de Vogüé sur les fouilles de Chypre

Dans la séance du vendredi 4 avril, M. Renan, à qui M. Naudet avait cédé son tour de parole, donna communication d'une lettre de M. le comte de Vogüé, qui avait bien voulu se charger de poursuivre les explorations de notre confrère, et qui, avant son départ de Beyrouth pour l'île de Chypre, avait été

rejoint par un auxiliaire dont il ne pouvait manquer d'avoir à se louer, M. Waddington. Du reste, les espérances qu'ils avaient pu former l'un et l'autre, quant à la découverte de monuments antiques, ne se sont point entièrement réalisées; la splendeur du moyen âge dans l'île et les grands travaux d'architecture exécutés par les chrétiens ont fait disparaître une partie considérable de ce qui avait précédé et surtout de ce qui était antérieur à l'époque romaine. Les seules antiquités apparentes sont des tombeaux creusés dans le roc pour la plupart, et offrant une grande analogie avec ceux dont les dessins ont été rapportés de Syrie par M. Renan. Les voyageurs ont néanmoins pu recueillir une série de fragments plus ou moins considérables qui marquent les principales étapes de l'art chypriote depuis l'époque phénico-égyptienne jusqu'aux Romains. Indépendamment de chapiteaux et de stèles provenant de Golgos et d'Idalie, et qui doivent être enlevés, un grand vase de pierre est signalé à Amathonte comme le chef-d'œuvre de l'art archaïque, et nos compatriotes font des vœux ardents pour que le concours d'un navire de l'État leur permette de le transporter en France.

La récolte épigraphique a été assez riche, pour le nombre, en inscriptions grecques, pour l'importance, en phéniciennes et en chypriotes. Des fouilles concertées avec M. Renan n'ont pu être commencées encore et elles ne paraissent guère pouvoir offrir de résultats certains, en fait d'antiquités phéniciennes ou chypriotes, que sur un point de l'intérieur, Athinio, non loin de Dali, près de l'antique Golgos, point qui semble recéler de nombreux restes de l'art primitif. Pendant que commenceront les recherches, placées sous la direction d'un architecte, MM. de Vogüé et Waddington se proposent d'explorer, dans les environs de Damas, un groupe de montagnes à peu près in-

connues, le Djébel Safa, qui renferme, dit-on, un millier d'inscriptions sémitiques.

Extraits d'un rapport de M. Heuzey sur sa mission.

M. Léon Heuzey, autorisé par le bureau, communiqua à l'Académie, dans la même séance, des extraits d'un rapport étendu sur la partie archéologique des recherches exécutées pendant le cours de sa mission dans les provinces méridionales de la Turquie d'Europe. Il a commencé par l'exploration de la colonie romaine de Philippes, qui a laissé des ruines remarquables, passant de là aux fouilles entreprises sur quelques points importants de la Macédoine, notamment au village de Palatitza, où il a découvert les restes d'un grand édifice présentant des dispositions d'architecture très-élégantes et très-nouvelles qui rappellent ces entrées monumentales nommées par les anciens *Propylées*. Le voyageur continue à rendre compte de son itinéraire, qui le conduit, à travers des régions peu connues, sur les côtes de l'Illyrie et de l'Épire. Il insiste sur divers monuments archaïques de la Thessalie et particulièrement sur un bas-relief d'un style singulier trouvé par lui à Pharsale; sur l'intérêt que présentent pour l'histoire du moyen âge les chartes et les manuscrits byzantins qu'il a copiés dans les monastères; sur la découverte des ruines de Stobi au confluent de l'Érigon et de l'Axius; enfin sur le beau caractère des fragments de sculpture grecque qu'il a rapportés d'Apollonie. M. Daumet, ancien grand prix de Rome, attaché à la mission de M. Heuzey, a mis en même temps sous les yeux de l'Académie un choix de dessins et de plans d'architecture qu'il a exécutés pendant le cours de l'exploration et qui en sont comme les pièces justificatives.

Note

Dans la séance avancée du 16 avril, M. Georges Perrot lut une

note étendue où il exposa les résultats principaux des recherches faites par lui en Asie Mineure et particulièrement en Phrygie, pendant le cours de la mission qui lui avait été confiée par le Gouvernement en 1861. La communication de cette note est accompagnée de celle de nombreux et remarquables dessins photographiques et autres des monuments découverts, exécutés par M. Guillaume, architecte attaché à la mission.

de M. G. Perrot sur ses recherches en Phrygie.

Dans la séance du 2 mai, M. L. Renier communiqua une inscription grecque d'une grande importance qui lui avait été transmise par M. Wescher, membre de l'École française d'Athènes, et qui venait d'être découverte dans les fouilles du théâtre de Bacchus exécutées au pied de l'Acropole. Gravée sur un piédestal en marbre blanc de 54 centimètres de hauteur sur 83 de largeur, à la partie supérieure duquel on remarque deux trous de scellement qui avaient servi à y fixer les pieds d'une statue, cette inscription est conçue comme il suit :

Communication de M. L. Renier sur une inscription découverte à Athènes.

P · AELIO · P · F · SERG · HADRIANO
COS · VII · VIRO · EPVLONVM · SODALI · AVGVSTALI · LEG · PR · PR · IMP · NERVAE · TRAIANI · CAESARIS
GERMANICI · DACICI · PANNONIAE · INFERIORIS · PRAETORI · EODEMQVE · TEMPORE · LEG · LEG · I
RVIAE · P · F · BELLO · DACICO · ITEM · TRIB · PLEBIS · QVAESTORI · IMPERATORIS · TRAIANI · ET
TI · EXPEDITIONIS · DACICAE · DONIS · MILITARIBVS · AB · EO · DONATO · BIS · TRIB · LEG · II
TRICIS · P · F · ITEM · LEGIONIS · V · MACEDONICAE · ITEM · LEG · XXII · PRIMIGENIAE · P · F ·
RO · TVRMAE · EQ · R · PRAEF · FERIARVM · LATINARVM · X · VIRO · L · I

ΗΕΞ ΑΡΕΙΟΥΡΑΓΟΥ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Η ΤΩΝ ΕΞΑΚΟΣΙΩΝ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΑΘΗΝΑΙΩΝ
ΤΟΝ ΑΡΧΟΝΤΑ ΕΑΥΤΩΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ.

C'est-à-dire :

« A Publius Ælius Hadrianus, fils de Publius, de la tribu « Sergia, consul, septemvir épulon, membre du collége des « Sodales Augustales, légat propréteur de l'empereur Nerva « Trajan César Auguste, Germanique, Dacique, dans la Pan-

« nonie inférieure, préteur et en même temps legat de la lé-« gion première Minervia, Pia, Fidelis, dans la guerre de Dacie, « tribun du peuple, questeur de l'empereur Trajan et l'un de « ses compagnons (*comites*) dans l'expédition de Dacie, deux « fois honoré par lui des récompenses militaires, tribun de la « légion II Adjutrix, Pia, Fidelis, de la légion V macédonique « et de la légion XXII, Primigenia, Pia, Fidelis, sévir d'un es-« cadron de chevaliers romains, préfet des féries latines, dé-« cemvir pour le jugement des procès (*litibus judicandis*). »

« Le Sénat de l'Aréopage et celui des Six-cents et le peuple « des Athéniens à son archonte Hadrianus. »

La date de l'inscription peut être rigoureusement déterminée; elle a été gravée, ainsi que nous l'apprennent les dernières lignes, lorsque Hadrien était archonte d'Athènes, c'est-à-dire, suivant Phlégon de Tralles (*περὶ θαυμασίων*, fr. 54, p. 623, éd. C. Müller), sous le sixième consulat de Trajan, en 112 de notre ère.

C'est jusqu'à présent la seule inscription connue en l'honneur d'Hadrien avant son élévation à l'empire. Elle complète et rectifie les renseignements biographiques qui nous avaient été transmis sur ce prince.

Nouvelles communications sur les recherches de M. de Vogüé

Dans la séance du 22 août, M. Renan communiqua une nouvelle lettre de M. de Vogüé, en date du 10 juin, sur la suite des recherches dont il a bien voulu se charger à sa place, de concert avec M. Waddington, dans l'île de Chypre. Il en est résulté nombre d'inscriptions nouvelles, chypriotes, phéniciennes, grecques, des séries diverses de monuments de l'art, et, indépendamment des fouilles, une exploration extérieure aussi complète que possible de l'île.

M. de Longpérier ajoute à cette communication, déjà si in-

téressante, les renseignements nombreux et plus récents contenus dans une lettre du 31 juillet, sur les explorations des deux savants archéologues, non-seulement dans l'île de Chypre et de là à Jérusalem, mais d'abord dans le pays peu connu de Saffa, à l'est du Hauran, où 500 inscriptions au moins ont été recueillies, mêlées de lettres grecques, sémitiques et de caractères d'une espèce à part; inscriptions, d'ailleurs, comme celles de la presqu'île du Sinaï, généralement postérieures à notre ère et à l'établissement du christianisme.

M. L. Renier sur les résultats des fouilles exécutées au mont Palatin. Inscription archaïque découverte et expliquée.

Dans la séance du 29 août, M. L. Renier, avec l'autorisation de l'empereur, fit connaître à l'Académie les résultats des fouilles exécutées par ses ordres dans la partie du mont Palatin qui lui appartient et qui est connue sous le nom de *Jardins Farnèse*. Après le Forum et le Capitole, cette partie du Palatin est le point le plus important et le berceau même de l'ancienne Rome, les jardins Farnèse occupant, avec la villa Mills, l'emplacement exact de la *Roma quadrata* de Romulus. C'est là que se trouvaient l'*Auguratorium*, le temple de Jupiter Stator, celui des dieux pénates, celui de Minerve, les *mansiones Saliorum Palatinorum;* c'est là que s'élevèrent plus tard, sans parler d'autres temples dont la situation précise n'est pas connue, les palais d'Auguste, de Tibère et de Caligula. Ces fouilles d'ailleurs ont dépassé en importance tout ce qu'on pouvait espérer; elles ont démontré que l'on ne savait presque rien sur la topographie de cette partie de la Rome antique, et donné le démenti le plus complet à tout ce qui a été publié jusqu'ici sur ce sujet.

Sans être encore en mesure d'en présenter à l'Académie le compte rendu, notre confrère croit du moins pouvoir lui faire connaître un des monuments les plus intéressants qu'on y ait

découverts. Cette découverte est toute récente; c'est le vendredi 22 août qu'elle a été faite.

Il s'agit d'une inscription relative à l'une des plus anciennes traditions de Rome. Cette inscription est gravée sur une petite colonne trouvée à droite de la voie antique qui, se détachant de la Voie Sacrée près de l'arc de Titus, conduisait, par une pente rapide, au palais des empereurs, voie qui elle-même est une des découvertes dues aux fouilles actuelles. Cette colonne est en pierre d'Albano; elle a 21 centimètres de diamètre, et, brisée à sa partie inférieure, elle n'a plus que 50 centimètres de hauteur. L'inscription, qui est entière, est ainsi conçue:

FERT·ERRESIVS
REX AEQVEICOLVS
IS PREIMVS
IVS FETIALE PARAVIT
INDE P·R·
DISCIPLEINAM EXCEPIT

Comme on le voit, l'orthographe de cette inscription est très-archaïque; elle peut en faire reculer l'époque jusqu'au commencement du VIe siècle de Rome. Mais la forme des lettres est moins ancienne; c'est celle des inscriptions du règne de Claude; elle paraît donc avoir été refaite à cette époque. Les exemples d'inscriptions ainsi refaites ne manquent pas; il suffit de citer celle de la colonne de Duillius et celle de l'autel de Narbonne.

Quant à l'interprétation, le texte n'offre aucune difficulté; on voit que c'est un monument commémoratif élevé au roi des Équicoles, auquel, suivant une tradition rapportée par Tite-Live (I, 32), Denys d'Halicarnasse (A. R. II, 72), Servius (Ad

Æneid. X, 14), Valère Maxime (X, De prænominibus) et Aurelius Victor (De vir. illustr., 5), Ancus Martius avait emprunté le code ou droit des féciaux.

De ces cinq auteurs, les deux derniers sont les seuls chez lesquels on trouve le nom de ce roi; et encore y est-il altéré. Ainsi, chez Valère Maxime, *Fertor Resius;* chez Aurelius Victor, *Rhesus* seulement.

Mais il faut citer en entier le texte de ce dernier auteur:

« Jus fetiale quo legati ad res repetendas uterentur, Ancus « Martius ab Æquicolis transtulit, quod primus fertur Rhesus « excogitasse. »

Nul doute que ces derniers mots ne doivent être ainsi corrigés :

« Quod primus Fertor Erresius excogitavit. »

Chez Valère Maxime les textes imprimés ont *Sertor;* mais on lit *Fertor* dans le manuscrit du Vatican.

À propos de la grande mosaïque découverte à Sour par M. Renan et transportée en France, deux communications d'un intérêt divers furent faites à deux points de vue différents, l'une par M. Reinaud, dans la séance du 13 juin, l'autre dans celle du 5 septembre, par M. de Rossi, correspondant, depuis associé de l'Académie, présent à Paris. M. Reinaud, ne s'arrêtant point à la différence de dates signalée de prime abord entre le caractère des figures qu'offre le monument et la forme des lettres de l'inscription qu'il porte, d'où semblent résulter deux époques distinctes, généralise la question et traite de l'art de la mosaïque chez les Byzantins et chez les Arabes, qui le leur empruntèrent, chose et mot, ψήφωσις et *psefysa,* « construction en petits cailloux. » Il montre que cet art subsista en Orient jusqu'au XIIe siècle, chez les musulmans aussi bien que chez les

Communication de MM. Reinaud et de Rossi, au sujet de la mosaïque de Sour.

chrétiens, et soutient que la perfection du travail, dans la mosaïque de Sour, ne doit pas être une raison pour en placer l'époque avant la conquête arabe.

M. de Rossi, ramenant la question à son origine, c'est-à-dire à l'examen archéologique et épigraphique du monument que nous avons aujourd'hui sous les yeux, demande s'il n'y aurait pas lieu, en assignant au VIIe siècle qui paraît indiqué par la date que donne l'inscription rapportée à l'ère d'Antioche, et par la forme même des lettres dont elle se compose, de distinguer la partie où elle se trouve de la partie manifestement plus ancienne et beaucoup plus considérable, qui comprend les figures, avec des noms en caractères différents et une ornementation tout à fait à part. La mosaïque proprement dite remonterait au temps de Constantin, et, ce qui semble venir à l'appui, c'est que la croix, là où elle existe, se dissimule en quelque sorte parmi les ornements, comme cela se voit au IVe siècle, dans les temps voisins de la persécution. Au VIe siècle et au VIIe, on l'eût mise en pleine évidence. Si l'on s'étonne que les chrétiens aient introduit dans une de leurs églises un produit de l'art païen, il y en a bien d'autres exemples, même à Rome. M. de Rossi pense, au reste, que la mosaïque de Sour doit avoir été adaptée à un édifice chrétien au VIIe siècle, selon les termes de l'inscription, ou que du moins, si l'édifice fut antérieur et d'origine profane, une abside doit y avoir été ajoutée, à cette époque, pour les besoins du culte, comme il est arrivé ailleurs. Quant à la mosaïque en elle-même, dit encore M. de Rossi, on peut la regarder comme appartenant à cet âge de transition où une sorte de naturalisme mène insensiblement de l'art païen à l'art chrétien. Les dieux du paganisme cèdent la place aux saisons et aux mois personnifiés, comme on le remarque sur bien d'autres monuments à partir du IIIe siècle.

Correspondance avec M. le Ministre d'État, au sujet d'un abus qui lui est dénoncé dans l'intérêt des savants chargés de missions.

Dans la séance du 26 septembre, l'Académie décida qu'il serait écrit en son nom à M. le Ministre d'État pour appeler la répression d'un abus dénoncé par un de ses membres, la publication anticipée faite dans un journal étranger, par une personne attachée à la direction générale des musées, au mépris des droits de MM. Renan et Heuzey, d'inscriptions grecques et latines rapportées par eux, soit de la Phénicie, soit de la Macédoine et de l'Épire, et exposées au musée nouvellement ouvert avec l'autorisation du Gouvernement, sous la réserve de la publication officielle des résultats de leurs missions respectives. M. le Ministre fut informé à la date du 3 octobre.

M. le Ministre, tout en rendant justice à la sollicitude de l'Académie pour les intérêts de la science et de ceux qui la cultivent, répondit, le 10 suivant, qu'il ne pouvait partager complétement ses scrupules pour le cas dont il s'agit. L'État ne saurait voir une atteinte à son droit de propriété sur les résultats des missions, dans la publicité donnée à une portion des documents qu'il a lui-même rendus publics en les exposant à tous les regards, et, pour ce qui regarde le préjudice porté aux droits de MM. Renan et Heuzey par la publication partielle qui lui est signalée, le Ministre ne croit pas non plus qu'il y ait, dans une étude sommaire admise par un recueil étranger, une véritable usurpation de ces droits, surtout quand la publication intégrale de leurs travaux aux frais de l'État leur est garantie, et que les divers rapports qu'ils ont transmis, dans le cours de leurs missions respectives, ont été régulièrement imprimés au *Moniteur* par les ordres de l'autorité.

M. Renan, intéressé au premier chef dans la question, qui ne peut être résolue dans un sens ni dans l'autre, en l'absence de celui de nos confrères qui l'a introduite, ne veut dire qu'un mot. Quoique, pour son compte, il n'attache pas une

grande importance à la publication plus qu'indiscrète qui a eu lieu, il déplorerait qu'il passât en maxime, et par suite en usage, que le premier venu pût confisquer en sûreté de conscience, à son profit, le droit et l'honneur, pour ceux qui ont fait des découvertes, au péril de leur vie quelquefois, de publier les premiers les résultats de ces découvertes. Il y a plus, le droit de l'État et ses intérêts sont compromis du même coup par ces publications anticipées qui *déflorent* bien réellement, quoi qu'on en puisse dire, celles qu'il fait exécuter à grands frais, en même temps qu'elles enlèvent à leurs auteurs une garantie qui jusqu'à présent avait paru leur être assurée.

La suite du débat est ajournée, sur la demande de plusieurs membres.

Nomination d'une commission chargée de donner son avis sur le projet de répartition des antiquités provenant de l'acquisition par l'État de la collection Campana.

Dans la séance du 17 octobre, M. le Directeur général des musées impériaux, membre de l'Institut, par une lettre du 15 précédent, écrite au lieu et place de M. le Ministre d'État, annonça qu'une commission était chargée de faire, entre les objets d'art et d'archéologie dont se compose le musée Campana acquis par l'État, le choix de ceux qui pourraient être affectés aux musées des départements, et ce en vertu du décret rendu le 11 juillet. M. le Directeur général, sur le désir exprimé par l'Empereur, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres et celle des beaux-arts fussent consultées sur ce choix, demande à l'Académie de vouloir bien fixer le jour où elle se transportera au Palais de l'Industrie à cet effet. L'opération est urgente, ajoute-t-il, l'exposition devant cesser à la fin du mois.

Malgré les difficultés que présente un délai si court pour une opération si importante, l'Académie décide qu'elle fera son possible pour satisfaire à l'objet de la demande; mais qu'au lieu

d'une visite en corps, elle chargera d'un examen préalable une commission de six membres qui lui fera un rapport, sur les conclusions duquel elle statuera. Furent nommés, sur l'initiative du bureau, membres de cette commission, en dehors des membres qui ont fait partie de la commission ministérielle, MM. Hase, de Laborde, Wallon, Brunet de Presle, Egger et Miller. Leurs confrères, sans distinction, seront invités à les assister de leurs lumières.

Dans la séance suivante du 24 octobre, M. Egger, rapporteur désigné par la commission chargée de donner son avis sur le projet de répartition entre les collections de la couronne et d'autres établissements publics, des objets d'art antiques compris dans la collection Campana, lut un rapport étendu où il était rendu compte des diverses opérations de la commission et dont l'insertion intégrale au procès-verbal de la séance fut votée. Ce rapport se résumait, sauf un petit nombre d'observations, dans le sens d'une adhésion pure et simple aux conclusions de la commission chargée par le Ministre d'État, en vertu du décret du 11 juillet, de présenter un projet de répartition de la collection Campana. Il fut répondu en conséquence à la lettre de M. le Directeur général des musées.

Lettre de M. Martin Daussigny sur les découvertes récentes faites à Lyon et paraissant indiquer la véritable position de l'autel d'Auguste.

Dans la séance du 12 décembre, le secrétaire perpétuel communiqua une lettre de M. Martin Daussigny, conservateur du musée archéologique de la ville de Lyon, lettre dont la lecture avait été ajournée dans l'intérêt même de son objet. M. Martin Daussigny, se référant à l'opinion émise, il y a quinze ans, par M. Auguste Bernard, que presque toutes les inscriptions relatives à l'autel d'Auguste avaient été découvertes dans le voisinage des Terreaux, et que par conséquent ce monument

célèbre devait avoir existé, non point à Ainay, comme on le pensait généralement, mais sur l'emplacement des églises actuelles de Saint-Pierre et de Saint-Nizier, rappelle que cette opinion, telle qu'elle fut alors présentée, trouva peu de crédit parmi les archéologues lyonnais. Depuis, lors des démolitions de l'hôtel du Parc et de l'hôpital Sainte-Catherine, le conservateur des antiquités, attentif à toutes les découvertes nouvelles, constata l'existence des restes d'un autel dédié aux divinités Augustales, et d'un hémicycle portant des inscriptions de prêtres attachés à ce culte. Ces restes étaient encore sur leur lit de pose. Notre confrère, M. Léon Renier, informé aussitôt, n'hésita pas à voir dans ces monuments un indice certain du voisinage du temple des Césars, et M. Martin Daussigny, encouragé par l'autorité du savant épigraphiste, porta son attention avec d'autant plus de confiance sur l'amphithéâtre dont les ruines étaient mises au jour par les travaux faits au Jardin des Plantes. Bientôt un fragment de marbre trouvé dans la direction du midi, sur lequel étaient sculptées des feuilles de chêne paraissant avoir appartenu à une guirlande, devint l'occasion d'une fouille qui fit découvrir des fragments d'inscription avec d'autres débris du même genre. Étudiés depuis, ces débris ont été reconnus pour de magnifiques fragments de la décoration de l'autel d'Auguste, idée qui semble pleinement confirmée par le commencement de l'inscription ROMAE ET AVGVSTO, en lettres toutes monumentales. Quant aux guirlandes trouvées, elles sont en parfaite harmonie avec les couronnes de chêne qui ornaient l'autel d'Auguste et rappelaient les bienfaits dont il avait comblé Lugdunum établi par lui métropole des Gaules. M. Martin Daussigny pense, au reste, que ces guirlandes devaient appartenir à la décoration de l'immense base sur laquelle s'élevaient l'autel et les deux colonnes supportant les Victoires.

Un massif de maçonnerie, découvert un an après, en dehors des dernières murailles de l'amphithéâtre et en ligne droite, tandis que tout ce qui se rattachait à cet édifice était en ligne courbe, fait croire que cette maçonnerie est celle dont le musée possède aujourd'hui le revêtement. Enfin, la position de l'autel d'Auguste sur le penchant et presque au pied de la colline Saint-Sébastien justifie les mots *inter confluentes* donnés par les inscriptions, cette position se trouvant entre les deux fleuves, qu'elle domine. D'autres considérations viennent encore à l'appui, notamment la découverte de la Table de Claude, faite au voisinage de l'amphithéâtre, que tout concourt à faire supposer contigu lui-même à l'enceinte du temple. Dans tous les cas, l'auteur de cette intéressante lettre croit la question principale tranchée par la découverte de l'inscription; *A Rome et à Auguste*. Il se réserve d'en développer les divers points de vue dans un mémoire ultérieur. En attendant, il recevra les remercîments de l'Académie.

1863. Nouvelle communication sur les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

Dans la séance du 6 février, M. de Saulcy fit une nouvelle communication sur la continuation des fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Ces fouilles ont fait découvrir, dans la plaine de Grésigny, qui paraît avoir été un champ de bataille, des fossés antiques où se sont retrouvées 140 à 150 médailles romaines ou gauloises; celles-là consistant en deniers de la République, dont les derniers sont antérieurs à l'an 62 avant J. C., dix ans avant le siége d'Alesia; celles-ci appartenant aux Bituriges, aux Carnutes, aux Arvernes, à Gergovie même, sans qu'y apparaissent les monnaies romanisées de cette ville, et, pour le plus grand nombre, aux Éduens et aux Séquanes. Des fragments d'une cuirasse et d'un casque, des bouts de flèches et de javelots ont été également trouvés.

Compte rendu, par MM. de Vogüé et Waddington, de leurs explorations en Syrie, en Palestine et en Chypre.

Dans la séance du 20 février, M. le comte de Vogüé, en son nom et au nom de M. Waddington, rendit compte des explorations exécutées par eux en Syrie, en Palestine et en Chypre.

Arrivé en Syrie au mois de mai 1861, M. Waddington visita les environs de Damas, le Haouran, la région de Homs, Hamah, Palmyre et les montagnes qui entourent Halep. Dans cette tournée il recueillit plus de 600 inscriptions grecques et environ 160 inscriptions palmyréniennes et araméennes inédites. Le Haouran et le Ledjah ont été explorés par lui, mieux qu'ils ne l'avaient jamais été, jusqu'à Omm-el-Gemâl, ruines situées au milieu du désert, au sud de Bostra. M. de Vogüé est venu le rejoindre à la fin de 1861. Ils ont visité ensemble, pendant l'hiver, l'île de Chypre et organisé les fouilles qui devaient y être exécutées au printemps, pour le compte de M. Renan. Des lettres communiquées à l'Académie ont déjà fait connaître les résultats généraux de cette campagne, qui a produit huit inscriptions phéniciennes, neuf chypriotes et une centaine de grecques, plus une collection de têtes, aujourd'hui au musée du Louvre, et qui forment une série intéressante pour l'histoire de la sculpture.

De Chypre les deux voyageurs se sont rendus à Damas et ont exploré de nouveau le Haouran, ainsi que le désert volcanique connu sous le nom de Safah. Dans cette dernière région, pour ainsi dire inconnue, ils ont recueilli 500 inscriptions gravées sur les rochers, et dont l'alphabet est encore indéterminé. Dans le Haouran M. de Vogüé a relevé et dessiné une foule de monuments antiques et plusieurs églises datées du VIe siècle. Des fouilles exécutées à Siah, près de Kennaouât, ont mis au jour un temple du temps des Agrippa avec des inscriptions bilingues et la statue du roi Hérode.

A Jérusalem, où ils ont passé l'été, ils ont fait une étude topographique de la ville sainte, appuyée sur quelques fouilles, une monographie complète du Hâram-ech-Chérif, et visité une ruine très-intéressante, nommée Arâq-el-Emyr, située sur la rive gauche du Jourdain, dans les montagnes de l'Ammonitide. Ce monument correspond exactement à la description laissée par Josèphe d'un palais élevé, au IIe siècle avant J. C., par un nommé Hyrcan. Il est donc à date certaine et donne une base solide pour l'appréciation des monuments judaïques.

De la comparaison de ces édifices les voyageurs ont conclu qu'il n'y avait rien ou presque rien à Jérusalem d'antérieur à l'époque asmonéenne et hérodienne. Pour eux, les grands soubassements du Hâram proviennent de la reconstruction du temple par Hérode. Quant à la porte Dorée et à la petite porte Sous-el-Aksa, ils les considèrent comme appartenant à l'époque chrétienne. Cette opinion résulte pour eux de la découverte qu'ils ont faite, dans le nord de la Syrie, d'une foule de monuments du même style, portant des dates et des signes non équivoques de christianisme.

Cette dernière région, comprise entre Halep, Antioche et Apamée, est une des plus intéressantes qui se puissent voir. Elle contient plus de 150 villes ou villages ruinés, mais non détruits, avec leurs maisons, rues, places, bains, églises, tombeaux, de nombreuses inscriptions chrétiennes, des dates qui placent entre le IVe et le VIIIe siècle la naissance, la vie et la destruction de ce groupe de cités. Le style de ces constructions est des plus curieux : encore classique par la composition générale, on le sent pénétré par un souffle nouveau qui, de transformation en transformation, produira l'art byzantin et arabe, et qui même, traversant les mers, ira concourir, en Occident, à l'enfantement de notre architecture romane. C'est par l'étude

de ces monuments que MM. Waddington et de Vogüé ont terminé leur voyage.

M. de Vogüé soumet ensuite à l'Académie les riches portefeuilles de dessins d'antiquités rapportés par lui et son compagnon de voyage et qui fixent l'attention d'un grand nombre de membres.

Observations de M. de Saulcy sur un passage de la communication précédente.

Dans la séance du 27 février, M. de Saulcy demanda la parole sur le procès-verbal, au sujet d'un passage de la communication de M. de Vogüé d'où il résulterait qu'il n'y a rien ou presque rien, à Jérusalem, d'antérieur à l'époque asmonéenne et hérodienne. Il présente une série d'objections à ce système, se réservant de les développer plus tard dans un mémoire spécial, après un nouveau voyage qu'il compte entreprendre prochainement. Il prie l'Académie de vouloir bien suspendre son jugement jusqu'à ce qu'elle puisse prononcer en parfaite connaissance de cause, ayant sous les yeux tous les éléments de la question dans les photographies qu'il rapportera des monuments qui peuvent contribuer à la résoudre.

Instructions données à M. V. Guérin pour sa mission en Palestine.

Dans la même séance, M. Renan donna lecture, pour M. Munk, au nom de la commission nommé *ad hoc*, sur la demande de M. le Ministre, et dont faisaient partie avec eux MM. Caussin de Perceval et de Laborde, d'un rapport contenant les instructions destinées à M. V. Guérin, chargé d'une mission scientifique en Palestine. Ce rapport fut adopté par l'Académie, qui en ordonna l'insertion au registre et l'envoi à M. le Ministre.

Rapport de M. Reinaud

Dans la même séance, M. Reinaud fit un autre rapport dont il avait été chargé, sur les dessins d'inscriptions arabes pro-

venant du Khorassan et rapportés par M. H. de Blocqueville. L'insertion de ce rapport au registre fut également décidée, avec autorisation de la communiquer au voyageur.

sur des inscription arabes

Dans la séance du 20 mars, M. de Saulcy communiqua à l'Académie les résultats de l'exploration qu'il venait de faire dans les Pyrénées-Orientales pour retrouver la route antique qui a dû servir de passage à Annibal, lors de la seconde guerre punique, et qui au VIIe siècle est encore désignée par l'historien du roi Wamba (Julien de Tolède) sous le nom de *Via publica per oram maritimam*. Cette route a été recherchée par lui et par M. le général Creuly, et il pense qu'elle est aujourd'hui bien déterminée. De Salses (*Salsulæ*) elle se dirige sur Castel-Rossello (*Ruscino*), Theza, où il y a deux inscriptions romaines, Elne (*Castrum Helenæ*, l'antique *Illiberis*) et Argelès-sur-Mer. Jusque-là elle se nomme encore *Carrera de Carlos magno*. A partir d'Argelès, entre le village moderne et la mer, elle ne s'appelle plus que *la Carrera* jusqu'à Collioure (*Cocoliberis*). A partir de Collioure, elle contourne le flanc du pâté de montagnes surmonté par le fort Saint-Elme, prend près de Port-Vendres le nom de *Chemin de la Croix blanche*, longe le fond du bassin militaire du port de Port-Vendres, s'enterre pendant une centaine de mètres sous le tertre formé des déblais de ce bassin et reparaît immédiatement en se dirigeant vers le col de Perdiguet. De là elle gagne le village de Cosperons, le Pugg del Mas (l'ancien Banguls), et le col de Banguls, où elle entre en Espagne par les villages de Mas-Froch et Espolla, pour gagner de là, par une bifurcation, Llanza, Rosas et Castellon de Ampurias, ou Figuera.

Recherches de M. de Saulcy sur la route suivie par Annibal dans les Pyrénées-Orientales.

Dans la séance du 27 mars, M. le comte de Vogüé fit une nouvelle communication sur la date véritable des monuments

Nouvelle communication

de M. de Vogüé sur la date des monuments de Jérusalem, et réplique de M. de Saulcy.

de Jerusalem et particulièrement du Hâram-ech-Schérif, en répondant aux observations présentées sur sa communication précédente par M. de Saulcy, qui répliqua immédiatement par des observations nouvelles. Il fut décidé que l'analyse de cette intéressante discussion, qui sera reprise plus tard, serait consignée provisoirement au registre.

Communication de M. L. Renier sur de nouvelles fouilles à *Laudunum* ou plutôt *Vertillium*.

Dans la séance avancée du 1er avril, M. L. Renier demanda et obtint la parole pour une communication extraordinaire. Après avoir rappelé les fouilles exécutées, il y a quelques années, par la commission archéologique de la Côte-d'Or sur le territoire de la commune de Vertaut, dans les ruines d'une ville romaine connue, depuis le milieu du XVIIIe siècle, sous le nom de *Laudunum*, notre confrère fait connaître que ces fouilles ont été reprises, cette année, par les soins de la même commission et qu'elles ont fait découvrir, dans le voisinage des thermes de la ville antique, une inscription qui prouve que cette ville était un *vicus* dépendant probablement de la cité des *Lingones* et que son véritable nom était *Vertillium*. Cette inscription, en effet, dont le texte est mis sous les yeux de l'Académie, nous apprend que deux frères, après avoir rempli, dans la cité des *Lingones*, toutes les fonctions réservées aux citoyens, ont fait construire à leurs frais et donné aux *vicarii Vertillienses* une salle servant de vestibule dans les thermes dont il s'agit. Il fait enfin remarquer que *Vertillium* n'est autre chose que le nom de la commune sur le territoire de laquelle ces ruines sont situées, *Vertaut* étant la forme usitée, dans le patois bourguignon, pour *Vertille* ou *Verteil*.

Lettre de M. Mariette sur la stèle de Djebel-Barkal.

Dans la séance du 8 mai, M. le vicomte de Rougé lut en communication une lettre de M. Mariette concernant une stèle égyptienne trouvée à Djebel-Barkal, en Nubie, et dont les ins-

criptions hiéroglyphiques fort étendues renferment des détails aussi précieux que neufs sur les dynasties éthiopiennes qui ont régné en Égypte. (Voir cette lettre dans la *Revue archéologique* de 1863, t. VII, p. 413, et dans les *Comptes rendus de l'Académie* de la même année, t. VII, p. 119.)

Et observations de M. de Rougé à ce sujet.

Le même membre, dans les séances des 5 et 12 juin, communiqua les observations que lui avait suggérées la lettre ci-dessus mentionnée de M. Mariette, sur une découverte de si grande importance pour l'histoire de l'Égypte au temps des invasions éthiopiennes et sémitiques.

Communication et explication par M. de Longpérier d'une médaille de Nicée représentant la mère de Marc-Aurèle.

Dans la séance du 24 juillet, M. de Longpérier mit sous les yeux de ses confrères le dessin d'une médaille de grand bronze frappée à Nicée de Bithynie, représentant le portrait jusqu'à présent inconnu de Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle, et lut une notice sur ce monument numismatique qui vient enrichir l'iconographie romaine.

La monnaie de Nicée a pour légendes, d'un côté: ΔΟΜΙΤΙ· ΛΟΥΚΙΛΛΑΝ·ΝΕΙΚΑΙΕΙϹ, de l'autre: Μ·ΑΥΡΗΛΙΟϹ·ΟΥΗΡΟϹ· ΚΑΙϹΑΡ. On voit au revers Marc-Aurèle, jeune, imberbe, à cheval, tenant une lance, exactement comme Alexandre le Grand sur Bucéphale, tel que le représentent les monnaies de la Macédoine romaine. Le surnom de Lucilla rapproché des noms de Marc-Aurèle pourrait faire croire, après un examen superficiel, que la médaille représente la fille de cet empereur, femme de Lucius Vérus; l'auteur de la notice s'attache à démontrer qu'il n'en est point ainsi. (Voir, du reste, la *Revue numismatique* de 1863, t. VIII, p. 242, et les *Comptes rendus de l'Académie* de la même année, t. VII, p. 201, pour la suite de cette intéressante communication.)

Communication par M. L. Renier d'une inscription latine de Trébizonde découverte par M. Miller.

Dans la même séance M. L. Renier fit une autre communication relative à une inscription latine de Trébizonde dont notre confrère M. Miller, en mission, venait de lui transmettre la copie au moment même de la découverte. Elle fut dédiée par la légion première Parthique à Dioclétien, à Maximien, son collègue, et aux Césars Constance et Maximien. M. L. Renier accompagna son explication de rapprochements curieux avec une autre inscription publiée par lui dans les *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 1671. (Voir les mêmes *Comptes rendus*.)

Communication par M. L. Renier des recherches nouvelles de M. de Rossi sur l'inscription de l'arc de Constantin et sur les questions qui s'y rattachent.

Le même membre, dans la séance du 7 août, en présentant à l'Académie, de la part de M. de Rossi, correspondant à Rome, le n° 7 du *Bulletin de l'Archéologie chrétienne*, appela son attention sur un article relatif à l'inscription tant controversée de l'arc de Constantin. Suivant un grand nombre de savants, cette inscription aurait été retouchée à une époque postérieure à la dédicace du monument; et, en particulier, les mots INSTINCTV·DIVINITATIS y auraient remplacé d'autres mots dont les traces seraient encore visibles, soit, comme le pense le cardinal Maï, la formule DIIS·FAVENTIBVS, soit, comme le conjecturait Borghesi, d'après un examen attentif, NVTV·IOVIS·O·M. M. de Rossi établit, dans son article, que la dédicace de l'arc de Constantin eut lieu en 315, et qu'antérieurement à cette époque ce prince avait plusieurs fois déjà fait profession publique de christianisme. Si donc le fait dont il s'agit se vérifiait, il ne prouverait rien, selon lui, contre les croyances qui lui sont attribuées; il prouverait seulement que, dans cette circonstance, il avait été obligé de transiger avec les croyances du Sénat, qui, on le sait, était resté païen en majorité.

Notre confrère annonça, en terminant, que des ordres ve-

naient d'être donnés pour faire mouler les bas-reliefs de l'arc de Constantin, qui proviennent d'un arc de Trajan, et que, dans le cours de cette opération, les mots en litige seront l'objet d'une attention toute spéciale.

Dans la séance du 18 septembre, M. L. Renier, en présentant à l'Académie le numéro suivant du *Bulletin de l'Archéologie chrétienne*, signala la suite du travail de M. de Rossi sur l'inscription de l'arc de triomphe de Constantin. Notre savant correspondant a pu s'approcher de cette inscription au moyen des échafaudages dressés pour le moulage des bas-reliefs. Il a pu s'assurer ainsi que la double inscription qui se lit sur les deux côtés de l'attique est gravée non pas sur des plaques de marbre rapportées, comme quelques auteurs l'avaient prétendu, mais sur les pierres mêmes de l'édifice, pierres qui provenaient de monuments plus anciens, ainsi que le prouvent les sculptures et les fragments d'inscriptions qu'on y remarque dans l'intérieur de l'arc. Il a constaté, en outre, qu'aucune partie de ces inscriptions n'a été ni martelée ni refaite à aucune époque. Examinant ensuite le texte même de la double inscription de l'attique, il prouve, par de nombreux exemples analogues, que l'expression INSTINCTV · DIVINITATIS n'était ni chrétienne ni païenne, et il exprime, en plein accord avec M. L. Renier, l'opinion que cette formule était le résultat d'une transaction entre les nouvelles croyances du premier empereur chrétien et celles du sénat romain encore païen en majorité.

25° Note rédigée par M. L. Renier sur une inscription de Lyon.

Dans la séance du 28 août, M. L. Renier lut une note qu'il avait été prié de rédiger sur une communication adressée à l'Académie par M. Martin Daussigny, conservateur du musée archéologique de Lyon. Il en résulte que l'inscription récem-

transmise par M. Martin Daussigny, et sur les rapprochements qu'elle implique.

ment découverte dans la crypte de l'église Saint-Irénée n'est pas nouvelle. Elle est connue depuis longtemps, ayant été publiée par J. Spon dans sa *Recherche des antiquités de Lyon*, et par d'autres. Le monument sur lequel elle est gravée se trouvait, au XVIe siècle, dans le cimetière de Saint-Irénée, au pied de la tour ronde qui forme le chœur de l'église. C'est donc depuis cette époque qu'a été construit le contre-fort dans lequel on vient de la découvrir.

M. Martin Daussigny se demande si le *Q. Ignius Silvinus* auquel cette inscription est consacrée est le même que le *Q. Ignius* qui figure dans une liste de noms sur un autre monument du musée de Lyon. Mais d'abord le *Q. Ignius Silvinus* de l'inscription de Saint-Irénée est un affranchi, ce que prouve l'inscription elle-même, d'où il suit que son patron et ses coaffranchis, s'il en avait, devaient tous porter en commun les noms de *Q. Ignius* et ne se distinguer que par leurs surnoms. Or il se trouve que le surnom de celui de la liste du musée ayant disparu, il serait dans tous les cas impossible de démontrer l'identité. En outre, la liste ne peut être une liste de *sévires Augustaux* de la colonie de Lyon, car ces sévires étaient pour la plupart des affranchis, comme le prouvent leurs monuments; tandis que les personnages mentionnés dans la liste dont il s'agit sont tous des ingénus, comme le démontrent ceux de leurs surnoms qui ont été conservés. Si donc il fallait émettre une conjecture, il serait plus vraisemblable de supposer que le *Q. Ignius* de la liste était le patron de celui auquel a été consacrée l'inscription de Saint-Irénée.

Cette inscription d'ailleurs peut être rapprochée d'une autre, également funéraire, qui existe aujourd'hui dans la muraille du bastion Montmorency, à Narbonne, et qui est ainsi conçue :

V
Q. IGNIVS
MEROPS · SI
BI · ET . IGNIAE
HELPIDI · VXORI
ET · SVIS

L'Académie décida que la note de M. L. Renier, insérée au registre, serait transmise par le secrétaire perpétuel à M. Martin Daussigny.

Dans la séance du vendredi 4 septembre fut communiqué à l'Académie, de la part de M. le Ministre de l'Instruction publique, un premier rapport de M. V. Guérin, chargé par son département d'une mission scientifique en Palestine; mission pour laquelle l'Académie avait été appelée à rédiger des instructions. (Voir ci-dessus, 27 février.) L'Académie décida, après examen et discussion, que l'insertion du rapport dans les *Archives des missions* serait proposée à M. le Ministre, en demandant toutefois que le zélé voyageur fût invité, pour la suite de ses explorations, à se renfermer strictement dans son programme.

Communication d'un premier rapport de M. V. Guérin sur sa mission en Palestine.

Dans la même séance, M. de Longpérier lut une notice sur une monnaie antique de l'Asie qui, déjà publiée par divers antiquaires, n'a cependant point encore été classée d'une manière satisfaisante. L'abbé Sestini y avait lu le nom d'une reine Tryphène, et Millingen celui d'une reine Viphoba, qui ne se rattachaient à aucun lieu précis. Ce dernier nom paraît avoir été accepté par plusieurs érudits. Millingen avait encore reconnu sur cette monnaie, avec toute raison, le nom d'un roi Méré-

Notice de M. de Longpérier sur une monnaie asiatique, et nouvelle explication de cette monnaie.

date et la date ΥΝΔ (454), qui se rapporte certainement à l'ère des Séleucides et correspond à l'année 142 de notre ère, cinquième du règne d'Antonin le Pieux. Sur sept exemplaires que possède notre Cabinet, deux avaient été rapportés d'Orient en 1826, par Cadalvène, qui n'en a pas indiqué la provenance; les cinq autres ont été acquis en 1836, de M. Vidal, consul de France à Bagdad. M. Stuart nous apprend que plusieurs de ces monnaies sont surfrappées, et que sous le type de Mérédate on distingue la tête d'un Attambilus, roi de la Characène.

Le buste de femme, pris pour un portrait de reine, est surmonté de tourelles; c'est la représentation d'une ville, la *Τύχη πόλεως*, telle qu'on la voit sur de belles monnaies impériales d'Adrien et de ses successeurs, frappées dans nombre de villes de l'Orient. C'est un type que les Parthes avaient adopté et qui se trouve fréquemment sur les monnaies de cuivre qu'ils ont fabriquées de l'an 86 à l'an 127 de notre ère.

Quant au nom *Viphoba*, il a été formé en partie avec la première syllabe du mot *βασιλεὺς*, en partie avec les caractères Ο ΦΙΑ retournés, et M. de Longpérier fait voir que ces quatre derniers caractères se rattachent aux quatre lettres OMAN jusqu'ici complétement négligées. Mérédate porte le titre de *βασιλεὺς Ὀμανόφιλος*, *roi aimé des Omani*. Ce peuple est mentionné par Pline en ces termes : « A Petra incoluere *Omani* ad « Charaem usque, oppidis quondam claris, Abesamide et So« ractia. Nunc sunt solitudines. Deinde est oppidum quod « Characenorum regi paret, in Pasitigris ripa, Forath nomine, « in quod a Petra conveniunt. Characemque inde XII M pas« suum secundo æstu navigant. » (VI, XXXII, 4.)

On est conduit à penser que le *βασιλεὺς Ὀμανόφιλος* régnait à Forath, dont les habitants lui avaient décerné ce surnom comme un gage de leur soumission. Le nom de Miridate, qui

est perse et non sémitique, son titre de roi des rois, la *tiara recta* qu'il porte, et jusqu'aux traits de son visage, indiquent une origine parthique. Le surnom Ὀμανόφιλος convient bien à un prince dont les *Omani* recherchent les bonnes grâces. Si Méridate avait été leur allié, au lieu d'être leur souverain, il eût pris le titre de Φιλόμανος. C'est ainsi que divers princes adoptèrent le surnom de Φιλορώμαιος pour témoigner du zèle que leur inspiraient les intérêts de Rome. On sait que le mot φιλος placé à la fin des noms composés a une valeur passive, et tous ceux qui s'occupent de l'antiquité, ajoute M. de Longpérier, ont présentes à l'esprit les remarques savantes, les considérations profondes que ce fait a suggérées à Letronne et que notre illustre maître a consignées dans son excellent Mémoire sur les noms propres grecs.

Les monnaies de Mérédate paraissent donc avoir été frappées, non pas à Charax, par un prince allié des *Omani*, mais dans le pays où on les recueille, par les Omani eux-mêmes, en l'honneur de leur maître, peut-être de leur conquérant.

Cette lecture, qui est celle d'un véritable mémoire, frappa vivement l'Académie.

Envoi d'un deuxième rapport de M. Guérin et proposition de l'Académie à ce sujet.

Dans la séance du 18 septembre fut communiquée une dépêche de M. le Ministre de l'Instruction publique en date du 17, accusant réception de la lettre par laquelle lui était notifié l'avis de l'Académie sur le premier rapport de M. V. Guerin, et adressant en même temps un deuxième rapport sur la mission de ce voyageur. Ce rapport fut soumis, séance tenante, à l'Académie, qui en entendit la lecture avec un vif intérêt, en proposa l'insertion, comme elle avait fait celle du premier, dans les *Archives des missions*, et décida qu'il serait écrit en son nom à M. le Ministre, pour appuyer la demande formée par

M. Guerin d'un supplément d'allocation reconnu necessaire à la complète exécution du programme qui lui a été tracé et qu'il a rempli jusqu'ici d'une manière satisfaisante.

Deux nouveaux monuments phéniciens présentés à l'Académie par M. Renan

Dans la séance du 23 octobre, M. Renan présenta à l'Académie deux petits monuments phéniciens récemment envoyés par M. Gaillardot, collaborateur et continuateur de la mission de Phénicie. L'un est un fragment trouvé entre Sidon et Tyr, d'un bas-relief égypto-phénicien d'une remarquable finesse d'exécution et fort analogue à deux dalles sculptées rapportées d'Aradus par notre confrère, et maintenant exposées au musée du Louvre. Une palmette très-caractérisée, qui se retrouve sur les deux marbres d'Aradus et sur celui dont il s'agit, doit être considérée comme un motif particulier de l'art phénicien, selon cette règle fondamentale: « Cela est phénicien qui se trouve à la fois à Sidon, à Tyr, à Byblos, à Aradus, et ne se trouve que là. »

L'autre objet est une petite représentation sculptée d'une *cella* égypto-phénicienne tout à fait analogue à celle que notre confrère a découverte à Amrit. M. Thobois, architecte attaché à la mission, fit une restitution de cette dernière *cella*, qui est pleinement confirmée par le nouveau monument qu'a trouvé M. Gaillardot. La frise, composée d'*uræus*, des deux monuments offre surtout la plus complète identité.

Remercîments et félicitations, de la part du Gouvernement belge à M. Balard, notre confrère de l'Académie des sciences, pour le succès

Dans la séance du 30 octobre fut communiqué par le Secrétaire perpétuel un message de M. le Ministre de l'Instruction publique, transmettant copie d'une lettre de son collègue des Affaires étrangères où était exprimé le désir du Gouvernement belge que des félicitations fussent adressées à M. Balard, de l'Académie des sciences, de la part de M. Van den Peereboom.

au sujet de l'opération habile et délicate exécutée par notre savant chimiste sur le manuscrit de Raoul de Caen, pour faire reparaître les parties effacées de ce manuscrit, renvoyé il y a quelque temps à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Communication fut donnée à notre confrère de la lettre de M. le Ministre des Affaires étrangères, selon le vœu formé par lui en même temps que par son collègue de Belgique.

de l'opération exécutée par lui sur la partie effacée d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles prêté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Dans la même séance M. Egger lut et compléta par quelques explications verbales une notice sur deux inscriptions grecques rapportées de Syrie par M. Renan. Ces deux inscriptions appartiennent à la ville de Balanée, entre Laodicée et Aradus, qui ne figurait jusqu'ici dans aucun recueil épigraphique, et même, dans les recueils de numismatique, que par un petit nombre de médailles toutes rares. Ces inscriptions sont des dédicaces dont le commencement ne nous est pas parvenu, mais dont les dernières lignes offrent un sérieux intérêt pour l'histoire et pour la langue.

Notice de M. Egger sur deux inscriptions grecques rapportées de Syrie par M. Renan.

La première constate une offrande à la Fortune des Balanéens autonomes, l'érection d'un temple et d'une statue à cette divinité, qui rappelle le *genius* des villes ou des corporations mentionné si fréquemment dans les inscriptions latines.

La seconde constate l'érection de statues décernées par la reconnaissance des Balanéens à deux de leurs concitoyens qui avaient rendu de grands serivces à la cité. Parmi ces services on remarque surtout les *ἐπιδόσεις* ou contributions volontaires, usage fréquemment attesté sous des formes diverses dans les inscriptions antiques. M. Egger en signale plusieurs exemples de dates et de pays différents, particulièrement en Asie Mineure.

Dans la séance du 20 novembre, M. de Longpérier mit sous

Communication

M. de Longpérier [sur] des stèles découvertes à Marseille.

les yeux de l'Académie, de la part de M. Penon, conservateur du musée de Marseille, douze dessins exécutés par M. Laugier représentant des stèles d'un style extrêmement ancien. Ces monuments appartiennent à un ensemble de 47 qui viennent d'être découvertes à Marseille, dans les fouilles occasionnées par le percement de la rue Impériale. Ces stèles ne sont pas toutes de la même époque, mais elles portent toutes la même représentation : une femme assise, voilée, les mains posées sur les genoux dans une attitude tout à fait archaïque. Suivant M. de Longpérier, la similitude des représentations exclut l'idée d'une destination funéraire. Les stèles lui paraissent représenter la Diane primitive des Phocéens, et cette opinion s'appuie sur la ressemblance qu'elles offrent, sous le rapport du style, avec les figures des Branchides de Milet, rapportées au Musée britannique par M. Charles Newton. On sait que Milet et Phocée appartiennent à la même région de l'Asie Mineure, à l'Ionie, et la communauté d'origine des peuples rendrait compte de la conformité du style de leurs œuvres.

Une des stèles de Marseille représente une femme tenant un lion sur ses genoux. M. de Longpérier fait observer que cet animal, qui se voit sur les monnaies frappées par les Phocéens de Vélie et de Marseille, est un des attributs symboliques de la Diane asiatique, ainsi que le montrent, entre autres monuments, de très-anciennes peintures céramographiques.

Rapport de MM. Mohl et Regnier sur un travail de M. Grandidier, chargé d'une mission scientifique dans les Indes anglaises.

Dans la séance avancée du 25 au 23 décembre, fut communiqué à l'Académie le résultat de l'examen fait, sur la demande de M. le Ministre, d'un travail de M. Alfred Grandidier, chargé d'une mission scientifique dans les Indes anglaises. Il s'agissait de la description des ruines d'Anurhâdâpura, ancienne capitale de l'île de Ceylan. Confié à MM. J. Mohl et Adolphe Re-

gnier, le rapport sur ce travail, revêtu de l'approbation de la Compagnie, fut transmis à M. le Ministre dans les termes suivants :

« Les ruines d'Anurâdhâpura, que Ptolémée (VII, 4) nomme *Ἀνουρόγραμμον βασίλειον*, ont été mentionnées pour la première fois dans les temps modernes par Robert Knox, qui les a vues dans sa fuite en 1679[1]. Pendant le XVIIIe siècle, aucun voyageur, que nous sachions, ne les a décrites; mais depuis le commencement du nôtre elles ont attiré l'attention de plusieurs qui nous les ont dépeintes avec plus ou moins de soin et de détails, soit dans des récits qu'ils ont publiés de leurs voyages, soit dans les journaux asiatiques; et ces descriptions originales ont passé de là dans divers ouvrages relatifs à l'Inde.

« Dans son *Account of the interior of Ceylon* (London, 1821, in-4°), John Davy n'a consacré à *Anurâdhâpura* qu'une note de quelques lignes. Le premier qui ait rendu compte avec d'intéressants développements d'une visite de cette antique cité (faite en 1828) est le capitaine Chapman, dans les *Transactions* de la Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande[2]. En 1852 il a publié, dans le Journal de la Société asiatique de Londres, des additions à ce premier compte rendu[3]. Le major Forbes avait visité les anciennes cités de *Kurunligalla* et d'*Anurâdhâpura* la même année (1828), un peu avant Chapman, et il a raconté sa visite dans l'ouvrage intitulé : *Eleven years in Ceylon*[4]. Plus tard William Knighton a inséré dans le Journal de la Société royale asiatique du Bengale un article ayant pour titre: *On the ruins of Anurâdhâpura*[5]. Enfin, pour ne parler que des

[1] *An historical Relation of the island of Ceylon*, 2e éd., London, 1817, part. IV, ch. IX, p. 322.

[2] Tome III, 3e partie, pages 463-495, année 1834, *Some remarks, etc.*

[3] Tome XIII, pages 164 et suivantes.

[4] Tome I, chapitres IX et X, London, 1840.

[5] Tome XVI, mars 1847.

voyageurs qui ont donné des descriptions détaillées, sir James Emerson Tennent est allé, à son tour, aux ruines de l'antique capitale en 1848, et il termine par la peinture développée qu'il nous en fait le second et dernier volume de son intéressant ouvrage : *Ceylon, an account of the island, physical, historical and topographical*, 2e éd. London, 1859, in-4°.

« Les descriptions de Chapman, Forbes, Tennent sont accompagnées de planches qui contribuent beaucoup à la clarté. Le dernier a dressé aussi une petite carte où est marquée la position relative des diverses ruines, et pour les *dagobas*, il donne quelques coupes avec une échelle qui permet d'en évaluer les dimensions.

« Ritter, dans sa grande Géographie[1], consacre une longue note à des extraits des descriptions de Chapman. M. Lassen, au tome II de son *Indische Alterthumskunde* (p. 418 et suiv.), s'aidant des livres qui avaient précédé le sien, lequel a paru en 1852, est entré, sur ces mêmes ruines, dans des détails assez étendus, auxquels il a trouvé moyen d'ajouter encore de l'intérêt par de curieux rapprochements et d'excellentes remarques.

« Quel que soit le mérite de ces divers prédécesseurs de M. Grandidier, comme une pareille matière est bien difficile à épuiser, nous ne nous sommes pas étonnés qu'après eux il ait cru devoir étudier à son tour ces ruines antiques et adresser un rapport sur ce sujet à M. le Ministre. Seulement il est prompt à déclarer que les relations antérieures à la sienne lui ont paru peu exactes. Il eût fallu en faire la preuve et pour cela les discuter; or il ne les cite même pas. Il se contente d'indiquer à peu près la position des ruines, il en décrit l'aspect,

[1] T. VI de *l'Asie*, p. 249-254.

en marque les dimensions, apprécie çà et là très-brièvement les œuvres d'art, et donne, sur plusieurs des monuments, comme l'avaient déjà fait quelques-uns de ses devanciers, des extraits de l'ancienne chronique cingalaise, intitulée le *Mahâvanso*, traduite du pâli en anglais par George Turnour (Ceylan, 1837).

« Nous ignorons si le travail de M. Grandidier doit être publié; mais nous pensons que, dans ce cas, il importerait de donner en tête la bibliographie et l'histoire du sujet, pour que les lecteurs pussent comparer la description nouvelle aux anciennes : ce soin est d'autant plus nécessaire que celles-ci contiennent plus d'un détail, fort bon à connaître, qu'il a omis dans la sienne. De plus, pour faciliter cette comparaison et l'appréciation de son mémoire, il faudrait que là où il croit compléter, rectifier, préciser les relations antérieures, il le fît remarquer expressément. Enfin, quand l'auteur cite un ouvrage, au titre il serait nécessaire de joindre l'endroit, pour le *Mahâvanso*, par exemple. Un autre genre de lacunes à combler est le suivant : tout à la fin de son travail M. Grandidier donne en note la traduction de deux très-longues inscriptions en langue pâli, qui se lisent sur des plaques de granit, sans nous dire (ce que tout le monde pourtant ne sait pas) que la version anglaise de ces documents se trouve dans un appendice ajouté par G. Turnour au voyage de Forbes (t. II, p. 334-343). »

Signé à la minute : J. Mohl, Ad. Regnier, rapporteurs, et Guigniaut, secrétaire perpétuel.

Dans la séance du 22 janvier fut communiquée à l'Académie, par un message de M. le Ministre de l'Instruction publique du 21, un premier rapport de M. Neubauer, orientaliste, chargé en septembre dernier d'une mission gratuite à

Saint-Pétersbourg, en vue d'y étudier les manuscrits hébreux, et particulièrement les manuscrits karaïtes de la bibliothèque impériale de cette ville. M. le Ministre priait l'Académie de lui donner son avis sur ce rapport. Une commission fut nommée en conséquence, sur la proposition du bureau, et formée de MM. Reinaud, Mohl, Renan et Munk.

Dans la séance du 12 février suivant, lecture fut faite, au nom de la commission, du rapport rédigé par M. Munk, rapport dont la transcription au registre et l'envoi à M. le Ministre de l'Instruction publique, en expédition, furent ordonnés par l'Académie. (Voir les *Comptes rendus*, 1re série, t. VIII, p. 341-344.)

Le 22 janvier, le Secrétaire perpétuel donna lecture d'une lettre de M. le vicomte de Rougé, datée du Caire, le 25 décembre précédent, lettre dans laquelle notre confrère, chargé par le Gouvernement d'une mission en Égypte, faisait connaître les résultats généraux de sa première exploration. Ses explorations ont eu pour principal objet la reconnaissance des découvertes si neuves et si importantes, faites récemment aux ruines de Sân, l'ancienne Tanis, par M. Mariette, qui a voulu lui-même servir de guide à M. de Rougé. Les ruines de Sân portent partout la trace d'une destruction violente opérée par la main des hommes, et attestent les nombreuses vicissitudes de l'histoire de cette ville et du grand temple qui en était l'ornement. Le plus ancien débris porte les cartouches de *Papi*, roi de la VIe dynastie, dont on retrouve le nom en tant de lieux; mais c'est surtout sous la XIIe, celle des Aménémès et des Osertasen, que d'admirables monuments, qui se continuent sous la XIIIe et jusqu'à la XIVe, attestent la puissance des

pharaons de cette époque reculée et la perfection que l'art égyptien y avait acquise: les fouilles de M. Mariette en ont fourni des preuves concluantes. Sous cette dernière dynastie apparaissent les *Pasteurs*, à la domination desquels M. de Rougé n'hésite pas plus que M. Mariette à rapporter les autres monuments découverts par l'habile archéologue, ces sphinx royaux à tête humaine, où les mêmes formes, la même perfection de l'art, propres à l'ancien empire, s'appliquent au type d'une race nouvelle qui n'a rien d'égyptien. Le fondateur de ces monuments fut le roi pasteur *Apapi* (Apophis), qui se borna à faire graver sa légende très-légèrement sur l'épaule droite du sphinx en question ainsi que sur beaucoup d'autres monuments appartenant aux pharaons plus anciens, dont il respecte les cartouches; mais les pharaons qui suivirent ne furent pas si scrupuleux.

M. de Rougé signale de nouveau le dieu, propre aux Pasteurs, qui se montre pour la première fois à Sân avec eux, symbolisé par un quadrupède singulier, armé de petites cornes, et qui reçoit, dans les textes égyptiens, les noms divers de *Sutek*, *Set*, *Baal* et *Nubti*; ce dieu, antérieurement inconnu en Égypte, qui y demeura, et qu'adorait, comme les Pasteurs, le peuple de Khet, dominateur de la Syrie et de la Palestine avant l'arrivée des Hébreux. Notre confrère confirme l'attribution, faite par Champollion, le premier, à Tanis, du groupe hiéroglyphique lu plus tard par son digne successeur, et qui nous a révélé le nom égyptien de cette ville, *Ha-uar*, l'Avaris, capitale traditionnelle des rois pasteurs. Après leur expulsion, *Ha-uar*, la *Sân* des peuples sémitiques, la *Tanis* des Grecs, fut frappée de défaveur sous la XVIIIe dynastie, qui avait rendu à l'Égypte son indépendance. Elle s'en releva sous la XIXe, et par des causes encore mystérieuses, mais qui prennent une plus

grande importance à mesure que se multiplient les monuments du règne de Ramsès II, le restaurateur d'Avaris et l'adorateur de son dieu *Sutek*, qui désormais a pris la forme humaine, tout en gardant sur la tête la mitre du prince de Khet, avec les deux petites cornes terminées par des mains, signe de son origine.

Une grande incertitude règne jusqu'à présent sur celle de la famille des Ramsès. Sa prédilection pour le dieu *Set* ou *Sutek*, attestée par le nom même de Séti Ier (Séthos) et d'autres indices encore, la reportent vers la basse Égypte. On voit Ramsès II épouser une fille du prince de Khet, et son profil aussi bien que celui de Séti, son père, est décidément sémitique.

Entre plusieurs grandes stèles, jadis érigées par Ramsès II dans le temple de Sân, pour célébrer ses victoires et rendre hommage à Sutek, M. Mariette, pendant le dernier séjour des deux voyageurs sur les ruines, en a trouvé une, moins dégradée que les autres, où se lit une mention qui, au premier abord, semble présenter une nouvelle énigme. Il y est dit que le pharaon « a ordonné de fabriquer une grande stèle de granit au nom grand de son père, en vue d'exalter le nom (du père de ses pères, ou peut-être de son père et de ses pères) du roi Ramen-ra, fils du Soleil, Seti-Meri-en-ptah (Seti Ier, père de Ramsès II), stable pour le temps et l'éternité, aujourd'hui comme toujours. L'an 400, le quatrième jour de Mesori du roi de la haute et de la basse Égypte, Sutex-aa-Peh-ti, fils du Soleil qui l'aime, Nubti aimé d'Harmacou (Armachis), qui existe pour le temps et l'éternité, est venu le noble chef, général, etc. etc., Séti. »

Cette date si extraordinaire est suivie de louanges adressées au dieu Sutek par un gouverneur de la forteresse de Tsaru nommé Seti, et que Ramsès avait chargé d'élever ce monument.

A travers toutes les obscurités qu'offre dans sa structure grammaticale, assez peu logique, cette curieuse inscription, on entrevoit des faits qui pouvaient à peine être soupçonnés jusqu'ici et qui sont d'une haute importance historique. Il semble bien que Séti I[er] était mort lorsque fut donné, au nom de Ramsès, l'ordre d'élever la stèle, car il paraît divinisé; Ramsès II d'ailleurs avait été associé par lui à la couronne. Quant à ce pharaon nouveau, dont le nom propre est *Nubti,* il doit avoir appartenu à la dynastie des Pasteurs, et Ramsès fait assez clairement remonter sa dynastie jusqu'à lui. Quelque singulières que soient les conclusions tirées de l'inscription précédente, M. de Rougé prétend qu'elles se confirmeront plus tard.

Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'apparition d'une ère qui doit être d'origine étrangère, car elle déroge complétement à l'usage égyptien. Les 400 ans mentionnés semblent se rapporter à la fin de la dynastie des Pasteurs; d'un autre côté, le nom de Nubti, nom égyptien, donné au pharaon en même temps que celui de Sutek, son dieu, qui ne l'est pas; de plus, cette qualification de fils du Soleil, aimé d'Harmacou, nom du Soleil en effet, tel qu'il est appliqué au grand sphinx de Gizeh, sont autant d'indices qui montrent les Pasteurs en voie de se nationaliser par l'association des divinités comme par celle des noms. Enfin ne pourrait-on pas aussi soupçonner quelque rapport entre cette ère spéciale à Tanis et le remaniement du calendrier attribué au roi pasteur *Aseth*, chez Manéthon? Peut-être serait-on plus fondé encore à rapprocher l'ère en question de l'époque indiquée par la Bible pour la fondation de Tanis, voisine de celle d'Hébron.

Quoi qu'il en puisse être de la solution ultérieure de ces problèmes, et à s'en tenir aux résultats certains des nouvelles

découvertes, on voit, après Ramsès II, ses fils Méneplitah, Séti II et Ramsès III, multiplier à l'envi les obélisques et les colonnes dans le temple de Sân. La XXIe dynastie n'a guère laissé que là ses monuments, et il semble même qu'elle n'ait point régné à Thèbes. Le chef nommé Smendès par Manéthon, et qui fit construire ou restaurer une partie du temple, a été découvert, à Sân même, par M. Mariette, sous son nom propre de *Se-Amen,* suivi du nom de *Méri-Amen.* Les Bubastites et Tahraka ont laissé également leurs traces à Sân. Un petit temple, situé à l'orient du grand, porte les cartouches d'Osorchon II en surcharge de ceux de Ramsès et de Méneplitah, sur d'admirables colonnes du sanctuaire. Comme Tanis garda son importance jusqu'au moyen âge, il ne faut point s'étonner d'y trouver quelques monuments romains.

L'Académie décide que cette première communication de notre confrère, qui en promet d'autres non moins importantes, sera analysée, comme elle l'est ici, au procès-verbal de la séance.

Dans la séance du 29 janvier furent communiquées à l'Académie, par le Secrétaire perpétuel, deux lettres de M. Martin Daussigny, conservateur des antiques du musée de Lyon. La première de ces lettres annonçait une découverte importante pour la topographie de *Lugdunum,* faite tout récemment dans le lit du Rhône, à la faveur de la baisse extraordinaire des eaux. Près de la rive droite, sur un des côtés d'un long banc de gravier mis à découvert, ont apparu en grand nombre des blocs antiques renversés confusément. Ces murs paraissent avoir appartenu à des murs solides, comme seraient ceux de la *cella* d'un temple ou la façade d'un grand édifice. Dans le voisinage existent de nombreux cippes funé-

raires dont quelques-uns sont tout à fait ruinés, mais d'autres, préservés, se trouvent aujourd'hui au musée de Lyon. M. Martin donne la copie imparfaite encòre de plusieurs des inscriptions qui y sont gravées. Il lui paraît évident, d'après le lieu où elles ont été découvertes, que le lit du Rhône s'est déplacé et que le banc de gravier découvert occupe la place que devait occuper le quai antique de la rive gauche à l'époque romaine.

Dans sa seconde lettre, M. Martin Daussigny adresse une inscription trouvée également à Lyon, quartier Saint-Irénée, au lieu dit *la Favorite*, et dont le texte d'après les observations faites à la séance, paraît devoir se lire ainsi :

TIBERIO JULIO DELO
VITALIS SOCIORUM
PUBLICI QUADRAGESIMÆ SERVUS ET
AMETHYSTUS LIBERTUS.

Dans la séance du 19 février, fut communiqué à l'Académie le troisième rapport de M. V. Guérin, transmis par M. le Ministre de l'Instruction publique, sur les résultats de sa mission en Palestine. (Ce rapport, accompagné des deux précédents, se trouve inséré dans les *Comptes rendus*, t. VIII, p. 38 et 56, et dans les *Archives des missions*.)

Le Secrétaire perpétuel fut chargé d'exprimer de nouveau à M. le Ministre le sentiment de l'Académie sur le mérite des travaux de M. Guérin, dignes de tous les encouragements qui peuvent être accordés à la suite de son entreprise.

Le Secrétaire perpétuel donne en outre lecture de la note suivante de M. Guérin sur les principaux caractères qui distinguent en Palestine les synagogues antiques des églises chrétiennes primitives :

« Indiquons d'abord la forme des églises. Toutes les églises

antérieures à l'arrivée des croisés, dont j'ai examiné les ruines en Palestine, et ces ruines sont fort nombreuses; particulièrement dans les montagnes de la Judée et de la Samarie, affectent invariablement la forme d'un rectangle tourné de l'ouest à l'est et se terminant à l'orient en une ou trois absides qui répondent à autant de nefs. Ces absides, soit polygonales, soit le plus ordinairement demi-circulaires, font saillie au dehors; quelquefois aussi l'abside centrale est seule apparente extérieurement et les deux autres sont dissimulées dans l'épaisseur de la construction et ne sont visibles qu'à l'intérieur.

« Quand l'église a trois nefs, la nef centrale est séparée des deux autres par une double rangée de colonnes, la plupart monolithes, sauf la base et le chapiteau. Trois portes à l'extrémité occidentale du rectangle donnent entrée dans chacune des nefs. Un *atrium*, orné également de colonnes, précède quelquefois l'église et est compris avec elle dans une même enceinte. Le tout est construit d'ordinaire en pierres de taille d'assez bel appareil.

« Les diverses synagogues dont j'ai pu étudier les débris en Galilée (car en Judée et en Samarie je n'en ai découvert aucune) offrent pareillement l'apparence d'un rectangle, mais ce rectangle est tourné du sud au nord et non de l'ouest à l'est.

« En second lieu, on n'y remarque aucune abside. Troisièmement, la façade d'entrée, qui, par suite de la direction du monument, regarde le sud, présente dans son ornementation des détails qui semblent propres à l'architecture hébraïque, tels, par exemple, que des feuilles de vigne et des grappes de raisin, emblème de la Terre promise.

« Quatrièmement, une inscription en caractères hébraïques carrés, placée sur l'une des portes d'entrée, ordinairement

sur la principale, indique d'une manière péremptoire qu'on a devant les yeux un édifice judaïque. Cinquièmement, un petit portique orné de colonnes remplace, comme dans l'une des deux synagogues de Kefer Berim, l'*atrium* des anciennes églises chrétiennes. »

Dans la séance du 11 mars, sur la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique, et le renvoi fait par l'Académie à la commission de l'École française d'Athènes, cinq questions nouvelles furent proposées et adoptées d'après un rapport de M. Egger pour compléter le programme des études proposées aux membres de l'École, et durent en conséquence, après l'approbation du Ministre, prendre place à la fin du programme général de la séance publique annuelle.

Dans la séance du 8 avril, communication fut donnée à l'Académie d'une lettre que notre confrère M. Léon Renier a reçue de M. Carl Wescher, adjoint à la mission de M. Roug en Égypte et chargé spécialement : 1° de recueillir les inscriptions grecques de l'Égypte qui auraient pu échapper aux voyageurs précédents; 2° de vérifier sur les monuments le texte des inscriptions déjà publiées, soit dans le recueil de M. Letronne, soit dans ceux qui ont paru depuis.

Dans la même séance, M. de Saulcy communiqua à l'Académie des couteaux de silex trouvés par M. l'abbé Moretain, curé de Beit-Sahour, près de Bethléem, dans les fouilles faites pour établir les fondations de son église. Avec les couteaux avaient été trouvées des haches et des boules de silex, celles-ci ayant probablement servi d'armes de jet. Enfin des vases d'une faïence inconnue dans le pays avaient été recueillis dans les mêmes excavations. M. Desnoyers appela l'attention

de l'Académie sur l'identité complète qui existe pour les différentes variétés de formes entre ces petits instruments de silex ou lames longues et tranchantes qu'on désigne sous le nom de couteaux, dont la découverte venait d'être signalée par M. de Saulcy, et ceux qu'on trouve par milliers dans un si grand nombre de cavernes de France et d'autres pays ainsi que dans quelques dépôts de transport superficiels. « Ces petits instruments de silex, ajouta M. Desnoyers, se rencontrent le plus généralement dans les brèches, limons et graviers qui renferment aussi des ossements, souvent incisés et travaillés, de mammifères d'espèces aujourd'hui perdues ou qui ont cessé de vivre dans les mêmes contrées. Il serait très-intéressant de constater l'âge et le mode d'enfouissement de ces outils de silex et d'autres pierres en forme de couteaux, de flèches, de haches etc., en Palestine et en Syrie, où l'on a pareillement reconnu l'existence de cavernes à ossements et de monuments de pierre brute d'une époque inconnue. S'y rapportent-ils uniquement, comme en France, à des temps antéhistoriques, ou bien l'usage ne s'en serait-il pas perpétué longtemps chez les Hébreux et d'autres peuples orientaux, comme il existe encore aujourd'hui chez plusieurs peuplades sauvages? »

La lettre de M. Wescher prouve qu'il s'est acquitté de sa mission de manière à justifier la confiance du Ministre et les espérances de la science. En voici l'extrait :

« Notre campagne d'Égypte a duré quatre mois, dont trois passés dans la haute Égypte. Ce voyage a été pour moi d'une fécondité inattendue. Je rapporte, soit en copies, soit en estampages, un millier d'inscriptions inédites. Quant aux inscriptions déjà connues, j'ai soigneusement revu celles qui existent encore et j'ai recueilli, pour la plupart d'entre elles, des leçons nouvelles et d'importantes corrections. Parmi le

documents inédits se trouvent des monuments épigraphiques du premier ordre. Je me contenterai de vous citer :

« 1° Une inscription monumentale trouvée dans l'île de Philæ. Cette inscription, gravée sur une architrave dorique en granit, fournit plusieurs indications précieuses. Auguste y porte les titres de *Soter* et d'*Évergète*, empruntés à la langue officielle de l'époque ptolémaïque. L'année de son règne est indiquée, ce qui donne la date d'un monument romain en style dorique, dont les débris se voient encore sur la place même. Enfin nous y trouvons le nom d'un nouveau préfet d'Égypte, qui vient se placer précisément dans l'intervalle compris entre *Ælius Gallus* et *Publius Octavius*, et comble ainsi une lacune regrettable de l'histoire. Cette inscription est en grec : on sait que le grec est resté, sous les empereurs romains, la langue officielle de l'Égypte.

« 2° Deux grandes inscriptions historiques, gravées sur un piédestal en granit rose trouvé dans les ruines d'Antinoé. Ces deux inscriptions sont également en grec; l'une d'elles renferme la consécration officielle du monument. Il est dédié à *Antinoüs Épiphane*, c'est-à-dire à Antinoüs divinisé, dont ce piédestal supportait autrefois la statue. Le consécrateur est un magistrat romain qui porte le titre d'*Épistratége de la Thébaïde*. L'autre inscription, gravée sur le revers du piédestal, contient une consécration différente, faite postérieurement, en l'honneur d'Arcadius et d'Honorius, fils de Théodose. On y lit les noms de magistrats qui fournissent une nouvelle addition à la série des préfets d'Égypte.

« 3° La pierre d'Athribis. Cette pierre, empruntée à un monument égyptien, est ornée du cartouche de Psammitichus Ier (XXVIe dynastie). Elle porte une grande inscription grecque qui nous apprend que, sous le règne des trois empereurs

Valentinien, Valens et Gratien, un *tétrapylon* a été construit à Athribis en l'honneur *du très-divin empereur Valens.* Cette inscription donne également le nom d'un préfet de l'Égypte. Ce monument curieux est déposé au Musée du Caire.

« J'arrête ici cette analyse, qui me mènerait trop loin; j'ajouterai seulement que les fouilles de M. Mariette à Sakkarah et dans le Fayoum m'ont fourni plusieurs textes très-intéressants, notamment : une grande inscription métrique trouvée au Sérapéum de Memphis et bien curieuse au point de vue littéraire; une inscription dédicatoire bilingue gravée sur une table à libations; une inscription funéraire en langue grecque et en style égyptien, et d'autres documents encore également empreints de ce double caractère. Les conseils de M. de Rouge m'ont été du plus précieux secours pour l'étude de ces monuments. »

« Malgré le temps qui me presse, je ne puis m'empêcher de vous dire, dès aujourd'hui, un mot de Thèbes et de Philæ, les deux localités égyptiennes où j'ai le plus longtemps et le plus fructueusement travaillé.

« L'île de Philæ renferme plusieurs temples de l'époque ptolemaïque, couverts d'inscriptions grecques. C'est un curieux spectacle que celui de ces colonnades, de ces pylônes, de ces salles majestueuses, où l'on découvre, au milieu des sculptures egyptiennes et des caractères hiéroglyphiques, ces inscriptions grecques d'âges et de caractères si variés, qui embrassent une période de sept à huit cents ans, depuis les premiers Lagides jusqu'à la transformation du grand temple d'Isis en basilique chrétienne, sous les successeurs de Théodose.

« A Thèbes, parmi les innombrables inscriptions gravées sur le colosse d'Amenophis III, ordinairement appelé statue vocale de Memnon, deux séries avaient besoin d'être revues et com-

plétées : c'étaient, d'une part, les inscriptions latines, si importantes pour l'histoire de l'administration romaine en Égypte; de l'autre, les inscriptions grecques en vers, si curieuses pour l'histoire de la langue grecque et notamment du dialecte éolien.

« Mais la découverte la plus inespérée a été celle de plusieurs centaines d'inscriptions nouvelles dans les *Syringes* de Thèbes. On sait que les Grecs appelaient de ce nom les tombeaux des rois, creusés dans les rochers de *Biban-el-Molouk*. Les parois de ces galeries souterraines sont couvertes d'inscriptions tracées à la pointe du stylet ou peintes en rouge à l'aide du calame par les anciens visiteurs grecs et romains. Cent dix de ces inscriptions ont été publiées par Letronne, la plupart d'après les copies de Champollion ; à cette première récolte, le docteur Lepsius n'a ajouté que dix autres nouveaux textes. Or le nombre total de ces *proscynèmes* s'élève à plus de neuf cents. Ils sont pour la plupart très-difficiles à lire, ayant été tracés rapidement, négligemment, par des mains inexpérimentées. On y trouve une variété d'écritures incroyable, depuis le caractère épigraphique et monumental des belles inscriptions grecques, jusqu'à l'écriture cursive et abrégée des papyrus. C'est, au point de vue de la paléographie grecque, une collection inappréciable. J'ai passé là de laborieuses journées, occupé à démêler au milieu de ces sculptures et de ces hiéroglyphes, chefs-d'œuvre de l'antiquité égyptienne, les traces d'une autre antiquité plus récente et cependant elle-même si éloignée de nous. De l'ensemble de ces inscriptions étudiées avec suite et comparées entre elles, on pourra tirer plusieurs conséquences importantes : la première de toutes, c'est que les Syringes ont été visités bien plus tôt que ne l'a cru Letronne, d'après le petit nombre d'inscriptions qu'il avait sous les yeux. »

Dans la séance du 29 avril, M. Egger, avant de continuer la lecture de la communication qu'il avait faite à l'Académie au nom de M. F. Meunier, annonça qu'il avait reçu de M. Jourdain, membre de l'Académie, au sujet de la question discutée, un renseignement qui avait échappé à l'auteur. Il résultait de ce renseignement que, dès le XVIIIe siècle, avait été soutenue en Allemagne l'opinion qui paraissait reprendre actuellement faveur au sujet des prétendus livres *exotériques* et *ésotériques* d'Aristote. « Buhle, en effet, ajouta M. Egger, la cite et la combat dans sa dissertation *De Aristotelis libris exotericis et acroamaticis.* » Toutefois, comme M. Meunier était parvenu, par des recherches personnelles, au résultat qu'il démontrait en l'appuyant d'arguments à quelques égards nouveaux, M. Egger, avec l'agrément de l'Académie, continua et acheva la lecture commencée, espérant qu'elle ne serait ni sans utilité ni sans intérêt. M. Meunier soutenait dans son mémoire que la tradition relative à deux enseignements distincts, dans l'école d'Aristote, et à deux séries d'ouvrages correspondant à cette diversité d'enseignement, reposait sur la fausse interprétation de plusieurs passages qui se lisent dans les *Morales*, dans la *Politique* et dans la *Métaphysique*. Il rapprochait et discutait ces textes et essayait de faire voir que c'était d'une méprise sur leur véritable sens que sortait l'opinion très-répandue, même chez les anciens, sur ce sujet si souvent controversé chez les modernes.

MM. Munk, Laboulaye, Ravaisson, Alexandre et Egger prirent part à une discussion qui s'engagea sur le problème historique discuté par M. Meunier. Des observations présentées par M. Laboulaye et par M. Ravaisson en particulier, il paraissait résulter qu'à une classe au moins des écrits perdus d'Aristote, c'est-à-dire aux *Dialogues*, s'appliquaient assez bien, en

définitive, la notion et le titre de livres exotériques. Il y aurait donc exagération à nier complétement une distinction si souvent affirmée par les anciens et que Cicéron a pu admettre, Cicéron qui avait sous les yeux tant de pièces, aujourd'hui perdues, de ce procès.

Dans la séance du 20 mai suivant, sur la demande expresse de M. le Ministre de l'Instruction publique, fut communiqué à l'Académie le rapport même que, dans l'intervalle, lui avait adressé M. Wescher, concernant les résultats de sa mission en Égypte, et qui fut inséré *in extenso* au tome VIII des *Comptes rendus*, p. 145-152. L'Académie chargea son Secrétaire perpétuel d'en exprimer à M. le Ministre sa vive satisfaction, et décida qu'un second rapport du jeune savant, lu également devant elle dans la même séance, sur les fouilles reprises par lui en Crète, par l'ordre du Ministre, dans la localité à laquelle ses découvertes ont définitivement restitué le nom d'*Aptère*, serait communiqué à la commission de l'École française d'Athènes, comme une digne suite des précédents travaux épigraphiques de l'auteur du rapport. (Voir *Comptes rendus*, même tome, p. 159-162.)

Dans la même séance, le Secrétaire perpétuel annonça qu'il avait reçu de M. Wescher une nouvelle lettre écrite de la Grèce, renfermant, en notice, une inscription d'un certain intérêt historique, trouvée à Alexandrie d'Égypte; il fut décidé que cette notice serait lue dans la séance suivante.

Dans la séance du 3 juin, le Secrétaire perpétuel donna lecture de la communication déjà annoncée de M. Wescher, relative à une inscription grecque du règne de Cléopâtre, trouvée à Alexandrie. Cette inscription, savamment

commentée par l'auteur de la dissertation, et qui a été imprimée dans la *Revue archéologique* (juillet-décembre 1864, p. 217), a paru doublement intéressante pour l'histoire et pour la chronologie.

Le même jour M. Fr. Lenormant lut une note développée relative à quelques fouilles exécutées par lui sur la voie sacrée Éleusinienne, pendant son dernier voyage en Attique.

Dans la séance du 17 juin, il fut donné lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique remerciait l'Académie des appréciations qu'elle avait bien voulu lui transmettre sur les deux rapports de M. Wescher relatifs à sa mission en Égypte et à ses explorations épigraphiques dans l'île de Crète.

Le 24 juin, il fut donné lecture d'un message, en date du même jour, par lequel M. le Maréchal, Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, adressait à l'Académie les tomes IIe et IIIe des *Œuvres de Bartolomeo Borghesi*, œuvres qui avaient été attribuées par ordre de S. M. l'Empereur à la bibliothèque de l'Institut.

Dans la même séance M. Peigné-Delacourt annonça, par une lettre, les découvertes qu'il venait de faire sur le territoire de Coucy-le-Château, dans le cours des recherches auxquelles il se livrait en vue de publier la description archéologique du département de l'Aisne.

Le Secrétaire perpétuel mit ensuite sous les yeux de l'Académie le compte rendu sommaire de la mission nouvelle dont elle avait chargé M. Luce, l'un de ses auxiliaires, à la fin de l'année dernière.

Dans la séance du 22 juillet, M. Renan fit hommage à l'Académie, de la part de M. Amari, correspondant, du n° 1 du *Bulletino della commissione di antichità e belle arti in Sicilia*. Il releva, dans ce numéro, un travail, accompagné d'une photographie, sur deux sarcophages découverts, l'un au XVIIe, l'autre au XVIIIe siècle, près de Palerme, et conservés au musée de cette ville. Il fit remarquer que ces sarcophages étaient tout à fait semblables à ceux à tête sculptée et à gaîne qu'on trouve en Phénicie, et qu'ils appartenaient à la classe la plus rare de ces monuments; il ajouta que le fait de tels sarcophages trouvés à Palerme, où les Phéniciens eurent des établissements, était la meilleure preuve que ces monuments devaient s'appeler phéniciens. M. Renan avait déjà fait remarquer cette loi que les sarcophages à tête sculptée et à gaîne se trouvaient dans toutes les localités phéniciennes et ne se trouvaient que là; les sarcophages de Palerme confirment cette loi.

Il rappela à ce propos qu'un officier, qui avait fait partie de l'expédition de Syrie et qui avait vu les sarcophages de Sidon, ayant eu à séjourner dans l'île de Corse, y avait reconnu dans la statue dite d'*Appriciani* un couvercle de sarcophage phénicien. « On pourrait donc suivre en quelque sorte à la piste, ajoutait M. Renan, au moyen de ces monuments, les traces des Phéniciens sur les côtes de la Méditerranée. »

M. de Longpérier, à cette occasion, fit observer que dans le musée de Palerme, qu'il avait visité en 1862[1], avant qu'on y apportât les deux sarcophages, il avait remarqué deux figurines de terre cuite représentant la Vénus phénicienne, figurines dont le travail, la matière, la coloration en rouge étaient identiques à ce que présentaient les terres cuites recueillies dans le sol phénicien par M. Peretié. Il les avait

signalées au directeur du musée de Palerme, qui n'avait pu que constater leur provenance d'un couvent de jésuites; néanmoins la terre d'origine phénicienne, l'identité de formes avec des figurines de patrie certaine n'avaient laissé aucun doute à M. de Longpérier sur la nationalité des terres cuites de Palerme.

M. de Longpérier ajouta que les sarcophages signalés par M. Renan lui paraissaient appartenir à une époque relativement très-antique, et offraient beaucoup de rapport avec le sarcophage le plus ancien conservé au Louvre et rapporté par M. Renan. Il fit remarquer que ce dernier sarcophage montrait la plus grande analogie, pour les lignes anatomiques, avec un bas-relief (placé à côté, dans le musée) représentant le roi Sardanapale III, bas-relief recueilli dans le palais de Nimroud et remontant au IXe siècle. « Au reste, ajouta M. de Longpérier, les plus beaux d'entre ces sarcophages phéniciens apportés au Louvre appartiennent à une phase de l'histoire de l'art antérieure à la domination des Grecs en Asie. »

Dans la même séance M. Brunet de Presle présenta à l'Académie une tête provenant du cabinet de M. Texier et qui, ayant appartenu à feu M. Berger de Xivrey, membre de l'Académie, lui avait été donnée en présent par sa famille. Cette tête lui paraissait être l'imitation d'une tête égyptienne, quoiqu'elle ne fût point de travail égyptien; peut-être venait-elle de Babylone.

M. de Longpérier dit que cette tête, qu'il savait avoir été recueillie à Babylone, n'était pas égyptienne : l'œil, la forme du crâne indiquaient une autre patrie que l'Égypte; mais la sculpture, quoique grossière, la coloration en rouge, semblaient des imitations des œuvres égyptiennes de l'ancien

empire. « Si l'on pouvait établir, ajouta M. de Longpérier, que, dès les temps les plus reculés, les Babyloniens ont imité les sculptures égyptiennes, si admirables sous les IVe, Ve et VIe dynasties, on devrait reconnaître l'origine égyptienne de l'art du midi de l'Asie occidentale, ou du moins admettre une part d'influence de l'art pharaonique sur les productions des rives de l'Euphrate. Les cylindres babyloniens représentent très-fréquemment un personnage à cheveux ras qui prend part aux invocations, personnage dont la tête offre des lignes semblables à celles du morceau de sculpture présenté par M. Brunet de Presle. »

M. de Rougé confirma cette opinion et fit observer que la position de l'oreille n'était pas celle qui se remarquait dans les têtes sculptées par les Égyptiens.

Dans la séance du 29 juillet, M. de Saulcy présenta une grande carte, accompagnée de plans, exposant l'ensemble et les principaux résultats de sa dernière exploration en Palestine, carte et plans exécutés au Dépôt de la guerre en 1864. Il y joignit quelques éclaircissements qui intéressèrent vivement l'Académie.

Dans la séance du 19 août, M. L. Renier, au nom de la commission chargée d'examiner les pièces transmises par M. le Ministre de l'Instruction publique, sur les fouilles d'Iglitza, fit le rapport suivant :

« Un Français établi à Matschin, petite ville de la Bulgarie orientale, ayant obtenu des autorités turques la permission d'ouvrir une carrière de granit entre cette ville et Hirsova, dans un endroit nommé Iglitza, y découvrit, il y a quelques an-

nées, les ruines d'une ville romaine considérable. Cette ville était défendue par une citadelle construite sur un promontoire qui domine de plus de cent pieds les nombreux embranchements du Danube au-dessous d'Hirsova, et par un camp retranché, dont les mouvements du terrain indiquent encore les contours entre la ville proprement dite et les dernières ramifications des Balkans; de nombreuses inscriptions latines en ont fait connaître le nom : c'est l'ancienne *Trosmis* ou *Troesmis*.

« Cette ville est mentionnée dans la *Géographie* de Ptolémée (liv. III, c. x, p. 222, Wilberg), sous le nom de Τροισμίς; dans la Table de Peutinger, sous celui de *Troesmis;* dans l'*Itinéraire d'Antonin* (p. 225, Wesseling), sous celui de Trosmis; enfin c'est ainsi également que la nomme Ovide, dans la IXe épître du IVe livre de ses *Pontiques*.

« Cette épître est adressée à C. Pomponius Græcinus, qui venait d'être désigné consul. Après l'avoir félicité de sa nomination à cette haute dignité, le poëte se plaint comme toujours de la contrée où il est exilé, contrée que Græcinus doit connaître, dit-il, puisque son frère Flaccus y a commandé. Voici en quels termes il s'exprime :

Præfuit his, Græcine, locis modo Flaccus; et illo
Ripa ferox Istri sub duce tuta fuit.
Hic tenuit Mysas gentes in pace fideli,
Hic arcu fisos terruit ense Getas.
Hic captam Trosmin *celeri virtute recepit*
Infecitque fero sanguine Danubium.

« C. Pomponius Græcinus fut consul *suffectus* en 769 de Rome (16 de notre ère). Son frère L. Pomponius Flaccus fut consul ordinaire l'année suivante. La Mésie étant dès cette

époque une province consulaire, il n'était par conséquent que légat légionnaire lorsqu'il reprit Trosmis aux Barbares qui s'en étaient emparés; et c'est sans doute en cette qualité qu'il fut le compagnon d'armes de Rescuporis, prince des Thræces, alors allié des Romains, circonstance qui, ainsi que nous l'apprend Tacite (*Annal.* livre II, c. LXVI), lui valut, en 772, le gouvernement de la Mésie. Ovide ne l'y vit pas arriver; il était mort depuis deux ans.

« Quelques documents relatifs à la découverte dont il s'agit ont été adressés à M. le Ministre des Affaires étrangères par M. Engelhadt, commissaire français de la navigation du Danube en résidence à Galatz, et M. le Ministre de l'Instruction publique vous les a transmis, en vous demandant votre avis sur l'intérêt qu'ils peuvent présenter. La commission à laquelle vous les avez renvoyés dans votre dernière séance s'est empressée de les examiner, et je vais avoir l'honneur de vous exposer les résultats de cet examen.

« Ces documents sont un plan du plateau d'Iglitza; une carte du Delta du Danube d'après Ptolémée; une feuille contenant les copies de quatre inscriptions romaines, ainsi que l'indication de quelques médailles impériales; enfin un exemplaire du *Moniteur universel* du 6 octobre 1862, contenant une courte notice sur la découverte dont il s'agit. Je ne parlerai dans ce rapport ni du plan, ni de la carte, ni des médailles, dont la description est trop incomplète pour qu'on puisse en apprécier la valeur; mais je vous demande la permission d'entrer dans quelques détails sur les inscriptions, qui offrent un véritable intérêt, et suffisent à elles seules pour faire juger de l'importance des ruines découvertes par notre compatriote, et de l'utilité qu'il y aurait à y entreprendre de nouvelles recherches.

« La première de ces inscriptions dans l'ordre chronologique est ainsi conçue :

1.

TIB. VETVRIO
TIB. FIL. AEMILIA
MAVRETANO FN
DIS PREFECTO
CASTRORVM
LEG. V̄. MAC
TROESMENSIVM

« Elle doit se lire ainsi :

Tiberio Veturio, Tiberii filio, Æmilia (tribu), Mauretano, Fundis, præfecto[1] castrorum legionis quintæ Macedonicæ, Troesmensium. . . . . .

« Après le mot TROESMENSIVM, il devait y avoir une huitième ligne contenant soit le mot PATRONO, soit les sigles D. D. P. P (*decurionum decreto, pecunia publica*).

« La lettre N, qui termine la troisième ligne, est un monogramme pour VN. On ne peut en effet douter que le mot dont elle fait partie ne doive se lire *Fundis*, ce mot désignant nécessairement la patrie ou le domicile légal du personnage auquel l'inscription est consacrée, et la ville de *Fundi* en Campanie appartenant à la tribu Æmilia, dans laquelle était inscrit ce personnage.

« La légion V^e^ macédonique fit, à trois époques différentes, partie de l'armée de Mésie. Elle était dans cette province, à la mort d'Auguste, en 767 de Rome (14 de notre ère), peut-être déjà depuis longtemps, et elle y resta jusqu'en 63, époque où

[1] On lit PREFECTV dans la copie, sans doute par suite d'une erreur de copiste.

elle fut envoyée en Arménie pour prendre part à la guerre contre Tiridate. Elle resta dans les provinces d'Asie jusqu'après la guerre contre les Juifs sous Vespasien, dans laquelle elle se distingua, et fut renvoyée alors dans ses anciens quartiers de Mésie. Elle quitta de nouveau cette province lors de la première guerre de Trajan contre les Daces, et elle n'y revint plus qu'après l'abandon de la Dacie transdanubienne, sous le règne d'Aurélien. Nous savons par l'*Itinéraire d'Antonin* qu'elle fut alors cantonnée à *Œscum,* fort loin de Troesmis par conséquent, et qu'elle y resta jusqu'à la fin du règne de Dioclétien.

« Notre inscription, qui présente tous les caractères d'une haute antiquité, du moins autant qu'on peut en juger sans avoir vu l'original, ne saurait être assignée à cette dernière époque par cette raison d'abord, puis parce que, ainsi que je viens de le dire, la légion V^e^ macédonique était alors cantonnée fort loin de Troesmis; elle appartient très-probablement à l'époque précédente, et le titre du personnage auquel elle est consacrée (*præfectus castrorum*) me paraît un motif suffisant pour penser que Troesmis était alors le quartier général de la légion dont il s'agit. Le camp retranché qu'on y remarque serait alors celui de cette légion, lequel aurait été ensuite occupé par les différentes légions qui la remplacèrent successivement dans l'armée de la Mésie inférieure, jusqu'à la première *Jovia,* que l'*Itinéraire d'Antonin* y place à une époque postérieure aux premières années du règne de Dioclétien et de Maximien. Peut-être même pourrait-on faire remonter plus haut l'origine de ce camp et supposer qu'il fut établi par L. Pomponius Flaccus après la reprise de Troesmis; peut-être en conséquence la légion V^e^ macédonique était-elle celle que commandait ce personnage. Mais ce sont là de simples con-

jectures qui auraient besoin, pour être adoptées, de s'appuyer sur d'autres documents.

« On lit dans la notice insérée au *Moniteur*, que : « presque « toutes les inscriptions recueillies portent, indépendemment « du nom de la ville, la mention des Ve et VIe légions macédo- « niennes, et des Ire et IIe légions italiques. » Il y a dans ce passage une erreur au moins. Il n'a jamais existé de légion VIe macédonique; mais les légions Ire et IIe italiques sont connues, et l'on sait que la Ire, envoyée dans la Mésie à l'avénement de Vespasien, y resta jusqu'au règne de Dioclétien, sous lequel l'*Itinéraire d'Antonin* la place à *Novæ*, station située à 44 milles à l'est de Œscum. Quant à la IIe, rien jusqu'ici n'avait pu faire supposer qu'elle eût été, à aucune époque, cantonnée dans ces contrées; si donc les inscriptions dont il s'agit nous apprenaient qu'elle y fût envoyée, ce serait un fait entièrement nouveau à ajouter à l'histoire de cette légion, sur laquelle nous n'avons d'ailleurs que peu de renseignements.

« La deuxième inscription est ainsi conçue :

2.

M . P O N T I O
A E L I A N O
V.PATRI.PONT
L A E L I A N I
EG.AVG.PR.PR
ORDO.TROESM

« Elle est incomplète du côté gauche et a perdu une lettre au commencement de ses lignes les plus longues. Elle doit être restituée ainsi :

M . P O N T I O
/A E L I A N O
c V. PATRI. PON
L A E L I A N I
/ EG. AVG. PR. PR
ORDO. TROESM

Martio Pontio Læliano, clarissimo viro, patri Pontii Læliani, legati Augusti pro prætore, ordo Troesmensium.

« Le légat impérial qui est mentionné dans cette inscription est célèbre dans l'histoire. Il fut le chef d'état-major de Lucius Verus dans la guerre contre les Parthes; ce fut lui qui organisa l'armée de Syrie, qui devait avoir la principale part à cette expédition, et Fronton, en nous apprenant ce fait (*Ad Verum imp.* p. 183, ed. Rom.), l'appelle *vir gravis, veteris disciplinæ.* Une belle inscription trouvée à Rome en 1555, et qui nous a été conservée par Smetius (fol 67, nº 3), nous fait connaître tous ses noms; il s'appelait *M. Pontius M. f. Lælianus Larcius Sabinus ;* elle nous apprend qu'après avoir été *comes divi Veri* dans la guerre contre les Parthes, où il avait obtenu les récompenses militaires, il fut ensuite successivement légat impérial des provinces de Pannonie inférieure, de Pannonie supérieure et de Syrie. Malheureusement cette inscription est incomplète; elle est brisée par le bas et elle ne nous apprend pas quelles fonctions Lælianus avait exercées avant d'être appelé à celles de *comes imperatoris.*

« Borghesi a cru reconnaître dans ce personnage le consul *Lælianus*, de l'an 163 de notre ère. Mais cette identification présentait de grandes difficultés : c'est en cette année même qu'eurent lieu les principales opérations de la guerre contre les Parthes, et l'on conçoit difficilement comment Lælianus

aurait pu en même temps mériter des récompenses dans cette guerre et présider le Sénat en qualité de consul. Borghesi supposait probablement que l'on avait fait une exception en sa faveur, et qu'en l'élevant au consulat en récompense de ses services, on l'avait exempté de l'obligation de la résidence. On peut citer en effet plusieurs exemptions de ce genre. Mais les exceptions ne se supposent pas, ou du moins on ne peut les supposer que quand on y est forcé par des raisons suffisantes. D'ailleurs notre inscription, qui prouve que Pontius Lælianus fut légat impérial de la Mésie sous un seul empereur (*legatus Augusti*), sous Antonin par conséquent, nous apprend en même temps qu'il avait été consul auparavant, la Mésie inférieure étant une province consulaire.

« Il faut donc reconnaître en lui, au lieu du Lælianus de 163 que les fastes ne désignent que par ce surnom, le *M. Pontius Lælianus* qui, ainsi que nous l'apprend une nouvelle inscription publiée par Maffei (*Museum Veronense*, p. 420, n° 5), fut consul *suffectus* avec *Q. Mustius Priscus*, quelques années après Hérode Atticus, c'est-à-dire quelques années après 143.

« La troisième inscription nous fait connaître tous les noms d'un personnage célèbre à d'autres titres.

3.

P.VIGELLIORA
IOPLARIOSA
TVRNINOATLIO
BRADVANOAV
CIDIOTERTVL
LO.LEG.AVG
ORDOTROESMEN
EX.DECRETOSVO

« Elle doit se lire ainsi :

Publio Vigellio Raio Plario Saturnino Atilio Braduano Aucidio Tertullo, legato Augusti, ordo Troesmensium ex decreto suo.

« Le nom de *Vigellius* est fort rare; on n'en rencontre pas une douzaine d'exemples dans tous les recueils d'inscriptions, et pendant toute la durée de l'empire on ne connaît qu'un seul personnage de ce nom qui soit parvenu aux grandes dignités. Il porte précisément un des surnoms de celui-ci. C'est *Vigellius Saturninus*, le premier proconsul d'Afrique qui persécuta les chrétiens [1], et je n'hésite pas à l'identifier avec notre légat impérial. On s'accorde à placer son proconsulat en 200 de notre ère. Il devait donc avoir été consul *suffectus* vers l'an 190, et légat de la Mésie inférieure un an ou deux après cette dernière date.

« Enfin la quatrième inscription est ainsi conçue dans la copie qui nous a été communiquée :

4.

IMP . CAESARI . M
AVRELIO . ANTONINO
PIO . FEL . AVG
DIVI . SEVERI . MAXIM
DIVI . ANToNINI . NE . D DI
C AE . T . FL . NOVIO . RVFO
LEG . AVG . PR . R . M . V.P . ANiPAER
SACERD . PROVIN . ETBIS DV
VMVIRA . OBHON . PONIF

« On voit qu'elle présente trois lacunes que l'auteur de cette

[1] Ce fut lui qui condamna les martyrs de *Scillium;* il est simplement nommé *Saturninus* dans les actes des martyrs (ap. D. Ruinart, *Act. mart.* p. 77); mais Tertullien le désigne par son nom de famille et son surnom : « Vigellius Saturninus, qui primus gladium in nos egit, lumen amisit » (*Ad Scapulam.* c. III.)

copie a essayé de remplir par conjecture. Ces lacunes ne sont pas dues au hasard, car elles portent sur le nom de l'empereur et sur les qualifications qui devaient le faire reconnaître parmi les princes qui avaient porté le même nom. Il s'agit donc dans cette inscription d'un empereur dont le nom a été effacé en vertu d'un décret du sénat, et par conséquent d'Héliogabale, le seul des Antonins qui ait été l'objet d'une semblable condamnation. Cela posé, l'inscription doit se restituer ainsi :

IMP . CAESARI . M
AVRELIO . A*nto*N*in*O
PIO . FEL . AVG
DIVI . SEVERI . N*epoti*
DIVI . ANT*o*NINI . *fil* . ĐDI
CANTE . L . NOVIO RVFO
LEG . AVG . PR . PR . M . VLP . ANTIPATER
SACERD . PROVIN . ET . BIS . DV
VMVIRA . OB . HON . PONTIF

Imperatori Cæsari Marco Aurelio Antonino Pio Felici Augusto, Divi Severi nepoti, Divi Antonini filio, dedicante Lucio Novio Rufo, legato Augusti pro prætore, Marcus Ulpius Antipater, sacerdos provinciæ, et bis duumviralis, ob honorem pontificatus.

« On voit que j'ai changé la ponctuation des premières lettres de la sixième ligne, lettres qui étaient mal divisées dans la copie qui nous a été communiquée.

« *L. Novius Rufus*, le légat impérial qui a fait la dédicace de ce monument, était connu depuis longtemps par les médailles d'Héliogabale frappées à *Nicopolis*. (Voy. Mionnet, *Méd. antiques, gr. et rom.* t. I, p. 360, n° 41; suppl. t. II, p. 167 et suiv., nos 644 à 685.) La découverte de son nom accompagné, comme il l'est dans cette inscription, du titre de légat im-

périal propréteur, n'est cependant pas sans importance; car elle prouve, d'une manière désormais incontestable, un fait longtemps controversé (voy. Eckhel, *Doctrina num. vet.* t. I, p. 17; Borghesi, *Œuvres complètes*, t. II, p. 223), à savoir que les magistrats nommés sur les monnaies impériales de Nicopolis et de Marcianopolis sont des gouverneurs de la province et non pas de simples magistrats municipaux.

« Le donateur du monument, *M. Ulpius Antipater*, prêtre de la province et deux fois duumvir, nous apprend qu'il en a fait les frais en reconnaissance de son élévation à la dignité de pontife de *Troesmis;* et du titre de *duumviralis*, qui lui est donné, on peut conclure avec quelque probabilité que cette ville avait été élevée au rang de colonie, conclusion que l'on peut également tirer de cette circonstance qu'elle est représentée sur la Table de Peutinger par un édifice orné de deux tourelles.

« Le monument sur lequel est gravée cette dernière inscription est un piédestal en marbre orné de moulures élégantes, et M. le Ministre des Affaires étrangères annonce, dans sa dépêche à M. le Ministre de l'Instruction publique, qu'il serait possible de l'obtenir du propriétaire et des autorités turques, si l'on jugeait qu'il méritât d'être apporté en France. Votre commission pense que non-seulement ce monument, mais aussi ceux sur lesquels sont gravées les trois autres inscriptions, seraient pour notre musée des antiques de très-précieuses acquisitions. Frappée comme le sera sans doute l'Académie de l'importance historique de ces quatre inscriptions, qui semblent cependant avoir été prises au hasard parmi les nombreux documents du même genre qui ont été découverts dans les ruines de Troesmis, elle pense qu'il y aurait lieu de demander à M. Engelhardt des copies, et, si cela était possible, des estampages sur papier de tous ces documents et de tous ceux

qu'on pourra encore y découvrir; enfin elle ne doute pas que si des fouilles plus étendues et bien dirigées étaient entreprises dans ces ruines, elles n'eussent les résultats les plus heureux pour la science. Dans ce cas, elle recommanderait surtout l'exploration du camp retranché et de ses abords. Les localités qui ont été pendant des siècles habitées par des légions et que des constructions modernes n'ont pas dénaturées, ne sont pas communes; et l'on peut être certain que les découvertes épigraphiques, topographiques ou autres, auxquelles ne pourraient manquer de donner lieu les fouilles dont il s'agit, jetteraient un jour nouveau sur un grand nombre de questions encore obscures de l'histoire militaire des Romains.

« Fait en commission, le 19 août 1864. »

Dans la séance du 2 septembre, M. L. Renier porta à la connaissance de l'Académie le fait suivant:

« On sait, dit-il, que le musée de Vienne était, il y a quelques années, établi dans le monument romain connu sous le nom de Temple d'Auguste et de Livie; on a le projet de le placer dans une ancienne église autrefois dédiée à saint Pierre, mais qui, ayant été longtemps occupée par un atelier de forge, a besoin de grandes réparations. Ces réparations ont été commencées en 1860; le pavé d'une partie de la nef a été enlevé et au-dessous on a trouvé de beaux sarcophages des premiers siècles chrétiens, et un assez grand nombre d'inscriptions païennes et chrétiennes, dont quelques-unes sont des documents historiques d'une grande importance. Malheureusement les recherches n'ont pas été poursuivies dans toute l'étendue de l'église, et cependant, au point où elles se sont arrêtées, on apercevait, à l'extrémité de la fouille, d'autres sarcophages, d'autres fragments de monuments antiques encore engagés dans

le sol. On avait donc la certitude que la continuation des fouilles aurait produit des résultats au moins aussi importants que ceux qui ont déjà été obtenus, et cela à très-peu de frais. Je viens d'être informé, ajouta M. L. Renier, que la municipalité, renonçant à poursuivre toute espèce de recherches, a décidé l'établissement d'un nouveau pavé qui recouvrira pour des siècles peut-être cette mine précieuse de monuments, et je me demande si l'Académie ne pourrait pas essayer de prévenir un pareil acte de vandalisme, en écrivant à M. le Ministre de l'Instruction publique pour le lui signaler, et lui demander au besoin « de vouloir bien allouer les fonds qui seraient nécessaires « pour terminer les recherches avant l'établissement du nou- « veau dallage. »

M. de Longpérier appuya la demande de M. L. Renier et proposa qu'il fût écrit en même temps à M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.

L'Académie décida qu'il serait écrit aux deux Ministres.

Dans la séance du 23 septembre, il fut communiqué à l'Académie un message par lequel M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, répondant à la lettre qui lui avait été adressée relativement aux fouilles commencées dans l'église Saint-Pierre, à Vienne (Isère), informait l'Académie que des renseignements immédiats venaient d'être demandés sur les lieux à l'architecte chargé des travaux, et que les résultats de cette information seraient transmis sans délai à l'Académie pour la rassurer sur des actes de vandalisme qui lui avaient été signalés sans doute par erreur.

Le 7 octobre, M. le Ministre de l'Instruction publique annonça que, pour répondre au vœu exprimé par l'Académie sur

l'intérêt qu'offrirait pour la science la reprise des fouilles ouvertes avec succès en 1860 dans le sol de l'ancienne église de Saint-Pierre de Vienne, il avait résolu de consacrer à cet objet une somme de 500 francs, et invita l'Académie à lui désigner la personne qui pourrait être le plus utilement chargée de continuer ces fouilles.

L'Académie désigna M. Allmer, percepteur à Saint-Priest (Isère) et correspondant du Comité historique près le ministère de l'instruction publique.

Dans la séance du 20 octobre, il fut donné communication d'un message par lequel M. le Ministre de l'Instruction publique consultait l'Académie au sujet d'une question sur laquelle son attention avait été appelée par des personnes dont l'opinion lui paraissait digne d'être prise en considération : il s'agissait de l'avantage qu'il y aurait eu à introduire dans l'enseignement de la langue grecque la prononciation nationale. M. le Ministre priait l'Académie d'examiner cette question et de lui faire connaître son avis.

L'Académie nomma à cet effet une commission composée de MM. Brunet de Presle, Rossignol, Alexandre et Dehèque, auxquels furent adjoints les trois membres du Bureau et M. Naudet, Secrétaire perpétuel honoraire.

Dans la séance du 18 novembre, M. Dehèque fit, au nom de cette commission, le rapport suivant :

« Votre commission chargée d'examiner la question de la prononciation grecque, soumise à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. le Ministre de l'Instruction publique, a été d'avis, à l'unanimité, qu'il serait opportun et avantageux de renoncer dans l'enseignement à la prononciation dite

érasmienne, et de prononcer le grec d'après la méthode, sinon antique, du moins ancienne, en usage dans tout l'Orient. Voici les considérations qui ont motivé cet avis.

« Avant la prise de Constantinople et depuis la fatale année 1453, les savants Grecs qui vinrent en Italie et en France y apportèrent, avec les trésors de leur littérature, la méthode de lecture qui pour eux était traditionnelle et nationale. Leur prononciation, régulièrement accentuée, mélodique et sonore, adoptée dans toutes les écoles, se maintint sans altération jusqu'au milieu du XVIe siècle. C'est un peu avant cette époque que des professeurs, qui n'étaient plus des élèves directs des illustres réfugiés, pour aplanir des difficultés de lecture et de dictée, s'emparèrent d'idées émises par Érasme dans un célèbre Dialogue[1] et se crurent autorisés à renoncer à la prononciation consacrée par l'usage et la tradition, et à se servir, pour lire Homère et Platon, des alphabets même de leur pays. Si Érasme n'est pas l'auteur de cette nouvelle prononciation, il en fut regardé du moins comme le patron; elle fut qualifiée d'*érasmienne*, et cela contribua beaucoup à en assurer le succès, car l'influence d'Érasme était alors presque égale à celle de Voltaire dans le dernier siècle. Sous ses auspices, la nouvelle méthode se propagea donc peu à peu avec l'extension même des études helléniques et s'établit partout; elle se maintient toujours, bien qu'il soit reconnu qu'elle est toute de convention, sans antécédent, sans tradition, et qu'elle n'ait pas cessé d'avoir des opposants et des contradicteurs parmi les esprits d'élite : d'abord c'est Érasme lui-même, qui n'a jamais adopté pour son usage la réforme alphabétique; ce sont des disciples du savant Reuchlin; c'est Ménage, lequel a dit quel-

[1] *Dialogus de recta latini græcique sermonis pronuntiatione.* Bâle et Paris, 1528.

que part : « Je lis et prononce le grec de la manière dont toute « la Grèce le lit et le prononce aujourd'hui. Ceux qui lisent et « prononcent autrement ont bien de l'entêtement et de la pré« vention[1]; » ce sont Capperonnier, l'éditeur de Sophocle, d'Ansse de Villoison, Thurot, l'ami de Coray, Boissonade, Mablin, dont la mémoire sera toujours honorée à l'école Normale. Malgré ces protestations qui se sont succédé jusqu'à nos jours, il est de fait que l'innovation qui ne méritait pas d'être appelée *érasmienne* finit par l'emporter généralement, et que partout et jusque dans la grammaire de Clénard, alors en usage dans toutes les écoles, et dont les premières éditions représentent la prononciation orientale, on introduisit définitivement l'alphabet nouveau. Les novateurs alléguaient qu'on n'apprenait le grec que comme un exercice littéraire, comme une langue morte et morte à jamais; et pourtant, même au point de vue littéraire, ils étaient dans une complète erreur. La poésie grecque, en effet, dont les grammairiens et les rhéteurs avaient si justement vanté l'harmonie, ne rend plus, d'après la nouvelle épellation, que des sons altérés et faux; dans la phrase de Thucydide et de Démosthène il ne reste presque plus rien de cette euphonie qui en faisait la force et la beauté. La nation même était-elle aussi morte qu'on le croyait? Non assurément. Grâce aux évangiles rédigés en grec, à sa liturgie, le peuple grec conserva sa langue comme sa foi; jamais il ne cessa de manifester sa nationalité par sa langue non moins que par les armes; et comment ce peuple, qui, à travers tant de vicissitudes, avait su garder les caractères d'écriture de ses ancêtres et jusqu'aux moindres signes de leur orthographe, comment n'aurait il pas gardé aussi, en grande partie du

[1] *Menagiana*, page 391

moins, la prononciation d'une langue dont il est fier et jaloux comme du plus bel héritage de ses aïeux? Enfin, en 1821, préparé et régénéré par les Rhigas et les Coray, ce peuple a eu sa renaissance. Depuis cette date mémorable, la langue s'est débarrassée des mots étrangers qui en avaient altéré la pureté; elle les a bannis de son vocabulaire, comme on avait chassé les Turcs du territoire sacré. Ces Grecs qui sont parvenus à reconquérir une patrie sont aussi en quête d'une littérature, et avec l'esprit ingénieux et vif dont la nature les a doués, ils ne tarderont pas à prendre un rang digne d'eux dans les lettres et l'érudition. Leur politique qui occupe une si grande place dans la question d'Orient, la philologie dont leur langue est un des instruments les plus utiles, les beaux-arts dont ils possèdent les plus magnifiques monuments, ont fait sentir à la France la nécessité de rapports plus intimes et d'une école française à Athènes. Cette institution est l'œuvre et l'honneur d'un ancien Ministre cher à nos souvenirs. M. de Salvandy projetait de plus le rétablissement de la vraie prononciation du grec. En 1846, un excellent rapport de M. Alexandre, alors inspecteur général des études, aujourd'hui notre confrère, en proposa l'application, en démontra la nécessité, indiqua même les moyens d'exécution. Aucune mesure cependant ne fut prise; et pourtant, depuis bien des années déjà, un retour à l'ancienne prononciation du grec s'était accompli dans le haut enseignement; à quelques conférences de l'école Normale, dans les cours du Collége de France et de la Sorbonne, à Toulouse même, aux leçons de feu Lécluse, la prononciation orientale était employée sans embarras ni gêne pour les auditeurs et à leur satisfaction. Il est digne du Ministre actuel de l'Instruction publique, qui n'a pas de moins bonnes intentions que son illustre prédécesseur, de rétablir dans

l'enseignement à tous les degrés cette partie si essentielle des études helléniques, la prononciation, telle qu'elle est venue autrefois de Constantinople, telle qu'on la pratique toujours à Constantinople et à Athènes.

« Ajoutons encore que l'émission vraie du son des voyelles, des consonnes et des diphthongues ne suffit pas pour bien prononcer le grec, il faut de plus avoir égard aux accents, inventés pour noter les syllabes sur lesquelles la voix doit s'élever, pour moduler et cadencer la prononciation : il importe donc au plus haut degré de faire sentir fortement l'accent, dont la méthode érasmienne ne tient aucun compte.

« En résumé, quels sont les avantages immédiats de la vraie prononciation du grec? L'harmonie de cette langue, dont il est presque impossible d'avoir une idée avec la méthode d'Érasme, se révèle et se sent; la lecture, la diction deviennent pleines d'agrément et de charme; les étymologies s'éclaircissent; les jeux de mots se comprennent. Pour la correction des textes, la critique peut tirer les plus utiles secours des inductions que suggèrent les rapprochements de sons, et rectifier par là les erreurs des copistes de manuscrits. Enfin, on se met en rapport avec toute une nation, on fait d'une langue ancienne presque une langue vivante.

« Une telle amélioration, si elle s'accomplit, donnera, la commission ose l'espérer, un nouvel attrait à l'étude de la langue d'Homère et de Thucydide, et concourra puissamment à ranimer cette partie des études. Mais pour arriver au rétablissement dans toute sa pureté et dans tous ses droits de la langue classique par excellence, il faut agir avec mesure, avec prudence, sans précipitation, et sur tous ces points la commision s'en réfère au sens pratique, à la sagesse de M. le Ministre de l'Instruction publique. »

Après une longue discussion à laquelle prirent part MM. Vincent, Egger, Naudet, Texier, Maury et Alexandre, ce rapport fut adopté à la presque unanimité.

Dans la séance du 9 décembre, M. Reinaud, au nom de M. Munk, rapporteur désigné, donna lecture du rapport suivant fait par la commission chargée d'examiner la deuxième communication de M. Neubauer sur les manuscrits caraïtes de Saint-Pétersbourg, transmis par le M. Ministre de l'Instruction publique dans la séance du 11 novembre :

« La seconde partie du rapport de M. Neubauer sur les manuscrits caraïtes de Saint-Pétersbourg offre beaucoup moins d'intérêt que la première. L'espérance que nous avions exprimée d'y trouver des faits que nous ignorons encore, et notamment des données sur l'histoire des Khazares, ne s'est point réalisée. Mais la faute n'en est pas à M. Neubauer, qui lui-même s'est trouvé déçu en examinant la collection. Celle-ci n'offre presque rien que nous ne connussions déjà par le mémoire de Trigland (*Diatribe de secta Caræorum*), par la *Notitia Caræorum* publiée par Wolff, par les notices que M. Munk a pu recueillir dans les manuscrits qu'il avait lui-même rapportés d'Égypte, et notamment par l'excellent ouvrage hébreu que M. Pinsker d'Odessa a publié en 1860 sous le titre de *Lickouté Kadmonioth* (Recueil d'Antiquités). Nous savions déjà par les écrits des deux derniers auteurs que les ouvrages caraïtes de la fin du xe siècle offrent le plus d'intérêt pour l'histoire littéraire des Juifs, notamment par les nombreux fragments qu'ils nous fournissent de plusieurs écrits de Rabbi Saadia aujourd'hui perdus. Saadia al-Fayyoumi était un des plus célèbres auteurs rabbanites du xe siècle, dans lequel les caraïtes voyaient leur plus redoutable adversaire, et dont ils cherchent à réfuter les

écrits, surtout ceux qui sont relatifs à la fixation des néoménies.

« Les livres de prières et de cantiques examinés par M. Neubauer n'offrent également rien d'intéressant. Le recueil de poésies d'un certain Moïse Dara'i, que M. Pinsker a été le premier à faire connaître, serait important pour l'histoire littéraire, si la date qu'il porte pouvait être considérée comme authentique. Il en résulterait que les Juifs caraïtes, dès le IXe siècle, employaient dans leurs vers la prosodie arabe, et qu'ils furent, sous ce rapport, les prédécesseurs des grands poëtes juifs d'Espagne, tels que Salomon Ibn-Gebirol, Juda ha-Levi et les deux Ibn-Ezra; ces poëtes n'auraient même été que les plagiaires de Moïse Dara'i, dont on n'avait jamais entendu parler. M. Pinsker s'est laissé induire en erreur par la date du manuscrit, et grâce à lui, le prétendu poëte Moïse Dara'i a trouvé place dans la grande *Histoire des Juifs* de M. Grætz, comme une des célébrités du IXe siècle. Mais les lecteurs hébraïsants sans prévention ne pouvaient manquer d'avoir des doutes sur l'authenticité de la date de ce recueil, et, dans les fragments qu'en donne M. Pinsker, on reconnaissait au plus léger examen critique un auteur qui ne pouvait remonter au delà du XIIIe siècle. MM. Pinsker et Grætz avaient seuls pu se tromper, l'un par sa prédilection pour la littérature caraïte, l'autre par sa trop grande avidité de nouveautés. M. Neubauer, qui a eu l'occasion à Saint-Pétersbourg d'examiner ce curieux manuscrit, nous confirme ce dont nous étions sûrs d'avance. « L'auteur, dit-il, « a été témoin des croisades, époque où la ville sainte se trou- « vait tantôt entre les mains des chrétiens, tantôt entre celles des « Arabes; » et il cite deux exemples tirés des nombreux passages où il est fait allusion aux croisades. « La date à la fin de l'ou- « vrage, dit-il encore, me semble altérée par une main récente. »

En effet, il ne saurait en être autrement; le poëte Dara'i doit descendre du piédestal que MM. Pinsker et Grætz lui ont élevé; et, au lieu d'être le prédécesseur et le modèle des poëtes juifs d'Espagne, il doit se résigner à en être le modeste imitateur. Peut-être le manuscrit ne renferme-t-il autre chose qu'un recueil de poésies de divers auteurs, copié par Moïse Dara'i, dont le nom n'apparaît chez aucun des auteurs juifs, rabbanites ou caraïtes. Cependant M. Neubauer ne s'exprime pas avec exactitude en parlant d'un certain poëte Samuel Sani, que M. Firkowitz fait remonter au VIIIe siècle : « Je n'ai pas « besoin, dit M. Neubauer, de mentionner cet anachronisme « qui parle des poésies rhythmiques de tous les genres exis- « tants d'après le modèle arabe à une époque où les Arabes « n'ont guère que commencé à connaître ces rhythmes. » On sait que tous les genres de rhythmes arabes existent dans les poésies antérieures à l'islamisme; mais il est vrai de dire que le premier qui en ait exposé la théorie fut Khalil ben-Ahmed, au IIe siècle de l'hégire.

« Les ouvrages de philosophie, ou plutôt de théologie rationnelle, de Joseph ha-Roéh, de Yeschou'a, etc. sont les mêmes que ceux qui, selon l'observation de M. Neubauer, se trouvent aussi à la bibliothèque de Leyde et depuis peu à la bibliothèque Impériale de Paris. Ces ouvrages, primitivement écrits en arabe et mal traduits en hébreu, renferment l'application au judaïsme du *calâm* arabe et notamment du système des motazales. Ils peuvent être utiles à ceux qui désirent connaître les principales questions théologiques qui occupaient les motazales : le sytème y est présenté d'une manière complète et concise, et appuyé, pour les juifs, de passages bibliques.

« M. Neubauer mentionne un dictionnaire hébreu-persan incomplet, le seul dont on ait entendu parler jusqu'ici. Cet ou-

vrage, qui a pour auteur un juif rabbanite, est de l'an 1651 des contrats ou des Séleucides (1340 de J. C. et non 1339, comme il est dit dans le rapport), et M. Neubauer s'étonne qu'il soit daté du *lundi 1er tamouz;* car, dit-il avec raison, le 1er tamouz, selon le calendrier des rabbanites, ne peut jamais tomber sur un lundi. Mais la date hébraïque, que M. Neubauer a reproduite, porte simplement : « néoménie de « tamouz. » Or on sait que certains mois ont deux jours appelés néoménies, dont le premier, jour de la conjonction, est considéré comme le dernier jour du mois précédent. Il s'agit donc ici, non du 1er tamouz, mais du 30 siwan, qui en effet en 1340 tomba un lundi.

« M. Neubauer convient que l'observation qui lui a été faite dans notre premier rapport sur la concordance de l'an 702 *le-galouthénou* (de notre exil) avec l'ère chrétienne est bien fondée, et il avoue qu'il fallait dire l'an VI de l'ère chrétienne au lieu de la première moitié du IIe siècle.

« En somme, comme le dit M. Neubauer lui-même, on peut dire que cette collection, quoique la plus complète de la littérature caraïte, n'a pas l'importance que lui ont attribuée les journaux. Ce n'est donc pas, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, la faute de M. Neubauer si les espérances que nous avions fondées sur cette collection ne se sont point réalisées. »

TROISIÈME SECTION.

§ Ier. RAPPORTS SEMESTRIELS SUR LES TRAVAUX DE PUBLICATION DE L'ACADÉMIE PENDANT LES ANNÉES 1861-1864.

Premier semestre de l'année 1861. (Séance du 12 juillet 1861.)

Messieurs, grâce au zèle croissant des membres de vos commissions de publication, à l'impulsion et au concours dévoué de la commission des travaux littéraires, ceux de ces travaux qui nous viennent de la succession des bénédictins et de la confiance du Gouvernement, l'impression et la préparation de nos grandes collections historiques ont accompli, pendant ce semestre, un notable progrès. Aucun ne se trouve plus complétement en arrière. C'est un résultat dont vous permettrez à votre Secrétaire perpétuel de vous féliciter et de se féliciter avant tout.

Le recueil des *Historiens des Gaules et de la France* poursuit son cours avec une activité soutenue. Le tome XXII compte cent quatre-vingts feuilles tirées ou à tirer, quarante-deux de plus qu'à la fin du précédent semestre; presque autant en épreuves, le reste en composition ou en copie. L'éditeur, M. N. de Wailly, doit commencer dans le courant du semestre prochain le travail considérable des tables du volume, qui exigera un certain délai.

Le tome III des *Historiens occidentaux des Croisades*, par les soins de MM. H. Wallon et Ad. Regnier, s'est avancé de vingt-deux à soixante-quatre feuilles tirées; les feuilles bonnes à tirer, en épreuves ou en placards, portent ce dernier chiffre à quatre-vingt-quatre au moins; le reste du volume est en composition. Les travaux préparatoires du tome IV se continuent.

Le tome Ier des *Historiens orientaux* du même recueil, pour la partie arabe, confiée à M. Reinaud, qui s'est donné pour collaborateur M. Defrémery, reste au soixante-seizième cahier tiré (152 feuilles); trois cahiers ou six feuilles sont bons à tirer, la matière de six cahiers environ en placards, celle de deux cahiers de plus en composition.

Quant aux *Historiens arméniens des Croisades,* dont l'Académie a chargé M. Dulaurier, le total des feuilles imprimées du tome Ier s'élève aujourd'hui à soixante tirées, à tirer ou en épreuves, au lieu de quarante-six, sans parler d'un certain nombre en placards.

Je suis assez heureux pour annoncer à l'Académie que la mesure qu'elle a prise en associant notre nouveau confrère, M. Miller, à M. Alexandre, sous la direction de M. Hase, afin de relever la section du recueil des Croisades qui doit comprendre les *Historiens grecs,* a complétement réussi. Ces messieurs ont présenté un plan de travail qui a été adopté par la commission des travaux littéraires, pour la disposition et l'exécution de cette section grecque, laquelle formera un seul tome en deux volumes. L'impression de la partie du premier volume faisant suite aux *Prolégomènes* dès longtemps imprimés, mais non terminés, de M. Hase, marche avec activité par les soins de M. Miller, et M. Alexandre prépare avec non moins de zèle la troisième partie. L'Académie apprendra avec satisfaction l'issue d'une difficulté qui avait excité plus d'une fois la sollicitude de mon prédécesseur et la sienne.

Le tome VII de la *Table des Chartes et Diplômes imprimés* de notre histoire reste au même point depuis six mois, l'impression étant nécessairement suspendue par le classement des matériaux de la table générale de l'ouvrage, que M. Ed. Laboulaye nous promet pour la fin de cette année.

Il nous est annoncé par M. L. Delisle que la revue générale des sources à consulter, la réunion des matériaux à employer, pour le *Recueil des Chartes et Diplômes non imprimés,* antérieurs à 1180, touche à son terme. L'auxiliaire zélé attaché aux travaux de la commission, M. Luce, est allé explorer les archives de la Seine-Inférieure et les autres dépôts de Rouen; il en a rapporté quatre cent soixante copies qui toutes ont été prises sur les textes originaux. En ce moment il est occupé au dépouillement des archives départementales existant au ministère de l'intérieur, pour lequel toute facilité lui a été donnée, sur notre demande, par ordre de M. le comte de Persigny.

Si nous avons eu beaucoup à nous louer du concours prêté à M. Luce par M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, nous devons dire que l'administration municipale d'Avranches a bien voulu nous confier le précieux cartulaire du Mont Saint-Michel, dans lequel ont été transcrits cent quarante et un documents.

Enfin, M. Redet, archiviste du département de la Vienne, a, de son propre mouvement, dressé à notre intention un excellent inventaire de toutes les pièces antérieures à l'année 1180 qui existent à Poitiers, soit dans les archives de la préfecture, soit à la bibliothèque communale, soit au musée de la Société des antiquaires de l'Ouest, et aussi dans le cabinet de M. de Boismorand.

L'*Histoire littéraire de la France* est toujours conduite par votre commission avec la même persévérance et la même activité. Tout en préparant la longue série de ses notices sur la vie et les œuvres de chacun des écrivains français du XIVe siècle, elle continue de surveiller l'impression du tome XXIV de tout l'ouvrage, où des considérations générales précéderont, selon l'ancien plan, les notices particulières.

Le *Discours sur l'état des Lettres,* dont elle a confié la rédaction à M. Victor Le Clerc, qui s'en occupe depuis près de vingt ans au milieu de beaucoup d'autres travaux pour les quatre derniers volumes du XIIIe siècle, est maintenant imprimé jusqu'à la soixantième feuille. Ces pages en comprennent déjà toute la première partie, sur l'esprit général du XIVe siècle, et presque toute la seconde, sur les principaux genres en prose et en vers, qui, sans produire rien d'égal aux grandes compositions des deux siècles précédents, ne laissent pas d'attester que les œuvres des contemporains de Philippe le Bel et de Charles V, moins littéraires que théologiques et politiques, n'ont pas été sans fruit pour la gloire de la France.

Si l'absence de M. Ernest Renan, chargé d'une importante mission scientifique dans l'ancienne Phénicie, devait se prolonger, le *Discours sur l'état des arts,* dont il avait, à son départ, écrit plus de la moitié, ne pourrait être probablement terminé que l'année prochaine, et le *Discours sur l'état des lettres* serait d'abord publié.

En passant à des travaux d'un ordre différent et divers entre eux, tous importants pour les progrès de l'érudition historique et littéraire, trois volumes des *Notices et extraits des manuscrits* sont actuellement sous presse, dont deux ne tarderont pas à être publiés, non pas toutefois le plus anciennement commencé, la deuxième partie du tome XVIII, contenant le texte des *Papyrus grecs de l'Égypte*, qui n'en est encore qu'à la trentième feuille. Notre confrère, M. Brunet de Presle, entendra, nous avons droit de l'espérer, ce nouvel appel à son zèle, en faveur d'un travail de si grand souvenir pour nous, de si grand intérêt pour la science.

En revanche, le tome XIX, première partie, du même recueil, l'un des trois volumes qui doivent renfermer la traduc-

tion des *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, autre héritage tombé en déshérence d'un de nos plus savants confrères, s'imprime avec régularité. M. de Slane, substitué pour ce travail difficile à M. E. Quatremère, et qui s'en acquitte à la satisfaction de la commission des travaux littéraires, est parvenu, dans le dernier semestre, à vingt et une feuilles tirées ou bonnes à tirer; onze feuilles sont en composition, et la copie étant livrée, on s'assure que vingt et une ou vingt-deux feuilles encore termineront cette première partie, sans compter l'Introduction, qui contiendra huit à neuf feuilles.

Le tome XX, deuxième partie, des *Notices*, avance également vers son terme. Commencé, il n'y a guère plus d'un an, par les extraits de divers documents historiques et littéraires du moyen âge dus à trois savants étrangers à l'Académie, il finira avant peu de mois par un travail considérable de notre confrère M. Delisle, travail qui est sous presse, et qui se rapporte, à titre de pièces justificatives et de complément, à un savant mémoire lu dans vos séances *Sur les jugements de l'Échiquier de Normandie*.

J'ai pu, il y a quelques semaines, vous présenter, par suite d'une décision de la commission des travaux littéraires, un volume qui se rattache avec une utilité depuis longtemps sentie au recueil dont il vient d'être question. C'est le tome XV de ce recueil, ou du moins l'une des deux parties de ce tome, contenant la *partie occidentale*, imprimée il y a des années, et dont la publication ne pouvait plus être retardée, de la *Table alphabétique* des matières renfermées dans les quatorze premiers tomes des *Notices et extraits*, partie rédigée par feu M. Longueville le père. Quant à la rédaction de la section française de la *partie orientale* de cette même table, dont la section orientale proprement dite est aussi depuis longtemps imprimée,

reprise par M. Latouche à la fin de l'année dernière, elle marche lentement et l'impression plus lentement encore. La lettre A est seulement commencée, et la lettre B en préparation. Heureusement les nombreuses difficultés soulevées par le plan et la méthode de ce travail paraissent enfin levées.

J'ai eu la satisfaction de pouvoir vous présenter également, dans une de vos dernières séances, le tome XX, première partie, de vos *Mémoires*, embrassant l'histoire de l'Académie et celle de ses travaux durant la période écoulée de 1853 à 1856. Je vous ai dit en même temps que ce volume avait été presque entièrement préparé et plus qu'à moitié imprimé par les soins de M. Naudet, mon prédécesseur. Je n'ai donc fait qu'acquitter une dette de plus envers lui.

Bientôt va commencer l'impression du tome XXII du même recueil, tous les éléments de la rédaction de ce volume, qui contiendra la table des tomes XII à XXI de la seconde série de vos *Mémoires*, rédaction déjà fort avancée, se trouvant actuellement sous la main de M. Longueville le fils, chargé de ce travail sous la direction de vos délégués.

Et cependant la publication de vos *Mémoires*, attendue de toute l'Europe savante, ne souffrira, j'espère, ni interruption ni longueur, ce qui dépend de vous, Messieurs, plus encore que de votre Secrétaire. Le tome XXIV, première partie, entièrement imprimé, pourra vous être présenté dès la prochaine séance, et je suis en mesure de commencer avant peu l'impression de la seconde partie de ce tome, qui fermera la période que devra ouvrir ensuite, selon l'ordre adopté par vous, l'*Histoire de l'Académie* et de ses travaux, de 1857 à 1860. Je m'en occupe dès à présent.

J. D. Guigniaut.

Deuxième semestre de l'année 1861 (Séance du 10 janvier 1862.)

Messieurs, les travaux de vos commissions de publication, durant les six derniers mois, ont continué de suivre un cours régulier et satisfaisant, presque de tout point, quoique le second semestre de l'année soit, par diverses causes, moins productif, en général, que le premier.

Pour commencer cette revue par nos grandes collections historiques et diplomatiques, qui sont des monuments pour le passé et pour l'avenir, le tome XXII de notre recueil éminemment national des *Historiens des Gaules et de la France*, grâce à l'activité toujours la même de M. N. de Wailly, chargé seul encore de ce travail, touche à la fin de l'impression, quant au texte; la rédaction des tables, entreprise depuis plusieurs mois, se poursuit sans relâche.

Le tome III des *Historiens occidentaux des Croisades*, confié à MM. H. Wallon et Ad. Regnier, a marché du même pas, quoique moins avancé. Cent feuilles sont aujourd'hui tirées ou sur le point de l'être, un certain nombre d'autres en épreuves; le manuscrit de la seconde moitié du texte est en composition.

C'est pour moi une vive satisfaction, Messieurs, d'avoir à vous apprendre que l'impression du tome Ier des *Historiens orientaux* du même recueil, partie arabe, a pris enfin le cours que nous désirions depuis longtemps, et qui doit l'acheminer promptement vers son terme. Avec les trente feuilles qui, pendant ce dernier semestre, ont été tirées ou mises en épreuves et en composition, ce volume est sur le point d'atteindre 760 pages, qui en formeront le texte. M. Reinaud, avec l'aide de M. Defrémery, l'habile auxiliaire qu'il s'est donné, va s'occuper des index, et il nous promet de ne pas faire trop attendre son introduction générale à la section des *Historiens arabes des Croisades*, dont il achève de réunir les matériaux avec le savoir que chacun connaît.

Les *Historiens arméniens*, autre section de la division orientale de cette grande et diverse collection, s'impriment avec une complète régularité, par les soins de M. Dulaurier, à qui l'Académie en a confié la publication. Soixante-quatorze feuilles du tome Ier sont tirées ou vont l'être, et les placards en correction donneront bientôt 400 pages ou la moitié du volume, commencé en novembre 1858. C'est une marche très-satisfaisante.

Le nouveau collaborateur que l'Académie a trouvé récemment dans son sein, pour l'associer à MM. Hase et Alexandre dans la publication des *Historiens grecs des Croisades*, n'a pas trompé son espoir. L'impression de cette section du recueil, divisée en trois parties, dont la première attend toujours un complément désiré de toute l'Europe savante, est enfin reprise. M. Miller, avec une activité qui se soutiendra, nous n'en doutons pas, abordant la seconde partie, a conduit son travail sur les livres de l'*Histoire d'Anne Comnène* relatifs à la première croisade, qu'il a pour mission d'éditer, jusqu'à la moitié du XIIIe, en accompagnant le texte, soigneusement revu sur les manuscrits, d'une traduction latine toute nouvelle, de variantes et de notes. Seize feuilles sont déjà imprimées, si l'on comprend les épreuves et les placards, et la copie ne manque pas.

Les cent quarante-six feuilles tirées, ou à peu près, du tome VII de la *Table des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de France* sont toujours là, attendant, pour l'achèvement du volume, ses propres *Tables*, dont la composition est commencée à l'imprimerie Impériale, et que M. Ed. Laboulaye nous promet dans le cours de l'année.

M. L. Delisle nous apprend que, aidé de son auxiliaire permanent et si plein de zèle, M. Luce, et secondé accidentellement de quelques autres dont il se loue, il a terminé à peu près la

reconnaissance des collections de Paris, qui contiennent, pour le *Recueil des chartes et diplômes non imprimés*, en préparation, des documents antérieurs à 1180. Le même travail est fort avancé pour les collections des départements et de l'étranger. Les notes recueillies permettent dès à présent de mettre au net un *Tableau des sources diplomatiques de l'histoire de France, pour la période comprise entre l'avénement de Pépin le Bref et la mort de Louis le Jeune*. Ce tableau, dont la rédaction est avancée, indique, pour chaque établissement religieux ou civil, jusqu'en 1180, le nombre, la date et la valeur des documents qui existent, en original ou en copie, dans les dépôts publics ou particuliers de la France et des autres pays. Il renfermera même des détails étendus sur les documents qui ont disparu, et pourra contribuer à en faire sortir plusieurs de l'oubli. Par la connaissance de ce tableau bibliographique et par les observations qu'il provoquera, l'Académie pourra se rendre un compte exact de la tâche qu'elle s'est imposée; elle appréciera les éléments qui doivent faire partie définitivement de son grand recueil diplomatique, et dès lors la publication de cet ouvrage de si longue haleine se poursuivra sans retard et sans hésitation.

La collection des copies qui doivent y servir ne s'en est pas moins augmentée, pendant le semestre, de quatre cent soixante-dix pièces environ. M. Meyer, archiviste paléographe, a exploré, avec une remarquable intelligence, les dépôts des départements de la Marne, de la Meuse et de la Moselle. Non-seulement ses recherches ont été favorisées par les administrateurs des établissements publics; mais nous devons dire ici, par un commun sentiment de gratitude, que M. l'abbé Clouet, de Verdun, lui a permis de transcrire, dans son cabinet, de nombreux documents qui entreront un jour dans le recueil.

M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire, a envoyé la copie de cent douze pièces tirées du cartulaire de Bourgueil, dont un exemplaire lui a été communiqué par M. Goupil de Bouillé, et nous en attendons, de son utile concours, un grand nombre d'autres puisées à d'autres sources.

M. Maupré, archiviste du Loiret, nous a procuré le texte de trente-quatre documents conservés à Angoulême et à Orléans.

Enfin, M. Carnandet, conservateur de la bibliothèque de Chaumont, a copié ou collationné pour notre service toutes les pièces du premier cartulaire de Montier-en-Der, déposé aux archives de la Haute-Marne.

La commission permanente qui est chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France* en publiera bientôt un volume de plus, le XXIVe. L'impression du Discours préliminaire de M. Victor Le Clerc, *Sur l'état des lettres en France au XIVe siècle*, dont les deux premières parties ont été indiquées dans notre précédent rapport, est arrivée à la troisième et dernière, que peu de pages suffiront à compléter. L'influence de la littérature française en Europe pendant tout ce siècle, peu riche par lui-même en productions originales, mais héritier d'un âge plus fécond et plus poétique; la vogue toujours croissante de nos fictions héroïques ou familières, imitées chez toutes les nations voisines et jusqu'en Orient; les trouvères français étudiés par Dante, Pétrarque et Boccace aussi bien que par Chaucer et par Wolfram : tel est le sujet de la troisième partie de cette Introduction générale aux Notices particulières dont se composeront les volumes suivants.

L'auteur du Discours *Sur l'état des arts* à la même époque, M. Ernest Renan, s'est vu obligé d'en suspendre la rédaction pendant la mission scientifique que l'Empereur lui avait con-

fiée dans l'ancienne Phénicie; mais l'aspect des nombreux monuments laissés par la France en Asie n'a pas été inutile à l'historien de nos arts indigènes, qui avant son départ avait pu lire à la commission la première partie de ce Discours, et ne tardera pas à lui en communiquer la seconde moitié. En attendant, l'impression du tome XXIV est parvenue à la feuille soixante-dix-sept et à la page six cent seize.

Si nous passons aux ouvrages placés sous la direction plus spéciale de la commission des travaux littéraires, dont la surveillance s'étend d'ailleurs, avec un zèle aussi actif que salutaire, sur la plupart de ceux que nous venons de parcourir, nous trouvons d'abord les trois volumes en cours de publication des *Notices et extraits des manuscrits*. De ces trois volumes, le plus anciennement commencé de beaucoup, mais aussi le plus difficile, est toujours le plus en retard, à savoir le tome XVIII, 2e partie, de la collection, renfermant le texte des *Papyrus grecs de l'Égypte*. L'éditeur n'a pu conduire cette partie que de la trentième à la trente et unième feuille imprimée. A la vérité, M. Brunet de Presles touchait à la fin de la deuxième section de son travail, et allait commencer l'impression de la troisième, comprenant la série des pièces relatives au Sérapéum de Memphis, lorsqu'il a été forcé de se consacrer à la transcription et à l'élucidation fort épineuse de deux papyrus qui lui ont été communiqués par notre savant confrère M. Jomard, et qui, restés inconnus à M. Letronne, se rapportaient précisément à l'un de ceux qu'il avait destinés à terminer la seconde section de ce précieux recueil inauguré par son génie philologique. Son successeur, dans la bonne volonté qui n'a pas cessé de l'animer, en dépit de ces délais prévus ou imprévus, nous fait espérer qu'aussitôt ce dernier pas franchi, il abordera résolûment cette troisième section dès longtemps préparée, et à

laquelle les découvertes récentes de M. Mariette et ses propres recherches donnent un si grand intérêt.

La traduction française des *Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, tâche qui avait aussi ses difficultés, et que M. de Slane poursuit, avec autant de vigueur que de savoir, pour le tome XIX, 1re partie, des *Notices*, sous la révision de deux des membres de la commission des travaux littéraires, est parvenue à la quarantième feuille imprimée, dont trente-cinq tirées ou à tirer. La copie, pour la suite, ne peut faire défaut, se trouvant entièrement préparée.

Le tome XX, 2e partie, du même recueil, que j'avais un moment espéré vous présenter aujourd'hui, touche à la feuille cinquante-sixième, et la publication n'en est retardée de quelques jours que par la nécessité d'une table particulière, complément d'un savant travail de notre confrère M. Delisle, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler; cette table, peu étendue, est déjà composée en placards.

La section française de la partie orientale de la *Table*, depuis si longtemps attendue, des quatorze premiers tomes des *Notices et extraits*, dont je vous présentai, il y a quelques mois, la partie occidentale, paraît devoir encore une fois nous faire espérer indéfiniment l'effet d'engagements réitérés. A la fin du dernier semestre, le travail de l'éditeur est resté à quatre feuilles en épreuves, deux en composition, appartenant à la lettre A; rien n'est tiré encore.

Nous sommes plus heureux pour la table des tomes XII à XXI de nos *Mémoires*, qui doit former le complément de la seconde décade de la nouvelle série. M. Longueville, une fois saisi du tome XX, 1re partie, qui vous a été offert à la fin du précédent semestre, en a commencé le dépouillement avec activité; je recevrai bientôt un assez grand nombre de bulletins.

Dans le cours du semestre actuel a été commencé un nouveau volume de la première partie des *Mémoires des savants étrangers* sur des sujets divers d'érudition, le tome VI, 2[e] partie. Un mémoire important est déjà imprimé, formant vingt à vingt et une feuilles, et deux autres mémoires sont en composition. J'ai lieu de compter qu'un nouveau volume de la seconde série, destiné aux antiquités de la France, fera bientôt à celui-ci un digne pendant.

Je termine, Messieurs, par vos propres *Mémoires*, dont la publication est ma tâche la plus grave et la plus chère. J'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau, au commencement du semestre écoulé, la 1[re] partie du tome XXIV de la collection, volume de douloureux souvenir, où, aux mémoires de nos confrères MM. Egger, Renan, L. Delisle, sur les Traités publics dans l'antiquité, sur le livre mystérieux de l'agriculture nabatéenne, sur l'ancienne bibliothèque de Corbie, se trouvent associés les deux derniers qu'ait pu lire devant vous celui qui n'en lira plus, le mémoire sur les antiquités du Bosphore Cimmérien, et le mémoire sur les représentations qui avaient lieu dans les mystères d'Éleusis, par feu Ch. Lenormant. Que ce soit ici, non pas le dernier hommage rendu à ses travaux et à ses services, au nom de l'Académie, mais le dernier monument de son activité si multipliée et de sa constante prédilection pour les sciences que notre mission est de cultiver et de promouvoir.

J. D. Guigniaut.

Prem[...] semestr[...] de l'année 186[...] (Séance du 10 juill[...] 186[...]

Messieurs, si, de concert avec la commission des travaux littéraires, gardienne de la tradition et du progrès dans le sein de cette Académie, j'embrasse du regard les six mois qui viennent de s'écouler, je m'assure que les commissions de pu-

blication n'ont point ralenti leurs efforts et que, sur plusieurs points, nos travaux ont touché le but ou sont au moment de l'atteindre.

Le tome XXII du grand recueil des *Historiens des Gaules et de la France* en est une première preuve. Cent quatre-vingt-douze feuilles de ce volume sont imprimées, et la suivante complétera le texte, en même temps qu'elle commencera la table géographique du volume que MM. N. de Wailly et L. Delisle poursuivent avec leur activité habituelle, ainsi que les autres tables.

Le tome III des *Historiens occidentaux des Croisades*, par les soins assidus de MM. H. Wallon et Ad. Regnier, avance de plus en plus. Il a été porté, durant ce semestre, à cent vingt feuilles tirées, et, en comptant les feuilles bonnes à tirer ou en épreuves, à cent quarante-huit. La copie qui doit compléter le texte du volume et formera environ soixante feuilles est en composition.

Le tome Ier des *Historiens orientaux* du même recueil, partie arabe, compte cent quatre-vingt-six feuilles imprimées qui en forment le texte. Tandis que M. Reinaud s'occupe de rédiger l'introduction, M. Defrémery, son excellent auxiliaire, travaille aux corrections et additions, en attendant les index. Nous avons lieu d'espérer que ce double travail marchera rapidement et que nous verrons bientôt achevé ce volume commencé depuis si longtemps.

Quant aux *Historiens arméniens* appartenant à la même section du recueil des *Croisades*, confiée comme elle l'est au zèle et au savoir de M. Dulaurier, cette partie ne peut manquer de suivre un cours plus ou moins régulier. Le tome Ier, sous presse, ne compte encore que soixante-seize feuilles tirées et dix bonnes à tirer ou en dernières épreuves; mais la copie ne

fait pas défaut, et il est à croire que l'impression, ralentie pendant le premier semestre, regagnera dans le second le temps perdu.

Les *Historiens grecs* du recueil, qui ont enfin repris leur rang, continuent de s'avancer autant que le permet la nature compliquée du travail. Seize feuilles de la seconde partie, dont est chargé M. Miller, sont imprimées, huit en épreuves ou en composition. La copie livrée atteint la moitié du XIII[e] livre d'*Anne Comnène* et formera douze feuilles. Pour la première partie, nous attendons toujours le complément si désirable des savants *Prolégomènes* de M. Hase. M. Alexandre est prêt pour la troisième, qui doit terminer cette section du recueil des *Croisades*.

L'impression et la rédaction des tables du tome VII de la continuation du recueil de Bréquigny (*Table des Chartes et Diplômes imprimés concernant l'histoire de France*), dirigée par M. Éd. Laboulaye, marchent du même pas. Douze feuilles de la première table sont imprimées ou en épreuves, et les quatre autres tables qui doivent achever le volume sont en copie.

Quant au *Recueil des Chartes et Diplômes non imprimés*, antérieurs à l'an 1180, M. Delisle nous apprend qu'en attendant le *Tableau des sources diplomatiques* de notre histoire, de Pépin le Bref à Louis le Jeune, qu'il nous a promis et qui doit prendre place en tête du recueil, dont il réglera toute l'économie, il a continué, avec son auxiliaire, l'examen des documents fournis par les collections de la capitale. Les archivistes des départements continuent à lui venir en aide : M. Célestin Port, de Maine-et-Loire, a envoyé la copie de 381 pièces conservées à Angers, dans le fonds des prieurés de Marmoutier; et M. Kræber a transcrit quatre des plus curieuses

chartes du département de Tarn-et-Garonne. M. Luce, spécialement attaché à la préparation du recueil, vient de partir en mission pour explorer les Archives de l'Hérault et des Bouches-du-Rhône, tandis que M. Meyer visite d'autres collections du Midi.

L'*Histoire littéraire de la France*, en avant de tous les précédents recueils, s'enrichira bientôt du vingt-quatrième tome. Le Discours *Sur l'état des lettres en France* au XIVe siècle, par M. Victor Le Clerc, entièrement imprimé, conduit ce volume à la page 602. Celui de M. Ernest Renan, *Sur l'état des beaux-arts*, maintenant sous presse, complétera les vues générales qui, selon la méthode adoptée pour ce grand ouvrage, précèdent la série des notices particulières sur les écrivains de chaque siècle. Ce discours se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur recherche les conditions générales de l'art au XIVe siècle; dans la seconde, il examine l'état de chaque genre en particulier. Il termine en discutant les causes qui retardèrent, à cette époque, les progrès de l'art et empêchèrent la Renaissance de se faire par la France.

Dans la portion de vos travaux qui relève immédiatement de la direction de votre commission des travaux littéraires ou de celle de votre Secrétaire perpétuel, le plus ancien de vos recueils, après celui de vos propres Mémoires, les *Notices et extraits des manuscrits* sont, sauf un seul point, dans une situation des plus satisfaisantes. J'ai eu l'honneur de vous présenter récemment un nouveau volume de ce recueil, la deuxième partie du tome XX, renfermant des pièces d'un intérêt divers pour l'érudition occidentale : 1° le *Commentaire de Jean Scot Érigène sur Martianus Capella*, par M. Hauréau; 2° des *Commentaires inédits de Guillaume de Conches et de Nicolas Triveth, sur la Consolation de la philosophie de Boëce*, par M. Ch. Jour-

lain; 3° *Notices et extraits de Documents inédits relatifs à l'histoire de France sous Philippe le Bel*, par M. E. Boutaric; 4° *Jugements de l'échiquier de Normandie au XIIIe siècle*, par M. L. Delisle.

L'impression de la partie correspondante du tome XXI, dont les matériaux sont entièrement recueillis et ont été approuvés, va commencer.

Pour ce qui concerne l'érudition orientale, grâce à l'activité savante et persévérante de M. de Slane, que vous avez chargé de la traduction des *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, devant former les trois premières parties des tomes XIX, XX et XXI, qui font suite au texte que notre illustre confrère, M. Quatremère, avait donné dans les trois volumes précédents, j'ai la satisfaction de vous annoncer que la première de ces trois parties est imprimée en totalité et vous sera prochainement offerte; que la copie de la seconde vient, en totalité également, d'être envoyée à l'imprimerie Impériale. C'est une double garantie pour la troisième. Ainsi auront été complétés, dans un court intervalle de temps, par un travail aussi difficile que remarquable à tous égards, trois tomes en suspens ou en cours d'exécution.

J'ai le profond regret d'être forcé de vous apprendre que le plan que j'eus l'honneur de vous communiquer, il y a six mois, au nom de l'éditeur, pour l'achèvement si désirable de la deuxième partie du tome XVIII, attendue, à l'inverse de ceux dont je parlais tout à l'heure, par la partie orientale, n'a pu se réaliser. Des mesures seront proposées à la commission des travaux littéraires, de concert avec M. Brunet de Presle, et sur sa demande, pour qu'une adjonction, que l'état de sa santé rend malheureusement nécessaire, permette de publier enfin les *Papyrus grecs de l'Égypte*, qui sont un legs sacré de M. Letronne.

Je n'ai plus à vous entretenir, Messieurs, après la table de la partie orientale du recueil dont il vient d'être question, laquelle reste en grave souffrance, et celle de la seconde décade de la nouvelle série de vos Mémoires, qui marche beaucoup mieux, que de ces *Mémoires* mêmes et de l'*Histoire de l'Académie*, dont la publication ou la rédaction sont un de mes principaux devoirs. Pour vos *Mémoires*, tous les matériaux de la deuxième partie du tome XXIV étant rassemblés, j'ai fait commencer l'impression de ce volume; quant à l'*Histoire* de vos travaux, qui en forme le lien et le complément, je m'occupe activement de la première partie du tome XXIII, qui la comprendra pour la période de 1857 à 1860, et je compte la mettre prochainement sous presse. Ainsi se trouvera terminée cette période, la première de la troisième décade de votre nouvelle collection.

J. D. Guigniaut.

Deuxième semestre de l'année 1862. Séance du 16 janvier 1863.

Messieurs, je ne saurais dire que les travaux de vos commissions de publication aient précisément langui dans les six derniers mois de l'année qui vient de s'écouler. Sur plusieurs points, en effet, ils ont accompli des progrès et produit des résultats dont nous avons lieu de nous féliciter; mais sur d'autres, ils ont éprouvé des retardements par des causes imprévues ou pour des raisons dont j'ai peine à me rendre compte.

Dans la série de nos grandes collections nationales, le recueil des *Historiens des Gaules et de la France* attend toujours son tome XXII, entièrement terminé pour le corps de l'ouvrage, mais dont la publication est encore ajournée par le travail aussi minutieux qu'important de tables multipliées. Nous n'avons pas besoin d'en recommander l'achèvement à des hommes comme MM. N. de Wailly et L. Delisle.

Le tome III des *Historiens occidentaux des Croisades* est à peu près dans la même situation, quoique l'impression du texte, avec notes et variantes, ne soit pas tout à fait achevée. La cause principale en est dans le retard entraîné par l'espoir, fondé d'ailleurs, de faire reparaître, grâce à l'ingénieux procédé d'un de nos plus habiles chimistes, quelques pages oblitérées d'un des manuscrits fondamentaux. Mais MM. H. Wallon et Ad. Regnier auront bientôt franchi cet obstacle et les autres, le volume étant parvenu à la feuille cent quatre-vingtième.

Le tome I[er] des *Historiens orientaux* du même recueil et de la *partie arabe*, quoique terminé pour le texte et la traduction, n'est point encore en état de paraître. L'introduction, commencée par M. Reynaud il y a longtemps déjà, en reste au même point qu'à la fin du précédent semestre. D'autres travaux ont distrait le savant et curieux auteur, et, de son côté, l'habile auxiliaire qu'il s'est donné, M. Defrémery, n'a rien remis encore ni des additions et corrections, ni de l'index, quoiqu'il s'en soit sérieusement occupé. Je me plais à penser que ce volume, depuis tant d'années sous presse, ne laissera pas s'achever celle qui s'ouvre sans satisfaire à cette longue attente.

Nous sommes moins et cependant plus avancés, si l'on tient compte du temps, pour les *Historiens arméniens* de la même division du recueil. M. Dulaurier, à qui l'Académie a confié cette section des *Historiens orientaux*, en a conduit le tome I[er] à la cent dixième feuille, c'est-à-dire à plus de la moitié, soit du texte, soit de la traduction, et encore a-t-il été retardé par des difficultés typographiques, causées principalement par une absence obligée.

Quant aux *Historiens grecs des Croisades*, qui sont, dans

notre grand recueil, une heureuse résurrection, grâce aux sages mesures adoptées par l'Académie, la seconde partie, dont M. Miller est chargé, compte aujourd'hui vingt-deux feuilles tirées, et les épreuves vont jusqu'à la fin du XIIe livre d'Anne Comnène; la moitié du XIIIe est déposée en copie. M. Alexandre est toujours prêt pour la troisième partie, dont l'impression pourra commencer bientôt, et nous avons l'augure d'une sérieuse reprise de la première, que formeront les *Prolégomènes* de M. Hase, dont les trente-quatre feuilles, depuis longtemps imprimées, font si vivement désirer le reste.

L'impression des tables du tome VII de la continuation du recueil de Bréquigny (*Table des Chartes et Diplômes imprimés concernant l'histoire de France*), dirigée par M. Ed. Laboulaye, touche à sa fin, et le volume ne peut tarder à paraître.

Pour le *Recueil des Chartes et diplômes non imprimés, antérieurs à l'an 1180*, il est toujours en préparation, et les matériaux recherchés de toutes parts, sous l'impulsion de M. L. Delisle, par de jeunes missionnaires de l'érudition, s'accumulent en s'ordonnant peu à peu. Tandis que s'achève à Paris l'examen des sources à interroger pour la collection, les explorations continuent dans les départements. Pendant le semestre dernier, le nombre des documents copiés s'est enrichi de huit cent vingt-cinq pièces. De ces copies font partie soixante-quatre chartes puisées par M. Guesnon, aujourd'hui professeur au lycée de Rennes, dans les archives du Pas-de-Calais. M. Paul Meyer a envoyé cent trente-quatre chartes, provenant des archives des départements de l'Hérault et de l'Aude, et des villes de Narbonne, Agde et Tarascon. M. Siméon Luce, avec son zèle infatigable, a fouillé les dépôts de six départements : la Gironde, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, le Gers, l'Ariége et la Haute-Garonne. Des notes sur plusieurs collections

importantes, et la copie de six cent vingt-sept pièces, tel a été le résultat d'une mission de cinq mois, dans laquelle notre auxiliaire a été secondé par l'action bienveillante de plusieurs savants ou de membres considérables du clergé, de la magistrature et de l'administration. Nous avons surtout à remercier M. Bascle de Lagrèze, conseiller à la cour impériale de Pau; M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, Mgr de la Mare, archevêque d'Auch, et son grand vicaire, M. Céanto; M. Niel, archiviste du Gers, et M. Baudoin, archiviste de la Haute-Garonne.

J'espérais bien pouvoir, aujourd'hui même, déposer sur le bureau de l'Académie le tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*, et les deux grands discours qui le forment à eux seuls. L'Académie sait déjà que le Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle, par M. Victor le Clerc, embrassant les deux tiers de ce volume, est depuis longtemps imprimé. Celui de M. Ernest Renan sur l'état des beaux-arts, au même siècle, l'est également depuis plusieurs mois. Il reste seulement à lire les dernières épreuves des trois tables qui, dès l'origine, ont accompagné chaque tome de cet autre grand recueil national, œuvre collective plutôt encore que recueil; ce sont: la Table bibliographique des livres cités, la Table générale des sections et chapitres, la Table analytique des auteurs et des matières. C'est le travail difficile et minutieux de l'impression de ces tables qui a entravé jusqu'ici une publication attendue avec un juste intérêt et désormais très-prochaine.

Je passe à ceux de vos recueils d'érudition variée, de philologie, de critique et d'histoire, qui, sous la direction de votre commission des travaux littéraires, admettent plus particulièrement des collaborateurs étrangers à l'Académie, ou même se

composent de mémoires choisis, lus devant elle par des savants du dehors, ou bien encore distingués dans le concours et désignés par la commission des antiquités de la France.

De ces recueils successivement institués, le plus ancien a pris, depuis plusieurs années, une importance nouvelle par la publication, ou commencée ou désormais garantie, de textes considérables, rares, et de documents d'une nature particulière, accompagnés de traductions. J'ai eu l'honneur de vous présenter, il y a peu de temps, la première partie du tome XIX des *Notices et extraits des manuscrits*, renfermant le premier tiers des *Prolégomènes historiques d'Ibn-Khaldoun*, traduits par M. de Slane, aujourd'hui notre confrère, et qui répondent au texte arabe précédemment publié par feu E. Quatremère. Cet illustre savant ne pouvait avoir un plus digne continuateur dans une œuvre difficile, de longue haleine, et qui mettra définitivement en lumière un des monuments les plus originaux de la littérature des Arabes, cette espèce de généralisation, je dirais presque de philosophie de l'histoire, telle qu'ils la pouvaient concevoir, exécutée par un de leurs plus grands esprits, en possession des plus vastes connaissances et de l'expérience la plus diverse. La suite de ce beau travail est déjà sous presse et formera les premières parties des tomes XX et XXI du recueil.

Je suis heureux d'avoir à vous apprendre, Messieurs, que la seconde partie du tome XVIII des *Notices des manuscrits*, qui languissait depuis longtemps, a repris une vie nouvelle. L'adjonction désirée par notre confrère M. Brunet de Presle a commencé à produire ses fruits, en ranimant, non pas son zèle, mais sa confiance en lui-même, au contact de l'active et affectueuse coopération de M. Egger. Les *Papyrus grecs*, à la publication desquels restera attaché le grand nom de Letronne, ont pu franchir enfin la feuille trentième, et les épreuves se suc-

cèdent, en même temps que se poursuit la révision de ces textes épineux et que la copie s'achève. La deuxième partie du tome XIX et celle du tome XX étant publiées, ces deux tomes se complètent ou vont se compléter par les deux premiers tiers de la traduction d'Ibn-Khaldoun, et en même temps que se prépare le dernier tiers, grâce à l'activité du savant éditeur, j'ai pu mettre sous presse la seconde partie du tome XXI, dont la première clora le travail de M. de Slane. Ainsi se trouveront ramenées bientôt à leur union nécessaire les deux parties orientale et occidentale du recueil.

Je n'eus rien à vous dire, il y a six mois, de la double collection que vous avez fondée, des *Mémoires de divers savants étrangers à l'Académie*, dont récemment avaient été publiés deux nouveaux volumes, les premières parties du tome VI de la première série (*Sujets divers d'érudition*) et du tome IV (*Antiquités de la France*). Les deuxièmes parties de ces deux tomes, qui formeront également deux volumes, sont à plus de moitié de l'impression, et, toute la copie étant livrée, elles paraîtront certainement dans le courant de cette année.

J'espère pouvoir en dire autant de vos propres *Mémoires*, y compris l'*Histoire de l'Académie*, dont la publication ou la rédaction sont ma tâche plus ou moins personnelle. L'impression de la deuxième partie du tome XXIV des *Mémoires* proprement dits a été retardée par la nécessité d'une révision longue et délicate, que demandaient trois de ces Mémoires, liés les uns aux autres, et dont l'auteur n'existe plus. J'ai la confiance que l'Académie, qui en entendit, il y a quinze ans, la seconde lecture, déjà posthume en partie, ne regrettera pas ce retard, quand elle y retrouvera le sentiment profond que cette lecture lui fit éprouver. L'obstacle, du reste, est aujourd'hui surmonté, l'impression parvenue à près de la moitié du volume, et les

autres Mémoires qui doivent y entrer se trouvant tous sous ma main, revus par les auteurs, rien ne peut guère s'opposer à ce que cette impression s'achève en peu de temps. Et cependant se terminera la préparation de la première partie du tome XXIII, comprenant l'*Histoire* de vos actes et de vos travaux, durant la période de 1857 à 1860, partie qui formera le complément des deux tomes répondant à cette période. Dès à présent sont rassemblés et à l'examen les matériaux d'un nouveau volume, le premier à publier d'une nouvelle période, et du tome XXV. Si, comme j'en conçois l'espoir, l'impression de ce volume peut être commencée dans le courant du premier semestre de cette année, alors sera près de se réaliser, par le concours de votre zèle pour la gloire héréditaire de cette Académie et de mes constants efforts pour le seconder, l'idéal que je rêve, de la publication annuellement régulière d'un volume de vos *Mémoires :* puissant moyen de les répandre et d'en accroître à la fois l'influence et le succès. Ce sera ma consolation des soucis en partie stériles que me causent la rédaction des *Tables* de la seconde décade de la nouvelle série de votre Recueil, qui marche si lentement, et l'impression de la partie orientale de la *Table des notices des manuscrits*, qui, à peine remise en mouvement, après des années, se trouve paralysée de plus belle. Votre commission des travaux littéraires, toujours si attentive à tous vos besoins, si empressée à l'accomplissement de ses nombreux devoirs, sera saisie par votre Secrétaire et avisera sous votre sanction.

J. D. Guigniaut.

Premier semestre de l'année 1863. (Séance du 10 juillet 1863.)

Messieurs, je suis heureux d'avoir à vous annoncer qu'à l'expiration du premier semestre de cette année, les travaux confiés à vos commissions de publication, et ceux qui sont sous la direction plus particulière de votre commission des travaux

littéraires et sous la mienne, se trouvaient dans une situation généralement satisfaisante, à part quelques lacunes, quelques retards regrettables, dus à des accidents imprévus ou prévus.

Cependant je ne puis m'empêcher d'exprimer le mécompte que j'éprouve et que vous partagerez, en voyant que des quatre ou cinq volumes que je croyais pouvoir vous présenter avant la fin de ce semestre, un seul, réellement terminé, a été déposé sur le bureau. Mais celui-là peut compter pour plusieurs, et quant aux autres, quelques semaines, je m'en assure, suffiront pour qu'ils le rejoignent; vous allez en juger tout à l'heure.

Le 13 février de cette année, j'ai eu l'honneur de vous faire hommage du tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France*, qui ouvre dignement une période nouvelle des annales intellectuelles de notre pays, par le Discours sur l'état des lettres en France au XIVe siècle, dû à M. Victor Le Clerc, et le Discours sur l'état des beaux-arts, dont l'auteur est M. Ernest Renan.

Le premier de ces Discours, dans une vue générale du gouvernement, soit religieux, soit civil, fait d'abord pressentir ce que prouveront, année par année, les notices historiques et littéraires des volumes suivants : l'affaiblissement de l'ancienne unité catholique, et la dissolution prochaine de la société féodale.

Un examen sommaire des divers genres de composition laisse voir ensuite la décadence de l'ancien système d'études, et, malgré quelques acquisitions de la prose, le triste état des lettres en France. Ici reparaissent, dans un parallèle inévitable, le pouvoir ecclésiastique avec la théologie, et le pouvoir civil avec les Sept-Arts, le domaine des Universités, dont le nombre s'accroît, et où commence à se glisser l'enseignement laïque.

Dans une dernière partie, pour relever nos annales littéraires d'un abaissement passager, et replacer surtout nos poëtes au rang que l'estime des nations étrangères leur accordait depuis deux cents ans, un tableau de la littérature française en Europe au XIVe siècle atteste leur glorieuse influence sur les autres peuples d'origine latine, et même sur les peuples germaniques. On peut compter alors, dans la seule Italie, au moins quarante imitations, presque toutes en octaves, des grands poëmes carlovingiens de nos trouvères.

L'auteur se justifie d'une si longue étude sur un siècle qui, sans avoir laissé de traces brillantes dans l'histoire des lettres, a cependant contribué par ses efforts et ses souffrances au progrès de la pensée humaine; et l'on jugera, comme lui, qu'il convenait « de faire ressortir la part de la France dans un mouvement intellectuel qui n'a pas encore fini le moyen âge, mais qui du moins a préparé laborieusement les âges nouveaux. »

M. Ernest Renan, dans le Discours sur l'état des beaux-arts, recherche tour à tour la condition générale de l'art en France au XIVe siècle; ses rapports avec les faits politiques; ses travaux pour les différentes provinces; ce qu'il dut à l'Église, à la royauté, à la noblesse, à la bourgeoisie; quelle place occupaient les artistes dans la société française; combien ils étaient estimés à l'étranger; pourquoi la France, d'abord supérieure à l'Italie dans toutes les directions de l'art, ne fit pas encore ce qu'on a depuis appelé la Renaissance.

Le savant critique examine ensuite l'état de chaque genre en particulier, architecture religieuse et profane, peinture, sculpture, musique. « Ce siècle est, selon lui, dans l'histoire de l'art français un moment capital; c'est le moment où il est décidé que l'art du moyen âge mourra avant d'avoir atteint la perfection... Si l'on échappait à la vulgarité, c'était pour tomber

dans le factice. Un idéal artificiel, une statuaire forcée d'opter entre le convenu et le laid, une architecture mensongère, voilà les dures lois que trouvaient devant eux les transfuges qui, tournant le dos au moyen âge, essayèrent d'étudier les anciens maîtres. Heureusement la civilisation moderne possède assez de grandes parties qui n'appartiennent qu'à elle seule, pour se consoler d'être condamnée, dans l'art, à une infériorité irréparable. Puisque les qualités de l'âge mûr excluent celles de la première jeunesse, ce n'est pas une raison pour regretter d'avoir échangé les dons brillants qui ne durent qu'un jour contre les solides avantages de la maturité. »

En passant de ce beau travail, qui, comme je le disais, il y six mois, est plus qu'un recueil, aux grandes collections nationales que nous sommes chargés de continuer, je puis dire que la première de toutes, les *Historiens des Gaules et de la France*, confiée à MM. Natalis de Wailly et Léopold Delisle, verra, dans un délai qui ne peut être bien long, publier son tome XXIIe. Le corps de l'ouvrage est depuis longtemps achevé; l'impression de l'index géographique en latin est commencée, et la rédaction de l'index des choses et des personnes se poursuit avec activité.

Le tome VII de la continuation de la Table de Brequigny, c'est-à-dire de celle des *Chartes et Diplômes imprimés concernant l'histoire de France*, est plus avancé encore. Ce volume a ses tables propres, dont l'impression est enfin terminée, et il vous sera présenté, je l'espère, au nom de M. Ed. Laboulaye, d'ici au jour de votre prochaine séance publique.

Quant à l'ouvrage plus original et plus difficile que vous avez fondé comme un complément nécessaire de celui qui précède, le *Recueil des Chartes et Diplômes non imprimés*, antérieurs à 1180, va sortir enfin de sa période de préparation, grâce au labeur

savant de M. L. Delisle et au zèle de ses auxiliaires. La revue des fonds à consulter touche à son terme. A la fin de l'année les éditeurs pourront soumettre à la commission des travaux littéraires un tableau général et détaillé des sources auxquelles doivent être puisés les matériaux du recueil.

Le tome III des *Historiens occidentaux des Croisades*, l'une des divisions d'un autre grand recueil dont vous avez pris également l'initiative, avance régulièrement, quoiqu'il soit loin encore d'être achevé. Cent quatre-vingt-seize feuilles sont tirées ou vont l'être; plusieurs autres sont en épreuves, et la copie ne fait pas défaut. J'informe l'Académie, avec une vive satisfaction, que le succès de l'opération proposée, par l'entremise de M. le Ministre d'État, au Gouvernement belge, sur le manuscrit unique de Raoul de Caen, l'un des historiens qui composent le volume, a été aussi complet qu'il était possible. Les pages oblitérées de ce précieux manuscrit ont reparu en partie, grâce au procédé de notre savant confrère de l'Académie des sciences, M. Balard; et l'idée heureuse des éditeurs, MM. H. Wallon et Ad. Régnier, de faire photographier ces pages, afin d'en constater l'état avant l'opération, a singulièrement contribué à en éclaircir l'écriture, par une des vertus propres de cette belle et féconde invention.

Le tome Ier des *Historiens orientaux* du même recueil, section arabe, est resté dans le *statu quo* durant ce semestre encore. D'autres occupations et malheureusement une maladie grave ont paralysé la bonne volonté du savant éditeur, M. Reinaud, qui n'a pu continuer son introduction. Quant aux additions et corrections, M. Defrémery, collaborateur de M. Reinaud, a été arrêté, à son tour, par la nécessité de collationner des manuscrits récemment acquis par la bibliothèque Impériale. Il doit, m'assure-t-on, avoir terminé ce travail avant

un mois, et s'occuper immédiatement de l'index du volume, dont le texte et la traduction sont, du reste, imprimés jusqu'au bout.

Le tome Ier d'une autre section de la même division du recueil, destinée aux *Historiens arméniens,* a été plus heureux. M. Dulaurier en a conduit l'impression de la cent dixième à la cent trente-quatrième feuille, et à la page 535 du volume, qui doit en comprendre 720 environ, sans compter l'index, que l'éditeur tient à jour, par une louable prévoyance, et l'introduction.

C'est une bonne fortune pour moi de pouvoir annoncer à l'Académie que, grâce aux mesures adoptées par elle, les trois parties des *Historiens grecs des Croisades* sont bien près de marcher de front. Notre vénérable confrère M. Hase a repris, par une détermination dont on s'applaudira ici et en Europe, la rédaction des *Prolégomènes,* pleins d'un si rare savoir, qui formeront désormais la première partie de ce volume, et déjà s'imprime cette suite presque inespérée des trente-quatre feuilles qui l'attendaient depuis si longtemps. Le digne disciple de cet illustre maître, M. Miller, nous a laissé, en partant pour un voyage de recherches où nos vœux l'accompagnent, les cinquante et une feuilles imprimées de la seconde partie, contenant le récit de la première croisade par Anne Comnène ; enfin, par une émulation qui mérite tous nos éloges, un autre éminent helléniste, notre confrère M. Alexandre, a mis sous presse immédiatement trente feuilles environ de la troisième partie, composée des auteurs byzantins qui ont raconté, à leur point de vue, la suite des événements jusqu'à la croisade latine.

Voilà, Messieurs, pour nos grands travaux historiques et diplomatiques, des résultats dont nous avons lieu de nous fé-

liciter, à peu d'exceptions près. Il s'y joindra bientôt, j'espere, par le succès d'une négociation suivie sous les auspices de la commission des travaux littéraires, et qui vous sera soumise avant d'être proposée à la sanction du Gouvernement, un ouvrage que vous avez d'avance adopté par les encouragements répétés qu'il a reçus de vous, dont l'auteur siége aujourd'hui dans vos rangs, et qui n'est pas la part la moins importante de l'héritage de nos savants bénédictins.

Je viens maintenant aux recueils divers d'érudition, de critique et d'histoire institués à différentes époques, rédigés avec le concours des savants du dehors, et qui sont placés sous la direction spéciale de la commission des travaux littéraires.

L'impression des *Notices et extraits des manuscrits* se poursuit aujourd'hui avec une régularité satisfaisante. Le tome XVIII, encore incomplet pour sa seconde partie, se complète peu à peu par les soins de MM. Brunet de Presle et Egger, chargés concurremment de publier les *Papyrus* grecs de l'Égypte recueillis par feu M. Letronne. Le volume est parvenu à la trente-quatrième feuille tirée, et plusieurs sont en épreuve. En outre, sont préparées déjà, pour les 240 premières pages, trois tables alphabétiques : 1° des noms et des faits historiques; 2° de la grécité ; 3° des noms propres égyptiens transcrits en grec dans les *Papyrus*. Vous savez déjà que le tome XIX a été complété, pour sa première partie, à l'inverse du précédent, par la publication du commencement des *Prolégomènes historiques* d'Ibn-Khaldoun, traduits par M. de Slane. La suite de ce travail de longue haleine, dont vingt-six feuilles sont déjà imprimées, formera le complément du tome XX, et sa fin sera la première partie du tome XXI ; en sorte que je n'ai pas hésité à faire mettre sous presse la seconde partie de ce même tome, qui achèvera de mettre à l'unisson les deux moitiés

orientale et occidentale de tout le recueil, si longtemps disjointes en des sens divers. Les *Hippiatriques*, manuscrit grec publié par M. Miller, et déjà presque entièrement imprimé, ouvrent cette deuxième partie du tome XXI, que d'autres travaux adoptés par la commission vont continuer.

Je ne m'étais pas trop avancé en vous annonçant que deux nouveaux volumes, qui compléteront également deux tomes de votre recueil des *Mémoires des savants étrangers*, seraient déposés sur le bureau avant la fin de cette année. L'un, qui est la seconde partie du tome VI de la première série de ce recueil, consacré à des *Sujets divers d'érudition*, touche à la fin de l'impression; l'autre, formant la seconde partie du tome IV de la deuxième série, celle des *Antiquités de la France*, est entièrement imprimé et n'attend plus que le tirage des dernières feuilles. Je viens de faire mettre sous presse, pour commencer le tome V de cette série, un mémoire important, couronné par la commission des Antiquités nationales et désigné par elle à l'impression dès l'an dernier.

Je voudrais pour beaucoup pouvoir vous dire que la publication de vos propres *Mémoires* marche avec une activité qui serait, là surtout, si désirable, car elle représente plus spécialement la part que nous prenons au progrès de la philologie, de l'archéologie et de toutes les branches de l'histoire, soit de l'antiquité, soit du moyen âge, qui sont le domaine de cette Académie. Nos prédécesseurs nous ont légué de grands exemples que vous avez tous présents à l'esprit. Vous trouverez l'un des derniers et des plus éclatants dans les trois mémoires posthumes de feu M. Letronne, aujourd'hui imprimés, non sans labeur, et qui ouvriront dignement la deuxième partie du tome XXIV de votre recueil. Ici encore la maladie de celui de nos confrères dont j'ai parlé plus haut a retardé l'impression des deux mé-

moires qui viennent ensuite. Mais les autres, qui termineront ce volume, ou sont sous presse ou vont y être mis. A peine sera-t-il achevé que je ferai commencer l'impression de la seconde partie du tome XXV, pour répondre au zèle des auteurs, qui déjà m'en ont remis presque tous les matériaux, mais non pas tous encore, l'Académie voudra bien s'en souvenir. En même temps j'enverrai à l'imprimerie la copie dès longtemps préparée de la période de son *Histoire* qui doit, en complétant le tome XXIII, comprendre la suite de ses actes et l'analyse de ses travaux, de 1857 à 1860. Alors il ne restera plus en arrière, dans la nouvelle série de votre collection, que le tome XXII, réservé aux tables de la seconde décade, c'est-à-dire des tomes XII à XXI. Je prendrai des mesures pour que ces tables, attendues avec une juste impatience, soient enfin livrées à l'impression. Un autre travail du même genre, quoique d'une exécution plus difficile, que je croyais en bonne voie de publication, après tant d'années d'attente, la partie française qui doit compléter la partie orientale de la *Table des Notices des manuscrits*, échappe encore à toutes mes prévisions, en dépit des assurances sans cesse renouvelées de l'auteur.

J. D. GUIGNIAUT.

Deuxième semestre de l'année 1863. (Séance du 15 janvier 1864.)

Messieurs, si toutes les promesses du dernier rapport n'ont pu être remplies dans le délai que j'assignais il y a six mois, ni même dans le cours entier du dernier semestre, la faute n'en est ni à la surveillance toujours active de votre commission des travaux littéraires, ni au zèle soutenu de la plupart des éditeurs et auteurs de vos publications. Ces lenteurs, ces retards, à un petit nombre d'exceptions près, ont une seule et même cause; malgré tous mes efforts, la marche de l'impression est restée trop souvent en arrière de celle des ouvrages,

et une fois encore, en partie du moins, mes prévisions ont été déçues.

Voilà pourquoi, au lieu de quatre volumes que je m'étais flatté de vous présenter, deux seulement ont pu être achevés pendant le semestre. Le 2 et le 16 octobre dernier, j'ai déposé successivement sur le bureau le tome IV, 2e partie, des *Mémoires des Savants étrangers*, série des *Antiquités de la France*, et le tome VII, in-folio, de la *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés, concernant l'histoire de France*, utile recueil commencé par M. de Bréquigny, l'un de nos plus illustres prédécesseurs, et continué de nos jours par M. Pardessus d'abord, puis par M. Laboulaye. Ce volume analyse les pièces qui vont de l'an 1271 à l'an 1302. Conformément à la décision de l'Académie, la collection se terminera avec le volume suivant, qui poursuivra celui-ci jusqu'à l'avénement de Philippe de Valois, en 1328.

Quant au nouveau volume du recueil des *Savants étrangers*, qui termine le tome IV de cette série, il contient, avec un mémoire autrefois couronné de feu Yanoski, sur les *Milices bourgeoises*, le complément et les appendices du travail considérable de M. Maximin Deloche sur les *Lemovices*, également couronné au concours des Antiquités de la France, et qui jette un grand jour sur la géographie comparée de la Gaule en général.

Je puis dire sur-le-champ que la première partie du tome V de cette même série du recueil est sous presse et qu'elle renfermera un mémoire de M. Bourquelot, sur les *Foires de Champagne*, qui fut honoré, il y a deux ans, de la première médaille.

Tels sont les encouragements que l'Académie et la commission qui relève d'elle ne cessent de donner à l'étude approfon-

die de nos antiquités nationales. L'Académie, avec le concours de sa commission des travaux littéraires, n'en donne pas de moins efficaces aux études de l'antiquité classique et de l'antiquité en général, par la publication de la première série du même recueil, consacrée à des *Sujets divers d'érudition*, et qui comptera bientôt six tomes complets en deux volumes chacun. J'étais fondé à croire que je pourrais vous présenter aujourd'hui même la seconde partie du tome VI de cette série, l'un des plus variés et des plus remarquables parmi ces volumes; mais le retard du tirage des dernières feuilles s'y est opposé.

J'en dirai autant du tome XXIV, 2e partie, de vos propres *Mémoires*, qui ne peuvent pas rester en arrière des exemples féconds et multipliés qu'ils ont jusqu'ici répandus autour d'eux. Ce volume devait également vous être présenté, et il aurait amplement justifié mes annonces par l'importance des travaux qu'il contient; mais, quoique imprimé en totalité, il ne pourra être mis sous vos yeux que dans quelques jours, plusieurs feuilles étant encore en épreuves ou en tirage. Quant au nouveau volume de votre *Histoire*, c'est-à-dire la première partie du tome XXIII de votre recueil, restée nécessairement en suspens jusqu'à la publication complète du tome XXIV, c'est ma tâche personnelle, et je n'ai pas cessé de m'en occuper. Si j'en crois les assurances répétées de M. Longueville, chargé depuis longtemps de préparer la *Table des matières* des tomes XII à XXI de la nouvelle série de nos *Mémoires*, cette table, qui doit former le tome XXII, pourra être livrée à l'impression en même temps que la première partie du tome XXIII, destinée à ouvrir la troisième décade de cette série.

Avant de passer à l'état de vos grandes collections historiques et diplomatiques, je vous parlerai du recueil qui, depuis 1785, est venu s'ajouter à vos *Mémoires*, je veux dire

les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque Impériale et des autres bibliothèques*, recueil poursuivi avec une heureuse émulation par divers savants du dedans et du dehors, sous la direction vigilante de votre commission des travaux littéraires.

La seconde partie du tome XVIII, assez longtemps en souffrance, a pris un cours tout à fait régulier, par la collaboration de MM. Brunet de Presle et Egger, sous les auspices de notre illustre confrère M. Hase. Je puis donc assurer l'Académie qu'à moins de quelque accident extraordinaire, que j'aime à ne pas prévoir, le précieux recueil des *Papyrus grecs de l'Égypte*, héritage de Letronne (que va précéder bientôt un autre travail qui ne l'est pas moins, ses *Mémoires sur le calendrier égyptien*), paraîtra avant l'expiration de la présente année. J'envoie aujourd'hui même à l'imprimerie la fin de la copie des textes et des notes de ces antiques documents, ainsi qu'un dernier *fac-simile* à tirer, celui d'un papyrus communiqué à la commission par notre regrettable confrère M. Jomard, et dont sa famille, fidèle à tous ses souvenirs, a bien voulu offrir à l'Académie l'original.

Le tome XIX des *Notices des manuscrits* étant aujourd'hui complétement publié, le tome XX va se compléter à son tour par la publication, sûrement assez prochaine, de la seconde partie de la traduction des *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, due à notre savant confrère M. de Slane. Trente-trois feuilles du volume sont tirées ou vont l'être, et les suivantes sont composées jusqu'à la quarantième. En même temps se poursuit la traduction de la troisième partie de l'ouvrage, déjà parvenue aux deux tiers, et qui formera le tome XXI, 1re partie, ou partie orientale du recueil. Cependant continue de s'imprimer la seconde partie, destinée aux documents occidentaux, qui compte déjà trente feuilles.

Peut-être m'est-il permis de vous donner enfin, Messieurs, l'espérance, sinon l'assurance bien certaine, de voir, dans le cours de cette année, s'exécuter peu à peu l'impression de la partie française de la *Table orientale* des quatorze premiers volumes du recueil dont il s'agit, pour faire suite à la partie proprement orientale de cette table, dont les onze feuilles sont depuis si longtemps tirées. Cinq placards de la partie française sont en correction et seront bientôt mis en pages : faible reprise, mais dont il sera tenu compte à l'auteur, pour peu qu'elle se soutienne.

Je viens enfin à vos grandes collections historiques, dont la marche, sauf en un point, est satisfaisante, et dont plusieurs volumes s'acheminent à leur terme.

Votre commission permanente, chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, tout en préparant la publication, faite cette année, du tome XXIV, composé du Discours général de M. Victor Le Clerc sur l'état des lettres en France au XIVe siècle, et de celui de M. Ernest Renan sur l'état des beaux-arts, n'avait point cessé d'accroître le nombre des notices particulières destinées au tome suivant. Dans cette nouvelle série de nos annales littéraires, où le plan primitif de l'ouvrage sera, comme jusqu'ici, fidèlement observé, les notices sur chaque écrivain devront être rangées selon la date certaine ou vraisemblable de sa mort. Lorsque cette date n'est que conjecturale, on a toujours eu soin de placer au début de chaque siècle les noms qui n'auraient pu être attribués avec certitude aux dernières années de l'âge précédent. Le tome XXV s'ouvrira donc aussi par quelques-uns de ces noms qui se rencontrent comme sur la limite entre les deux siècles. La copie pour l'impression de ce tome XXV est presque entièrement préparée.

Quant au recueil des *Historiens de la France*, le texte du tome XXII est depuis longtemps imprimé. Grâce au travail persévérant de MM. N. de Wailly et L. Delisle, l'*Index geographicus* le sera bientôt, étant parvenu en feuilles tirées ou en épreuves à la lettre S. L'*Index rerum* sera livré à l'impression dans le courant du premier trimestre de cette année. Le volume s'avance visiblement vers sa fin.

Le recueil non moins important et depuis longues années en préparation, des *Chartes et diplômes non imprimés, antérieurs au règne de Philippe-Auguste*, en est encore à cet état, dont le terme ne peut manquer d'être prochain. L'auxiliaire dévoué de ce grand et long travail, M. Siméon Luce, est retourné en mission dans le midi de la France, et il a transcrit les pièces qui se trouvent aux archives du département du Rhône. Il explore maintenant celles des Bouches-du-Rhône, pour y recueillir les actes de nature à entrer dans la collection.

Les quatre sections du recueil des *Historiens des Croisades* marchent d'un pas à peu près égal, une seule exceptée. Deux cents feuilles du tome III des *Historiens occidentaux* sont aujourd'hui tirées; le tout est en épreuves ou en composition pour le corps du volume, en copie pour les tables. Le zèle constant des éditeurs, MM. H. Wallon et Ad. Regnier, nous laisse entrevoir la fin de ce tome.

Je devrais pouvoir en dire autant du tome Ier des *Historiens orientaux*, section arabe. Mais ce volume, dont le texte et la traduction sont imprimés depuis plus d'un an, a été de nouveau paralysé, à mon double regret, par la maladie d'abord, puis par d'autres occupations ou préoccupations du savant éditeur, M. Reinaud, qui n'a pu livrer à l'impression, dans le cours de ce dernier semestre, ni l'introduction, ni les corrections et additions attendues avec une égale impatience.

M. Defrémery, le collaborateur de son choix, avait cependant terminé, peu après mon précédent rapport, cette dernière partie. Quant aux index, il n'a pu songer à les rédiger avant que l'ensemble entier du tome imprimé ne soit sous ses yeux en feuilles tirées ou en épreuves.

Le tome I[er] des *Historiens arméniens des Croisades*, confié à M. Dulaurier, continue de répondre à l'attente de la commission des travaux littéraires. Il a atteint six cent trente-deux pages, tirées ou en épreuves, et les placards composés mèneront jusqu'à sept cents. Cent pages environ suffiront à l'introduction et à l'index. L'activité soutenue de l'éditeur donne à penser que le volume pourra être terminé cette année.

Restent les *Historiens grecs*, complément de cette division orientale du grand recueil. Aujourd'hui subdivisés en trois parties et entre trois éditeurs, ils avancent d'un pas inégal vers le but commun. M. Hase, avec sa lente mais sûre persévérance, poursuit la première partie ou les *Prolégomènes*, et il a ajouté quatre feuilles nouvelles aux trente-quatre anciennement tirées. M. Miller, après avoir fait imprimer le texte et la traduction de la seconde partie, ou du récit d'Anne Comnène sur la première croisade, a suspendu son travail d'annotations, qui sera repris après son retour d'une mission prolongée en Orient. Enfin M. Alexandre a fort avancé la troisième partie du volume, parvenu, en dehors des prolégomènes, à plus de cent feuilles imprimées.

L'espoir que j'avais cru pouvoir vous donner, Messieurs, dans mon dernier rapport, de voir rattachée à vos travaux une part importante, demeurée en arrière, de l'héritage de nos illustres bénédictins, dont tous les gouvernements de la France, depuis 1795, ont reconnu en vous les naturels et légitimes successeurs littéraires, n'a pas tardé à se réaliser. Grâce

à la libéralité de M. le Ministre actuel de l'Instruction publique, égale à ses lumières, lui qui mieux qu'un autre devait comprendre l'utilité et l'à-propos de la demande adressée en votre nom, un arrêté du 15 décembre 1863 a chargé l'Académie de compléter la publication du *Gallia christiana*, de ces glorieuses annales de notre Église de France, dont un savant aussi courageux que bien inspiré avait, sur votre appel, entrepris la continuation. L'œuvre que M. Hauréau avait commencée et si fort avancée, comme votre lauréat, avec les encouragements dont vous aviez à plusieurs reprises récompensé ses mérites, il lui sera donné de la poursuivre désormais comme l'un de vous, au moment où le titre même que vous lui aviez décerné en l'appelant dans votre sein, semblait lui ôter, comme à vous-mêmes, les ressources indispensables pour la conduire à son terme. Le Ministre de l'Empereur y a pourvu, et je l'en remercie publiquement au nom de l'Académie, de l'Institut et de la science.

J. D. Guigniaut.

Premier semestre de l'année 1864. (Séance du 15 juillet 1864.)

Messieurs, j'exprimais dans mon dernier rapport une espérance que les premiers mois du semestre qui vient de finir ont vu réaliser. Je vous ai présenté la deuxième partie du tome XXIV de vos *Mémoires*, dont la publication avait été retardée, malgré tous mes efforts, par des accidents d'impression. Ce volume comprend sept mémoires, dont les Recherches posthumes de notre illustre confrère Letronne *Sur le calendrier des anciens Égyptiens*, comprennent trois à elles seules. Je n'ai pas besoin de dire que c'est un travail de la plus haute importance, quoiqu'il soit malheureusement demeuré incomplet dans sa dernière partie. L'éditeur a dû se borner à le revoir avec soin, à compléter les citations, qui n'étaient souvent

qu'indiquées dans le manuscrit de l'auteur, à ajouter quelques notes indispensables pour éclaircir sa pensée ou en rectifier l'expression sur un petit nombre de points, enfin à signaler, vers la fin, les graves problèmes qu'il avait posés sans les résoudre, quand la plume tomba de ses mains. Il n'est que juste de reconnaître ici publiquement les services rendus à cette nécessaire révision par un homme en qui M. Letronne lui-même aimait à prévoir un digne continuateur de ses travaux sur l'histoire des sciences des anciens, M. Th.-Henri Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes et correspondant de l'Institut.

Les autres mémoires qui composent ce volume ont pour auteurs MM. Reinaud, Egger, L. Delisle, de la Villemarqué et H. Wallon.

Peu auparavant j'avais déposé sur le bureau la deuxième partie du tome VI de la première série des *Mémoires* présentés par des savants étrangers à l'Académie, sur des *Sujets divers d'érudition*. Ce titre est pleinement justifié par la variété comme par l'importance des travaux qui remplissent le nouveau volume, au nombre de huit mémoires, dont trois dus à M. Th.-H. Martin lui seul. Les autres sont de MM. de Koutorga, Descemet, G. Gouget, Rangabé, correspondant de l'Académie, et Geffroy.

Dans la seconde série du même recueil, destinée aux mémoires signalés par la commission des *Antiquités de la France*, l'impression de la première partie du tome V de cette série suit un cours régulier. Trente-six feuilles de ce volume sont tirées ou vont l'être; les trente feuilles qui le termineront sont sous presse.

J'annonce que le tome XXV de vos *Mémoires*, seconde partie, la première etant réservée à l'*Histoire de l'Académie*,

selon l'usage, commence à s'imprimer, ainsi qu'un nouveau volume des *Savants étrangers*, de la première série. Ce volume, entièrement consacré au *Syllabaire assyrien*, rédigé par M. Ménant, inaugurera dans le recueil une branche d'études qui n'y était point encore représentée.

Quant aux *Notices et extraits des manuscrits*, les trois mêmes volumes sont encore sous presse. En dépit du zèle de notre confrère M. Brunet de Presle, fortifié de celui de M. Egger, le tome XVIII, 2e partie (les *Papyrus grecs de l'Égypte*), n'en est qu'à la trente-cinquième feuille tirée; mais la trente-sixième est bonne à tirer; plusieurs placards sont en épreuves, et la fin du volume est en composition. Espérons que la correction des épreuves, malgré ses difficultés, marchera plus rapidement pendant le second semestre et que l'imprimerie secondera les éditeurs à cet égard.

Le tome XX, 1re partie, du recueil, c'est-à-dire le second volume des *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, traduits par notre savant confrère M. de Slane, en est, de son côté, resté à trente-trois feuilles tirées, mais ce n'est ni la faute de l'auteur ni celle de l'imprimeur. Les deux réviseurs désignés par la commission des travaux littéraires en sont seuls coupables, et l'un d'eux surtout, qui l'avoue ici, mais ne peut s'en prendre qu'à l'état de ses yeux. Les feuilles 34 à 49, qui porteront le volume près de sa fin, n'en sont pas moins imprimées, et la suite s'imprime.

Enfin, du tome XXI, 2e partie, trente et une feuilles sont tirées, neuf ou dix vont être mises en page, et le reste est en composition.

Je passe à vos grandes collections historiques, qui, grâce à la sage et libérale mesure prise par M. le Ministre de l'Instruction publique, en comptent aujourd'hui une de plus. Le

tome XVI du *Gallia christiana* a été mis sous presse par son savant continuateur, M. Hauréau, aujourd'hui notre confrère, qui mène de front les deux parties dont il se compose, l'histoire et les actes. Douze feuilles du volume sont tirées, en épreuves ou en composition, et la copie ne se fait point attendre.

Le tome XXII du recueil des *Historiens de la France*, après l'impression du texte entier et de la *Table géographique*, voit celle des *Choses et des personnes* près de se terminer. L'un des éditeurs, M. N. de Wailly, rédige l'*Introduction* du volume qui ne tardera point à paraître.

De son côté, M. L. Delisle se borne à m'annoncer que les matériaux du *Recueil des Chartes et Diplômes non imprimés de notre histoire*, toujours en préparation, se sont accrus, durant le dernier semestre, de la copie de deux cent huit pièces, résultat de la nouvelle mission confiée à M. Luce, cent une tirées des archives du département du Rhône, et cent sept de celles des Bouches-du-Rhône.

Quant au recueil des *Historiens des Croisades*, il a fait une grande perte, celle de M. Hase, enlevé à la science et à nos travaux que son nom honorait, il y a quelques mois. Notre illustre et si regretté confrère avait eu, dans les derniers temps de sa vie, l'heureuse inspiration de reprendre l'impression, longtemps interrompue, de la première partie des *Historiens grecs;* il lui a été donné, sinon de la voir terminée, au moins d'achever les notes qui l'accompagnent. Ces notes sont aujourd'hui sous presse et porteront cette première partie à quarante feuilles environ. La seconde partie, confiée à M. Miller, étant également parvenue à son terme, au moins pour le texte, et M. Alexandre ayant, de son côté, avec la plus louable activité, achevé la troisième, il en résulte que le volume

compte ou comptera bientôt cent vingt-trois feuilles imprimées, que suivront plus tard les annotations de ces deux dernières parties.

Les *Historiens arméniens* du même recueil sont plus avancés encore, grâce à M. Dulaurier, devenu notre confrère depuis le précédent rapport. L'impression du Ier volume peut être considérée comme terminée, quant au texte et à la traduction qui l'accompagne. L'éditeur s'occupe en ce moment de mettre en ordre les matériaux de l'index et de rédiger l'introduction, ainsi que les tableaux chronologiques et généalogiques, indispensables à la complète intelligence des documents.

M. Reinaud, qui nous fait attendre encore le tome Ier des *Historiens arabes*, me donne l'assurance qu'avant l'expiration du présent semestre il en aura livré l'introduction, et que, pour sa part, M. Defrémery, son collaborateur, aura achevé de rédiger les additions et corrections et les index. L'Académie accueillera cette assurance comme un espoir que j'aime à croire fondé.

Le tome III de l'autre grande division du recueil, c'est-à-dire des *Historiens occidentaux des Croisades*, confiés à l'activité de MM. H. Wallon et A. Regnier, est entièrement terminé, quant au texte. Deux cent vingt-quatre feuilles sont tirées ou vont l'être. Les tables sont annoncées comme étant en copie et seront livrées au premier jour.

Le savant et vénérable président de la commission permanente, chargée de rédiger l'*Histoire littéraire de la France*, m'a transmis, suivant sa louable habitude, un précis de l'état de ses travaux actuels, en attendant que le tome XXV de ce grand ouvrage puisse être mis sous presse. Avec ce tome et le XIVe siècle s'ouvre une nouvelle série de notices particulières,

développement des deux discours généraux dont se compose le tome précédent. Ces notices, que votre commission s'occupe de compléter et de ranger chronologiquement, offriront bientôt une suite assez régulière pour permettre d'en commencer l'impression.

Quelques-unes, à partir des premières années du siècle, ouvrages d'un confrère que nous regrettons, Félix Lajard, ont une importance véritable pour l'histoire de ces légistes, qui donnèrent alors un nouveau caractère à l'ancienne monarchie française, Pierre de Belle-Perche, Pierre de Ferrières, Eudes de Sens, etc.

M. Paulin Paris, tout en continuant ses études sur les poëtes français, comme Guillaume Guiart, Geoffroi de Paris, Bertrand de Bar-sur-Aube, etc., a préparé des notices complètes pour l'année 1307, sur Hayton, le prince arménien, et pour 1317, sur Jean, sire de Joinville.

M. Victor Le Clerc s'est chargé des chroniques latines qui finissent au commencement du siècle, comme celle de Guillaume de Nangis, des dominicains de Colmar, d'un frère mineur de Gand, de Mayence, de Saint-Martial de Limoges.

M. Ernest Renan a communiqué à ses confrères son jugement sur un artiste qui n'a été connu que de notre temps, l'architecte Villart de Honnecourt, et la première partie d'une étude sur le frère mineur Jean Duns Scot, mort en 1308. Il les entretiendra prochainement de l'itinéraire en Palestine, par Fra Ricoldo, de la traduction latine des apologues orientaux de Calila et Dimna, dédiée à Philippe le Bel par Raymond de Béziers; et il a proposé et fait agréer à la commission le projet de terminer ce volume et chacun des suivants par nos rabbins du XIVe siècle, une des époques les plus fécondes et les plus instructives de la litterature hébraïque.

En présence de cet exposé, presque de tout point satisfaisant, de la marche de vos publications, je me bornerai, Messieurs, à remercier en votre nom la commission des travaux littéraires qui vous représente, de l'activité et du dévouement qu'elle ne cesse de mettre à la direction et à la surveillance de ceux de ces travaux dont elle s'occupe à l'un ou à l'autre de ces titres. Je m'abstiendrai de vous entretenir aujourd'hui du seul point qui laisse toujours singulièrement à désirer, la rédaction de la table de vos *Mémoires* et de celle de la partie orientale des *Notices et extraits des manuscrits*, confiées à deux personnes étrangères à la Compagnie et sur lesquelles elle a droit de compter. L'expérience du semestre actuel décidera des propositions que votre Secrétaire, sur l'avis de la commission, devra vous soumettre à cet égard.

J. D. Guigniaut.

Deuxième semestre de l'année 1864. (Séance du 20 janvier 1865.)

Messieurs, je ne puis, comme il me fut donné de le faire pour les deux semestres qui ont précédé celui qui vient de finir, prendre acte aujourd'hui devant vous d'aucune publication nouvelle. Mais je n'en dois pas moins reconnaître que plusieurs de vos commissions ont singulièrement approché du terme assigné par elles-mêmes à des parties considérables de leurs travaux, et que presque tous vos ouvrages ont accompli de notables progrès depuis mon dernier rapport. J'ai donc la pleine confiance que les premiers mois de cette nouvelle année tiendront toutes les promesses faites pour l'expiration de la précédente, et vous partagerez ma conviction à cet égard si vous voulez bien prêter votre attention au fidèle exposé que je commencerai par vos grandes collections historiques.

Le tome XXII du *Recueil des historiens de la France* ne peut manquer de paraître très-prochainement. L'impression de la

seconde des tables, dues à M. L. Delisle, touche à sa fin, aussi bien que celle de la préface, rédigée par M. N. de Wailly. Les titres sont prêts, et le volume se terminera par deux glossaires de peu d'étendue, dont la copie est livrée.

Le tome III des *Historiens occidentaux des Croisades*, confié aux soins de MM. H. Wallon et Ad. Regnier, n'est guère moins avancé. Non-seulement le texte entier est imprimé, mais la table est en épreuves ou en composition, et la préface, déposée en copie, sera bientôt mise sous presse.

Quant à la division *orientale* du même grand recueil, les *Historiens grecs*, regagnant le temps perdu, en avaient pris la tête depuis quelque temps; ils sont aujourd'hui au repos. Les notes de la première partie ou des *Prolégomènes*, sur lesquelles s'est éteinte la longue activité de M. Hase, sont entièrement imprimées, ainsi que la seconde et la troisième partie, c'est-à-dire les récits d'Anne Comnène sur la première croisade, édités par M. Miller, de Cinname et de Nicétas Choniate sur la seconde et la troisième, par M. Alexandre. Mais l'impression a été suspendue par une absence prolongée de M. Miller, chargé d'une mission scientifique en Orient, dont nous avons d'ailleurs beaucoup à espérer. Je m'assure que notre confrère, aujourd'hui de retour, n'en sera que mieux préparé et plus empressé à reprendre la part du travail commun qui lui revient de nouveau. M. Alexandre, absent à son tour pour quelques mois et toujours plein de zèle, le relèvera sitôt qu'il aura terminé cette tâche et imprimé la quatrième croisade.

La fin tant attendue du tome Ier des *Historiens arabes* éprouve encore un retard, mais qui sera sans doute le dernier. Ni l'introduction promise, ni les additions et corrections, ni les index n'ont pu être livrés. Il résulte des explications nouvelles qu'a bien voulu me donner M. Reinaud, que la rédaction de ces

accessoires nécessaires du corps du volume, terminé d'ailleurs, s'achève sur tous les points en ce moment.

M. Dulaurier m'annonce, de son côté, que l'introduction étendue qui doit ouvrir le tome Ier, du reste entièrement imprimé, des *Historiens arméniens* des Croisades, sans parler des index qui en seront l'appendice obligé, ne pourra être achevée que dans le cours de l'année actuelle. Le passé, j'aime à le croire, nous répond ici de l'avenir.

La *Table chronologique des diplômes et actes imprimés concernant l'histoire de France,* dont il n'avait point été question depuis la publication du tome VII, annoncée dans mon avant-dernier rapport, a été reprise avec activité par la mise sous presse du tome VIII, qui part de l'an 1303, et sera le dernier de l'utile recueil, commencé jadis par Bréquigny, et continué successivement par M. Pardessus et M. Laboulaye.

Quant au recueil, qui sera plus utile encore, mais qui exige de bien plus grandes recherches, puisqu'il doit comprendre les textes mêmes des *Chartes et Diplômes non imprimés* antérieurs à Philippe-Auguste, il est toujours engagé dans sa longue préparation. L'éditeur futur, notre confrère M. L. Delisle, me fait connaître que M. Siméon Luce, son digne auxiliaire, quoique distrait par un épisode administratif qui ne peut être qu'accidentel, n'en a pas moins profité de son séjour prolongé dans le département des Bouches-du-Rhône pour continuer le dépouillement des archives de ce département. Il vient d'envoyer trente-cinq documents qu'il a transcrits, les uns d'après les titres orignaux du fonds des Templiers et des Hospitaliers, les autres d'après le Livre noir de l'archevêché d'Arles.

Le tome XXV de l'*Histoire littéraire de la France* reste également en préparation, depuis la publication faite il y a bientôt deux ans du tome XXIV, qui a ouvert, par des vues générales

si remarquées, l'état des lettres et celui des arts dans notre pays au XIVe siècle. Les notices particulières sur les auteurs doivent maintenant y succéder, et le vénérable président de la commission nous promet que les premières de ces notices seront prochainement livrées à l'impression; que par conséquent l'attente excitée du public ne restera pas trop longtemps en suspens. J'ai déjà dit dans mes deux précédents rapports que l'ordre chronologique adopté autrefois par les bénédictins sera repris, dans le nouveau volume, et aussi strictement observé qu'il est désormais possible, même pour la poésie. Après les noms et les œuvres qui se rencontrent, pour ainsi dire, sur la limite de deux âges, entre le XIIIe et le XIVe siècle, viendront ceux qui de plus en plus ont une date certaine. Il sera temps d'en énumérer au moins les principaux, à mesure qu'une partie des feuilles imprimées aura commencé à passer sous mes yeux.

La continuation du *Gallia christiana*, cet autre grand recueil national si libéralement rattaché à nos travaux depuis un an, se poursuit par l'impression du tome XVI, qui marche avec plus de lenteur que ne le voudrait notre confrère M. Hauréau, que nous ne le souhaiterions nous-même. Mais la faute n'en est ni à lui ni à nous. La copie est fort en avance sur les feuilles imprimées, qui n'ont point dépassé la treizième pour l'*Histoire*, la huitième pour les *Actes;* encore neuf feuilles seulement sont-elles tirées pour la première de ces deux parties du volume. Les épreuves reviennent, depuis quelques jours, avec une activité qui doit stimuler celle de l'auteur.

En passant à un autre ordre de vos publications, aujourd'hui si multipliées et si diverses, j'ai la satisfaction de voir que celle qui vint la première s'ajouter, il y a tantôt quatre-vingts ans, à vos *Mémoires*, la principale et longtemps l'unique, ne souffre

point de cette complication. Il s'agit des *Notices et extraits des manuscrits*, recueil précieux, à la rédaction duquel concourent, il est vrai, des savants étrangers à l'Académie. Trois nouveaux volumes ne peuvent guère manquer de paraître avant la fin du premier semestre de cette année. Celui qui de beaucoup est le plus anciennement sous presse, la deuxième partie du tome XVIII, consacrée aux *Papyrus grecs de l'Égypte*, n'a vu tirer, dans le cours de ce semestre, que trois feuilles nouvelles, de la trente-sixième à la trente-huitième, ce qui est trop peu; mais un certain nombre d'autres sont en épreuves ou en placards, et, à vrai dire, le texte entier du volume est aujourd'hui imprimé, y compris les suppléments au recueil de Letronne, reconnus nécessaires sur la proposition de MM. Brunet de Presle et Egger. L'assurance m'est donnée par les éditeurs que la correction des épreuves ne retardera plus le tirage, et que la rédaction des tables, préparée à mesure sur les bonnes feuilles par M. Egger, ne saurait entraver l'impression.

Le tome XX, 1re partie, des *Notices*, qui formera la seconde partie des *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, traduits par M. de Slane, touche de plus près encore à sa fin. Quarante-neuf feuilles de ce volume considérable sont tirées ou bonnes à tirer, et le reste, en épreuves, n'attend plus qu'une révision définitive. Je viens de transmettre à l'imprimerie une notable portion du manuscrit de la troisième et dernière partie, destinée à compléter le tome XXI, dont la partie consacrée aux littératures de l'Occident est sur le point de paraître, la publication n'en étant retardée que par le tirage des dernières feuilles. Je n'ai pas besoin de rappeler à l'Académie que la première partie du tome XVIII, le tome XIX tout entier et la deuxième partie du tome XX ont été successivement publiés. Il en est de même de la deuxième partie du tome XV, formée de la

Table occidentale des quatorze premiers volumes du recueil. Quant à la partie française de la *Table orientale*, ce quinzième tome l'attend vainement depuis longues années pour être complet. Il y a là, après tant de délais, tant d'encouragements récents encore, et dont il n'a pas été tenu plus de compte que des engagements antérieurs, une négligence que l'Académie ne pourrait plus tolérer sans faiblesse.

Je viens au double recueil de *Mémoires* que vous avez fondé, il y a vingt-cinq ou trente ans, pour donner aux travaux des savants du dehors, lus dans vos séances ou jugés par la commission des Antiquités de la France, et que cette commission ou celle des travaux littéraires ont le plus distingués, un supplément de récompense et le puissant encouragement de la publicité sous vos auspices. Dans la première série, celle qui se rapporte à des *Sujets divers d'érudition*, le nouveau volume que j'ai déjà annoncé et qui formera la première partie du tome VII, s'imprime avec autant d'activité que le permettent les difficultés inhérentes à la nature bien neuve encore de son sujet unique, le *Syllabaire assyrien*, rédigé par M. Ménant, et qui pourra rendre de si utiles services à des études d'un grand avenir. Je n'attendrai pas, du reste, que ce volume soit achevé pour mettre sous presse la seconde partie du tome VII, que se disputeront plusieurs travaux qui ont aussi leur nouveauté et leur mérite.

Il se trouve que, dans l'autre série du recueil, celle des *Antiquités nationales*, le tome V sera occupé, sinon tout entier, du moins pour la plus forte part, par un seul mémoire; mais ce mémoire n'a pas moins d'importance pour l'histoire générale du commerce et de l'industrie au moyen âge que pour la spécialité des recherches qui valurent à l'auteur la première médaille au concours de 1861. Trente-cinq feuilles sont tirées,

dix au moins en épreuves, presque tout le reste en placards; la publication de la première partie de ce tome aura donc lieu très-prochainement et la seconde suivra de près.

Je n'ai plus, Messieurs, à vous entretenir que des *Mémoires de l'Académie* elle-même, l'objet de ma constante sollicitude, mais qui dépend de vous beaucoup plus que de moi. Grâce à l'exemple donné par le plus ancien d'entre nous, imité par ceux qui se souviennent que là est le devoir commun, que là est la gloire traditionnelle de la Compagnie, j'ai lieu de croire que, cette année encore, je pourrai vous présenter un nouveau volume de vos *Mémoires* proprement dits, la seconde partie du tome XXV, dont près de la moitié a été imprimée dans les six derniers mois. La première partie, vous le savez, est réservée à l'*Histoire de l'Académie,* pour la période de 1861 à 1864. La période précédente, celle de 1857 à 1860, est le sujet de la première partie du tome XXIII, travail personnel de votre Secrétaire, qui sera mis sous presse avant la fin de janvier. Un supplément considérable y sera rattaché, et cette fois encore, comme au tome XVI, un travail de notre grand Fréret, son mémoire sur l'*Origine des Français*, dont la réimpression d'après ses manuscrits, conférés avec l'édition de Leclerc de Sept-Chênes, fut décidée par vous en 1851, sur le rapport d'un juge des plus compétents, M. Guérard. Les placards de ce mémoire célèbre, qui a gardé une sérieuse importance, sont depuis longtemps sous mes yeux. J'espère enfin que le tome XXII, celui de la table tant attendue, qui doit comprendre la seconde décade de la nouvelle série de vos *Mémoires*, pourra s'imprimer aussi dans le courant de cette année. M. Longueville, chargé du travail, m'annonce qu'il a terminé la rédaction des bulletins des tomes XII à XXI, et qu'il remettra très-prochainement la copie de la lettre A. C'est seulement après la pu-

blication de cette table que seront comblées les anciennes lacunes de votre seconde collection. Quant aux nouvelles qui se produiront successivement par la force des choses, ma tâche sera peut-être encore d'en remplir quelques-unes. Elle sera du moins, je l'espère, avec le concours dévoué de votre commission des travaux littéraires, qui m'encourage autant qu'il m'honore, de faire en sorte que l'état de vos publications, si satisfaisant dans son ensemble, le devienne de plus en plus dans ses détails.

J. D. Guigniaut.

---

§ 2.

Inscriptions et médailles composées ou revues par l'Académie.

M. le maire de la ville d'Orléans, par une lettre en date du 8 février 1861, rappelant la statue équestre élevée à Jeanne d'Arc dans cette ville en 1855, au moyen d'une souscription nationale ajoutée au crédit que le conseil municipal avait voté, pria l'Académie de rédiger des *projets* d'inscriptions pour les bas-reliefs retraçant la vie de l'héroïne, dont le piédestal de ce monument devait être orné. Les observations suivantes lui furent faites et les renseignements nécessaires demandés par le Secrétaire perpétuel, le 19 du même mois, au nom de l'Académie :

« Paris, le 19 janvier 1861.

« A Monsieur le maire de la ville d'Orléans,

« Monsieur le Maire, j'ai donné communication à l'Acadé-

mie, dans sa séance du 11 janvier, de la lettre que vous avez adressée à son Président le 8 du même mois. L'Académie, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, m'a chargé de vous remercier de la confiance que vous lui témoignez en lui demandant, comme au corps scientifique le plus autorisé, il est vrai, en pareille matière, des inscriptions pour la statue érigée à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans. Elle accepte cette mission qui la flatte, dans les plus populaires et les plus religieux souvenirs de la France entière; mais pour la remplir avec la dignité qui se fonde avant tout sur sa compétence, elle croit devoir entendre les expressions «*des projets d'inscriptions*», contenues dans votre lettre, au sens que vous leur donnez très-probablement vous-même, d'inscriptions composées par elle sur votre initiative et sans aucun contrôle, sauf à examiner les observations que vous croiriez devoir lui soumettre et à y faire droit, s'il y a lieu.

«L'Académie vous prie, en outre, Monsieur le Maire, de vouloir bien lui transmettre, indépendamment des renseignements officiels que vous lui donnez dans votre lettre, quelques indications qui ne lui sont pas moins nécessaires pour rédiger les inscriptions dont il s'agit en parfaite connaissance de cause. Elle désire être informée des sujets des bas-reliefs, de la place exactement réservée pour les inscriptions sur les côtés *oriental* et *occidental* du piédestal, de ce qu'il faut entendre au juste par ces désignations, de l'emploi qui doit être fait de la face antérieure et de la face opposée de ce piédestal, et si ces deux faces sont entièrement destinées à recevoir les bas-reliefs, comme il le paraît. Le mieux serait que le dessin du monument entier et ceux des bas-reliefs, avec les dimensions, pussent être communiqués à l'Académie et à sa commission permanente des inscriptions et médailles, qu'elle

saisira aussitôt que vous l'aurez éclairée sur ces points divers.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Signé Guigniaut.

« *P. S.* Si Monsieur le Maire avait l'obligeance de faire joindre aux renseignements ci-dessus réclamés le compte rendu de la cérémonie d'inauguration du 8 mai 1855, qui existe sans doute imprimé, avec les discours prononcés dans cette solennité, ce serait un utile document de plus. »

M. le Maire d'Orléans, par une seconde lettre, datée du 1er février, fit droit à ces observations et adressa à l'Académie les communications qu'elle avait désiré recevoir avant de saisir la commission permanente des inscriptions et médailles de la demande relative à la composition des inscriptions demandées pour le monument de Jeanne d'Arc. Il exprima le vœu qu'outre les inscriptions du piédestal, dont les dimensions et les surfaces étaient exactement décrites, en même temps qu'étaient indiqués les sujets de ces inscriptions, l'Académie voulût bien lui donner son avis sur le projet d'une médaille commémorative de cette seconde inauguration d'un monument à la fois local et national.

La lettre de M. le Maire ayant été renvoyée par l'Académie à sa commission, avec tous les documents qui y étaient joints, cette commission, après en avoir délibéré pendant plusieurs séances, arrêta les rédactions suivantes pour les inscriptions des diverses faces du piédestal, lesquelles furent transmises à M. le Maire d'Orléans, sous l'autorité de l'Académie, par le message daté du 12 mars.

« Paris, le 12 mars 1861.

« A Monsieur le maire de la ville d'Orléans.

« Monsieur le Maire, j'ai donné lecture à l'Académie, dans la séance du 1er février dernier, de la seconde lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire en date du 25 janvier dernier. Elle a renvoyé, le même jour, à la commission permanente des inscriptions et médailles cette lettre et les documents divers que vous aviez bien voulu y joindre.

« La commission, à laquelle s'est réuni M. Naudet, secrétaire perpétuel honoraire, ainsi que le président et le secrétaire perpétuel en fonctions de l'Académie, a examiné pendant plusieurs séances, avec toute l'attention qu'ils méritaient, ces documents, et particulièrement les projets d'inscription pour le monument de Jeanne d'Arc, et de médaille commémorative de la double inauguration intervenue ou à intervenir des deux parties distinctes de ce monument, la statue et son piédestal, revêtu d'ouvrages en bronze et devant porter les inscriptions.

« La commission, partant de ce principe que les inscriptions d'un monument aussi éminemment national et populaire doivent être en français, doivent parler au peuple entier, s'est mise immédiatement d'accord sur celle de la face antérieure du piédestal, qu'elle rédige ainsi, en adoptant l'idée heureuse qui lui a été suggérée par un des membres de l'Académie, le dernier et savant historien de Jeanne d'Arc, de joindre à l'inscription dédicatoire proprement dite les paroles authentiques par lesquelles l'héroïne elle-même a si bien caractérisé sa mission :

À . JEANNE . D'ARC
LA . VILLE . D'ORLÉANS
AVEC . LE . CONCOURS
DE . LA . FRANCE . ENTIÈRE

---

messire m'a envoyee
pour secourir la bonne ville
d'Orleans

« Ces paroles, qu'il conviendrait de reproduire en caractères épigraphiques du commencement du XVe siècle, sont textuelles, et c'est pour cela qu'elles ont été maintenues en français dans la déposition donnée en latin au procès de réhabilitation (Quicherat, t. III, p. 124). Elles paraissent avoir été prononcées lorsque Jeanne, ou à son entrée dans Orléans, ou deux jours après, le dimanche 2 mai, en parcourait les rues à cheval pour répondre à l'empressement du peuple.

« Elles seraient parfaitement placées au pied de la statue équestre élevée à la Pucelle sur une place d'Orléans, et en harmonie avec le mouvement même de la figure.

« Quant à l'inscription ou aux inscriptions de la face postérieure, la commission n'a eu qu'à simplifier le projet qu'elle avait sous les yeux, en le réduisant, ce qui ici encore était un principe, à l'essentiel. Si elle a fait disparaître les noms des deux artistes, c'est par ce seul motif que ces noms, dont leurs œuvres sont justement signées, étaient là à leur vraie place, et ne doivent point se trouver avec ceux des autorités qui avaient mission exclusive de présider à l'inauguration de ces œuvres, comme à la consécration civile et religieuse du monument élevé à Jeanne d'Arc.

« La commission rédige donc comme il suit la double inscription dont il s'agit :

SOUS . LE . RÈGNE DE . NAPOLÉON . III

LE . VIII . MAI . M . DCCC . LV

QUATRE . CENT-VINGT-SIXIÈME . ANNIVERSAIRE

DE . LA . DÉLIVRANCE . D'ORLÉANS

CETTE . STATUE

A . ÉTÉ . INAUGURÉE

EN . PRÉSENCE . DE . M . ABATTUCCI . MINISTRE . DE . LA . JUSTICE

ET . BÉNIE . PAR . L'ÉVÊQUE . D'ORLÉANS

M . P . ROSELLI . ÉTANT . PRÉFET . DU . LOIRET

M . GENTEUR . MAIRE . DE . LA . VILLE.

LE . VIII . MAI . M . DCCC . LXI

LES . RELIEFS . DU . PIÉDESTAL

ONT . ÉTÉ . INAUGURÉS

M . LE . PROVOST . DE . LAUNAY . ÉTANT . PRÉFET

M . E . VIGNAT . MAIRE.

« Telles sont, Monsieur le Maire, les inscriptions que j'ai l'honneur de vous proposer, au nom de l'Académie, pour les deux faces du piédestal de la statue. Reste le projet d'une médaille destinée à perpétuer le souvenir des deux *inaugurations* qui auront eu lieu successivement, projet sur lequel vous voulez bien nous demander notre avis, d'autant plus nécessaire qu'ayant été inséré au n° 16 du *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais* pour 1854, p. 30-35, ce projet n'a pu, par sa date même, satisfaire à la condition fondamentale que je viens d'exprimer.

« Nous n'avons point d'objection à faire sur les types de la

médaille proposée, soit face, soit revers. D'une part, la statue équestre de Jeanne d'Arc sur son piédestal, rappelant le monument érigé; d'autre part, un cordon de cœurs de lys, emblème de la ville d'Orléans, et deux écussons opposés au-dessus et au-dessous de l'inscription, l'un aux armes de Jeanne d'Arc, l'autre aux armes de la ville. L'effet dépendra beaucoup de l'exécution.

« Mais nous ne saurions admettre, ni au droit ni au revers, les inscriptions projetées. Des inscriptions latines, d'un côté, une inscription française, du côté opposé, seraient une véritable anomalie. En outre, la commémoration d'une cérémonie d'inauguration d'un monument, sur une médaille, ne comporte en aucune manière la répétition du détail de cette inauguration, et la reproduction presque textuelle des inscriptions de ce monument.

« Nous proposerions donc au droit, et autour de la statue, la légende suivante :

OB MEMORIAM JOHANNÆ PVELLÆ INSTAVRANDAM

En exergue au bas :

ÆRE TOTA
GALLIA COLLATO.

Au revers en faisant suite :

STATVAM
VIII . MAI . M . DCCC . LV
BASIM
SIGNIS ÆREIS ORNATAM
VIII . MAI . M . DCCC . LXI
CIVITAS AVRELIANENSIS
DEDICAVIT

« Ces inscriptions ainsi conçues auraient l'unité du sens avec celle de la langue, qui doit être ici préférablement le le latin.

« Agréez, etc.

« Signé Guigniaut ».

Par une lettre en date du 9 mai 1864, M. le maréchal Vaillant, Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, annonça à l'Académie qu'une inscription monumentale devait être placée dans la frise de la partie des nouvelles constructions, récemment terminées, de la bibliothèque Impériale, constructions contenant la salle de lecture et qui devaient avoir leur entrée principale sur la grande cour de l'ancien palais Mazarin. M. le Ministre exprimait le désir que cette inscription rappelât que c'était sous le règne de S. M. Napoléon III que la bibliothèque avait été restaurée et agrandie. Un projet proposé par l'architecte de l'édifice était joint à la lettre de M. le Ministre pour être soumis à l'examen de l'Académie, qui était priée de donner son avis.

Le Secrétaire perpétuel informa l'Académie que la commission des inscriptions et médailles, saisie dès le jour même de la demande dont il venait d'être donné communication, avait adopté l'inscription suivante :

BIBLIOTHECA . A . REGIBUS . CONDITA
NAPOLEONE . III . IMP . INSTAURATA
ET . AMPLIATA . M . DCCC . LXVI.

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

SUJETS ET JUGEMENTS DES CONCOURS DEPUIS L'ANNÉE 1861 JUSQU'À L'ANNÉE 1864

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — SUJETS PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

186 Le prix ordinaire de cette année avait pour sujet cette question proposée en 1859 :

« Faire connaître l'administration d'Alfonse, comte de Poitiers et de Toulouse, d'après les documents originaux qui existent principalement aux Archives de l'empire, et rechercher en quoi elle se rapproche et en quoi elle diffère de celle de saint Louis. »

Il fut décerné à M. Edgar Boutaric, archiviste aux Archives de l'empire.

L'Académie proposa, pour sujet du prix à décerner en 1863, la question suivante :

« Retracer, d'après les monuments de tout genre, l'histoire des invasions des Gaulois en Orient; suivre jusqu'aux derniers vestiges qui subsistent de leurs établissements en Asie Mineure, de leur constitution autonome, de leur condition sous l'administration romaine, de leurs alliances avec les divers peuples qui les entouraient; comparer, pour les mœurs et les usages, les Galates avec les Gaulois de l'Occident. »

Elle rappela ensuite les divers sujets proposés ou prorogés les années précédentes :

1° La question proposée en 1854 pour 1856, remise successivement à 1858 et à 1860, et de nouveau prorogée à 1862 avec la rédaction suivante :

« Rechercher les plus anciennes formes de l'alphabet phénicien; en suivre la propagation chez les divers peuples de l'ancien monde; caractériser les modifications que ces peuples y introduisirent afin de l'approprier à leurs langues, à leur organe vocal, et peut-être aussi quelquefois en le combinant avec des éléments empruntés à d'autres systèmes graphiques. »

2° La question sur l'histoire et la civilisation de la Gaule proposée en 1856 pour 1858, modifiée et remise au concours pour 1860, et de nouveau prorogée à 1862 dans ces termes :

« Déterminer, par un examen approfondi, ce que les découvertes faites depuis le commencement du siècle ont ajouté à nos connaissances sur l'origine, les caractères distinctifs et la destination des monuments dits *celtiques* (menhirs, dolmens, allées couvertes, tumuli, etc.). Rechercher les différences et les analogies des monuments ainsi désignés, qui existent sur le territoire de l'ancienne Gaule, et de ceux qui ont été trouvés en d'autres contrées de l'Europe, notamment en Angleterre. »

3° La question proposée en 1860 pour 1862 :

« Recueillir les faits qui établissent que les ancêtres de la race brahmanique et les ancêtres de la race iranienne ont eu, avant leur séparation, une religion commune; mettre en lumière les traits principaux de cette religion, sous le rapport des rites, des croyances et de la mythologie; exposer les lois qui ont présidé de part et d'autre aux transformations des

vieilles fables et qui fournissent une méthode assurée pour les comparer. »

2° — Antiquités le la France.

Première médaille à M. Félix Bourquelot, pour ses *Études manuscrites sur les foires de Champagne, et sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles.*

Deuxième médaille à M. Maximilien Quantin, pour le deuxième volume du *Cartulaire général de l'Yonne;* 1 vol. in-4°.

Troisième médaille partagée entre M. Tudot, pour son livre intitulé : *Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois*, 1 vol. in-4°; et M. de Matty de Latour, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Voies romaines; système de construction et d'entretien; mode de construction de la voie romaine de Besançon à Langres.*

Rappel de médaille :

A M. Célestin Port, auteur d'un *Inventaire analytique des archives anciennes de la mairie d'Angers;* 1 vol. in-8°.

Mention spéciale :

A M. l'abbé Raillard, pour les deux mémoires sur la *Restauration du chant grégorien,* manuscrit petit in-folio, et sur les *Quarts de ton du graduel Tibi domine*, brochure in-8°.

Mentions très-honorables :

1° A M. Germain, pour ses *Mélanges académiques d'histoire et d'archéologie ;* 2 vol. in-4°.

2° A M. Blancard, pour l'*Inconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des archives départementales des Bouches-du-Rhône;* 1 vol. in-4° avec atlas in-fol.

3° A M. Troyon, pour son travail sur les *Habitations lacustres des temps anciens et modernes;* 1 vol. in-8°.

4° A M. de Baecker, pour sa *Grammaire comparée des langues de la France;* 1 vol. in-8°.

5° A M. Cénac-Moncaut, pour l'*Histoire des peuples et des États pyrénéens;* 5 vol. in-8°.

6° A MM. Menault et de Monteyremar, pour leur travail manuscrit sur le *Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée.*

7° A M. Chazaud, éditeur des *Fragments du Cartulaire de la Chapelle-Aude;* 1 vol. in-8°.

8° A M. Carro, pour une *Notice manuscrite sur la topographie primitive de la ville de Meaux,* avec une carte.

9° A M. Renault, auteur de la *Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances;* 1 vol. in-8°.

Mentions honorables par ordre alphabétique, à :

M. l'abbé Aillery, pour le *Pouillé de l'évêché de Luçon;* 1 vol. gr. in-4°.

M. Barbat, pour l'*Histoire de Châlons;* 1 vol. gr. in-4°, avec un atlas in-fol.

M. de Boisvillette, pour une partie de la *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir;* livr. 1 à 7, in-8°.

M. Boyer, pour un *Mémoire manuscrit sur le champ du Mensonge.*

M. Bretagne, pour *Quelques recherches sur les peignes liturgiques;* br. in-8°.

M. Canat, pour son travail sur *Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne;* 1 vol. in-8°.

M. Darsy, pour son opuscule sur *Picquigny et ses seigneurs, vidames d'Amiens;* 1 vol. in-8°.

M. Fleury, pour cinq Mémoires imprimés relatifs à l'histoire

et aux antiquités de plusieurs lieux du département de l'Aisne; 4 br. in-8° et 1 br. in-4°.

M. Frère, pour le *Manuel du bibliographe normand;* 2 vol. in-8°.

M. Garnier, pour la biographie de *Louis de Bourbon, évêque prince de Liége,* 1 vol. in-8°.

M. Gautier, pour son travail sur la *cathédrale de Dol;* br. in-8°.

M. Jeandet, pour ses recherches sur *Pontus de Tyard;* 1 vol. in-8°.

M. Lepage, pour le *Dictionnaire géographique de la Meurthe;* 1 vol. in-8°.

M. Michon, pour les *Documents inédits* qu'il a publiés *sur la grande peste de 1348;* br. in-8°.

M. de Rostaing, pour le manuscrit intitulé : *Ports celtiques. Étude géographique sur les ports de Coriallo, Cabilo et Iktist.*

M. Schmidt, pour l'*Histoire du Chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg;* 1 vol. gr. in-4°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche.

Le prix de numismatique fut décerné à M. Th. Mommsen, pour son ouvrage intitulé : *Geschichte des Römischen Münzwesens,* 1860; gr. in-8°.

Une mention honorable fut accordée à M. Sabatier, pour la *Description générale des médaillons contorniates...;* 1 vol. in-4°.

2° — Prix de M. le baron Gobert pour l'histoire de France.

Le premier de ces prix fut maintenu à M. B. Hauréau, pour la seconde partie du XVe volume du *Gallia christiana;* in-f°.

Le second prix fut décerné à M. Deloche, pour le *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu;* 1 vol. in-4°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

Le prix de l'année fut décerné à M. Hermann Zotemberg sur cette question mise au concours en 1859 :

« Faire l'histoire de la langue et de la littérature éthiopiennes; dresser une liste aussi complète que possible des ouvrages originaux et des traductions qui existent en gheez; déterminer les époques diverses du travail littéraire en Abyssinie; énumérer les particularités de style qui permettent, à défaut de témoignages positifs, d'assigner une date aux livres écrits en gheez. »

L'Académie proposa pour sujet du prix à décerner en 1863, la question ainsi conçue :

« Examen des sources du *speculum historiale* de Vincent de Beauvais.

« Distinguer les portions du *speculum* qui ont été empruntées à des ouvrages dont le texte original nous est parvenu. Signaler ce qui a été tiré d'ouvrages perdus ou inédits et ce qui est l'œuvre personnelle de Vincent de Beauvais. »

Elle rappela le sujet proposé en 1860 pour 1862 :

« Faire connaître, d'après les textes publiés ou inédits, lesquels de nos anciens poëmes, comme *Roland, Tristan, le Vieux Chevalier, Flore et Blanchefleur, Pierre de Provence* et quelques autres, ont été imités en grec depuis le XIIe siècle, et rechercher l'origine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imitations. »

4° — Prix fondé par M. Louis Fould.

L'Académie rappela que ce concours, prorogé de 1860 à 1863, suivant les intentions du fondateur, avait pour sujet :

« Histoire des arts du dessin : leur origine, leurs progrès, leur transmission chez les différents peuples de l'antiquité jusqu'au siècle de Périclès.

« Par les arts du dessin il faut entendre la sculpture, la peinture, la gravure, l'architecture, ainsi que les arts industriels dans leurs rapports avec les premiers. »

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

1862. Le prix de cette année, sur la question proposée en 1860 : « Recueillir les faits qui établissent que les ancêtres de la race brahmanique et les ancêtres de la race iranienne ont eu, avant leur séparation, une religion commune, etc. » (voy. p. 175), fut décerné à M. Michel Bréal, ancien élève de l'école Normale supérieure.

Une mention honorable fut accordée à M. Charles Schœbel.

Dans le concours prorogé de 1860 à 1862 et dont le sujet était relatif « à l'origine, aux caractères distinctifs et à la destination des monuments dits celtiques, etc. » (voy. p. 175), le prix fut décerné à M. Alexandre Bertrand, ancien membre de l'École française d'Athènes.

Une mention honorable fut décernée à M. A. Carro, bibliothécaire de la ville de Meaux.

Il n'y eut pas lieu de décerner le prix du concours sur l'*Alphabet phénicien* (voy. p. 175). Le terme de ce concours fut prorogé de nouveau à 1864. L'Académie proposa pour sujet du prix à décerner en 1864 la question nouvelle qui suit :

« Faire une étude comparée de la liturgie grecque et de la liturgie romaine dans l'antiquité païenne, en prenant pour exemple une cérémonie importante et officielle de l'un et de l'autre culte, dont on présentera un tableau aussi complet qu'il est possible, à l'aide des textes et des monuments figurés de tout genre. »

2° — Antiquités de la France.

Première médaille à M. Germain, pour l'*Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette*; 2 vol. in-8°.

Deuxième médaille à Mme Félicie d'Ayzac, pour l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*; 2 vol. in-8°.

Troisième médaille partagée entre M. Robert, pour son ouvrage intitulé : *Numismatique de Cambrai*, 1 vol. gr. in-4°; et M. le colonel Favé, pour ses *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, tome III : *Histoire des progrès de l'artillerie*; 1 vol. in-4°.

Rappels de médailles :

1° A M. Viollet Le Duc, pour le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, t. V, 1 vol. in-8°;

2° A M. de La Quérière, pour ses deux notices, l'une imprimée, *sur l'ancienne église collégiale du Saint-Sépulcre de Rouen, dite la chapelle Saint-Georges, supprimée en 1791*, br. in-8°; l'autre manuscrite, *sur l'ancienne église paroissiale de Saint-André-de-la-Ville, supprimée à Rouen en 1791*.

Mentions très-honorables :

1° A M. Baudot, pour son *Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*; 1 vol. in-4°;

2° A MM. Deschamps de Pas et Hermand, pour l'*Histoire sigillaire de la ville de Saint-Omer*; 1 vol. in-4°;

3° A M. Prioux, pour son livre intitulé : *Civitas Suessionum. Mémoire pour servir d'éclaircissement à la carte des Suessiones*; 1 vol. in-4°;

4° A M. Clément, pour son *Histoire générale de la musique religieuse*, et un *Choix des principales séquences du moyen âge*; 2 vol. in-8°;

5° A M. Andrieux, pour le *Cartulaire de l'abbaye de Bonport*; 1 vol. in-8°;

6° A M. de Ring, pour les *Tombes celtiques de l'Alsace*; 1 vol. in-f°;

7° A M. Sémichon, pour l'*Histoire de la ville d'Aumale*; 1 vol. in-8°;

8° A M. Domairon, pour son ouvrage intitulé : *Guerre de cent ans. Étude historique et biographique. Le Captal de Buch*; manuscrit;

9° A M. Forgeais, pour sa *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*. Ire série. *Mereaux des corporations de métiers*; 1 vol. in-8°;

10° A M. Loriquet, pour son ouvrage intitulé : *La Mosaïque des promenades et autres trouvées à Reims*; 1 vol. in-8°.

Mentions honorables par ordre alphabetique, à :

M. Éd. de Barthélemy, pour son ouvrage ayant pour titre : *Diocèse ancien et moderne de Châlons-sur-Marne*; 2 vol. in-8°;

M. Bladé, pour ses recherches sur *Pierre de Lobaner et les quatre Chartes de Mont-de-Marsan*; 1 vol. in-8°;

M. Boutiot, pour ses *Études sur la géographie ancienne appliquées au département de l'Aube;* 1 vol. in-8°;

M. Charles, pour son travail intitulé : *Administration d'une ancienne communauté d'habitants du Maine;* manuscrit;

M. Chaverondier, pour l'*Inventaire des titres du comté de Forez;* 2 vol. in-8°;

M. Deribier du Chatelet, pour le *Dictionnaire historique et statistique du Cantal;* 5 vol. in-8°, plus une livraison supplémentaire;

M. Liebich, pour son étude sur *le Patois cévenol. Grammaire raisonnée;* manuscrit;

M. Mannier, pour ses *Études étymologiques, historiques et comparatives par les noms des villes, bourgs et villages du département du Nord;* 1 vol. in-8°;

M. Menault, pour ses *Études historiques sur la Beauce. Morigny. Son abbaye, ses cartulaires et sa chronique;* manuscrit;

M. de Monteyremar, pour ses deux manuscrits intitulés : *Cartulaire de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans,* et sa *Notice sur l'église Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans;*

M. Prost, pour son livre intitulé : *Albestroff. Siége d'une châtellenie de l'évêché de Metz;* 1 vol. in-8°;

M. Salmon, pour l'*Histoire de Saint-Firmin;* 1 vol. in-8°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — PRIX DE NUMISMATIQUE FONDÉ PAR M. ALLIER DE HAUTEROCHE.

Le prix de numismatique fut décerné à M. Henri Cohen, pour son ouvrage intitulé : *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, communément appelées médailles impériales;* 5 vol. in-8°, 1859-1861.

2° — Prix de M. le baron Gobert pour l'histoire de France.

L'Académie décerna le premier de ces prix à M. L. de Mas Latrie, pour l'*Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. I; in-8°.

Elle décerna le second prix à M. d'Arbois de Jubainville, pour l'*Histoire des ducs et des comtes de Champagne;* 3 vol. in-8°

3° — Prix fondé par M. Bordin.

Il n'y eut pas lieu de décerner le prix, dont le sujet, proposé en 1860, était relatif à *l'imitation en grec de nos anciens poëmes français* (voir p. 179). Le terme de ce concours fut prorogé à 1864.

L'Académie proposa comme nouveau sujet de prix, pour 1864, cette question :

« Rechercher l'âge et les origines des ouvrages et des fragments qui nous sont parvenus sous le nom d'Hermès Trismégiste; donner une nouvelle traduction, latine ou française, de ces textes en les éclairant par les documents grecs, tels que les livres attribués à Plutarque *sur Isis et Osiris*, à Jamblique *sur les mystères des Égyptiens;* par les fragments de doctrines égyptiennes épars dans divers auteurs; enfin par les résultats que l'on peut considérer comme acquis à la science dans l'étude des monuments hiéroglyphiques. »

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

Le prix de cette année sur la question relative aux *Invasions*

des Gaulois en Orient, proposée en 1861 (voir p. 174), fut décerné à M. Félix Robiou, ancien élève de l'école Normale, docteur ès lettres.

L'Académie proposa pour sujet du prix annuel, à décerner en 1865, la question nouvelle qui suit :

« Déterminer la date et la valeur des différents textes de la chronique de Froissart. Distinguer ce qui appartient en propre à cet historien ; indiquer les emprunts qu'il a faits à ses devanciers et les interpolations ou les remaniements que son œuvre a pu subir.

2° — Antiquités de la France.

Première médaille à M. Auguste Moutié, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Paris ;* 1 vol. gr. in-4°, 1862 ;

Deuxième médaille à M. Édouard Aubert, pour son ouvrage intitulé : *la Vallée d'Aoste ;* 1 vol. in-4°, 1861 ;

Troisième médaille à M. Gustave Saige, auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *De l'Honor, seigneurie territoriale du Languedoc ; et particulièrement de l'honor des Juifs, du XIe au XIIIe siècle ;* 1 cah. in-8°, manuscrit.

Mentions très-honorables :

1° A M. Édouard Fleury, pour l'ouvrage intitulé : *les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon, étudiés au point de vue de leur illustration ; Ire partie, VIIe, VIIIe, IXe, X^e et XIIe siècles ;* 1 vol in-4°, 19 planches, 1863 ;

2° A M. Michelant, pour son *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, publié sous

les auspices du ministère d'État, tome III; 1 vol. in-4°, 1861;

3° A M. Arthur Forgeais, pour la *Collection des plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par l'auteur;* 2e série: *Enseignes et pèlerinages;* 1 vol. in-8°, 1862;

4° A M. l'abbé Lebeurier, pour le *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux en 1862, avec une introduction sur l'histoire et l'organisation du ban et de l'arrière-ban;* 1 vol. in-8°, 1861; et pour sa *Notice historique sur la commune d'Acquigny avant 1790;* 1 vol. in-8°, 1862;

5° A M. Johannis Guigard, pour la *Bibliothèque héraldique de la France;* 1 vol. in-8°, 1861;

6° A M. Ernest Semichon, pour l'*Histoire de la ville d'Aumale (Seine-Inférieure) et de ses institutions, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours;* 2 vol. in-8°, 1862.

Mentions honorables par ordre alphabétique, à :

M. Charles Chappuis, pour son *Étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique;* 1 vol. in-8°, 1862;

M. le vicomte R. d'Estaintot, pour l'ouvrage intitulé : *La Ligue en Normandie*, 1588-1594, avec de nombreux documents inédits; 1 vol. in-8°, 1862;

M. le comte H. de La Ferrière-Percy, pour l'ouvrage intitulé : *Marguerite d'Angoulême (sœur de François Ier). Son livre de dépenses* (1540-1549). *Études sur ses dernières années;* 1 vol. petit in-8°, 1862;

M. Le Brun-Dalbanne, pour ses *Recherches sur l'histoire et le symbolisme de quelques émaux du trésor de la cathédrale de Troyes;* 1 vol. in-4°, 1862;

M. L. Le Métayer-Masselin, pour sa *Collection des dalles*

tumulaires de la Normandie, reproduites par la photographie d'après des estampages exécutés par l'auteur; 1 volume in-4°, 1861;

M. Amédée Piette, pour ses *Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne;* 1 vol. in-8°, 1862;

M. Louis Spach, pour ses *Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin;* 1 vol. in-8°, 1862;

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — PRIX DE NUMISMATIQUE FONDÉ PAR M. ALLIER DE HAUTEROCHE.

Le prix de numismatique fut décerné à M. Franz Streber, pour son ouvrage intitulé : *Ueber die sogenannten Regenbogen-Schüsselchen;* 1 vol. in-8°, avec planches, 1860-1861.

2° — PRIX DE M. LE BARON GOBERT POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

L'Académie décerna le premier de ces prix à M. Aurélien de Courson, pour le *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne;* 1 vol. in-4°, avec carte, 1863.

Le second prix fut maintenu à M. d'Arbois de Jubainville, pour l'*Histoire des ducs et des comtes de Champagne;* 4 vol. in-8°.

3° — PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Le prix de l'année, dont le sujet proposé en 1861 était « l'Examen des sources du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais » (voir p. 179), fut décerné à M. Edgar Boutaric.

L'Académie mit au concours pour 1865 la question suivante :

« Réunir toutes les données géographiques, topographiques et historiques sur la Palestine, disséminées dans les deux Talmuds, dans les Midraschim et dans les autres livres de la tradition juive (Megillath-taanith, Séder, Olâm, Siphra, Siphri, etc.). Présenter ces données dans un ensemble systématique, en les soumettant à une critique approfondie et en les comparant à celles que renferment les écrits de Josèphe, d'Eusèbe, de saint Jérôme et d'autres auteurs ecclésiastiques ou profanes. »

4° — Prix fondé par M. Louis Fould.

Ni le prix ni l'accessit de ce concours, prorogé déjà de 1860 à 1863, ne purent être décernés, aucun des ouvrages envoyés n'en ayant paru digne. L'Académie prorogea de nouveau le concours jusqu'en 1866 (voir p 180).

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

1864. Il n'y eut pas lieu de décerner le prix du concours de cette année, dont le sujet : « Étude comparée de la liturgie grecque et de la liturgie romaine, etc. » (voir p. 181), fut modifié et proposé de nouveau pour 1866, dans les termes suivants :

« Étudier les formes du culte public et national chez les Romains ; en décrire les principales cérémonies et en faire ressortir le véritable caractère pour la comparaison des textes et des monuments figurés. »

Le prix du concours sur « l'origine de l'alphabet phénicien » (voir p. 175 et 181) ne fut pas décerné et l'Académie le prorogea à 1866.

Enfin l'Académie proposa pour sujet du prix à décerner en 1866, la question nouvelle qui suit :

« Explication théorique et catalogue descriptif des stèles auliques représentant la scène connue sous le nom de *Repas funèbre.* »

2° — Antiquités de la France.

Première médaille à M. Henri Lepage, pour son *Pouillé du diocèse de Toul, rédigé en 1412, publié pour la première fois d'après la copie conservée à la bibliothèque Impériale;* 1 vol. in-8°, 1863, et pour ses autres ouvrages sur l'histoire de la Lorraine;

Deuxième médaille à M. Arthur Forgeais, pour sa *Collection des plombs historiés trouvés dans la Seine;* 3 vol. in-8°, 1861-1864;

Troisième médaille à M. Édouard Fleury, pour ses *Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon, étudiés au point de vue de leur illustration;* 2 vol. in-4°, 1863.

Mentions honorables :

1° A M. Du Fresne de Beaucourt, pour son édition de la *Chronique de Mathieu d'Escouchy;* 2 vol. in-8°, 1863;

2° A M. Champion, pour son ouvrage intitulé : *Les inondations en France, depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours;* 5 vol. in-8°, 1861-1863;

3° A M. Potier de Courcy, pour son *Nobiliaire et Armorial de Bretagne;* 3 vol. in-4°, 1862;

4° A M. Macé, pour son *Mémoire sur la géographie du Dauphiné et de la Savoie, avant et pendant la domination romaine*; in-8°, 1863;

5° A M. Morin, pour sa *Dissertation sur la légende* VIRGINI PARITURÆ; in-8°, 1863;

6° A M. Tuetey, pour ses *Recherches sur les chartes communales de la Franche-Comté et en particulier sur celle de Montbéliard.*

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — PRIX DE NUMISMATIQUE FONDÉ PAR M. ALLIER DE HAUTEROCHE.

Le prix de numismatique fut décerné à M. Maximin Deloche, pour son ouvrage intitulé : *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin;* 1 vol. in-8°, 1863.

2° — PRIX DE M. LE BARON GOBERT, POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

L'Académie décerna le premier de ces prix à M. d'Arbois de Jubainville, pour son *Histoire des ducs et des comtes de Champagne ;* 5 vol. in-8°, 1859-1863.

Le second prix à M. Vallet (de Viriville), pour l'*Histoire de Charles VII, roi de France, et de son époque;* 2 vol. in-8°, 1862-1863.

3° — PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Le prix de cette année, dont le sujet, proposé en 1862, était relatif aux « ouvrages et fragments qui nous sont parvenus sous

le nom d'*Hermès Trismégiste,* etc.» (voir p. 184), fut partagé également entre M. Louis Ménard, docteur ès lettres, et M. Félix Robiou, docteur ès lettres.

Le prix du concours prorogé sur «l'imitation en grec de nos anciens poëmes, etc.» (voir p. 179 et 184) fut décerné à M. Gidel, agrégé, docteur ès lettres.

L'Académie proposa, pour sujet du concours de 1866, la question ainsi conçue :

«Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions himyarites connues jusqu'à ce jour.»

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES.

Dans le cours de ces quatre années, les séances publiques ont eu lieu aux époques suivantes : Présidents et lecteurs

En 1861, le 9 août, sous la présidence de M. J. Mohl.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. C. Fauriel, par le Secrétaire perpétuel.

Extrait d'un *Mémoire sur l'état civil chez les Athéniens*, par M. Egger.

En 1862, le 1er août, sous la présidence de M. le vicomte E. de Rougé.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Augustin Thierry, par le Secrétaire perpétuel.

Extrait d'un *Mémoire sur la noblesse chez les Romains,* par M. Naudet.

En 1863, le 31 juillet, sous la présidence de M. Paulin Paris.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Frédéric Creuzer, associé étranger de l'Académie, par le Secrétaire perpétuel.

Récit historique de l'insurrection des paysans en Angleterre, en 1381, par M. H. Wallon.

En 1864, le 5 août, sous la présidence de M. de Saulcy.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Quatremère de Quincy, par le Secrétaire perpétuel.

Antiquités

Les rapports sur les ouvrages envoyés au concours des Antiquités de la France furent faits par M. Maury dans les séances publiques de 1861, 1862 et 1863. Le rapport sur le concours de 1864, fait par M. Hauréau, fut seulement résumé dans le discours que le Président prononça à l'ouverture de la séance publique de cette année, en exécution de l'arrêté réglementaire du 15 mai 1863 (voir les *Comptes rendus* de 1861, t. V, p. 181; de 1862, t. VI, p. 111; de 1863, t. VII, p. 183; de 1864, t. VIII, p. XIII).

Dans l'intérêt des études nationales, l'Académie a fait imprimer ces rapports à un grand nombre d'exemplaires pour être distribués, soit à ses correspondants, soit aux Sociétés savantes et aux Comites historiques du département.

Les rapports sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes, transmis par M. le Ministre de l'Instruction publique, furent faits dans les séances publiques de 1862 et de 1863, par M. Egger. École française d'Athènes.

En 1861, il ne put y avoir de rapport, aucun ouvrage n'ayant été envoyé à l'Académie; et en 1864, celui de M. Dehèque fut seulement résumé dans le discours que le Président prononça à l'ouverture de la séance publique, conformément à l'arrêté précité du 15 mai 1863.

§ 5.

Lectures et communications des membres de l'Académie et de divers savants dans les séances ordinaires.

M. Alexandre. Communication par lettre, accompagnée d'un dessin, d'une inscription en latin et de deux distiques en grec, gravés sur un petit monument funéraire découvert à Fréjus dans les travaux du chemin de fer. Discussion ultérieure sur l'interprétation de divers passages. (1er et 15 mars.) Lectures des Académiciens. 1861.

M. de la Villemarqué. Communication : *Recherches sur l'origine de l'enchanteur Merlin.* (1er et 22 mars.)

M. F. de Lasteyrie. Mémoire *Sur quelques monuments de l'art primitif chez les peuples de la Grande-Bretagne.* (1re lecture, 8 mars; 2e lecture, 19 avril.)

M. le vicomte E. de Rougé. Communication : *Traduction du 64e chapitre du rituel funéraire des anciens Égyptiens, accompagnée de remarques sur le sens profond de ce morceau.* (27 mars. — Lu dans la séance trimestrielle de l'Institut du 3 avril.)

M. Paulin Paris. Communication : *Notice sur un manuscrit du mystère de la résurrection de Notre-Seigneur.* (10 mai.)

M. Texier. Communication : *Notice sur la ville et le lac de Dascylium.* (17 mai.)

M. Egger. Communication : *Note sur l'avénement d'Artaxercès au trône de Perse,* à propos du mémoire de M. de Koutorga, lu, pour l'auteur, par M. Egger. (17 mai. Voir ci-après.)

M. Texier. Communication intitulée : *Fragments de géographie comparée, traitant de la ville de Chrysopolis; de l'institution des courriers; de la pyramide de Cassius; de l'Olympe mysien.* (24 mai.)

M. Egger. Communication : *Observations historiques sur l'institution qui correspondait, chez les Athéniens, à notre état civil.* — Explication de l'inscription grecque inédite d'une plaque de bronze provenant de la Phénicie. (7 juin.)

M. F. de Lasteyrie. Communication : *Dessin d'une couronne votive en bronze,* faisant partie de la collection de M. Mayer, à Liverpool, et d'origine probablement romaine. (21 juin.)

M. le vicomte de Rougé continue sa communication, commencée dans la séance du 5 juillet, sur les monuments du règne de Toutmès III découverts par M. Mariette. (16, 23 et 30 août.)

M. L. Delisle communique une *Notice sur un recueil historique présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, abbé de Saint-Denys.* (13 septembre.)

M. Egger communique le dessin d'une nouvelle plaque de bronze rentrant dans les *Symbola* ou *Tessères* à inscriptions, dont l'original existe aujourd'hui au musée de Berlin. (11 octobre.)

Le même membre lit une note intitulée : *Révision critique d'un témoignage de Cicéron (Tuscul. I, 15) concernant les artistes grecs,* et relatif à l'interdiction prétendue d'inscrire leurs noms sur leurs ouvrages. (18 octobre.)

M. Paulin Paris communique une *Notice sur la chronique de*

Jehan Lebel, à laquelle Froissart a fait des emprunts considérables. (18 octobre.)

M. Egger lit une *Note sur deux inscriptions latines archaïques*, provenant de deux monuments qui font partie du cabinet des Médailles. (30 octobre.)

M. Hittorff, membre de l'Académie des Beaux-Arts, lit en 1862
communication un mémoire intitulé : *Pompéi et Pétra*, admis à une seconde lecture. (17 janvier, 14 et 21 février.)

M. H. Wallon. Note, admise, à titre de mémoire, à une seconde lecture, *Sur le calcul des jours par les signes du zodiaque, dans le moyen âge*. (1re lecture, 24 janvier; 2e lecture, 30 mai.)

M. Maury. Mémoire intitulé : *Du véritable caractère des événements qui portèrent Servius-Tullius au trône de Rome, et du rôle que jouèrent, à cette époque, les éléments divers de la population romaine*. (1re lecture, 28 février, 7 mars, 4 avril; 2e lecture, 4, 11, 18, 25 juillet, 10, 17 et 24 octobre.)

M. Naudet. Mémoire sur *la noblesse chez les Romains*. (1re lecture, 11 et 25 avril, 9 et 23 mai.)

M. Vincent. Communication sur *la balistique chez les anciens*. (11 et 16 avril.)

M. de Saulcy. Mémoire sur *la nature et l'âge relatif des divers appareils employés dans l'enceinte du Haram ech-Chérif, à Jérusalem*. (1re lecture, 25 avril, 2 et 9 mai; 2e lecture, 6 et 20 juin, 8 et 13 août.)

M. Texier. Communication au sujet du *caractère réel du temple d'Auguste et Rome, à Ancyre*. (16 mai.)

M. Renan. Communication verbale sur *les inscriptions phéniciennes trouvées par lui à Oum el-Arvamid*. (23 mai. Complément à cette communication, le 11 juillet.)

M. Reinaud. Communication d'une note sur *l'art de la mosaïque chez les Byzantins et les Arabes*. (13 juin.)

M. Hittorff, membre de l'Académie des Beaux-Arts; communication sur *les résultats des travaux de la mission composée de savants et d'architectes envoyés en Grèce par le gouvernement de Prusse.* (13 juin.)

M. Egger. Communication sur un *papyrus d'Egypte renfermant des fragments remarquables d'un orateur inconnu.* (27 juin.)

M. Berger de Xivrey. Mémoire sur *un passage de l'Évangile selon saint Marc.* (2e lecture, 5 septembre.)

M. Jomard. Mémoire intitulé : *Nouvelles remarques sur la grande pyramide ou pyramide de Chéops et les mesures qui dérivent de ce monument.* (1re lecture, 12 septembre; 2e lecture, 19 septembre.)

M. Reinaud. Mémoire sur les *relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale pendant les premiers siècles de notre ère.* (1re lecture, 19 septembre, 3, 10, 17, 24, 31 octobre, 14, 28 novembre et 12 décembre.)

M. Guigniaut. Communication d'un fragment d'un *essai sur le développement religieux et politique de l'Inde ancienne, comparé à celui de la Grèce aux premières époques.* (26 septembre.)

M. Delisle. Communication relative à un *essai de restitution d'un volume des Olim perdu depuis le xve siècle et jadis connu sous le nom de Livre pelu.* (31 octobre.)

M. de Longpérier. Communication relative à *deux sceaux, l'un égyptien, l'autre purement grec, mais tous deux de travail grec également, du roi Ptolémée Épiphane, le roi de l'inscription de Rosette.* (12 décembre.)

M. Renan. Communication concernant une *inscription phénicienne trouvée à Carthage* et rapportée par M. Cernuschi. (19 décembre.)

1863. M. Naudet. Suite de la lecture de son mémoire sur *la noblesse chez les Romains.* (2e lecture, 16 janvier, 6, 13 et 27 février.)

M. Reinaud. Mémoire sur *les relations de l'Empire romain avec l'Asie orientale dans les premiers siècles de notre ère.* (2e lecture, 16 et 30 janvier, 20 février, 6 et 13 mars, 1er et 10 avril.)

M. de Saulcy. Communication sur les *fouilles* qui se continuaient *à Alise-Sainte-Reine* par ordre de l'Empereur.

— Communication des résultats de son exploration dans les *Pyrénées orientales* pour retrouver la route antique qui a dû servir de passage à Annibal lors de la deuxième guerre punique, et qui au VIIe siècle est encore désignée par l'historien du roi Wamba (Julien de Tolède) sous le nom de *via publica per oram maritimam.* (20 mars.)

M. H. Wallon. Communication d'un récit historique intitulé: *L'insurrection des paysans en Angleterre en 1381.* (27 mars.)

M. L. Renier. Communication sur des *fouilles exécutées dans le département de la Côte-d'Or,* sur le territoire de la commune de Vertaut, dans les ruines d'une ville romaine, connue depuis le milieu du XVIIIe siècle sous le nom de *Landunum.* (1er avril.)

M. Beulé. Communication de sept photographies apportées de Rome par M. Schnetz, directeur de l'Académie de France, et qui représentaient les principaux résultats, en 1862, des *fouilles entreprises* par l'ordre de l'Empereur *sur l'emplacement du palais des Césars.* (17 avril.)

M. de Rougé. Communication du travail auquel il s'est livré sur les résultats transmis par la lettre de M. Mariette (dont il avait été donné lecture le 8 mai 1863) de la découverte au mont Barkal, dans la haute Nubie, d'une *stèle égyptienne* portant une longue inscription hiéroglyphique. (5 juin.)

M. de Longpérier. Notice sur un dessin d'une médaille de grand bronze frappée à Nicée de Bithynie, représentant le

portrait jusqu'alors inconnu de *Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle*. (24 juillet.)

M. L. Renier. Communication d'une *inscription latine* copiée à *Trébizonde* par M. Miller au moment où on venait de la découvrir. (24 juillet.)

M. H. Wallon. Lecture d'un morceau historique intitulé : *Chute de Richard II*. (7 août.)

M. de Saulcy. Communication verbale sur les résultats des *fouilles* qui venaient d'être entreprises près de Contrexeville. (12 août.)

M. L. Renier. Notice sur une communication adressée à l'Académie par M. Martin Daussigny et relative à une *inscription* récemment découverte dans la *crypte de l'église Saint-Irénée, à Lyon*. (28 août.)

M. de Longpérier. Notice sur une *monnaie antique de l'Asie*, qui, déjà publiée par divers antiquaires, n'avait cependant pas encore été classée d'une manière satisfaisante. (Voy. *Revue numismatique* de 1863, t. VIII, p. 333-341, et *Comptes rendus* de 1863, t. VII, 1re série, p. 285-286.)

M. L. Renier. Communication de quatre photographies représentant l'état des *fouilles* opérées alors par les ordres de l'Empereur dans la partie du *Palatin* qui domine l'église de Sainte-Marie-Libératrice. (4 septembre.)

M. de Longpérier. Communication. Dessin d'une *pierre gravée* en forme de scarabée sans élytres. (Voy. *Revue archéologique* de 1863, t. VIII, p. 358 et 359, et *Comptes rendus* de 1863, t. VII, 1re série, p. 288 et 289.)

M. Brunet de Presle. Observations sur la lecture du cartouche, prénom de *Taharaka*, roi de la 25e dynastie égyptienne. (11 septembre.)

M. L. Renier. Communication relative à un monument géo-

graphique important qui venait d'être découvert à *Tébessa*, l'ancienne *Théveste*. (Voy. *Comptes rendus* de 1863, t. VII, 1re série, p. 291 et 292.)

M. Delisle. Communication d'un morceau intitulé : *Les manuscrits de Colbert*. (25 septembre, 2 octobre.)

M. Egger. Communications relatives : 1° à une *inscription archaïque de Saint-Remy*, en Provence, inscription publiée dans le tome XXVIII du recueil de l'Académie; 2° à la *Tour d'ordre*, nommée par les savants *Tour de Caligula*, monument romain, aujourd'hui détruit, qui, depuis le premier siècle de l'ère chrétienne jusqu'en 1645, fut un des principaux monuments de Boulogne-sur-Mer. (9 octobre.)

M. Renan. Communication de deux petits *monuments phéniciens*. (23 octobre.)

M. Egger. Notice sur deux *inscriptions grecques* rapportées de Syrie par M. Renan. (30 octobre.)

M. d'Avezac. Mémoire intitulé : *Le planisphère de Cl. Ptolémée, notice des manuscrits et des éditions imprimées de ce livre. — Recherches sur l'auteur primitif et les traducteurs*. (6 et 13 novembre.)

M. de Longpérier. Communication de douze dessins représentant des *stèles* d'un style extrêmement ancien. Ces monuments appartenaient à un ensemble de quarante-sept pierres qui venaient d'être découvertes à Marseille, dans les fouilles occasionnées par le percement de la rue Impériale. (20 novembre.)

M. Guigniaut. Suite de la communication d'un *essai sur le développement religieux et politique de l'Inde ancienne, comparé à celui de la Grèce aux premières époques*. (20 et 27 novembre.)

M. H. Wallon. Lecture d'un morceau historique intitulé : *La bataille de Rosbecque*. (30 décembre.)

M. Vincent. Lecture d'une note sur l'*usage, qui régnait à* 1864.

l'abbaye royale de Saint-Denys, de chanter la messe en grec le jour de l'octave du saint. (22 janvier.)

M. de Saulcy. Communication sur le voyage qu'il venait de faire en Palestine, et sur les objets d'antiquité qu'il en avait rapportés. (29 janvier et 12 février.)

M. de Saulcy. Communication sur le coquillage qui donne la pourpre, le *Murex trunculus*, qu'il eut occasion d'observer sur les côtes de l'ancienne Phénicie, et particulièrement à Saïda. (19 février.)

M. Vincent. Mémoire sur le *calendrier égyptien.* (1re lecture, 26 février.)

M. de Vogüé. Notice sur des *inscriptions hébraïques recueillies en Judée.* (26 février.)

M. Renan. Communication sur les *inscriptions hébraïques des synagogues de Kefr-Bereim, en Galilée.* (Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, 1re série, p. 80 et 81.)

M. Brunet de Presle. Communication sur un *règlement d'administration financière datant des temps ptolémaïques et dont les fragments font partie de la collection des papyrus grecs de l'Égypte, au Louvre.* (11 mars.)

M. de Vogüé. Communication d'une série d'*inscriptions araméennes*, rapportées du Haouran par M. Waddington et lui. (18 mars.)

M. Egger. Communication relative aux *écrits perdus d'Aristote.* (Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, 1re série, p. 132-134.)

M. Egger. Mémoire sur l'Ἐρωτικός *inséré sous le nom de Lysias, dans le Phèdre de Platon.* (13 mai.)

M. Egger. Mémoire intitulé : *Observations sur les traditions relatives aux deux héros athéniens : Harmodius et Aristogiton.* (1re lecture, 3 juin et 15 juillet.)

M. Vincent. Communication relative à une interprétation d'un passage d'un *papyrus astronomique,* publié par M. Brunet de Presle. (17 juin et 30 décembre.)

M. de Rougé. Communication *sur quelques conditions préliminaires des calculs qu'on peut tenter sur le calendrier égyptien et les dates qui s'y rapportent.* (1er juillet.)

M. Vincent. Lecture d'une lettre sur l'*année vague des Égyptiens.* (12 août.)

M. de Wailly. Communication d'un fragment de la préface de son volume des *Historiens de France.* (19 et 26 août.)

M. de Saulcy. Traduction d'une *inscription judaïque*, conçue en hébreu carré et retrouvée par lui sur le fût de la colonne monolithe placée à la porte dite Sous-el-Aksa au Haram ech-Cherif de Jérusalem. (19 août.)

M. de Saulcy. Lettre relative à quelques-unes des nouvelles attributions de la *numismatique judaïque.* (Voir la *Revue numismatique* de 1864, t. IX, p. 370-400.)

M. L. Renier. Communication d'*inscriptions romaines* de l'ancienne Dacie, relatives à un procurateur de cette province, nommé *Q. Axius Ælianus*, et dans lesquelles sont mentionnés les titres des différentes fonctions exercées successivement par ce personnage. (9 septembre.)

M. de Longpérier. Communication relative à l'origine et à l'âge de l'écriture hébraïque dite *carrée.* (Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, 1re série, p. 270 et 271.)

M. Vincent. Communication relative à la *période sothiaque*, en Égypte. (Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, 1re série, p. 238-240.)

M. de Longpérier. Communication au sujet d'une *monnaie de plomb* trouvée à Alise-Sainte-Reine, et portant le nom des habitants de cette antique localité, ALISIENS(*ium*).

(Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, 1re série, p. 273-275.)

M. de Rougé. Observations à propos de la communication de M. Vincent, sur l'*origine de la période sothiaque, en Égypte.* (23 septembre.)

M. de Saulcy. Communication verbale touchant les résultats comparés des fouilles exécutées en 1863 sur les chaumes d'Auvenay, et en 1864 sur ceux de Méloizey, dans le département de la Côte-d'Or, par lui-même et par M. Alex. Bertrand. (30 septembre.)

M. Hauréau. Communication d'un récit intitulé : *Le Concile de Paris de l'an 1210.* (7 octobre.)

M. de Saulcy. Communication d'une deuxième lettre adressée à M. le baron de Witte, sur la *numismatique judaïque*, et spécialement relative aux monnaies émises pendant les deux grandes révoltes des Juifs contre les Romains. (Voir la *Revue numismatique* de 1865, t. X, p. 227-230.)

M. Egger. Communication relative à des inscriptions gravées : 1° *sur une anse d'amphore rapportée d'Alexandrie;* 2° *sur une stèle provenant d'Erythres.* (Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, 1re série, p. 327-329.)

M. Egger. Communication sur les *fouilles* reprises récemment à Vieux, au sud-ouest de Caen, sur le territoire des *Viducasses*, par la Société des antiquaires de Normandie. (4 novembre.)

M. P. Paris. Mémoire sur *une ancienne chronique des Bretons, attribuée à Nennius, et sur l'Historia Britonum, de Geoffroy de Monmouth.* (1re lecture, 25 novembre, 2 et 9 décembre.)

M. de Rougé. Mémoire intitulé : *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer au temps des six premières dynasties de Manéthon* (1re lecture, 16, 23 et 30 décembre.)

Lectures et communications de divers savants. 1861.

M. Castallani. Communication : *Imitations par son père et par lui-même de bijoux antiques trouvés dans diverses parties de l'Italie, et de bijoux ou ornements appartenant à l'art byzantin.* (18 janvier.)

M. Geffroy. Communication : Mémoire *sur les institutions et les mœurs de l'Islande avant le christianisme, d'après les Grägäs et les Sagas.* (25 janvier, 8, 15 février, 1er et 8 mars.)

M. Edw. Falkener. Communication : *Essais de restauration, dans une suite de dessins photographiques et chromolithographiques, de divers monuments en Grèce et en Asie Mineure* (15 février.)

M. Deville. Mémoire *sur les monnaies de la famille de l'empereur Gallien.* (15 et 22 mars.)

M. Fr. Lenormant. Communication : *Inscription en caractères archaïques trouvée à Éleusis et relative aux sacrifices célébrés dans les mystères.* (15 et 22 mars.)

M. Fleury. Communication : *Notice sur diverses découvertes faites dans le Laonnais, le Soissonnais et le Rémois, et description, avec dessins, de la mosaïque nouvellement trouvée à Reims.* (27 mars.)

M. Ménant. Mémoire *sur la méthode de déchiffrement des inscriptions cunéiformes.* (27 mars, 5 et 12 avril.)

M. Roussillon. Communication : Mémoire *sur les voies romaines dans le pays des Sardones.* (12 avril.)

M. de Koutorga. Reprise par M. Egger de la lecture de son Mémoire *sur la chronologie des guerres médiques.* (19, 26 avril, 3, 10, 17, 27 et 31 mai. Voir tome XXIII, première partie, page 166.)

M. Vallet de Viriville. Communication sur la question suivante : *Jeanne d'Arc a-t-elle été prise par fortune de guerre ou par trahison?* (3 mai.)

M. de Witte, correspondant de l'Académie, communique

deux intailles provenant de Kertch et présentant deux têtes jusqu'ici inconnues ou non reconnues. (31 mai.)

M. Vallet de Viriville. *Relation du procès de Jeanne d'Arc*, extrait d'une histoire de Charles VII. (14 juin.)

M. Maissiat. *Étude comparée des Ire et VIIe campagnes de César en Gaule.* (19, 26 juillet, 20 et 27 décembre.)

M. Jules Quicherat. *Note critique sur les derniers travaux exécutés au mont Auxois, contrôlés par le rapprochement du texte de César.* — Observations de plusieurs membres à ce sujet. (19 et 26 juillet.)

M. Vivien de Saint-Martin lit une *Note sur la géographie ancienne de la Tripolitaine.* (6 septembre.)

M. Fr. Lenormant lit un premier mémoire *sur l'origine et la formation de l'alphabet grec.* (13, 20 et 27 septembre.)

M. Fr. Lenormant lit un second mémoire *sur l'origine de l'alphabet grec.* (4 et 11 octobre.)

M. Roussillon communique un second mémoire *sur les voies romaines du pays des Sardones.* (4, 25 octobre, 8 novembre.)

M. Fr. Lenormant lit un troisième mémoire *sur l'histoire de l'alphabet grec.* (18, 30 octobre, 8 et 15 novembre.)

M. Olleris lit en communication un fragment d'une *Étude sur la vie de Gerbert*, traitant de son origine, de son éducation, de ses relations supposées avec les Arabes, etc. (25 octobre.)

M. Benloew communique des fragments d'un mémoire intitulé : *De quelques caractères du langage primitif*, qu'il distingue, dit-il, de la chimère d'une langue primitive unique. (30 octobre.)

M. le docteur Halléguen lit en communication une *Notice sur les dates respectives des évêchés gallo-romains et des évêchés bretons établis en basse Bretagne, etc.* (22 novembre.)

M. Vivien de Saint-Martin lit en communication une *Note sur quelques points de la chronologie assyro-babylonienne.* (29 novembre.)

M. Fr. Lenormant. Quatrième mémoire *sur l'histoire de l'alphabet grec.* (6, 13 et 27 décembre.)

M. Maissiat. Suite de son *Étude comparée des Ire et VIIe campagnes de César en Gaule.* (10 janvier.) 1862

M. Oppert. Communication : Traduction en français des *inscriptions assyriennes de Sennechérib et d'Assarhaddon.* (24 janvier, 28 février, 7 mars et 16 avril.)

M. Aucapitaine. Communication de la photographie d'un *bas-relief berbère*, avec note. (31 janvier.)

M. Ménant. Communication : *Inscription assyrienne, faisant partie de la collection assyro-chaldéenne du Louvre, gravée sur une tablette de gypse marmoriforme, dont les deux côtés sont couverts de caractères parfaitement dessinés et néanmoins appartenant au style archaïque de Babylone.* (7 février.)

M. Th. H. Martin. Lecture d'un mémoire sur les *Observations astronomiques envoyées, dit-on, de Babylone en Grèce par Callisthène.* (21 février.)

M. de Witte. Communication *sur une mesure* dont le nom (HMIXONEI) est exprimé dans l'inscription tracée sur le vase même qui la représente et qui fait partie des collections réunies au nouveau musée Napoléon III (25 avril.)

M. Huillard-Bréholles. Continuation de sa communication sur les *rouleaux provenant de l'abbaye de Cluny.* (6 juin, 12 septembre.)

M. Ruhl. Communication de dessins relatifs à la restitution, d'après les indications de Pausanias, *du coffre de Cypsélus*, monument célèbre en cèdre avec des incrustations d'or et d'ivoire. Observations de M. Beulé à ce sujet. (13 juin.)

M. Deville. Lecture d'un mémoire sur la *Pyramide d'Égypte*. (8, 13 août et 30 octobre.)

M. Oppert. Communication des résultats des recherches faites par lui au Musée britannique et qui consistaient : 1° dans la découverte d'un *fragment de tablettes contenant les noms de vingt-trois rois et d'une reine appartenant à la IVe dynastie de Bérose, dite chaldéenne;* 2° dans le déchiffrement et l'arrangement chronologique des *éponymies assyriennes*. (13 août.)

M. de Rossi. Communication : *Exposition de la méthode suivie par lui pour déterminer les dates des inscriptions chrétiennes*. (12 septembre.)

M. Olleris. Communication d'un deuxième fragment d'une introduction traitant de *l'enseignement de Gerbert*. (7 novembre.)

M. Deville. Notice sur *la captivité de Richard Cœur-de-Lion et sur le ménestrel Blondel*. (14 novembre.)

M. Vivien de Saint-Martin. Mémoire sur *le Nir et le Nigir de Ptolémée*. (26 décembre.)

1860 M. Vivien de Saint-Martin. Fin de la lecture de son mémoire sur *le Nir et le Nigir de Ptolémée*. (13 février et 12 août.)

M. Vallet de Viriville. Communication d'un *Examen critique* de la publication faite pour la première fois par MM. Guessard et Certain, dans la collection des documents inédits du *Mystère du siége d'Orléans*. (27 février et 6 mars.)

M. Luce. Communication d'une *Étude sur un double mode de formation des mots français dérivés du latin*. (13 et 20 mars.)

M. Foucart. Mémoire sur les *inscriptions recueillies à Delphes* par lui et par M. Wescher. (10, 17 avril et 22 mai.)

M. Th.-H. Martin. Mémoire (première partie) sur *le rapport des lunaisons avec le calendrier des Égyptiens, sur la période d'Apis et sur celle de 36,525 ans*. (17, 24 avril et 1er mai.) — Mémoire sur la *période du Phénix chez les Égyptiens*. (12, 21 et 28 août.)

M. Desjardins (Abel). Mémoire sur *Louis XII et le traité entre la France et l'Angleterre en 1514.* (21 août.) — Mémoire sur *Louis XI, sa politique extérieure, ses relations avec l'Italie.* (18 septembre et 2 octobre.)

M. Deville. Mémoire sur l'épigraphe *Sub ascia.* (9 et 16 octobre.) Voir la note de M. Max de Ring dans la séance du 23 décembre.

M. Benloew. Note sur *l'origine et la forme du présent de l'infinitif passif dans les verbes, en grec et en latin.* (16 octobre.)

M. Noël de Vergers. Mémoire intitulé : *Essais sur la religion des Étrusques et sur les communications de l'Étrurie avec Rome pendant la période des rois.* (23 et 30 octobre.)

M. Clerc. Communication : *De la reconstruction (de la nomenclature topographique) de l'ancienne Gaule.* (23 octobre.)

M. Fr. Lenormant. Communication de quatre photographies représentant les dernières *fouilles du Théâtre de Bacchus* et un plan des découvertes, récemment publié à Athènes. (Voyez *Comptes rendus* de 1863, t. VII, 1re série, p. 341 et 342.)

M. Max de Ring. Note au sujet de la formule de dédicace *Sub ascia.* (23 décembre.)

M. Boutaric. Mémoire sur *la vie, les œuvres et les doctrines* 1864.
politiques de Pierre Dubois, légiste du XIVe siècle. (5 février et 4 mars.)

M. Heuzey. Mémoire sur *les monastères grecs de la Thessalie connus sous le nom de μετέωρα.* (5 février.)

M. L. Passy. Communication : *Recherches sur quelques monuments historiques de la sculpture du Bas-Empire.* (8 et 15 avril.)

M. de Coussemaker. Notice sur un *manuscrit musical de la bibliothèque de la Faculté de Montpellier.* (20 mai.)

M. d'Eichthal. *Observations sur la propagation du bouddhisme compliqué de sivaïsme, de l'Inde à travers l'Asie orientale jusqu'au*

Mexique, en s'appuyant sur le rapprochement des monuments figurés de part et d'autre. (10 et 17 juin.)

M. Brunn. Communication relative à une *ciste* représentée dans une suite de planches et dont le sujet, au lieu d'être emprunté, comme d'ordinaire, à la mythologie, se rapportait aux plus vieilles traditions romaines. (24 juin.)

M. Mantellier. Communication sur des *antiquités*, trouvées à Neuvy-en-Sullias, le 27 mai 1861. (8 juillet.)

M. Peigné-Delacourt. *Notice sur divers monuments de l'époque celtique, trouvés dans le département de l'Aisne.* (29 juillet.)

M. Thurot. Note intitulée : *De la logique de Pierre d'Espagne.* (29 juillet et 12 août.)

M. Th.-H. Martin. Mémoire intitulé : *La précession des équinoxes a-t-elle été connue des Égyptiens ou de quelque autre peuple avant Hipparque?* (19, 26 août, 2, 9, 16 et 30 septembre.)

M. Wescher. Note relative à *la restitution de deux passages de Pausanias d'après les inscriptions de Delphes comparées aux manuscrits de la bibliothèque Impériale.* (30 septembre.) — Mémoire intitulé : *Éclaircissements sur le monument bilingue de Delphes, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictyons.* (7, 14, 28 octobre, 4 et 11 novembre.)

M. Weil. Mémoire intitulé : *La règle des trois acteurs dans les tragédies de Sénèque.* (21 octobre.)

M. Guérin. Note sur *le Khirbet Tibneh dans le massif d'Ephraïm, et la découverte du tombeau de Josué.* (28 octobre.)

M. E. Desjardins. Notice sur l'ouvrage intitulé : *La città d'Umbria nell' Appennino Piacentino. Relazione di B. Pallastrelli.* (23 décembre.)

QUATRIÈME SECTION.

Délibérations, actes, faits divers, ressortissant aux attributions, à la jurisprudence, aux travaux de l'Académie, à ses relations en France et à l'étranger.

Publication régularisée des comptes rendus des séances de l'Académie

Dans les séances des 1er et 8 février 1861, le Secrétaire perpétuel, sur le double avis de la commission des travaux littéraires et de la commission administrative consultées, propose à l'Académie d'accorder à M. Ernest Desjardins, qui, depuis quatre années, avec l'autorisation de son prédécesseur, rédigeait les comptes rendus de ses séances, une subvention au moyen de laquelle la publication pût en devenir régulière et s'améliorer successivement sous une surveillance nécessaire. L'Académie, après en avoir mûrement délibéré, reconnaissant l'utilité de l'entreprise, adopta cette proposition à titre d'encouragement, dans la forme d'une souscription pour un certain nombre de volumes publiés ou à publier, et d'après les termes d'une convention libellée par le Secrétaire perpétuel et acceptée par le rédacteur.

Nomination d'un troisième collaborateur pour les *Historiens grecs des Croisades*

L'Académie, dans la séance du 15 février, sur le rapport du Secrétaire perpétuel, organe de la commission des travaux littéraires, nomme M. Miller, en qualité de membre de la commission de publication des *Historiens grecs des Croisades*, adjoint à MM. Hase et Alexandre et sous la direction du premier.

Mission de M. H. de L'Épinois à Rome

Dans la séance du 8 précédent, l'Académie, sur la demande des éditeurs des *Historiens occidentaux* du même recueil, et sur l'avis de la commission des travaux littéraires, chargea M. H. de L'Épinois d'une mission spéciale pour aller consulter

et collationner sur les lieux, muni des instructions nécessaires, les manuscrits de la bibliothèque du Vatican se rapportant à la préparation du tome IV.

Demande d'une députation officielle pour la cérémonie d'inauguration définitive du monument de Jeanne d'Arc à Orléans.

M. le maire de la ville d'Orléans, par une lettre du 1er mai, communiquée à l'Académie dans la séance du 3, la pria de vouloir bien désigner, dans le sein de la commission des inscriptions et médailles, une députation qui pût assister à l'inauguration des reliefs du monument de Jeanne d'Arc, monument pour lequel ont été rédigées les inscriptions demandées au nom de la ville à l'Académie. (Voir à la troisième section, p. 166-173 ci-dessus.)

Divers empêchements s'opposant à la formation d'une députation officielle, dans les circonstances où se trouve en ce moment l'Académie, et plusieurs de ses membres ayant reçu des invitations personnelles, d'autres étant libres d'ailleurs de se joindre à eux, selon leurs convenances, il fut écrit à M. le maire que la Compagnie, sûre d'être ainsi représentée à la cérémonie d'inauguration, regrettait de ne pouvoir répondre autrement à son appel.

Ouvrage offert par S. G. le duc de Northumberland.

Dans la séance du 24 mai, hommage fut fait à l'Académie, au nom de S. G. le duc de Northumberland, de l'ouvrage publié sous sa direction et sous ses auspices, ayant pour titre: *The Roman Wall and illustrations of the principal vestiges of Roman occupation in the North of England, consisting of plans of the military works, the stations, camps, ancient ways and other remains of the earlier periods, in the northern counties.* (1857, in-f°.) Ce volume était accompagnée de deux mémoires du même auteur réunis en un volume in-8° et se rapportant à l'historique de cette grande opération.

Les remercîments de l'Académie pour le don de ce beau et utile travail furent transmis à Sa Grâce par l'entremise de M. Albert Way, Secrétaire de l'Institut archéologique susdit, et l'ouvrage déposé à la bibliothèque de l'Institut de France.

Dans la même séance furent offerts à l'Académie par M. B. Dulaurier, au nom et de la part de Son Exc. M. le comte Christophe de Lazareff, conseiller privé et chambellan de S. M. l'Empereur de Russie, dix ouvrages se rapportant principalement à l'histoire, aux croyances, à la littérature arméniennes, imprimés aux frais de M. de Lazareff, à la typographie orientale.

Ouvrages offerts par M. le comte de Lazareff

Les remercîments de l'Académie furent transmis en son nom à M. le comte de Lazareff, et les ouvrages déposés à la biblothèque de l'Institut.

Dans la séance du 7 juin furent élus MM. Dehèque et F. de Lasteyrie, pour remplacer temporairement et d'urgence MM. de Longpérier et L. Renier, empêchés, dans le sein de la commission des Antiquités de la France.

Nomination de deux membres suppléants dans la commission des Antiquités de la France.

Dans la séance du 11 octobre, M. François Lenormant offrit à l'Académie le moulage d'une stèle araméo-égyptienne analogue à celle de Carpentras.

Don d'une stèle araméo-égyptienne par M. F. Lenormant

M. le Président, au nom de l'Académie, accepta le don de M. Lenormant, qui fut déposé aux archives (et, plus tard, communiqué à la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques).

Dans la séance avancée au 30 octobre, le Secrétaire perpétuel mit sous les yeux de l'Académie un exemplaire adressé par M. le Ministre de l'Instruction publique, de la *Carte de la*

Presentation de la carte préparée par la commission

de la topographie de la Gaule.

Gaule sous le proconsulat de César, dressée à l'aide de documents géographiques et topographiques du Dépôt de la guerre par la commission spéciale instituée au ministère de l'instruction publique, d'après les ordres de S. M. l'Empereur.

« Le Secrétaire est, dit-il, d'autant plus à l'aise pour faire l'éloge de ce remarquable travail, mûrement et minutieusement élaboré dans ses matériaux historiques et archéologiques par la commission dont il a l'honneur d'être membre, et d'une exécution technique digne de la critique qui y a présidé, qu'il n'a pu prendre aux opérations de cette commission qu'une part tout à fait indirecte. C'est à son Président, M. de Saulcy, c'est aux deux habiles Secrétaires, c'est aux membres qui ont, à plusieurs reprises, étudié sur le terrain, comme dans les textes, avec autant d'expérience que de savoir, les questions controversées, que revient tout l'honneur. Et toutefois la commission a prié M. le Ministre de n'en faire distribuer d'abord, à titre d'épreuves, qu'un petit nombre d'exemplaires adressés à l'Institut, aux corps savants et aux personnes les plus compétentes, pour solliciter leur examen et pour porter la carte de la Gaule au degré de perfection dont elle est susceptible, en mettant à profit les observations que leur aura suggérées cet examen. »

L'épreuve de la carte restera déposée à la bibliothèque de l'Institut, pour être communiquée aux membres. Les remercîments de l'Académie seront offerts à M. le Ministre.

Présentation par M. Pierotti de son plan de Jérusalem.

M. le docteur Pierotti, architecte-ingénieur, ancien commandant du génie sarde, présenta à l'Académie, dans sa séance du 22 novembre, et, par elle, à l'Institut entier, le plan original, dressé par lui sur une très-grande échelle et collé sur soie, de Jérusalem ancienne et moderne, de ses monuments et de

ses environs. Il mit en outre sur le bureau trois exemplaires de la réduction lithographiée et coloriée de ce plan d'une exécution remarquable à tous égards, double service rendu à la topographie et à l'archéologie.

M. le Président remercia M. Pierotti de ce beau présent et annonça que l'original du plan resterait déposé à la bibliothèque de l'Institut, avec un exemplaire de la rédaction.

Présentation de candidats pour la chaire de langue turque au Collége de France.

L'Académie, invitée par M. le Ministre de l'Instruction publique, aux termes du décret du 9 mars 1852, à lui présenter deux candidats pour la chaire de langue turque vacante au Collége de France, nomma, dans la séance du 13 décembre, M. Pavet de Courteille premier candidat, et M. Barbier de Meynard second candidat.

Présentation de candidats pour la chaire d'hébreu, de chaldaïque et de syriaque au Collége de France.

L'Académie, en vertu du même décret, invitée par M. le Ministre à lui présenter deux candidats pour la chaire vacante au Collége de France depuis le décès de M. E. Quatremère, sans s'arrêter à la question incidente d'un titre ou d'un développement nouveau à donner à l'enseignement de cette chaire, nomme, dans sa séance du 20 décembre, M. E. Renan premier candidat, et M. Emm. Latouche second candidat.

Présentation des candidats pour la chaire d'arménien à l'École des langues orientales vivantes.

Dans la séance du 14 février 1862, l'Académie présenta comme candidats à la chaire d'arménien, vacante à l'École des langues orientales vivantes, par suite du décès de M. Le Vaillant de Florival, au premier rang, M. Dulaurier; au second rang, M. Calfa.

Médaille frappée en mémoire

Dans la séance du 21 février, M. Liebig, président de l'Académie royale des sciences de Bavière, transmit à l'Académie,

de Friedrich von Thiersch, est offerte à l'Académie.

par un message en date du 21 mai 1861, la médaille (bronze) frappée en mémoire de Friedrich von Thiersch. Cette médaille fut déposée dans les archives de l'Institut.

Nomination d'une commission pour le choix des objets du Musée Campana qui pouvaient être affectés aux départements.

Dans la séance du 17 octobre, l'Académie, sur l'invitation qui lui en avait été faite par M. le Directeur général des musées impériaux, au nom de M. le Ministre d'État, nomma une commission qui fut chargée de visiter, avec les membres du bureau, au palais de l'Industrie, les collections du musée Campana, réunies par un décret du 11 juillet à celles de la couronne, et de procéder au choix des objets d'art et d'archéologie qui pouvaient être affectés aux musées des départements. MM. Haze, de Laborde, Wallon, Brunet de Presle, Egger et Miller furent désignés par l'Académie pour faire partie de cette commission.

Désignation d'un membre pour coopérer au *Recueil des papyrus grecs de l'Égypte.*

Dans la même séance l'Académie désigna M. Egger pour coopérer à la publication du *Recueil des papyrus grecs de l'Égypte.*

Communication sur les actes de l'administration des Plantagenets dans le sud-ouest de la France.

Dans la séance du 31 octobre, il fut donné lecture d'une lettre écrite d'Angleterre, par laquelle M. Francisque Michel, correspondant de l'Académie, faisait connaître que sir John Romilly, le *maître des rôles,* avait mis à sa disposition la totalité des actes de l'administration des provinces du sud-ouest de la France par les Plantagenets.

M. Francisque Michel se trouvait ainsi rapporter en France les titres que les Anglais avaient emportés avec eux dans leur retraite en 1454, ou qui, ayant péri par diverses causes, avaient été enregistrés soit à la chancellerie royale, soit à l'Échiquier.

Décision relative à deux élections.

Le 7 novembre, l'Académie tenant compte du nombre des candidats qui se présentaient à la fois pour les deux places laissées vacantes par les décès de MM. Jomard et Magnin, ce

qui rendait nécessaire de procéder concuremment à la discussion des titres, décida que les deux élections auraient lieu le même jour.

Dans la séance du 21 novembre, l'Académie présenta comme candidats à la chaire de langue et littérature sanscrites, devenue vacante au Collége de France par suite du décès de M. Eug. Burnouf, au premier rang, M. Ad. Regnier; au second rang, M. Foucaux.

Présentation de deux candidats à la chaire de langue et littérature sanscrites, au Collége de France.

Le 30 janvier 1863, M. L. Renier présenta à l'Académie, de la part de S. M. l'Empereur, le tome Ier des *Œuvres numismatiques*, formant la 1re série des *Œuvres complètes de Bartolomeo Borghesi*, publiées par les ordres et aux frais de S. M. l'Empereur Napoléon III.

Présentation du tome Ier des *Œuvres de Borghesi.*

Le 6 février l'Académie procéda au renouvellement de sa commission d'impression et nomma MM. Naudet, Hase, Le Clerc, Mohl et Laboulaye.

Renouvellement de la commission d'impression.

Dans la séance du 10 juillet, l'Académie décida qu'en présentant en son nom à la sanction de l'Institut, réuni en assemblée générale, la désignation arrêtée par elle pour le prix biennal, le Secrétaire perpétuel ferait un exposé motivé, mais sommaire, de ses délibérations.

Décision relative au prix biennal.

Dans la même séance il fut fait hommage à l'Académie, par les ordres de S. M. Alexandre II, empereur de Russie, de l'ouvrage intitulé : *Bibliorum Codex Sinaiticus Petropolitanus auspiciis augustissimis imperatoris Alexandri II. Ex tenebris protraxit, in Europam transtulit, ad juvandas atque illustrandas sacras litteras*

Ouvrage offert par S. M. l'Empereur de Russie.

edidit Constantinus Tischendorf. Petropoli, 1862. 4 vol. in-f° oblong; vol. I : *Prolegomena, Commentarius, Tabula;* vol. II : *Veter. Testam. pars prior;* vol. III : *Veter. Testam. pars posterior;* vol. IV : *Nov. Testam. cum Barnaba et Pastore.*

Annulation du testament de M. Brière.

Le 12 août, M. Lesage, avoué de l'Institut, informa l'Académie que le tribunal avait, par jugement de la veille, annulé le testament de M. Brière.

Présentation des copies photographiées des miniatures des manuscrits grecs conservés à la Bibliothèque de Moscou.

Le 19 octobre, M. le Ministre de l'Instruction publique transmit à l'Académie, au nom de M. le Directeur du Musée public de Moscou, l'ouvrage intitulé : *Copies photographiées des miniatures des manuscrits grecs conservés à la Bibliothèque synodale autrefois patriarcale de Moscou*, publié par le Musée de Moscou.

Opération exécutée par M. Balard sur le manuscrit de Raoul de Caen.

Dans la séance du 30 octobre, il fut donné lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre des Affaires étrangères annonçait le désir du Gouvernement belge que des félicitations fussent adressées à M. Balard, de l'Académie des sciences, au sujet de l'opération habile et délicate exécutée par ce savant chimiste sur le manuscrit de Raoul de Caen, pour faire reparaître les parties effacées de ce manuscrit communiqué aux éditeurs des *Historiens occidentaux des Croisades* et renvoyé récemment à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Recueil colorié et relié du palais du T à Mantoue.

Le 27 novembre l'Académie accepta l'hommage qui lui avait été fait par testament olographe de feu M. Caristie, membre de l'Institut, du *Recueil colorié et relié du palais du T à Mantoue*, donné par M. Charles Percier.

Don

Le même jour, l'Académie accepta également, comme un

don de la famille de feu M. Jomard, membre de l'Académie, l'original d'un papyrus grec venant d'Égypte et de divers autres fragments collés sur les deux côtés d'un même verre, et en outre d'autres fragments du même genre, non réunis et non collés, renfermés dans une boîte en carton.

par feu M. Jomard d'un papyrus grec venant d'Égypte.

M. Brunet de Presle rappela que ce papyrus important ayant été mis par M. Jomard à la disposition des éditeurs des *papyrus grecs de Égypte,* avait été l'objet d'un rapport à l'Académie, par suite duquel l'insertion de ce précieux document dans le recueil avait été décidée.

Dans la séance du 4 décembre, l'Académie présenta comme candidats à la chaire de turc, vacante à l'École des langues orientales vivantes, au premier rang, M. Bianchi; au second rang, M. Barbier de Meynard.

Désignation de deux candidats à la chaire de turc vacante à l'École des langues orientales vivantes.

Le 18 décembre, MM. Mohl, de Longpérier, Renan et Munk furent désignés pour examiner le rapport du P. Bourquenoud, au sujet d'une demande de mission scientifique ayant pour objet l'étude des antiquités bibliques en Syrie.

Mission du P. Bourquenoud en Syrie : nomination d'une commission.

Le même jour l'Académie autorisa le Secrétaire perpétuel à recevoir, vérifier et contrôler le compte de la liquidation définitive de la succession du baron Gobert.

Succession du baron Gobert. Liquidation définitive.

Dans la séance du 22 janvier 1864, l'Académie, informée que des *correspondants* avaient pris le titre de *membres correspondants* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, bien que le titre de *membre* n'appartînt qu'aux membres titulaires ou libres et aux associés étrangers, autorisa le Secrétaire perpétuel à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser cette irrégularité.

Décision relative au titre de correspondant.

Ouvrage offert par le prince de Galles.

Le 5 février, il fut fait hommage à l'Académie, au nom de S. A. R. le prince de Galles, de l'ouvrage intitulé : *Description of the papyrus of Nas-Khem, priest of Amen-ra, discovered in an excavation made by direction of H. R. H. the Prince of Wales, by the permission of Said pasha, late viceroy of Egypt, in a tomb near Gournah, at Thebes*, by S. Birch, Esq. 1 vol. grand in-8°, accompagné d'une planche représentant la découverte de la momie, faite en présence du Prince, le 18 mars 1862.

Décision maintenant le titre de correspondant à M. Ch. Robert.

Dans la séance du 4 mars, l'Académie décida que M. l'Intendant Ch. Robert, correspondant de l'Académie, ne perdrait pas son titre, malgré son séjour prolongé à Paris, ses fonctions militaires pouvant l'appeler d'un moment à l'autre à un service au dehors.

Ouvrages offerts par les administrateurs du Musée Britannique.

Dans la séance du 11 mars, il fut fait hommage à l'Académie, au nom des administrateurs du Musée Britannique, des ouvrages suivants : 1° *Inscriptions in the phoenician character, now deposited in the British Museum, discovered on the site of Carthage, during researches made* by Nathan Davis, Esq. at the expense of Her Majestys government, in the years 1856, 1857 and 1858, 1 vol. gr. in-folio. 2° *Inscriptions in the himyaritic character discovered in southern Arabia, and now in the British Museum.*

Présentation de deux candidats à la chaire de malais et de javanais vacante à l'École des langues orientales vivantes.

Le 23 mars, l'Académie présenta comme candidats à la chaire de malais et de javanais, vacante à l'École des langues orientales vivantes, au premier rang, M. l'abbé Fabre; au second rang, M. Tugault.

Le 15 avril, l'Académie nomma, en remplacement de M. Hase, décédé, 1° dans la commission des Travaux littéraires, M. de Longpérier; 2° dans la commission des Inscriptions et Médailles, M. Wallon.

Nomination d'un membre de la commission des Travaux littéraires et d'un membre de la commission des Inscriptions et Médailles.

Dans la séance du 22 avril, M. Jourdain fut élu pour remplacer M. Hase, décédé, dans le sein du conseil de perfectionnement de l'école impériale des Chartes.

Élection d'un membre du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

Le 27 mai, l'Académie nomma M. Ad. Regnier membre de la commission dite d'impression, en remplacement de M. Hase.

Nomination d'un membre de la commission d'impression.

Le 24 juin, M. le maréchal Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, adressa à l'Académie, par ordre de S. M. l'Empereur, les tomes II[e] et III[e] des *Œuvres de Bartolomeo Borghesi*.

Don fait par l'Empereur des tomes II et III des *Œuvres de Borghesi*.

Dans la séance du 8 juillet, l'Académie présenta comme candidats à la chaire de *grec moderne*, vacante à l'École des langues orientales vivantes, au premier rang, M. Brunet de Presle; au second rang, M. Fr. Lenormant.

Présentation de deux candidats à la chaire de grec moderne vacante à l'École des langues orientales vivantes.

Le 22 juillet, M. le Ministre de l'Instruction publique adressa à M. le président de l'Institut l'ampliation d'un décret, en date du 2 juillet, par lequel l'Académie était autorisée à accepter le legs qui lui avait été fait par feu M. Hennin.

Acceptation d'un legs fait par M. Hennin.

Dépôt d'un paquet cacheté.

Dans la séance du 29 juillet, M. Vincent fit le dépôt d'un paquet cacheté, signé de lui, et qui fut enregistré au secrétariat de l'Institut.

Publication des *Œuvres inédites de Proclus* par M. V. Cousin.

Dans la séance du 11 novembre, le Secrétaire perpétuel présenta à l'Académie, au nom de M. Victor Cousin, les *Œuvres inédites de Proclus*, 1 vol. in-4°, sous le titre suivant : *Procli philosophi platonici opera inedita quæ primus olim e codd. mss. parisinis italicisque vulgaverat nunc secundis curis emendavit et auxit* Victor Cousin, Parisiis, 1864. Ces œuvres avaient été publiées une première fois par M. Cousin, en 6 vol. in-8°, de 1820 à 1827. (Voir les *Comptes rendus* de 1864, t. VIII, p. 325.)

Présentation de deux candidats à la chaire d'hébreu, de chaldaïque et de syriaque vacante au Collége de France.

Le 16 décembre, l'Académie présenta comme candidats à la chaire d'hébreu, de chaldaïque et de syriaque, vacante au Collége de France, au premier rang, M. Munk; au second rang, M. Latouche.

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DEPUIS LE 1er JANVIER 1861 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1864.

Plusieurs changements sont survenus dans la liste des membres ordinaires et libres, des associés étrangers et des correspondants, depuis le 1er janvier 1861 jusqu'au 31 décembre 1864.

En 1861 l'Académie perdit M. Freytag, correspondant étranger, décédé le 16 novembre, et qui fut remplacé le 20 décembre par M. Fleischer.

En 1862, M. Biot, académicien libre, mourut le 3 février et fut remplacé le 28 mars par M. Desnoyers. L'Académie perdit encore M. Jomard, décédé le 23 septembre, et M. Magnin, décédé le 8 octobre. Ces deux membres titulaires furent remplacés, le 5 décembre, le premier, par M. Hauréau, et le second, par M. de Slane.

La même année l'Académie perdit parmi ses correspondants: M. Chaudruc de Crazannes, décédé le 15 août et remplacé le 19 décembre par M. Ch. Robert; M. Geel, décédé le 11 novembre et remplacé le 26 décembre par M. Ritschl.

En 1863, M. Berger de Xivrey mourut le 29 juillet et fut remplacé le 11 décembre par M. Jourdain; M. Grimm, associé étranger, mourut le 20 septembre et fut remplacé le 20 novembre par M. Pertz.

La même année l'Académie perdit parmi ses correspondants : MM. Le Glay, décédé le 14 mars; Greppo, décédé le 22 septembre, et Azéma de Montgravier, décédé au mois de septembre. Ces trois correspondants furent remplacés, le 11 décembre, par MM. Mariette, Guerrier de Dumast et Tarbé.

En 1864 l'Académie perdit M. Hase, décédé le 22 mars, et M. Ampère, décédé le 27 du même mois. Ces deux membres furent remplacés par MM. Quicherat et Dulaurier, élus le 13 mai.

M. Cureton (William), associé étranger, mourut le 18 juin et fut remplacé le 2 décembre par M. le baron de Witte.

L'Académie perdit en outre l'un de ses correspondants, M. Dinaux, décédé le 15 mai et remplacé le 16 décembre par M. l'abbé Cochet.

LISTE DES MEMBRES QUI COMPOSAIENT L'ACADÉMIE À LA FIN DE 1864.

MM. Naudet (J.).
Le comte Beugnot.
Reinaud (J. T.)
Julien (St.).
Guizot (F. P. G.).
Le Clerc (J. V.).
Guigniaut (J. D.).
Paris (A. P.).
Garcin de Tassy (J. H.).
Littré (M. P. E.).
Villemain (A. F.).
Wailly (J. N. de).
Saulcy (L. F. J. de).
Le comte de Laborde (L. E. S. J.).
Mohl (J.).
Laboulaye (É. R. Lefebvre).
La Saussaye (J. F. de P. L. de).
Ravaisson (J. G. F.).
Caussin de Perceval (A. P.).
Vincent (A. J. H.).
Wallon (H. A.).

MM. Brunet de Presle (C. M. W.).
Rossignol (J. P.).
Le vicomte de Rougé (O. C. E.).
Egger (E.).
Longpérier (H. A. Prévost de).
Regnier (J. A. A.).
Renan (J. E.).
Renier (C. A. L.).
Maury (L. F. A.).
Alexandre (C.).
Delisle (L. V.).
Munk (S.).
Beulé (C. E.).
Miller (B. E. C.).
Hauréau (J. B.).
Slane (W. Mac Guckin de).
Jourdain (C. M. G. Bréchillet).
Quicherat (L.).
Dulaurier (J. P. L. F. E. L.).

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. Guigniaut (J. D.).

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.

M. NAUDET (J.).

ACADÉMICIENS LIBRES.

MM. Le duc DE LUYNES (H. T. P. J. D'ALBERT).
VITET (L.).
MÉRIMÉE (P.).
Le marquis DE LA GRANGE (A. E. LELIÈVRE).
CHERRIER (J. DE).

MM. TEXIER (C. F. M.).
Le vicomte DE LA VILLEMARQUÉ (T. C. H. HERSART).
DEHÈQUE (F. D.).
Le comte DE LASTEYRIE DU SAILLANT (F. C. L.).
DESNOYERS (J. P. F. S.).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM. BOECKH (A.), à Berlin.
PEYRON (A.), à Turin.
BOPP (F.), à Berlin.
WELCKER (T. F.), à Bonn (Prusse rhénane).
GERHARD (E.), à Berlin.

MM. LASSEN (C.), à Bonn (Prusse rhénane).
PERTZ (G. H.), à Berlin.
Le baron DE WITTE (J. J. A. M.), à Anvers.

CORRESPONDANTS.

MM.

1815 VALSAMACHI (Le chevalier Démétrius), à Céphalonie.
1832 WEISS, à Besançon (Doubs).
1833 CAUMONT (A. DE), à Caen.
1833 QUARANTA (B.), à Naples.
1839 DEVILLE (A.), à Alençon.
1839 BERBRUGGER, à Alger.
1839 FLOQUET (P. A.), à Formentin (Calvados).
1842 BORÉ (E.), à Constantinople.

MM.

1842 WRIGHT (T.), à Londres.
1842 WACHSMUTH (W.), à Leipzig.
1842 CAVEDONI (C.), à Modène.
1843 BOTTA (P. É.), à Tripoli de Barbarie.
1850 HODGSON (B. H.), au Bengale.
1850 ROLLEZ (J.), à Gand.
1850 RANGABÉ (R.), à Athènes.
1852 DES VERGERS (M. J. A. N.), à Rimini (Italie).

MM.

1854 Minervini (J.), à Naples.
1854 Layard (A. H.), à Londres.
1854 Polain (M. L.), à Liége.
1854 Michel (F.), à Bordeaux.
1855 Boissieu (A. de), à Lyon.
1855 Wolf (F.), à Vienne (Autriche).
1855 Coussemaker (É. de), à Lille.
1856 Gayangos (Don P. de), à Madrid.
1856 Gorresio (G.), à Turin.
1858 Herculano de Carvalho, à Lisbonne.
1858 Lepsius (R.), à Berlin.
1858 Müller (Max), à Oxford.
1859 Amari (M.), à Florence.
1860 Mortreuil, à Marseille.
1860 Germain (A), à Montpellier.
1860 Rossi (J. B. de), à Rome.

MM.

1860 Weil (G.), à Heidelberg.
1860 Bekker (I.), à Berlin.
1860 Mommsen (Th.), à Berlin.
1861 Birch (S.), à Londres.
1861 Benfey (Th.), à Göttingue.
1861 Diez (Fr.), à Bonn (Prusse rhénane).
1861 Fleischer, à Leipzig.
1862 Robert (Ch.), à Metz.
1862 Ritschl (Fr.), à Bonn.
1863 Mariette (A.), en Égypte.
1863 Dumast (Le baron Guerrier de), à Nancy.
1863 Tarbé (Pr.), à Reims.
1863 Westergaard (N. L.), à Copenhague.
1864 Cochet (L'abbé J. B. D.), à Dieppe.
1864 Lane (E. W.), à Londres.

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES À LA FIN DE 1864.

Commission des Inscriptions et Médailles.

MM. Renier.
De Longpérier.
Egger.
Wallon.

MM. Naudet, secrétaire perpétuel honoraire, assistant.
Nanteuil, dessinateur.

Commission de l'Histoire littéraire de la France.

MM. Paulin Paris.
Le Clerc.

MM. Littré.
Renan.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. C. FAURIEL,

PAR M. GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue dans la séance publique annuelle de cette Académie, le 9 août 1861.

Au commencement de ce siècle, deux études, deux sciences avaient surtout besoin d'être renouvelées et agrandies : la critique littéraire et la critique historique. Le XVIIIe siècle, sur son déclin, avait en quelque sorte pétrifié la première, en la renfermant dans un cercle de temps, d'œuvres, de règles aussi étroit qu'arbitraire; la seconde, il l'avait rétrécie, faussée souvent, par son culte exclusif pour certaines époques, pour certaines formes de la société, et par son dédain presque général pour l'érudition. Il avait tari ainsi, sous l'influence d'une philosophie à la fois dogmatique et superficielle, les sources de l'inspiration dans les lettres, celles des découvertes dans l'histoire, et l'art y avait perdu des deux parts, en originalité et en élévation, ce que la science y perdait, de son côté, en étendue et en profondeur. Ici même, dans ce sanctuaire des lettres savantes, tandis que l'étude des langues et des peuples de l'Orient, grâce au génie et aux travaux d'un petit nombre d'hommes supérieurs, préludait, par la simplification des méthodes, par de courageuses entreprises et par de vastes recherches, à ces grandes découvertes qui ont signalé la première moitié du

XIXe siècle; tandis que la philologie et l'archéologie classiques comptaient encore quelques illustres représentants, les deux études qui tenaient de plus près à l'histoire de l'esprit humain et à notre histoire nationale, à la formation de la société et aux origines de la civilisation moderne, languissaient dans des travaux matériels que l'esprit avait abandonnés comme la faveur publique, ou dans des œuvres hardies sans nouveauté, élégantes sans éclat. Mais le choc fécond de la révolution française, qui semblait devoir en toutes choses faire prévaloir les formules les plus absolues, les plus inflexibles, qui paraissait surtout devoir à jamais rompre avec le passé, suscita, par cela même qu'il avait mis en question toutes les bases de la société, remué les fondements de toutes les idées et de toutes les croyances, un double mouvement de recherches de plus en plus libres et de réactions de plus en plus fortes dans des sens divers. On en put voir les premiers symptômes dès l'aurore de ce siècle en littérature et en philosophie aussi bien qu'en politique; et si l'histoire et la critique reçurent l'impulsion un peu plus tard, leur moment n'était pas loin. Un homme vint, jeune, obscur, ignoré, qui, par le hasard des circonstances, un instant mêlé aux affaires, et par le spectacle de cette transformation soudaine qui s'opérait sous le Consulat, ayant acquis une expérience précoce des hommes et des choses, fier d'ailleurs de caractère autant que modéré dans ses désirs, se sentit bientôt désabusé de tout ce qui l'entourait et chercha la solitude pour méditer à son aise sur ce que le présent lui avait fait comprendre du passé. Ainsi fut-il conduit, par l'irrésistible besoin d'un esprit né pour les grandes études et pour les jouissances infinies de la pensée aussi bien que pour celles du cœur, à concentrer de plus en plus sa vie entre ses affections et ses livres, enrichissant chaque jour ses connaissances et multipliant des travaux qui tendaient

à renouveler du même coup, dans notre pays, ces deux sciences liées l'une à l'autre, qui demandaient également à être rajeunies. Ainsi, non loin déjà du terme de sa carrière, trouva-t-il, sans les avoir ni prévues ni cherchées, une influence qui lui a survécu, une gloire modeste comme lui-même, mais d'autant plus solide et plus durable.

Cet homme, Messieurs, fut celui de qui j'ai à vous raconter la vie et les œuvres, destiné que j'étais, par un retour inattendu, à lui rendre aujourd'hui, en votre nom, dans cette enceinte, un dernier et solennel hommage, après avoir déposé sur sa tombe, il y a dix-sept ans, le premier tribut de vos justes regrets.

Claude Fauriel naquit à Saint-Étienne, le 21 octobre 1772, d'une famille d'artisans qui paraît avoir joui d'une modeste aisance, dans cette ville dont la grandeur industrielle n'en était encore qu'à ses lointains préludes. Son père, qui, comme tant d'autres à cette époque, appréciait le bienfait de l'instruction qu'il n'avait pas reçue, voulut qu'il fît ses études, et le confia, pour qu'il les fît bonnes, aux Oratoriens du collége de Tournon. Il les termina chez ceux de Lyon, sous des influences salutaires encore pour les jeunes esprits, mais déjà troublées par des souffles contraires. A ce moment solennel, la France entrait avec autant d'enthousiasme que d'imprévoyance dans cette carrière de la révolution, qui devait la conduire, à travers tant d'orages, de gloire et de malheurs, à ses destinées nouvelles. La fièvre des idées, avant celle des passions et des intérêts, échauffait toutes les têtes, et la discussion politique, pénétrant jusque dans les écoles, y enfantait plus sûrement qu'ailleurs le désordre et l'anarchie. Les enfants, divisés en partis comme les pères, jouaient en plein collége à l'Assemblée nationale, se partageant les rôles des orateurs partout ailleurs que dans les

classes, au grand préjudice de la discipline. M. Fauriel lui-même, bien des années plus tard, rappelait un jour devant quelques amis ce souvenir de sa première jeunesse, lorsqu'un mot aussi vrai que piquant de l'un d'eux et d'un des plus illustres orateurs politiques de notre temps, vint l'interrompre : « Et vous, Fauriel, quel rôle faisiez-vous? J'en suis sûr d'avance, vous donniez votre démission. » Ce mot, qui rappelait à l'ancien écolier de Lyon les démissions qu'il devait donner, en effet, coup sur coup des emplois de la vie active qu'il ne fit que traverser, marque le trait dominant de son caractère, la réserve, même dans l'exaltation, l'amour de l'indépendance, l'irrésistible besoin de la retraite, de la réflexion, de l'étude, l'éloignement de plus en plus complet de l'action.

Et cependant, tout comme un autre, il fut entraîné d'abord par le torrent. Les instincts populaires qu'il avait puisés dans son berceau, les impressions de l'antiquité classique qu'il avait emportées du collége, l'ardeur de l'âge, celle d'un esprit naturellement novateur, marquaient sa place dans les rangs des amis de la révolution, et bientôt des plus avancés parmi les partisans des idées nouvelles. Mais il ne suffisait pas alors de commenter les *Ruines* de Volney dans une petite société philosophique et politique de jeunes amis qui se réunirent autour de lui à son retour dans sa ville natale, et sur lesquels il exerçait déjà l'ascendant d'une instruction supérieure. On était en 1792, il fallait agir et payer de sa personne ailleurs que dans un club, quand la patrie menacée par l'invasion sur toutes ses frontières réclamait l'assistance de tous ses enfants. Une lettre du Ministre de la guerre Beurnonville appela bientôt le citoyen Fauriel, recommandé, ce semble, pour sa capacité comme pour ses opinions, à une place de sous-lieutenant dans le 4e bataillon d'infanterie légère de la légion des Montagnes, en garnison à

Perpignan. Peu après il devint secrétaire du général Dugommier, et n'en servit pas moins dans la compagnie dont La Tour-d'Auvergne était capitaine. Le sort rapprochait ainsi, dans ce héros populaire et dans le jeune officier alors inconnu, deux hommes qui devaient représenter, dans ses directions les plus opposées, l'étude des antiquités de notre pays.

Nous voyons en même temps Fauriel, vers cette époque agitée et violente, où les hommes devaient se multiplier et se montrer, fût-ce contre nature, tantôt en mission de l'armée à Paris, ayant même occasion de visiter Robespierre, tantôt après une première démission, bientôt suivie d'une seconde, qui ne devait pas être la dernière, officier municipal à Saint-Étienne et résignant ses fonctions dans les changements qui suivirent le 9 thermidor. Il était donc, à ce moment (et pouvait-il ne pas l'être?), républicain très-prononcé; mais, tout en lui l'indique, répudiant les excès de quelque part qu'ils vinssent, avec la même chaleur d'âme qui passionnait alors ses sentiments politiques. C'est ce qui, dans la persistance de ces sentiments quand l'expérience fut venue, lui faisait dire bien des années après, devant la perspective d'une nouvelle anarchie heureusement conjurée : « Je suis volontiers pour la république, à condition qu'il n'y ait pas de républicains. »

Rendu, sous le Directoire, à la modération, à l'indépendance naturelle de son caractère, à la liberté de ses goûts, Fauriel, selon toute apparence, pendant cinq années entières, retiré dans ses foyers, vécut dans la solitude et commença à féconder sa vocation d'homme de lettres et de savant par des travaux de plus en plus vastes, par des études de plus en plus sérieuses. Tout au plus y faisait-il diversion de temps en temps par des courses dans les pittoresques campagnes de son pays et par des excursions jusqu'aux sources de la Loire, dont il avait aimé,

dit-on, tout jeune, à contempler des jours entiers les eaux naissantes. À la recherche des sites les plus sauvages et des plantes les plus rares, parmi les roches contemporaines des dernières révolutions de notre globe, il commençait à cultiver ce goût inné pour la nature, pour les origines, pour le simple et le primitif en toutes choses, qu'il devait transporter plus tard dans le domaine de la poésie et de l'histoire. Dès lors aussi il apprenait les langues et il écrivait beaucoup, comme il continua de faire toute sa vie, pour fixer ses impressions, les résultats de ses méditations et de ses investigations sur les choses, dans les livres, pour amasser et pour ordonner peu à peu les matériaux de ces ouvrages dont il conçut l'idée première si longtemps avant d'en aborder l'exécution.

Il revit Paris peu avant le 18 brumaire, non pas pour chercher fortune, comme tant d'autres à cette époque, mais pour agrandir la sphère de ses explorations studieuses et pour former des relations désormais indispensables à la suite de ses travaux. Mais cette fortune qu'il ne cherchait point, elle vint au-devant de lui, si peu pressé qu'il fût d'ailleurs de profiter de ses avances. Français de Nantes, esprit cultivé, ami des lettres, aimant à produire et à encourager les jeunes gens de mérite, paraît être celui des personnages importants d'alors qui présenta à Fouché, ministre de la police générale, le disciple de l'Oratoire, dont il avait lui-même fait partie en qualité de professeur. Fouché le goûta plus encore qu'il ne le devina, le prit dans ses bureaux et bientôt fit de lui son secrétaire particulier : belle occasion pour qui eût voulu s'avancer, sous le Consulat et presque à la veille de l'Empire. Mais Fauriel ne profita de sa position et de la confiance d'un ministre, auquel il ressemblait si peu, que pour réparer les injustices qu'il lui fut possible de réparer parmi tant d'injustices commises, pour

rendre tous les bons offices qu'il put rendre à qui les méritait, en un mot, pour faire sortir de cette *boîte de Pandore* de la police, comme la nommait l'un de ses correspondants les plus sensiblement obligés, les biens après les maux.

M. Fauriel n'avait pas encore trente ans au commencement de 1802, et il allait donner sa troisième démission de la vie active, à la stupéfaction de Fouché, qui fit de vains efforts pour le retenir, et au profond regret de Français de Nantes, son protecteur, qui lui proposa sans plus de succès de le faire entrer dans la diplomatie. Mais il s'était formé dans cette âme délicate et tendre, dans cet esprit peu docile, un moment plié au joug des affaires pour lesquelles il n'était pas fait, une conspiration de sentiments divers qui l'entraînait irrésistiblement vers le parti de la retraite, surtout s'il y devait trouver, avec la liberté de l'étude, la satisfaction de ses principes, au sein d'une société de son choix et dans l'intimité d'une noble et douce affection.

Peu après son arrivée à Paris, Fauriel avait commencé à se produire dans le monde littéraire, et la distinction de son esprit, la variété de ses connaissances, le charme de sa conversation, l'avaient fait remarquer des meilleurs juges. Il avait été présenté dans le salon de Mme de Condorcet, ou bien il l'avait d'abord rencontrée un matin, raconte-t-on, au Jardin des Plantes, appelés tous deux dans ce solitaire asile de la science par leur goût commun pour la botanique. Ce fut la double occasion d'un attachement qui dura jusqu'à la mort de cette femme aussi belle que distinguée, pendant plus de vingt ans, et de l'admission du jeune savant dans cette célèbre société d'Auteuil qui recueillait avec jalousie, en tâchant de les perpétuer, les traditions du XVIIIe siècle, menacées déjà par l'esprit nouveau du XIXe. Bientôt il fut introduit dans la rédaction de la *Décade philosophique*, organe périodique de cette société, et il s'y fit

connaître par des articles sur le livre *De la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales,* récemment publié par Mme de Staël, qui lui valurent toute son estime et toute son amitié. Mieux qu'une autre elle entrevit dans ces articles ce que pourrait être un jour le critique, si versé dès lors dans la connaissance des chefs-d'œuvre littéraires de tous les temps et de tous les peuples, qui parlait d'Homère aussi bien que d'Ossian et de Shakspeare, qui, tout en défendant la philosophie attaquée, semblait planer, par l'étendue de son savoir et par la haute impartialité de ses vues, sur tous les préjugés d'école comme sur tous les systèmes, et qui soulevait en passant des problèmes aussi neufs que hardis, auxquels personne jusqu'à lui n'avait pour ainsi dire songé en France. C'est au surplus, à n'en pas douter, dans le cercle de Mme de Staël, moins exclusif que celui d'Auteuil, c'est dans le commerce de cette femme illustre et des hommes célèbres qui venaient, les uns après les autres, de tous les pays de l'Europe, mettre en commun dans son salon leurs idées et leurs lumières, que Fauriel sentit son horizon s'agrandir de plus en plus, et qu'il apprit à estimer tout ce qu'elles valaient la science et la littérature d'outre-Rhin. Il s'y lia avec Benjamin Constant, qu'on voit, dès cette époque, lui demandant des conseils pour son livre sur *la Religion*, et modifiant déjà le premier esprit, hostile au sujet même, de ce livre qu'il devait publier trop tard, tant de fois remanié sous des influences diverses. Il y vit fréquemment Charles de Villers, cette espèce d'initiateur, bien incomplet toutefois et bien sec, des travaux et des idées de l'Allemagne parmi nous. Lorsque Villers publia son *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réforme*, couronné par l'Institut, Fauriel en rendit compte dans la *Décade*, et, ici encore, défenseur de la philosophie, il posa à l'auteur, sur la distinction de l'esprit et des formes dans la religion, sur

la véritable nature de la superstition et du mysticisme, ses deux écueils, enfin sur le caractère et la portée définitive de la Réforme elle-même et sur celle de la critique religieuse en Allemagne, un certain nombre de questions où se marque fortement la prédilection de Fauriel pour la solution purement philosophique des problèmes de cet ordre.

Et qu'on ne voie pas ici l'adepte docile des idées exclusives qui régnaient autour de Mme de Condorcet et dans sa société. Si Fauriel appartenait au parti philosophique, comme on le nommait encore, il n'y appartenait pas sans réserve. Il le montra bien dans ses rapports, si intimes du reste, avec Cabanis, l'homme qu'il a le plus aimé, avec Manzoni et avec un de nos confrères, connu beaucoup plus tard. Benjamin Constant, au milieu du scepticisme dominant, et parmi les doutes, les anxiétés qui assiégeaient cette âme toujours agitée et désolée sitôt, écrivait à Fauriel, au sujet du *Traité des rapports du physique et du moral de l'homme*, que Cabanis publiait à la fin de 1802 : « Il y a une partie mystérieuse de la nature que j'aime à conserver comme le domaine de mes conjectures, de mes espérances, et même de mes imprécations contre quelques hommes. » Fauriel, plus calme, et, il faut le dire, plus savant, par cela même plus près de la vérité, versé d'ailleurs dans la connaissance de l'antiquité au point où bien peu d'hommes l'étaient à cette époque, avait pris la philosophie moins par l'analyse étroite et abstraite des idées, par l'observation incomplète et surtout extérieure de l'homme, que par l'étude des opinions et des systèmes qui s'étaient produits sur la scène de l'histoire, mettant successivement en relief les faces diverses de la nature humaine en même temps que les divers points de vue de la science. Sous les impressions du temps et celles des hommes qui l'entouraient, non moins sans doute que pour la

grandeur des conceptions et des caractères des hommes d'autrefois, il avait rassemblé les matériaux d'une *Histoire du stoïcisme,* qu'il avait même commencé à écrire. Tout a été perdu par un accident plus regrettable à coup sûr qu'on ne l'a pensé, sauf quelques notes éparses qui laissent entrevoir des vues pleines de justesse sur les différentes époques de la philosophie grecque. Cabanis était naturellement dans la confidence de ce travail, et il nous a révélé lui-même dans sa lettre fameuse sur les *Causes premières,* publiée seulement en 1824, mais composée dès 1806 et qu'il adressait à Fauriel, l'effet que produisirent à la longue sur cet esprit sincère, qui ne manquait pas d'élévation, les communications, les entretiens, les objections de son ami. Dans ce retour inattendu de la spéculation vers les faits historiques, il va jusqu'à reconnaître la lumière que jette sur l'histoire des nations et de l'esprit humain l'étude philosophique des cosmogonies et des théogonies; il croit même à un fonds de sagesse et de vérité dans les fables antiques, et il les regarde évidemment comme les inspirations spontanées et natives de l'esprit lui-même de l'homme, qu'il serait téméraire de négliger. Retrouvant partout, sous des formes diverses, les grandes idées de Dieu, de l'âme, de l'ordre du monde, de la vertu et de sa récompense au delà de cette vie, exaltées dans le stoïcisme, il y voit quelque chose de plus que de sublimes conjectures de la pensée, qu'un noble enthousiasme de la conscience; il y voit la révélation de ces *Causes premières* qu'il fut forcé d'admettre comme le dernier mot de l'observation et de la spéculation tout ensemble, et qui devinrent la foi consolante de ses dernières années. Qui ne reconnaîtrait, dans cette espèce de conversion philosophique, l'influence sympathique et discrète de Fauriel?

Chose singulière! celui qui, dans l'ordre des idées, des re-

cherches les plus hautes, se montrait si fort en avant de la philosophie du temps, publiait, vers les mêmes années, deux *Notices*, anonymes, il est vrai, en tête d'une édition des poésies de Chaulieu et de La Fare. Un autre travail purement littéraire, mais plus substantiel, qui n'a jamais paru, et dont nous devons la connaissance au savant critique qui en a eu communication et qui l'a si finement apprécié, ce fut une *Notice sur La Rochefoucauld*, destinée à une édition qui ne s'est jamais faite. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette notice, qui mériterait, aujourd'hui encore, d'être publiée, c'est que La Rochefoucauld, dont les sentiments valurent mieux que les principes, y est surtout expliqué, comme on pouvait l'attendre de M. Fauriel, par les événements de son temps et par ceux de sa vie; que la distinction des *Maximes* et des *Réflexions* y est développée avec une parfaite justesse; que le caractère du style de l'auteur, son originalité comme écrivain, sa part d'influence sur le progrès de notre langue qu'il a contribué à fixer, y sont définis avec le même bonheur.

De La Rochefoucauld, de Chaulieu, de la Fare, mais non pas du salon de Mme de Staël, ni même, après quelques années, du cercle d'Auteuil, il y avait loin jusqu'à la *Parthénéide* de Baggesen. Ce poëte danois, caractère aussi aimable qu'original, imagination un peu tendue, un peu bizarre, mais naïve dans son exaltation, avait trouvé accueil chez Mme de Condorcet. Fauriel, aussi disposé à produire ses amis devant le public qu'il l'était peu à se produire lui-même, goûtait le poëme pastoral, d'un genre singulier, que Baggesen avait eu l'idée d'écrire en allemand, par émulation de la *Louise* de Voss, de l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe, et qui, au fond, n'avait avec ces chefs-d'œuvre qu'une ressemblance assez équivoque. Il entreprit de le traduire en français, pour le faire

connaître, comme il fit plus tard des tragédies de Manzoni. Mais il fallait aussi le faire goûter, le faire comprendre, et non-seulement il le retoucha, le remania dans les détails, avec autant de liberté que de bonheur, mais il voulut l'introduire lui-même auprès de lecteurs dont l'esprit et les habitudes ne se prêtaient guère à l'admiration d'une telle poésie, simple et touchante par le sujet, mais chargée dans les développements d'images et de fictions plus arbitraires encore que grandioses. Il serait superflu de redire ici, quand cela a été si bien dit ailleurs, quoique avec un peu de complaisance peut-être pour le poëme de Baggesen, tout ce que son bienveillant et habile traducteur déploya, dans ses *Réflexions préliminaires*, de fine érudition, de vues neuves et quelquefois profondes sur l'origine, les variétés, la portée de la poésie pastorale ou plutôt idyllique, dans le désir de faire accepter à notre goût l'idylle du poëte danois.

C'était, en effet, une idée étrange et difficilement acceptable que celle de rajeunir la mythologie antique et de la donner pour ressort moral à une action toute moderne; c'était une idée plus vraie en elle-même d'appliquer cette mythologie, fille de l'immuable nature, à la peinture physique et symbolique de ses grands phénomènes parmi les pics et les glaciers des Alpes. Quoi qu'il en soit, le morceau remarquable de critique littéraire, publié au-devant de la *Parthénéide*, en 1810, obtint un grand succès auprès des connaisseurs et commença à répandre, en dépit de la modestie de l'auteur, qui ne s'était point nommé encore, son nom avec sa réputation déjà si méritée.

M. Fauriel avait alors trente-huit ans, et ce qu'il avait acquis de rares connaissances, ce qu'il avait rassemblé de précieux matériaux d'ouvrages divers, dans ses complets loisirs

et dans ses persévérantes recherches, se pourrait à peine dire, même quand on a entrevu ces immenses collections de notes, d'extraits, d'analyses de livres de tout genre, ces grammaires, ces lexiques, ces traductions faites par lui et pour lui seul, qu'il grossissait incessamment. Tout se tient dans l'histoire, dans les langues, dans les créations de l'esprit humain, comme dans les productions de la nature; il voulait tout savoir, et la nature elle-même ne pouvait devenir indifférente à celui qui l'avait tant aimée dès son enfance et qui toujours éprouva le besoin d'en retrouver l'inspiration ou le reflet dans les œuvres de l'homme et dans ses destinées. Assez versé dans les langues et dans les lettres grecques et latines pour les suivre dans leurs vicissitudes à toutes les époques, il l'était profondément dans les langues et les littératures du midi de l'Europe au moyen âge, ainsi qu'aux temps modernes, et n'avait pas plus négligé le Nord que le Midi; il avait même sondé, outre les antiquités scandinaves et germaniques, les restes des vieux idiomes, et, s'il se pouvait, des vieux chants des populations primitives de la Gaule, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Il ne s'en était pas tenu là. En relation intime, de très-bonne heure, avec les deux frères Schlegel et avec notre Chézy, il reçut comme eux, de la bouche du célèbre prisonnier anglais, M. Hamilton, les premières notions de cette langue sacrée de l'Inde, le sanscrit, que personne en Europe ne savait encore, et qui, avec les trésors d'une immense littérature, d'un caractère entièrement nouveau parmi celles de l'Orient, recélait dans son sein fécond les racines et les formes des langues de notre Occident presque tout entier et les titres généalogiques de ses populations. On n'en était point encore à la découverte de ces merveilles; quelques hommes seulement, depuis William Jones, les avaient pressenties. M. Fauriel se contenta de jouir des

richesses imprévues, des termes de comparaison si neufs et si instructifs qu'offrait à sa critique déjà si étendue l'inépuisable poésie de l'Inde; il s'abreuva largement à la source de ces épopées démesurées, dont lui seul peut-être, à ce moment, était en état, chez nous du moins, de comprendre la composition; ce qui ne l'empêcha pas de s'initier aux secrets moins nouveaux de la langue arabe, au point de pouvoir suivre avec fruit les savantes leçons du maître des maîtres, M. Sylvestre de Sacy, sur la poésie classique de ce peuple.

Il était temps peut-être de s'orienter au milieu de tant d'études différentes, et de les rallier à un centre commun. On soupçonne ce dessein plutôt qu'on ne l'aperçoit distinctement dans la vie savante de Fauriel, de 1810 à 1820, et tandis qu'on le voit occupé d'une édition française du célèbre ouvrage de Micali, *l'Italie avant la domination des Romains,* qui fut terminée par feu notre confrère Raoul Rochette, en 1821. Parmi des projets plus vastes encore, tels qu'on les imagine toujours, sauf à ne les réaliser jamais, à mesure que grandissent les visées de l'esprit dans le feu des recherches en tout sens, il n'y a guère de doute que sa pensée se repliait de plus en plus sur une sorte d'illumination du passé qu'il avait eue dès sa première jeunesse, lorsque, dans le ravissement des beautés du paysage, aux sources de sa Loire natale, il avait été si vivement frappé, comme nous le montre une de ses lettres, de ce qu'ajoutait de charme au spectacle « le souvenir des trois civilisations successives qui avaient fleuri dans ces beaux lieux. » C'était l'historien du midi de la France qui se révélait à lui-même en idée, devant les trois grandes époques de l'histoire, telles qu'il voulut les raconter plus tard dans ce triple ouvrage, auquel il avait certainement mis la première main dès 1821, quinze années entières avant d'en publier l'une des parties.

Mais, outre le démon de la *procrastination,* comme disait Benjamin Constant, qui en était atteint plus que lui, sans avoir la même excuse, Fauriel cédait à bien d'autres entraînements irrésistibles pour cette âme sympathique et éminemment communicative. Vivant de la vie du cœur, au moins autant que de celle de l'esprit, l'homme en lui donnait perpétuellement le change à l'écrivain, par le besoin qu'il éprouvait sans cesse de confier à ses amis ses impressions, ses idées, ses travaux même, disons aussi, de s'associer aux leurs et d'aider à les produire, en oubliant les siens. Professeur d'un nouveau genre, mais sans le vouloir, sans le savoir, à sa guise et à ses heures, et par pure sympathie pour la jeunesse qu'il aimait, il se rapprocha, sous la Restauration, d'un petit nombre de jeunes écrivains prédestinés, de jeunes savants, animés comme lui de la double passion de la vérité et de la liberté, et qui cherchaient les voies nouvelles où les poussait à pleines voiles le mouvement de renaissance qui de la politique était passé dans la philosophie, dans l'histoire et dans les lettres. Le soir il se rencontrait avec eux, après de longues journées, par eux et par lui consacrées à l'étude, au travail de l'esprit, venait fréquemment s'asseoir à la même table, et dans des conversations fécondes, où s'agitaient toutes les questions, se posaient tous les problèmes, tout en s'échauffant de leur ardeur, il les guidait de ses conseils, les mûrissait de son expérience et leur ouvrait les sources de son savoir si vaste et si sûr. Ce qu'ils ont remporté de ses entretiens presque socratiques, ce qu'ils ont puisé dans des communications plus régulières, dans des confidences plus intimes, tous l'ont reconnu, même ceux qui dès lors étaient des maîtres, nul ne l'a raconté avec plus d'abandon et de charme qu'Augustin Thierry. Thierry, en une certaine mesure, fut son disciple dans l'histoire renouvelée des nations

modernes; comme le fut un peu plus tard, et avec la même supériorité dans l'histoire des littératures, M. Ampère; plus tard encore, mais moins directement, et avec de graves différences dans le point de vue, non pas dans la méthode, ce regrettable Ozanam, lui qui, si jeune, eut l'honneur justifié de remplacer Fauriel dans cette chaire à laquelle préludait celui-ci, sans s'en douter, au temps dont nous parlons.

Une autre amitié plus ancienne, jointe à une prédilection marquée pour l'Italie, sa littérature et sa langue, que M. Fauriel écrivait et parlait avec une rare perfection, et bientôt la résurrection soudaine de la Grèce, dont il épiait depuis longtemps les symptômes, de la Grèce, mère de toute civilisation, de toute science, que sa longue oppression par les derniers barbares de l'Europe lui rendait plus chère encore, vinrent le détourner, par une double diversion, du but vers lequel gravitaient sensiblement, depuis quelques années, sa pensée et ses travaux. Dès longtemps déjà, une vive affection, une admiration réciproque, l'avaient attaché à Manzoni, dont l'âme élevée et tendre le ravissait non moins que le tour pathétique et simple de son talent, où il voyait réalisé, en grande partie, l'idéal poétique que toujours il avait rêvé. Manzoni, de son côté, qui, dès sa première jeunesse, amené par sa mère, la fille de Beccaria, dans la société d'Auteuil, avait connu Fauriel, le regardait comme son maître, parce que ses inspirations répondaient aux théories de son ami. Il s'agissait pour l'un et pour l'autre, en ces temps de l'Empire, de ramener la poésie à la vérité et à la nature, et de lui créer un langage digne d'elle, populaire en restant noble et choisi. Leur liaison, du reste, mise à toutes les épreuves, celles de l'absence, des circonstances politiques, des dissentiments religieux les plus prononcés, les surmonta toutes, tant était réelle et profonde

l'harmonie naturelle de ces deux âmes. L'art, qui avait tant contribué à former ce beau lien, le resserra; Fauriel retrouva son ami tout entier dans l'auteur des deux drames historiques du *Comte de Carmagnola* et d'*Adelghis*, revenu à Paris de 1819 à 1820, au moment où il les publiait, et qui n'avait pas manqué de lui dédier le premier. Ses leçons, ses conseils avaient donc pleinement fructifié, et la jeune école philosophique et littéraire de France, faisant écho à la jeune école critique et poétique d'Italie, applaudissait bientôt, dans *le Globe* et ailleurs, à la traduction de ces deux tragédies par Fauriel, laquelle avait paru en 1823, accompagnée de celle de l'Examen de la première de ces pièces par Gœthe, d'un Dialogue sur l'unité de temps et de lieu par Hermès Visconti, et d'une Lettre en français sur cette question par Manzoni lui-même. C'était le romantisme encore dans sa première fleur, dans ce qu'il avait de vrai, de légitime et de durable, pour les principes comme pour les œuvres, quand la poésie s'inspirait de l'histoire profondément étudiée, mais pour transfigurer la réalité en l'emportant sur ses ailes dans la région de l'idéal, non pour se tenir à la terre et s'y dégrader. On sait ce qu'est devenue dans d'autres mains cette grande tentative, et ce que dans le drame, dans le roman, dans l'art en général, a enfanté chez nous de monstruosités, qui ne sont pas plus historiques que poétiques, cette muse, ou plutôt cette bacchante qu'on appelle l'école *réaliste*. Ce n'est assurément la faute ni de Manzoni ni de Fauriel.

Le réveil de la Grèce trouva Fauriel, son ami de tout temps, préparé à lui prêter son aide, en montrant qu'elle n'était pas plus morte au sentiment de la poésie qu'au besoin de la liberté, et qu'elle méritait encore, par l'esprit comme par le cœur, tout ce que la France et l'Europe étaient disposées à faire pour elle

dans la lutte désespérée qui s'ouvrait. Depuis plusieurs années, dans sa passion pour les chants primitifs ou qu'il regardait comme tels, pour ces chants nés du sein du peuple et qui n'ont ni dates ni auteurs connus, il avait recueilli par ses communications et ses correspondances avec des savants grecs et des hellénistes du premier ordre, avec l'illustre Coray, avec Mustoxidi, avec M. Hase, M. Piccolos et bien d'autres, un certain nombre de chansons populaires de la Grèce moderne qui circulaient de bouche en bouche parmi les Klephtes et les Pallikares, ou se répétaient au foyer des familles, dans les villes et dans les cabanes des pasteurs, aussi bien que sur les barques des hardis corsaires. Mis en demeure, pour ainsi dire, par les circonstances, et il ne fallait pas moins, M. Fauriel se décida à réunir ces chants, à les ordonner, à les traduire comme il traduisait tout ce qui était simple, naïf, coloré, énergique. Il fit plus, il les expliqua par les faits, par les mœurs, par les croyances, par le récit des actes héroïques, des scènes touchantes, par l'exposé des traditions, des légendes du passé, comme des usages, des accidents, de toutes les impressions de la vie présente et journalière, dont ils avaient jailli et continuaient de jaillir. De là ces *arguments* pleins d'un savoir si précis et si nouveau, sur des choses et sur des hommes jusque-là si peu connus, si obscurs, si peu importants en apparence, et qui tout d'un coup recevaient des événements un intérêt, des recherches de l'écrivain un éclat, aussi imprévus l'un que l'autre. De là, ce *Discours préliminaire* qu'on peut appeler un chef-d'œuvre en son genre, dans lequel, après un rapide et lumineux historique de la poésie littéraire, écrite et traditionnelle, presque expirante à la fin de l'antiquité, puis renaissant par degrés sous un souffle nouveau, en même temps qu'au moyen âge apparaît la langue moderne, il en sépare nettement cette poésie

populaire, originale et spontanée, vivante, actuelle, dont il analyse la nature, la forme, les moyens d'expression, qu'il classe en ses espèces diverses, caractérisant chacune d'elles en traits ausi vrais qu'instructifs, et la rattachant elle-même aux temps antiques par le lien secret du génie national. Ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans cette vue historique, d'excessif dans l'admiration de Fauriel pour certaines productions au moins de la muse populaire des Hellènes, d'illusoire même dans le rapport intime qu'il croit apercevoir entre les chansons héroïques des Klephtes et la formation de l'épopée grecque, nous ne le relèverons point ici; nous aimons mieux rappeler le succès de son livre, publié en 1824 et 1825, avec les textes grecs soigneusement corrigés, et qui eut un retentissement utile à la cause de la Grèce, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. Un autre résultat de cette publication qui répandit enfin le nom de Fauriel, sans faire apprécier encore à toute leur valeur son talent et surtout son savoir, ce fut le mouvement de recherches curieuses et d'ingénieuses études qu'il suscita par son exemple dans le domaine de la poésie primitive, populaire ou non, scruté en tout sens, à la lumière de l'histoire et de la philologie, chez les différents peuples, depuis la Scandinavie jusqu'à l'Espagne, depuis les vieux Bretons de l'extrême Occident jusqu'aux derniers venus de notre race dans l'Europe orientale, et plus loin, jusque dans les déserts de l'Arabie, parmi les tribus nomades d'une autre race. Qu'eût-il pensé si, aux origines de la première, il eût pu connaître encore les hymnes du Véda, et combien certaines de ses idées les plus contestables n'en eussent-elles pas été modifiées!

M. Fauriel, de retour d'un long voyage en Italie, où l'avait entraîné Manzoni, sous le coup d'une grande douleur, reprit avec plus de suite la rédaction maintes fois interrompue de ce

grand ouvrage, médité dès sa jeunesse, préparé dans son âge mûr, et que sa vieillesse ne devait pas terminer. Il semble que le vide cruel qu'avait fait dans son âme la perte de sa plus douce et de sa plus constante affection ne pût être rempli que par la satisfaction complète de cette pensée non moins chère que n'avait pas cessé de nourrir son esprit, au milieu de tant de distractions volontaires ou involontaires. Mais tels étaient les scrupules de cet esprit à la fois enthousiaste et timoré, que l'ardeur, l'étendue même de ses recherches, reculait sans cesse le terme de ses hésitations. Il ne pouvait se décider à rien finir sans avoir tout épuisé, à mettre la dernière main à l'une des parties de cette œuvre de si longue haleine, sans l'avoir élaborée tout entière jusque dans les moindres détails. Aussi lui arriva-t-il de voir, non-seulement les amis éprouvés qui le pressaient avec instance de s'exécuter enfin, de prendre le rang qui lui appartenait parmi eux, les maîtres de l'histoire et de la critique en ce siècle, mais ses émules les plus jeunes, ceux qu'il avait initiés en partie à ses idées, à sa méthode, le devancer dans des livres où l'on sent circuler comme son souffle, où souvent on saisit à la trace certaines de ses inspirations, de ses vues les plus neuves, sous l'appareil de leurs propres recherches et sous le relief de leur talent. Il le vit et ne s'en pressa pas plus qu'il ne s'en étonna, aussi désintéressé de toute rivalité personnelle, aussi au-dessus de toute passion mesquine que juste appréciateur des hommes comme des choses, que jaloux de la vérité pour elle-même et pour elle seule.

Pour déterminer M. Fauriel à produire enfin devant le public les grands résultats de ses travaux, il ne fallait rien moins qu'une révolution. Cette révolution, fille légitime de celle de 1789, son expérience d'homme et d'historien la lui

avait fait prévoir avant bien d'autres; mais il l'acceptait de la force des choses plus encore qu'il ne la désirait; la modération de son caractère et la crainte des excès dont il avait vu jadis les funestes conséquences tempéraient l'ardeur patriotique de ses opinions de tout temps. Ses amis, aussi libéraux, mais aussi modérés que lui, et de ceux qui l'estimaient d'autant plus qu'ils le connaissaient mieux, venaient d'être portés au pouvoir. Une de leurs premières pensées fut, pour ainsi parler, de le mettre en valeur en dépit de lui-même, de lui donner l'occasion, disons mieux, de lui imposer le devoir de développer publiquement, devant une jeunesse studieuse, ce qu'il y avait de plus rare dans les trésors de connaissances qu'il avait amassés pendant près de quarante ans, ce que réclamaient depuis quelques années, dans notre pays, et le mouvement des esprits et le besoin de féconder, en le variant, notre haut enseignement littéraire. Ainsi fut créée pour M. Fauriel, le 20 octobre 1830, sous le ministère de M. le duc de Broglie, la chaire de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, et l'on ne saurait dire si l'homme convenait mieux à la chose ou la chose à l'homme. Ce qu'il y a de sûr, c'est que personne, à cette heure, n'était, à beaucoup près, aussi capable en France de donner à l'institution nouvelle son vrai caractère et d'y former, ce qui importait surtout, une grande tradition d'études. M. Guizot a donc eu raison de revendiquer comme un double honneur de sa vie, comme un des plus grands services qu'il ait rendus à l'instruction publique, sa part dans la création de la chaire et dans la nomination du professeur.

Est-il vrai, comme l'a pensé l'ingénieux critique, qui d'ailleurs nous a tracé de M. Fauriel un portrait si fidèle et si bien étudié, que cette inspiration de l'amitié, cette mesure qui fit

de lui à cinquante-huit ans un professeur officiel, et, comme on dit, *ex cathedra*, soit regrettable et pour sa gloire et pour la science elle-même? qu'en lui créant une diversion prolongée, impérieuse, plus forte que toutes les autres, à lui qui était si sujet aux diversions, elle l'ait détourné de son but, d'un but qu'il était près d'atteindre, et nous ait privés de ce grand ouvrage qui est demeuré pour jamais à l'état d'œuvre interrompue? Nous ne saurions, nous qui avons connu M. Fauriel bien avant cette époque, nous qui l'avons aimé et observé de près pendant les vingt dernières années de sa vie, partager ni cette pensée ni ce regret. Nous penchons à croire, au contraire, que cette nécessité de l'enseignement public, qui lui vint seulement trop tard, mais qui ne pouvait lui venir plus tôt, et qu'il accepta de l'amitié, par conscience peut-être de sa propre nature, lui fut un joug salutaire en lui donnant une règle, en l'obligeant à discipliner son esprit, le plus indépendant de tous les esprits, à en rallier les forces dans la direction même qui était sa vraie direction, à réunir, à compléter, à construire avec suite et en vue du plan général de l'édifice projeté, tant de matériaux élaborés, tant de parties ébauchées, mais auxquelles manquait le lien ou la dernière main.

D'ailleurs, et ce fut une nouvelle fortune pour la science et pour lui-même, le nouveau professeur, monté dans sa chaire à un âge où il n'était plus temps d'aborder l'art difficile de l'improvisation, le retour périodiquement nécessaire de la parole soutenue devant un auditoire plus ou moins exigeant, d'en affronter les fatigues et les hasards, se vit forcé d'écrire ses leçons, puisqu'il fallait les lire. Il les lut donc, et non-seulement elles furent assidûment recueillies par un petit nombre d'auditeurs d'élite, dont quelques-uns se firent un devoir de les répandre par des analyses étendues, mais elles

ont été retrouvées après lui dans ses propres rédactions, en grande partie du moins, et autant que le permettait la facilité trop désintéressée, la générosité mal reconnue quelquefois, des communications qu'il en avait faites. Qui sait si, avec les habitudes de toute sa vie, laissé à son travail solitaire, libre, sans responsabilité, il eût trouvé en lui-même la force et la persévérance de résolution nécessaires à la complète exécution de ce grand corps d'ouvrage, dont nous avons bien plus aujourd'hui que la partie publiée si tard par son auteur, dont nous possédons, grâce au culte voué à sa mémoire par la plus pieuse et la plus délicate amitié, des membres précieux que la pensée rapporte sans trop de peine à l'ensemble?

M. Fauriel, lorsqu'en 1836 seulement, par un contre-coup, qui nous paraît manifeste, de cette heureuse nécessité du devoir public dont il sentait enfin le charme sévère, il se détermina à mettre au jour l'une des trois parties de ce vaste ensemble, en fit connaître le plan dès longtemps arrêté dans son esprit. Il voulait, dit-il, dans la première de ces trois parties liées entre elles, ou plutôt dans ces trois ouvrages distincts faits pour se compléter l'un l'autre, exposer ses recherches sur les origines, l'histoire et l'état de la Gaule, principalement de la Gaule méridionale, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de la domination romaine. Le second devait embrasser, comme il embrasse en effet (c'est celui qu'il a publié), les destinées de notre pays et surtout du midi de la Gaule, depuis la grande invasion des barbares, au commencement du ve siècle, jusqu'au démembrement de l'empire franc sous les successeurs de Charlemagne, au terme du ixe. Le troisième enfin devait être, dans sa pensée, un tableau complet, largement tracé, développé sous tous ses aspects, dans tous ses détails, de l'histoire et de la civilisation des pro-

vinces méridionales de la France depuis le xe siècle jusqu'aux dernières années du XIIIe, le grand siècle du moyen âge, qui le couronnait en faisant pressentir sa fin. Il ne dissimulait pas que ce dernier ouvrage, objet de sa prédilection de tous les temps, l'avait surtout occupé, parce qu'il était le plus intéressant par le sujet et le plus digne de l'attention des esprits élevés et sérieux. Il en trace à plaisir, dans la préface du second, une esquisse qui, certes, ne saurait nous en tenir lieu, mais qui justifie l'importance particulière qu'il y attachait. C'est l'époque d'un mouvement de rénovation propagé peu à peu en Europe, au sortir du chaos qui suivit le démembrement de l'empire carlovingien, et dont le midi de notre France lui paraît avoir été le point de départ et le plus brillant théâtre. C'est là que l'on voit poindre d'abord une civilisation originale, où, sous des formes nouvelles et animées d'un nouvel esprit, se retrouvent les débris transfigurés de l'ancienne civilisation romaine. Alors s'organise dans les villes, sur les ruines de la curie, un gouvernement municipal, sous l'influence duquel, devenues de libres cités, ces petites républiques, avec le concours de l'Église, et souvent par l'initiative du haut clergé, luttent énergiquement contre les violences et les abus du pouvoir féodal. Alors aussi l'on voit naître, par la lente fusion du latin avec les idiomes nationaux, une nouvelle langue, une nouvelle littérature, expression spontanée autant que délicate et mélodieuse des mœurs chevaleresques, qui achèvent de polir et marquent d'un même caractère les descendants des chefs germains et ceux des gallo-romains tout à la fois.

On conçoit que M. Fauriel, passionné comme il l'était pour cette dernière époque, où se manifestait à ses yeux, dans la civilisation renouvelée et rajeunie de la Gaule du midi, dans ses institutions, dans sa poésie, le plus beau fruit des révolu-

tions de la société, depuis l'antiquité jusqu'au sein du moyen âge, l'ait choisie tout d'abord comme sujet de son cours à la Sorbonne. Là était son penchant, là était sa force; là aussi devait être le fruit le plus durable et le plus heureux de ses travaux, lors même qu'il ne lui serait pas donné de le conduire à sa maturité complète. Ce sujet toutefois, il ne pouvait, ce semble, le développer dans toute son étendue et sous tous ses aspects, puisqu'il occupait une chaire de littérature et non pas d'histoire. Ce fut un bonheur de plus. Comme cette littérature était la littérature étrangère; que d'ailleurs la littérature en général avait toujours été pour lui, comme pour son ancienne amie, Mme de Staël, *l'expression de la société*, et que, dans notre Faculté des lettres, d'illustres exemples avaient consacré cette formule, avaient fait prévaloir dans la critique littéraire l'histoire et la comparaison, devant lui s'ouvrait un libre champ où il n'avait à craindre aucune entrave, où il pouvait déployer à son aise, et au grand profit de ses auditeurs, les plus rares trésors de ses connaissances; aborder, au sujet de la poésie provençale, toutes les questions, tous les rapprochements. On va voir comment il sut user de cette liberté, et comment se révéla pour lui-même et pour d'autres la vraie, la grande vocation de sa vie.

M. Fauriel inaugura cet enseignement, alors entièrement nouveau, dans les premiers jours de l'année 1831, et il le poursuivit en 1832. Sur le terrain de la poésie provençale, il trouva établi un homme éminent par l'esprit comme par le cœur, un poëte, un érudit célèbre, M. Raynouard, qui en avait fait comme son propre domaine, et qui néanmoins, avec cette franchise qui était une de ses grandes qualités, reconnaissait que l'exemple de Fauriel lui avait donné l'élan, l'avait encouragé à recueillir les débris de l'histoire des trou-

badours, dans ce Choix étendu de leurs poésies que nous devons à son patient labeur. Raynouard, consommé dans l'étude des textes, qu'il traduisit d'ailleurs en grammairien plus qu'en poëte, avait été conduit par l'ensemble de ses recherches à l'hypothèse d'une langue romane générale, issue de la fusion du latin avec les dialectes germaniques, et produit nécessaire du contact prolongé des vaincus et des vainqueurs. Cette langue, commune trois siècles durant à tous les peuples de l'Europe latine, altérée partout ailleurs qu'en Provence, pour former, de ses modifications diverses, les idiomes modernes, l'italien, le français, l'espagnol, se serait fidèlement conservée dans les chants des troubadours, où nous la retrouvons aujourd'hui sous des formes natives. M. Fauriel, plus profondément versé que Raynouard dans la connaissance des langues et dans celle des peuples, et pour qui la philologie comparée était dès lors le double flambeau de toutes les origines historiques et littéraires, démontra la diversité originelle de nos idiomes modernes, fondée sur celle de leurs éléments indigènes diversement amalgamés avec le latin, dans le cours de leur formation après la conquête romaine. Mais, chose étrange, celui qui avait revendiqué avec autant de force que de raison les titres nationaux des langues néo-latines dont le provençal n'était qu'une, quoique répandue dans tout le midi de la France et la première cultivée, devait, dans les développements si riches d'ailleurs et si neufs de ses leçons, se laisser séduire à son tour par une vue systématique qui lui fit transporter à la poésie provençale ce privilége d'antériorité et d'universalité qu'il refusait à la langue, son organe : tant il est vrai que le besoin d'unité, qui est une des forces de l'esprit humain, quelquefois aussi fait sa faiblesse.

Le professeur, après avoir expliqué les origines de la litté-

rature comme de la langue provençale, en avoir distingué et caractérisé les trois époques, monacale, populaire, chevaleresque, telles qu'il les admettait, en avoir curieusement recherché les plus vieux monuments; passant rapidement sur la poésie lyrique des troubadours et sur leurs chants d'amour, dont on s'était surtout occupé jusqu'à lui, dont on avait fait même leur lot à peu près exclusif, arrivait à la poésie épique et aux romans de chevalerie qu'on leur avait refusés d'une manière encore plus absolue. Il les réclama pour eux non moins absolument, c'est-à-dire qu'il leur en attribua l'invention même, et rapporta à la Provence les types originaux de la plupart des épopées du moyen âge. C'était s'engager dans une voie tout à fait nouvelle, pleine de découvertes peut-être, mais aussi de périls. Il y entra courageusement, et, à la lumière de l'histoire générale de l'épopée, dans l'Inde, dans la Grèce, partout où brilla la grande poésie héroïque, il entreprit de faire l'histoire de la poésie chevaleresque, ce qui est la même chose sous un un autre nom. Il commença par l'étude des romans carlovingiens, roulant sur Charlemagne et ses pairs, sa famille, ses descendants, et qu'il n'eut pas de peine à reconnaître comme les plus anciens de tous, pour le fond comme pour la forme, pour les mœurs et les idées comme pour la structure poétique, non moins rude et non moins simple que les mœurs. Puis il abordait une seconde série de romans, selon lui plus récents à tous égards, la série ou le cycle de la Table-Ronde, qui célèbre le roi Arthur, les chevaliers ses compagnons, et les gardiens du fameux vase appelé le Saint-Graal. Malgré le nom du roi Arthur, il n'y voulut rien voir qui rappelât les traditions problématiques des anciens Bretons, rien d'historique et de réel, si ce n'est le reflet des mœurs féodales profondément modifiées par le progrès du temps, par la double influence du

mysticisme religieux et de la galanterie chevaleresque se donnant la main. Tout devient ici de plus en plus idéal, subtil, raffiné dans les pensées et dans les sentiments, aussi bien que dans le style et dans la forme du vers. C'est d'ailleurs une poésie écrite et lue désormais encore plus que chantée, où l'art prend décidément le pas sur l'inspiration.

Ce sont là des distinctions larges et simples, vraies dans leur ensemble, et qui ont pris rang dans l'histoire littéraire depuis les cours de M. Fauriel. Quelque fondées que puissent être les critiques de détail auxquelles a donné lieu tel ou tel point de sa théorie, les deux grandes époques successives de la poésie épique du moyen âge subsistent telles qu'il les a établies par l'étude la plus étendue et la plus approfondie qui en eût encore été faite. Mais il reste une difficulté grave, capitale, celle de la patrie primitive de cette poésie, si tant est qu'il faille la rapporter à une patrie unique, d'où elle se serait propagée, soit au midi, soit au nord. M. Fauriel se prononçait formellement pour l'origine méridionale et provençale de la poésie épique aussi bien que de la poésie lyrique du moyen âge. Il en cherchait les preuves dans le fait du réveil de la civilisation et de toute culture en Provence; dans cet autre fait plus général, ou dans cette loi du développement de toute poésie : que les chants lyriques ne vont point d'ordinaire sans des chants épiques, plus ou moins populaires, qui les précèdent. Il trouvait dans les événements de l'histoire, dans les péripéties de la double lutte des chrétiens du Midi contre les Arabes d'Espagne, et des Aquitains contre les Francs, dans les expéditions de Charles-Martel, de Pépin et de Charlemagne, dont ces contrées furent le théâtre, toutes les conditions qui devaient peu à peu susciter l'épopée là plus qu'ailleurs, en exaltant les imaginations, en passionnant les souvenirs. Il faisait plus, il citait des légendes

du XIe siècle, antérieures aux croisades, appartenant au Midi, se rapportant à des faits traditionnels et nationaux, et déjà marquées de tous les caractères épiques. Il exhumait, avec cet art savant qui lui était propre, d'imitations latines faites par les romanciers du nord de la France, de copies allemandes et italiennes, les poëmes originaux empruntés, selon lui, à la Provence, et il finissait, à force de recherches, par découvrir le texte provençal de trois poëmes de la Table-Ronde et de quatre du cycle carlovingien.

Ces preuves suffisaient-elles à mettre hors de page l'hypothèse, ingénieuse dans tous les cas autant que hardie, de M. Fauriel? Les juges compétents en France et ailleurs prononceront, s'ils n'ont déjà prononcé. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'auteur lui-même de cette hypothèse, avec cette noble impartialité qui était dans son caractère et dans ses habitudes, n'hésita pas à la modifier plus tard dans ce qu'elle avait de trop absolu, depuis surtout que, au sein de la commission de l'histoire littéraire de la France, une discussion contradictoire, un examen approfondi des manuscrits, des textes, des documents divers, lui eurent fait voir qu'il avait existé de grands poëmes français dans la langue d'oil, dès le XIIe, peut-être même le XIe siècle, et que les poëtes provençaux, comme ont l'a dit justement, ont traduit au moins autant qu'ils ont été traduits. Et d'ailleurs, un troubadour, Raymond Vidal, dans sa Grammaire du limousin ou du provencal (c'est le même idiome), écrite au milieu du XIIIe siècle, ne reconnaît-il pas expressément au langage français du Nord la supériorité dans le roman aussi bien que dans la pastourelle, laissant à la langue d'oc l'avantage des vers, des chansons et des sirventes, c'est-à-dire de la poésie lyrique?

Il n'en est pas moins certain que, si la poésie provençale

n'exerça point sur celle du nord de la France toute l'influence que M. Fauriel lui avait attribuée, elle en eut une très-réelle, quelle qu'en ait pu être la vraie mesure, sur le développement de la poésie italienne. C'est ce qu'il montra dans son cours de 1833, où il aborda les origines de cette poésie, celles de la langue elle-même, reprises, approfondies, en 1834, et où il fit de Dante et de la *Divine Comédie* une étude qui est restée un chef-d'œuvre. Il suivit les troubadours dans leur passage en Italie, dès le milieu du XIIe siècle, visita avec eux ces petites cours déjà si brillantes ; les fit voir également accueillis, admirés par le peuple et par les grands, enseignant partout la gaie science, au Midi comme au Nord, et formant des écoles de poésie où les Italiens apprennent d'eux, avec la langue provençale, ces rhythmes méliodieux transportés plus tard dans leur idiome national, où ils s'essayent, à leur exemple, dans la poésie chevaleresque. Il compléta par ces recherches si neuves sur les antécédents de Dante, dont le génie sut faire sortir de ces éléments et d'autres plus anciens cette œuvre qui fut le plus beau fruit du moyen âge italien et chrétien, le récit historique dans lequel il avait replacé cette noble figure au milieu des événements d'une vie si agitée. Seul, M. Fauriel, à l'époque où il professait, pouvait donner de tels préludes à l'explication de la *Divine Comédie*, analysée dans la suite de ses leçons avec cette science exquise de la langue de Dante aussi bien que de l'histoire de son temps, qui le fit élire, en 1834, membre de l'académie de la Crusca, à la place de feu notre confrère Charles Pougens. Seul encore, et surtout, il pouvait alors, poussé par ce besoin inné en lui de remonter aux origines, aux sources premières, même les plus reculées et les plus mystérieuses, faire précéder ou suivre ces mémorables leçons, comme il le fit par deux fois, de cette exposition philo-

logique plus générale, dans laquelle, comme sur un terrain qu'il avait embrassé tout entier, il décrivit les révolutions des langues indo-européennes, pour revenir, par les vieux idiomes de l'Italie primitive, et par la propagation, puis la décomposition du latin, à la formation des dialectes néo-latins et à celle de l'italien en particulier. Il retrouvait, au dernier détour du chemin, cette poésie populaire qui avait les premiers droits sur son cœur, et dont il aimait à voir, dans la *Divine Comédie*, comme la dernière et sublime transfiguration.

C'était encore en remontant aux temps primitifs, à la langue, à la civilisation latine, apportée de bonne heure par les armes romaines, et si profondément enracinée dans le vieux sol de l'Ibérie, que M. Fauriel, après un assez long intermède, passa, en 1838 et 1839, à la littérature espagnole. Il y rencontrait, avant l'influence des poëtes provençaux, celle d'une nouvelle conquête et d'une nouvelle civilisation, d'une bien autre portée pour le développement des sciences et des arts en Espagne, et pourtant d'un éclat éphémère, la civilisation musulmane des Arabes, dont ses études antérieures lui avaient révélé la langue et la poésie. Là n'était point toutefois la source originelle du génie poétique des Espagnols; elle était dans le christianisme et dans les inspirations de la lutte héroïque soutenue par eux contre les Maures; elle était dans cette autre poésie populaire qui naquit obscurément au pied des Pyrénées, avec l'idiome, populaire comme elle, formé vers le IXe siècle, et prit son essor au XIIe siècle dans les premières romances. Ces chansons épiques se succèdent en se développant; elles s'enchaînent les unes aux autres, elles rivalisent avec les grands récits imités des troubadours, et, s'attachant aux aventures de Bernard del Carpio, du comte Fernand, du Cid surtout, le plus fameux de ces héros dans la tradition dont elles vivent,

il ne leur faut plus, pour s'organiser en une véritable épopée nationale, qu'un Homère, qui leur a manqué.

M. Fauriel montrait que si la poésie héroïque et religieuse de l'Espagne, chantée par les jongleurs, n'aboutit pas, comme dans l'ancienne Grèce, comme dans l'Italie du moyen âge, à une grande œuvre d'art, à un grand monument épique, elle prit une éclatante revanche dans les représentations théâtrales. Ainsi le voulait sans doute le génie de ce peuple, dont la forte imagination, le besoin d'émotions en quelque sorte palpitantes, préféra de bonne heure les jeux scéniques à tous les autres plaisirs de l'esprit. Dès le XIIIe siècle, le code des *Siete Partidas* signale, bien qu'obscurs, les commencements des représentations dramatiques, que le moyen âge avait héritées de l'antiquité païenne, que le clergé avait sanctifiées, comme ailleurs, en les rattachant aux traditions et aux fêtes du christianisme. De là, au XVIe et au XVIIe siècle, dans la double ferveur de la foi et de la poésie, ces concours où l'on comptait les poëtes par milliers, et cet essor puissant du drame religieux que Calderon élève à la hauteur de son génie dans ses *Autos sacramentales*. Et cependant le drame profane, la comédie de cape et d'épée, tempérant le sérieux par le bouffon et se jouant des règles classiques, transportait sur la scène les traditions nationales, les héros des légendes historiques librement traitées, se plaisait aux intrigues compliquées, aux dénoûments imprévus, et passant par Cervantes, par Guilhem de Castro, qui inspira Corneille, aboutissait à un grand poëte, Lope de Vega, en qui se réunissent les deux principales formes du théâtre espagnol. Le professeur s'était longtemps arrêté sur ce génie d'une fécondité merveilleuse, fantastique, et sur sa vie, qui ne le fut pas moins. Il en résulta tout ce que nous avons jusqu'ici, de sa propre main, du dernier cours qu'il ait fait, et non pas du

moins important; nous n'en possédons d'ailleurs, sauf le plan général écrit par lui-même, que de trop brefs quoique fidèles résumés. Au moins il nous reste sa *Vie de Lope de Vega*, morceau excellent, communiqué à notre premier recueil littéraire, et qu'on ne saurait toutefois comparer à la *Vie de Dante*, qu'avait déjà publiée ce même recueil. Elle donna lieu à une polémique pleine de vivacité et d'intérêt, la seule où M. Fauriel se soit jamais publiquement engagé, au sujet de l'emploi qu'il crut devoir faire, pour éclaircir la biographie du poëte, de son drame en prose de *Dorothée*, où il retrouvait l'histoire passablement scandaleuse de sa première jeunesse. Le meilleur résultat de cette polémique, soutenue contre un adversaire aussi instruit d'ailleurs que convaincu, fut un article où notre confrère prouva, par un examen approfondi de la pièce, que Lope avait bien pu, à la fin du XVI[e] siècle et en Espagne, donner un exemple que plus tard devaient suivre, chez nous et ailleurs, d'autres poëtes, fût-ce comme lui, aux dépens de leur honneur.

M. Fauriel n'aurait pas satisfait ce besoin du complet qu'il éprouvait toujours, il n'aurait pas éclairé de toutes les lumières dont il disposait cette histoire de la poésie du Midi et la formation des romans chevaleresques, s'il n'eût fait entrer dans le vaste cercle de ses rapprochements littéraires les gigantesques épopées de l'Inde, les sublimes épopées de la Grèce, s'il n'eût passé en revue les chants héroïques de tous les peuples à lui connus (et quel peuple ne connaissait-il pas?), en finissant par ceux des Scandinaves, et s'arrêtant quelque temps sur l'épopée germanique des *Niebelungen*, où tant de chants antérieurs se sont en quelque sorte déposés. C'est ce qu'il avait entrepris dans son cours de 1836, dès qu'il eut terminé ses leçons sur la poésie provençale, ses études sur Dante et

ses recherches sur les origines des langues néo-latines. C'est là qu'il montra une fois encore l'étendue, la fécondité, et alors la nouveauté de son savoir. Rien n'a été publié dans cette partie si riche et si variée de l'enseignement du professeur, et nous devons nous estimer heureux de pouvoir nous en faire une idée par l'analyse étendue qu'en a donnée de main de maître un de ses auditeurs les plus compétents, aujourd'hui notre confrère. M. Fauriel, après des conjectures, autorisées par les traditions et par les textes mêmes, sur l'origine et la forme première, sur la transmission par la mémoire, soutenue du chant, de ces poëmes immenses, le *Mahâbhârata* ou la Grande Guerre, et le *Râmâyana* ou les aventures de Râma, poëmes successivement développés, remaniés et bien des fois interpolés, même quand ils eurent été fixés par l'écriture et consacrés par la religion, en venait à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, leur double pendant, réunies de bonne heure sous le nom vénéré d'Homère, et revêtues, elles aussi, par la croyance, d'un caractère presque sacré. Il y entrait plus à fond et il reprenait en grand détail ces questions tant controversées, chez les anciens déjà, et surtout chez les modernes, à savoir : l'âge de ces grands poëmes, leurs formes et leurs éléments primitifs, le mode, les vicissitudes de leur composition, puis de leur transmission, enfin la date et les circonstances de leur rédaction, qui fut successive, comme paraît avoir été leur composition même, toutes deux faites d'ailleurs dans des conditions différentes et par des moyens divers : ici l'œuvre continuée d'écoles poétiques se rattachant au nom d'Homère; là celle des arrangeurs et des critiques qui remanièrent maintes fois les chants antiques sous des influences nouvelles, alors même qu'ils eurent été confiés à l'écriture.

Ces épineux et délicats problèmes, qui recèlent dans

leur sein les lois de la formation de l'épopée, lois fondées sur les analogies frappantes que présentent à l'observation l'histoire, les caractères et la structure générale des monuments épiques dans l'antiquité et au moyen âge, M. Fauriel les avait abordés avec une extrême prudence; il les avait posés, débattus, encore plus qu'il n'avait prétendu les résoudre; et s'il adopta les idées de Wolf, du reste beaucoup moins paradoxales qu'on ne l'a pensé longtemps, il les modifia sur des points essentiels, sur celui de la personnalité d'Homère, par exemple, et de la réalité de son œuvre quelconque. Il rapporta d'ailleurs à deux époques distinctes et à deux différents auteurs l'*Iliade* et l'*Odyssée*, comme on le fit déjà dans l'antiquité, comme l'avait fait chez nous, avec une vive sagacité, Benjamin Constant; et si, dans l'un et l'autre poëme, il commença par être surtout frappé des disparates, des incohérences, et inclina à les résoudre tous deux dans des chants originairement isolés et de mains ou de bouches différentes, plus tard il revint en partie sur ces impressions. Il est parfaitement exact de dire qu'à la fin de sa vie il s'était rapproché d'une opinion mixte qui, tout en admettant les faits constatés par la tradition et par la critique, les singularités de composition et de propagation de ces chefs-d'œuvre incontestés du genre épique, y reconnaît cependant une certaine unité de dessein, un certain enchaînement de parties, et pour chacun d'eux au moins, l'inspiration première, la création individuelle, l'art plus simple ou déjà plus avancé, comme la société même qui y est dépeinte, d'un poëte de génie, distinct de ces *aèdes*, de ces artistes populaires, dont l'*Odyssée* a conservé le souvenir.

Nul doute que M. Fauriel ne se fût proposé d'abord de ramener au plan général de son grand ouvrage historique sur le midi de la France la plupart de ces leçons, de ces recher-

ches littéraires, où, parmi bien des excursions, des digressions, des écarts même, sa pensée fondamentale, et pour ainsi dire son cœur, était resté fidèle à cette terre et à ce sujet de sa prédilection. Il paraît néanmoins s'être dessaisi de bonne heure de l'histoire de la Gaule avant et sous la domination romaine, entre les mains d'un jeune écrivain de talent et d'avenir qui, docile à ses conseils et aux inspirations, aux exemples d'un frère illustre, devait lui-même, en développant dans toute son étendue cette partie mal connue de notre histoire, se faire un nom doublement estimé. Quoi qu'il en soit, M. Fauriel, dans les trois parties de cette trilogie si longtemps rêvée, dont il ne lui fut pas donné de conduire à sa fin la dernière et la plus aimée, s'était réservé la seconde, la plus ingrate des trois et, à bien des égards, la plus difficile. C'était une raison de plus, à ses yeux, pour qu'il s'y attachât davantage, pour qu'il suivît, avec cet intérêt passionné qu'il porta toujours aux déshérités de la fortune et de l'histoire, les populations de notre Midi, parmi les cruelles épreuves qu'elles eurent à traverser durant cinq siècles des plus grandes misères qui eussent encore affligé l'humanité et la civilisation. Il les aimait l'une et l'autre d'un égal amour, et il avait pour les barbares, pour les oppresseurs des peuples et pour les conquérants une égale aversion. Il ne pardonnait aux vainqueurs, dans cette lutte de la force brutale et ignorante contre la politesse et les lumières, qu'à la condition de s'assimiler aux vaincus et de se mettre à leur école. Ce fut le double sentiment dont il anima ce long et remarquable récit des destinées de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains, qu'il publia seulement en 1836, tandis qu'il exposait à la Sorbonne l'histoire de l'épopée antique. Il y retrace avec fidélité, par une étude patiente des faits laborieusement dégagés de documents

obscurs, vagues, incomplets, et souvent aussi insuffisants que divers, ces invasions répétées par le Midi et par le Nord, ces guerres, ces transactions entre les Romains et les barbares, dont le premier grand résultat fut l'établissement des Visigoths dans le midi, des Bourguignons dans l'est de la Gaule. Là il s'arrête, au ve siècle, pour décrire, dans deux tableaux qui se correspondent, l'état de ce pays déjà si désolé et l'organisation encore toute romaine de la Gaule, la société, les mœurs, les études, la littérature, dans le raffinement de leur corruption, et en regard l'humeur indomptée, les habitudes farouches, les institutions à peine ébauchées des nouveaux venus, cédant peu à peu à l'attrait de la culture gallo-romaine, que seconde l'influence du christianisme adopté par eux. Mais paraissent sur la scène les Francs de Clovis encore païens, et devant lesquels les Visigoths et les Burgondes semblent des hommes civilisés. La Gaule du Nord est pour jamais conquise par l'ascendant de ces tribus énergiques et le génie cruel, astucieux, mais supérieur de leur chef; la Gaule du Midi est envahie, dévastée à plusieurs reprises, sous ses fils et ses petits-fils, tandis que, des Pyrénées, commencent à réagir contre les Mérovingiens divisés, les populations basques, qui bientôt mettront en mouvement toute l'Aquitaine. La réunion de la monarchie franque sous Clotaire II, et le règne de Dagobert, qui plus que ses prédécesseurs eut l'instinct de la civilisation et fit effort pour créer un commencement d'unité nationale, suspendent quelque temps la lutte de la Neustrie et de l'Austrasie, quand celle-ci suscite Charles-Martel, dont les victoires sur les musulmans, qui menacent la chrétienté, préparent l'avénement des Carlovingiens et leur empire. C'était le moment où l'Aquitaine, déjà constituée en royaume, préludait de loin à l'émancipation totale du Midi, toujours prêt à reven-

diquer, avec son indépendance, la liberté de ses lois, de ses mœurs et de son esprit contre l'oppression des Francs.

M. Fauriel avait donné une attention toute particulière à l'histoire des Arabes d'Espagne, à celle de leurs irruptions répétées dans les provinces méridionales de la Gaule, de leurs établissements passagers dans la Septimanie. Mieux que personne, grâce à son savoir dans les langues orientales et aux documents nouveaux qu'il employa, il parvint à éclaircir, à développer cet épisode de notre histoire si étroitement lié à son sujet. C'est ainsi qu'il raconte et qu'il explique dans un détail plein de nouveauté les relations des Arabes avec les Vascons et les Aquitains des frontières, les guerres de Charles-Martel contre eux en Provence, l'influence lointaine sur nos affaires des discordes et des guerres intestines des tribus et des chefs musulmans dans la Péninsule et jusqu'en Afrique. Il ne dissimule pas, du reste, le penchant qui l'entraîne vers les conquérants arabes de l'Espagne, quand il compare à la grossièreté, à l'ignorance, à la barbarie persistante de ceux de la Gaule, même sous Pépin et Charlemagne, les mœurs polies, l'esprit chevaleresque, les lumières supérieures de leurs adversaires. Il oublie trop ce qu'il y avait dans le caractère des Arabes et dans leurs mœurs de passionné, de violent, et à la fois de voluptueux et de cruel, dans leur esprit, de ruse et d'artifice, dans leurs croyances, de sécheresse et de fanatisme inflexible. Il oublie que si Charles-Martel, Pépin, Charlemagne ne fussent venus retremper le génie des Francs abâtardi sous les Mérovingiens, s'ils n'eussent rendu à la Provence, à la Septimanie, à l'Aquitaine elle-même, le sentiment national et chrétien qui allait s'affaiblissant et transigeant de plus en plus avec les étrangers et avec l'islamisme, la cause de la civilisation moderne, européenne, eût couru les plus sérieux

dangers. En général, M. Fauriel ne donne point à la France du Nord, dans l'histoire non plus que dans la littérature, au moyen âge, le grand rôle qui lui appartient : séduit, dès ses jeunes années, par cette enchanteresse du Midi, dont les charmes et les malheurs lui voilaient les faiblesses, il n'a pas assez reconnu que la forte initiative des premiers Carlovingiens et leur esprit de gouvernement étaient indispensables à la fondation de la nationalité française aussi bien qu'à sa défense. Cette vue incomplète lui a rapetissé, comme elle avait fait à d'autres, Charlemagne lui-même.

Charlemagne, maître de l'Aquitaine après Pépin, son père, voulut, par un de ses grands desseins, en faire l'avant-garde de la France et de la chrétienté contre les musulmans. Elle tint fidèlement ce poste d'honneur sous Louis le Débonnaire; elle le défendit encore dans l'anarchie croissante qui finit par démembrer l'empire franc, sépara de la monarchie carlovingienne la Gaule méridionale tout entière, et, par la création d'un royaume de Provence, lui donna cette existence propre à laquelle elle avait si longtemps aspiré. Ce fut le premier fondement, mais non pas le seul, de cette espèce de renaissance dont elle devint le théâtre deux ou trois siècles plus tard, et dont M. Fauriel apercevait la première aurore dès la fin du neuvième.

Tel est, dans ses grandes lignes, ce livre qu'il serait impossible d'analyser dans le détail, tant les faits y sont multipliés, et qui cependant a répandu tant de vraie lumière sur une époque de transition presque aussi laborieuse pour son historien qu'elle le fut pour les peuples qui la traversèrent. Que lui a-t-il donc manqué pour obtenir le succès qu'ont trouvé d'autres ouvrages sur ces temps obscurs, où ne se remarquent ni la même étendue, la même profondeur de recherches, la même

sagacité, la même finesse de jugement, ni la même nouveauté d'aperçus et de résultats? Il lui a manqué par-dessus tout de venir à son heure, dans la fraîcheur de son originalité simple et sans apprêt, de prendre son rang, comme il le devait prendre, vers 1820 ou 1825, au milieu de ce beau mouvement d'études sur notre histoire, que son auteur, plus qu'aucun autre peut-être, avait contribué à créer par son enthousiasme et par ses directions. Il lui a manqué aussi, nous ne saurions le taire, ce que les scrupules infinis du savant et du critique, ses lenteurs, ses indécisions, la nature même peut-être et les habitudes de son esprit aimant à procéder en tout par la discussion et par l'analyse, serrant rarement sa pensée pour lui donner toute sa force, ont ôté à son récit de rapidité, à ses peintures de couleur et de relief, à son style de précision, de caractère et de chaleur.

Mais si l'*Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, malgré certaines qualités de composition qui la rendront toujours aussi attachante qu'instructive pour les esprits sérieux, ne fut point regardée comme un chef-d'œuvre de l'art historique, et n'obtint point un succès populaire, les juges compétents y virent du moins un des chefs-d'œuvre de l'érudition contemporaine. C'est de cet œil que vous dûtes l'envisager, Messieurs, puisque, l'année même où elle parut, vous vous empressâtes de donner, le 25 novembre 1836, M. Fauriel pour successeur à M. Petit-Radel, que vous veniez de perdre, lui tenant compte de l'extrême réserve avec laquelle il avait refusé de se présenter avant d'avoir publié l'une des parties au moins de son grand ouvrage. Il était depuis quatre ans conservateur adjoint des manuscrits à la Bibliothèque alors royale; depuis la fin de 1830, nous l'avons dit, professeur à la Faculté des lettres, et les charges lui venant

ainsi avec les honneurs sur le tard, il n'en suffit pas moins à tout avec une activité, avec une puissance de travail, désormais réglé et obligatoire, qu'on ne pouvait guère attendre ni de son âge ni des habitudes de toute sa vie. Mais il s'était démis de ses fonctions à la Bibliothèque, lorsqu'en 1837, comme fruit et comme souvenir du séjour qu'il avait fait au cabinet des Manuscrits, il publia, dans la *Collection des documents inédits pour l'histoire de France,* cette chronique ou ce poëme en vers provençaux *Sur la croisade contre les Albigeois,* qui joint aux couleurs de la poésie toute la triste vérité de l'histoire. Il l'accompagna d'une traduction française littérale, de notes, et le fit précéder d'une introduction, l'un des meilleurs morceaux qu'il ait écrits.

Notre confrère n'aurait pas été désigné par ses longs travaux sur l'histoire et la littérature du Midi, qu'il l'eût été par cet ouvrage, au choix que vous fîtes de lui, Messieurs, pour remplacer, dans notre savante commission de l'histoire littéraire de la France, M. Émeric David, le 19 avril 1839. Là était surtout la place de M. Fauriel, et il le montra de manière à nous faire regretter vivement de n'avoir pu l'y appeler beaucoup plus tôt. Non-seulement il y apporta cette connaissance variée et profonde de la poésie provençale et de toutes les langues comme de toutes les littératures néo-latines, par laquelle il se distinguait; mais, le premier, il faut le dire, il y introduisit cette critique supérieure où la nouveauté des vues était tempérée à la fois par la solidité du savoir et par l'étendue, l'impartialité, la parfaite sincérité de l'esprit. Aussi fut-il chargé tout d'abord de la révision des derniers travaux de son prédécesseur sur les troubadours, et bientôt sa *Notice sur Brunetto Latini,* que Dante a mis dans son *Enfer,* et auquel pourtant il prodigue des respects qui l'ont fait prendre pour son maître.

montra une fois encore avec quel art il savait faire revivre, en restituant les faits, les dates par la critique, en replaçant les hommes par l'histoire dans le cadre où ils avaient vécu et agi, ces grands personnages du XIIIe siècle qu'il connaissait si bien. Dans cette *Notice,* dont le but était principalement littéraire, il donna en même temps des analyses ingénieuses autant que fidèles, non-seulement du célèbre *Trésor,* écrit en prose et en français (*le plus délitables langages*, dit l'auteur lui-même, *et le plus communs*, c'est-à-dire le plus populaire), dont on nous promet une édition savante attendue avec impatience, mais du *Tesoretto,* poëme fantastique et visionnaire, en italien, où l'on a cru reconnaître un des antécédents de la *Divine Comédie,* et qui parut à notre confrère n'avoir de rapports réels qu'avec le *Trésor* lui-même, dont il est une sorte de prélude. La troisième partie de ce dernier ouvrage fournit à M. Fauriel l'occasion de développer les précieux renseignements, qui ne sont guère que là, sur l'organisation de ce singulier pouvoir des podestats que la nécessité politique obligea de créer à Florence et dans les autres républiques italiennes, pour mettre un terme aux guerres civiles. Tel fut le tribut qu'il paya au XXe volume de l'*Histoire littéraire de la France,* à laquelle le *Trésor* appartient doublement, selon ses expressions, comme monument de notre langue et comme marquant l'époque où commence sa célébrité.

Notre confrère fit davantage encore pour le XXIe volume et surtout pour le XXIIe, tous deux publiés quand déjà nous ne le possédions plus. On distingue dans le premier ses recherches sur *André le Chapelain,* le jurisconsulte de la galanterie chevaleresque, comme on a si bien dit, et le plus ancien rédacteur du Code problématique des Cours d'amour. Le second renferme un complément des travaux antérieurs de

M. Fauriel sur les poëmes chevaleresques des troubadours, dont la plupart, encore inédits, étaient réclamés à ce titre par le grand monument de nos annales littéraires. *Gérard* ou *Girart de Roussillon*; roman carlovingien que nous avons en français et en provençal, par sa physionomie quelque peu sauvage et par la bizarrerie de sa rédaction chargée de variantes; *Fierabras,* celui qui, parmi tant de romans français ou provençaux, aujourd'hui perdus, a laissé les traces les plus variées, les plus profondes dans les autres littératures, et que le peuple garde encore chez nous; *Lancelot du Lac,* positivement attribué par la version ou l'imitation allemande d'un minnesinger de la fin du XIIe siècle, au troubadour Arnaud Daniel, que Dante admirait plus que son maître lui-même, Guido Guinicelli, et dont il connaissait les *proses de romans* (ce qui ne veut pas dire les romans en prose); enfin *Geoffroy* ou *Joffré et Brunissende*, charmant poëme du cycle de la Table-Ronde, comme le précédent, avec lequel il rivalise, et que M. Fauriel est tenté de mettre sur le compte du célèbre Giraud de Borneilh : tous ces ouvrages, sous des aspects divers, appelaient son attention et sont l'objet de ses spirituelles analyses et de ses conjectures plus ou moins fondées. Quant au fameux *Roman de Renart,* qui a tant occupé la critique de nos jours, et que l'Allemagne dispute à la France avec l'autorité du savant J. Grimm, il en reconnaît hautement l'origine française, attestée par la forme de ses plus anciennes branches, et il en a laissé une étude où, dans son admiration, il va jusqu'à le qualifier d'*homérique* à certains moments. Nous n'allons pas si loin, quant à nous, dans notre enthousiasme, que ce grand connaisseur des épopées de toutes les époques et de tous les goûts, et cependant nous admirons à notre tour la finesse de ses aperçus, lorsqu'il nous représente les transformations successives de ce

poëme populaire, « marchant des formes simples et concises de l'apologue à des formes épiques de plus en plus complexes, pittoresques, développées, et faisant succéder à cet état où l'art touchait encore à sa naïveté primitive, un degré qui peut n'être pas toujours un perfectionnement, où il recherche déjà la nouveauté, la variété, un certain luxe d'accessoires et un certain raffinement d'idées. »

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, au terme de cette longue exposition, peu proportionnée encore à la richesse de mon sujet, trop peu digne peut-être de sa grandeur, que j'aie fait passer devant vous, pour ainsi dire, toute une génération de savants, et comme toute une école de philologues, d'érudits, de critiques également éminents! C'est qu'en effet M. Fauriel fut tout cela, et le fut à un degré très-élevé, pour l'étendue des recherches, pour la variété et la nouveauté du savoir, pour l'originalité de l'esprit et des idées. On trouverait aisément, à l'examen, le point de départ de la pensée et des études, le modèle, le type extérieur de l'esprit et des œuvres de plusieurs autres de nos historiens de la littérature ou de la société aux époques les moins connues; pour lui, au moment où il vint et commença à exercer son influence, longtemps avant de produire ses ouvrages, il semble qu'il ait tout puisé en lui-même, dans la fécondité de sa nature et dans la profondeur de ses investigations solitaires. Personne autant que lui et avant lui ne travailla et ne réussit à réhabiliter le moyen âge et à le faire comprendre; personne ne le fit avec plus de hardiesse en face des préjugés dominants, avec plus de mesure et de tact devant la vérité de l'histoire. Personne ne fut plus vivement frappé que lui des caractères profondément distincts de la civilisation moderne et de l'antique, du contraste de l'esprit, des institutions, des croyances à ces deux grands moments

du développement de l'humanité; personne ne pénétra les causes de ce contraste avec plus de sagacité, et, en remontant de proche en proche aux origines des peuples, ne saisit avec plus de force, ne fit ressortir avec plus de lumière leur génie propre, leurs affinités, leurs oppositions, dans la structure de leurs langues, les éléments constitutifs de leur organisation sociale, les primitives inspirations de leur poésie. Il ne lui manqua que d'avoir sondé plus à fond leurs croyances et d'avoir tenu plus de compte encore qu'il ne le fit de la part dominante du christianisme dans l'ensemble des causes et des influences qui ont concouru à la formation de la civilisation et de l'esprit moderne.

Quelque chose encore lui a manqué, qu'il faut bien signaler au milieu de tous ses mérites. Ceux qui ont le mieux connu M. Fauriel ont dit plus d'une fois qu'il fut supérieur aux œuvres qu'il a laissées, quelque grande idée qu'elles puissent donner de lui. Cela est vrai dans une certaine mesure, et si l'on considère la forme de ses ouvrages et l'effet qu'ils ont produit dans le public, plus que le fonds si riche de faits, de vues, de découvertes qu'ils contiennent en eux-mêmes et que les connaisseurs savent y trouver. Et cependant, entre autres qualités, il eut l'imagination dans l'érudition, alliance de dons presque contraires, que Benjamin Constant se plaignait de voir si rarement chez les savants de France, qu'il avait peut-être trop souvent rencontrée chez ceux de l'Allemagne, mais qui ne pouvait entraîner dans les mêmes écarts un esprit éminemment français qui éprouvait avant tout le besoin de raison et de clarté. Il n'est pas moins certain que M. Fauriel fut un homme de goût, d'un goût exercé au plus haut degré par la comparaison, qu'il eut un sentiment élevé, délicat du beau dans les arts et surtout des beautés poétiques, à la double con-

dition du naturel et de la vérité. On ne saurait dire toutefois que cette imagination, ce goût, ce sentiment exquis qu'il portait dans ses études, qu'il appliquait aux œuvres d'autrui et montra fréquemment dans le détail des siennes, paraissent suffisamment dans l'ensemble, ni qu'il ait possédé l'art de mettre en relief par le style ce qu'il y avait de grand et de neuf dans ses pensées. En un mot, il fut un érudit et un critique plus encore qu'un écrivain; et soit l'effet de sa nature, soit les habitudes de sa première jeunesse et l'influence de l'époque où il commença à se former, époque de décadence pour les études et de licence pour la langue même, soit enfin que, chez lui, le talent de la forme et ce que j'appellerais volontiers le pouvoir exécutif de l'esprit, ne fussent point au niveau de la faculté du savoir et de la puissance de la réflexion, ou même de la finesse du sentiment, on ne lui rendrait pas, à beaucoup près, la justice qu'il mérite si on le jugeait exclusivement sur l'impression extérieure de ses écrits, restés d'ailleurs, pour la plus grande part, à l'état d'ébauche et de premier jet.

Ce sur quoi il ne saurait y avoir de dissentiment, ici ni ailleurs, c'est la haute valeur morale et intellectuelle de M. Fauriel, pris dans l'ensemble de sa personne et de ses travaux. Il fut un des hommes supérieurs, il fut en même temps un des meilleurs hommes de la première moitié de ce siècle. Sa vie fut une des plus pures et des plus belles vies de savant que les annales de cette Académie et celles de l'Institut aient jamais eu à enregistrer. On a pu le comparer à Fréret lui-même, à qui, du reste, il ne ressemble, à la distance d'un siècle entier où la science a fait tant de progrès, que par l'originalité des travaux et par l'universalité des connaissances, mais dans des genres et avec un tour d'esprit aussi bien que d'humeur tout à fait différents. L'un fut un talent plus sévèrement historique,

qui porta dans l'érudition la méthode des sciences exactes, et qui excella dans la solution des plus difficiles problèmes de la science de l'antiquité, où se plaisait son esprit ferme et pénétrant; sous ce rapport, il se rapproche d'une manière frappante de M. Letronne. L'autre fut un talent littéraire plus encore qu'historique, et c'est sur les questions d'histoire et d'analyse littéraire qu'il exerça sa critique avec une incontestable supériorité, qu'il concentra avec le plus de lumière les rayons de son intelligence aussi vive qu'étendue. Tous deux furent deux grands philologues sans avoir appris la philologie si ce n'est d'eux-mêmes; ni l'un ni l'autre ne fut, à vrai dire, homme d'école, quoiqu'ils aient fait école l'un et l'autre. Mais Fauriel n'eut ni la rudesse ni l'âpreté de caractère de Fréret; il ne se mura pas, comme lui, dans son cabinet, sans autre échappée sur le dehors, sans autre distraction que celle des séances de l'Académie et de luttes qu'il y provoquait. Il côtoya le monde en se préservant de ses séductions comme de ses illusions; il ne cessa pas de cultiver les relations les plus douces comme les plus honorables, et jusqu'au sein des labeurs érudits de ses dernières années, il garda l'agrément d'esprit et la chaleur de cœur de sa jeunesse.

Ainsi l'avons-nous connu, Messieurs; ainsi l'avions-nous vu bien peu de temps encore avant qu'il nous fût enlevé, le 15 juillet 1844, des suites d'une opération devenue nécessaire, ayant accompli depuis quelque mois sa soixante-douzième année. Du moins la crise douloureuse et suprême qui termina brusquement cette vie plus pleine encore de travaux que de jours fut-elle adoucie par les soins délicats du plus sincère attachement, de l'amitié la plus dévouée, d'une amitié et d'un attachement faits pour lui. Son âme tendre me saura gré de mettre au premier rang des honneurs rendus à sa mémoire

cette pieuse sollicitude qui, pour la perpétuer, nous a donné déjà et nous donnera jusqu'à la fin, nous avons droit de l'espérer, tout ce qu'elle a pu recueillir de son enseignement, c'est-à-dire la part la plus féconde et la plus précieuse de son héritage littéraire. Grâce à deux nobles cœurs, nous ne serons donc pas réduits à dire de Fauriel ce que disait, en invoquant les muses inspiratrices, le plus grand de ces chantres épiques des temps anciens qu'il préférait à tous les autres : « Nous n'entendons que le bruit de la renommée, la réalité nous échappe. »

M. Édouard Laboulaye a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à la place de M. Fauriel, le 17 janvier 1845.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. AUGUSTIN THIERRY,

PAR M. GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue dans la séance publique annuelle de cette Académie, le 1er août 1861.

Un historien éminent demandait naguère à cette place: Y a-t-il une philosophie de l'histoire? On eût pu lui répondre par ses propres ouvrages. Il répondit par l'exemple de M. Hallam, qui a si dignement représenté de nos jours, en Angleterre, l'école historique qu'on peut appeler à la fois philosophique et positive.

Si la fortune d'être loué par la même bouche fût échue, après tant de misères supportées avec tant d'héroïsme, à l'illustre historien français dont je viens vous entretenir, j'imagine que M. Mignet se fût posé cette autre question, en songeant à la diversité des formes sous lesquelles, depuis quarante ans, par le génie divers d'un essaim d'hommes supérieurs, l'histoire régénérée s'est manifestée dans notre pays :

Y a-t-il un idéal, un prototype de l'histoire vraie et complète, reproduisant, par la science unie au talent, la physionomie en même temps que les destinées des peuples, ressuscitant, par le pouvoir de l'imagination, le passé dans sa réalité vivante, peignant sous leurs traits caractéristiques, avec le jeu compliqué des causes et des effets, les scènes et les acteurs de

ce grand drame, et en dévoilant le sens profond par la révélation des lois qui ont présidé à son développement? La philosophie de l'histoire, en un mot, ne peut-elle se combiner avec la critique et avec l'art, dans l'unité supérieure d'une seule et même œuvre?

Cet idéal, tous les grands historiens des temps anciens et des temps modernes se sont efforcés d'y atteindre; nul d'entre eux n'oserait dire qu'il soit parvenu à le réaliser pleinement. Tant la vie des sociétés, comme celle des individus, présente de problèmes à résoudre, de replis et de mystères à sonder, d'aspects divers à observer et à décrire, pour l'érudit, pour le penseur et pour l'écrivain! Tant il est rare de voir ces trois conditions réunies au même degré dans un même homme!

M. Augustin Thierry, par les dons que lui avait départis la Providence et par l'époque où il vint, époque si fertile en expériences politiques et en spectacles saisissants des choses humaines, parut appelé à toucher ce grand but. Sa gloire est moins encore peut-être d'en avoir approché par son génie, que d'avoir surmonté par son caractère et par l'énergie de sa volonté les obstacles inouïs qu'il rencontra sur sa route. Je voudrais essayer de peindre ici l'homme dans l'historien, exposer ses travaux plus encore que juger ses ouvrages, et reprendre, en la complétant par les témoignages de ses plus chers amis, par les souvenirs d'une intimité qui commença avec notre jeunesse et ne se termina qu'à sa mort, cette touchante histoire qu'il nous a laissée dans l'éloquente préface de *Dix ans d'études historiques*. C'est là aussi un idéal douloureusement, cette fois, et glorieusement réalisé, de lutte de la force morale, non pas contre les séductions des sens, contre les rigueurs ou les enivrements de la fortune, mais contre les infirmités du corps et la défaillance même de la nature physique. En est-il un qu'on

puisse proposer plus utilement aux générations qui nous entourent et qui ont tant besoin de courageux exemples?

Jacques-Nicolas-Augustin Thierry naquit à Blois, le 10 mai 1795, dans cette ville éminemment française et comme prédestinée aux études historiques, qui a compté de nos jours cinq membres à la fois dans le sein de l'Institut, voués tous plus ou moins à la recherche de nos origines et des monuments de notre histoire. Son père, alors employé au district, mais destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et qui est mort, dans un âge avancé, bibliothécaire de la ville de Blois, fut son premier maître ; il l'éleva dans les sentiments religieux et dans les principes de probité sévère qu'il gardait comme un précieux trésor, au milieu de l'anarchie morale aussi bien que des violences politiques du temps. Sa mère, douée d'une imagination vive et passionnée, et qui se plaisait aux lectures poétiques, ne fut elle-même sans influence ni sur le naturel ni sur le développement de l'intelligence chez son fils. Le collége de Blois venait de renaître, avec les études classiques en France, dans les premières années de ce siècle; le jeune Thierry y entra à dix ans, en qualité de boursier communal, et il y porta ces rares facultés et cette merveilleuse mémoire qui devaient lui être d'un si grand secours dans la suite. Il y porta aussi, avec la vivacité mobile de son âge, la fougue d'un esprit impétueux et avide de savoir, que l'état des études dans ce pauvre collége, comme dans tant d'autres à cette époque, était peu propre à fixer. Un seul de ses maîtres de grammaire et d'humanités savait réellement le latin, et lui-même nous apprend que, pour toute nourriture historique, comme la jeunesse d'alors en général, il en était réduit à l'*Abrégé de l'histoire de France* à l'usage des élèves de l'École royale militaire. Aussi chercha-t-il un aliment plus substantiel dans les leçons

d'un homme fort instruit, Suisse d'origine, qui se trouvait alors au collége de Blois, qui est aujourd'hui encore l'un des bibliothécaires de la reine en Espagne, et qui lui enseigna les éléments des sciences physiques avec ceux de la langue allemande. Le jeune Thierry lui dut beaucoup et fut mis par lui peut-être sur la voie de la comparaison des langues, dont il tira plus tard un si heureux parti pour l'histoire.

Augustin Thierry, dans ses entretiens avec ses amis et ses anciens camarades, se plaisait à rappeler ces souvenirs du collége et de la ville natale. Il a raconté lui-même, à la tête d'un de ses ouvrages, avec ce talent inimitable de récit dont il avait le don, une circonstance de l'année 1810 qui fut comme la révélation mystérieuse de sa vocation à venir d'historien, disons mieux, de peintre des races barbares, dans cette collision terrible et féconde avec l'empire romain et entre elles, d'où les sociétés modernes devaient sortir. La vieille salle d'étude existe encore, aujourd'hui convertie en chapelle, et d'un aspect imposant, où l'écolier de quinze ans, lisant à la dérobée, un jour de congé, le récit d'Eudore dans les *Martyrs,* fut saisi d'un enthousiasme soudain devant le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, quitta la place où il était assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, se mit à répéter tout haut, en faisant sonner ses pas sur le pavé, le chant de guerre des Francs de Mérovée, au moment de livrer bataille aux Romains. L'étincelle électrique, communiquée à cette jeune imagination par le génie du grand écrivain auquel il aimait à rapporter son inspiration première, put dormir quelque temps, mais elle ne pouvait manquer d'éclater.

Elle n'éclata point toutefois à l'école Normale, où Augustin Thierry entra vers la fin d'octobre 1811, le plus jeune de la

seconde promotion, et n'ayant pas atteint sa dix-septième année. Il s'y trouva avec des camarades non-seulement plus âgés que lui, quelques-uns de beaucoup, mais dont la plupart avaient, en outre, la supériorité des études de Paris. Cette école, qui fut l'une des créations de la Révolution rentrée dans son lit, et non pas la moins traversée par les orages, ne ressemblait, dans cette seconde apparition, depuis 1810, ni à ce qu'elle avait été dans la première, si grandiose, mais si éphémère, ni à ce qu'elle a été depuis, dans ses fortunes diverses, tantôt exaltée, tantôt abattue avec l'Université même dont elle est l'âme. L'Empire, qui la voulait florissante, mais de tout point soumise, lui avait donné, par une heureuse inconséquence, la plus grande liberté intellectuelle et morale avec la discipline matérielle la plus étroite et la plus jalouse. On eût dit d'un cloître laïque, mais d'un cloître singulièrement libéral dans l'organisation des études, qui rappelait à quelques égards celle des écoles normales de 1796. La seule règle de travail, la seule direction de pensée, c'était, sous la forte impulsion d'illustres maîtres, au sein des Facultés, levier public de l'enseignement, le mouvement propre de chacun des élèves et le choc fécond de ces jeunes esprits, le contrôle animé qu'ils exerçaient les uns sur les autres dans les conférences intérieures, où la parole était à tous, et que modéraient, par l'autorite du talent et du savoir, des hommes tels que M. Villemain, M. Burnouf, M. Dulong.

Augustin Thierry, transplanté tout d'un coup dans cette atmosphère si nouvelle pour lui, sentit d'abord, comme bien d'autres, le besoin de se recueillir, de se replier sur lui-même; et, tout occupé de combler peu à peu les lacunes de ses études de province, il ne se pressa point de donner sa mesure. Cependant ceux de ses camarades dont il se rapprocha ne tar-

dèrent pas à reconnaître en lui un esprit d'élite, ayant à un haut degré le sentiment du beau dans la littérature et dans l'art, enthousiaste de la forme poétique, et capable d'imiter avec bonheur Virgile en s'inspirant du Tasse. Quant à son talent d'écrire en notre langue, dans cette prose française dont il devait être un des plus parfaits modèles contemporains, il se révéla à la Faculté des lettres et à lui-même, vers la fin de sa seconde année d'études seulement, dans une composition fortement empreinte des idées et de la manière de J. J. Rousseau, avec quelque mélange de celle de Montesquieu. Il nourrissait son esprit, en effet, et formait son style, non-seulement par les exercices scolaires, mais par les lectures raisonnées et variées qui étaient alors, à l'école Normale, une habitude aussi salutaire que générale. Tout en approfondissant les langues anciennes, il continuait d'apprendre les langues modernes, comme par un secret pressentiment du service qu'elles devaient lui rendre un jour. Enfin, telle était sa soif de savoir et son aptitude universelle, qu'il ne voulut point rester étranger aux leçons des sciences mathématiques et physiques, cultivées dès lors avec un grand succès dans l'une des deux sections de l'École. Il y fit de tels progrès que, sans rien enlever aux lettres, qui gardèrent son amour, il put prendre à la Faculté des sciences le grade de bachelier.

On ne voit pas qu'Augustin Thierry, dans les deux années de son séjour à l'école Normale (c'était la limite d'alors), ait montré aucune prédilection particulière pour l'étude de l'histoire, encore moins pour celle de la philosophie. Il ne suivait ni le cours de M. Guizot ni celui de M. Royer-Collard, qui, dès 1812 et 1813, ouvraient à une élite supposée et fort restreinte de ses camarades des horizons si nouveaux, déjà même

suscitaient dans ces jeunes âmes des idées plus hautes de la destinée de l'homme et de celle des sociétés. Mais ces idées, comme à l'état latent, circulaient plus ou moins dans toute l'École avec les leçons recueillies des deux maîtres, et Thierry put en emporter quelque souffle dans le petit collége de Compiègne, où il fut envoyé pour régenter la classe de cinquième, en octobre 1813. Telle était l'humilité presque générale de nos débuts, décidés en grande partie par le hasard, sous un régime où l'arbitraire était la loi, et où il n'existait encore ni concours ni examens réguliers pour entrer à l'école Normale ou pour en sortir. Et toutefois cette époque de son histoire n'en devait être ni la moins féconde ni la moins brillante, soit vertu des institutions naissantes dans leur première et libre expansion, soit puissance des événements, qui nous préparaient des leçons plus graves et plus instructives que toutes les autres.

Elles le furent surtout pour Augustin Thierry, et il en reçut un choc qui mit en fermentation pour longtemps cette imagination passionnée, cet esprit ardent, auquel ne pouvaient suffire ni la vie d'un collége de province, ni la paix, fort troublée d'ailleurs, des exercices littéraires. Il vit les maux de l'invasion, la chute d'un grand empire succombant sous le poids de ses fautes plus encore que sous les armes de ses ennemis, l'esprit public se réveillant au milieu des désastres de la France, et la Restauration, escortée des idées et des hommes d'autrefois, aux prises avec les idées nouvelles et avec les fils de la Révolution. Il était l'un d'eux, et, revenu à Paris, après avoir dit adieu à l'Université sans renoncer aux lettres, il prit parti tout d'abord, en 1814 et en 1815, contre le despotisme militaire qui avait étouffé la liberté, et pour les principes qui, dans la lutte ouverte sur le terrain disputé de la Charte, sem-

blaient pouvoir le mieux défendre cette liberté renaissante, mais aussi peu garantie que violemment attaquée. Un moment toutefois il fut séduit par le prestige du hardi novateur qui, intervenant au milieu des partis et se posant en réformateur de la société française ou même de la société européenne, n'aspirait à rien moins qu'à régénérer l'humanité, au nom de l'industrie, de la science et des lettres, étroitement unies, et cherchait, non sans succès, ses adeptes dans la jeunesse ardente et inexpérimentée des écoles. Augustin Thierry s'attacha à lui quelque temps avec plus d'enthousiasme qu'un autre, et lui prêta sa plume, déjà exercée, pour la publication de plusieurs écrits, en tête desquels il alla jusqu'à prendre le titre d'*élève* ou même de *fils adoptif* de Saint-Simon. On pouvait croire qu'il allait glisser le premier sur la pente de ces théories sociales illimitées et dangereuses, espèce de matérialisme mystique érigé plus tard en religion de l'avenir, dont nous avons vu, il y a trente ans, l'apothéose et la chute, pour ainsi dire le même jour. Mais la rectitude naturelle de son esprit le retint, et, revenant à ses premières inspirations, il rompit avec le prophète, entra dans la polémique positive (il le crut du moins), et s'engagea en 1817 dans la publication libérale la plus grave, mais la plus dogmatiquement aventureuse de l'époque, sous les auspices des deux savants publicistes qui venaient de fonder le *Censeur européen*. Ce fut là qu'Augustin Thierry, demandant à l'histoire des armes contre les prétentions menaçantes des anciennes classes privilégiées, fut illuminé de l'idée qui s'empara de lui avec une force souveraine, détermina sa vocation d'historien, et, de plus en plus modifiée, tempérée, limitée par la réflexion et par le savoir, devint, à vrai dire, la muse de sa vie.

Dans ce premier travail de sa pensée, où il évoquait le passé

plus encore pour enflammer que pour éclairer le présent, Augustin Thierry, à la racine même de l'état social des nations modernes et de l'organisation politique, fondée sur l'inégalité civile des classes, qui devait périr chez nous en 1789, n'entrevit d'abord qu'en un lointain obscur ce grand fait, ce fait général de l'invasion et de la conquête des tribus germaniques, expliquant à la fois cet état social et les efforts plus ou moins légitimes qui avaient eu pour but de le transformer ou de le renverser. Un fait plus récent, plus circonscrit, plus saisissant par cela même, sur lequel il tomba comme d'instinct, en lisant l'histoire de Hume, et dont il pénétra le vrai caractère, sous les fausses couleurs dont l'avait revêtu l'historien philosophe, le mit sur la voie. La conquête de l'Angleterre par les Normands, au xie siècle, lui parut le principe dont toutes les révolutions de ce pays avaient été les conséquences nécessaires. Dans un morceau rapide et animé, qui fut son coup d'essai en histoire, il entreprit de montrer que la révolution de 1640 n'avait été, selon son expression, qu'une grande réaction nationale contre l'ordre de choses établi, six siècles auparavant, par la conquête normande. Il ne s'en tint pas là, et ne trouvant point alors, comme il le reconnut plus tard, que ce fût assez de témérité, il poursuivit l'application de son idée aux événements postérieurs de l'histoire d'Angleterre, jusqu'à l'usurpation de Cromwell et jusqu'à la fin du règne de Charles II, cédant à l'attrait d'un rapprochement avec les faits récents de notre propre histoire, qui flattait ses passions du moment encore plus qu'il ne servait sa cause et celle de la vérité historique. Mais le fruit durable de ces tentatives avortées pour réduire à des formules identiques des époques entièrement diverses, ainsi qu'il l'a dit lui-même, n'en était pas moins éclos dans son esprit, et il attendait, pour se produire dans sa ma-

turité précoce, que l'expérience et la critique fussent venues peu à peu tempérer l'ardeur politique et régler l'élan de l'imagination chez le jeune écrivain.

Cependant, à travers les articles pleins de verve et quelquefois d'éloquence qu'il donna au *Censeur*, de 1817 à 1820, sur des sujets variés, la plupart relatifs à l'histoire d'Angleterre, on voit percer une autre idée, non moins exclusive d'abord, mais non moins féconde que la première dont elle était fille, et qui marque la seconde direction de ses travaux, ceux dont l'objet fut l'histoire de France. Ici un fait encore le frappa entre tous, celui de la formation des communes, telle qu'elle lui apparut, c'est-à-dire comme une revendication de droits des vaincus contre les vainqueurs de la conquête, dans notre pays, et comme une véritable révolution sociale, prélude de tous les changements opérés dans la situation relative des classes, jusqu'à la grande et définitive émancipation. De ce point de vue, notre histoire nationale, travestie par les historiens modernes, lui parut avoir besoin d'une rénovation complète, et, quoique sans autre but d'abord que de s'ouvrir un nouvel arsenal d'arguments pour la polémique d'opposition où il était engagé, il s'enfonça, pendant toute l'année 1819, dans une suite de lectures sur la constitution de l'ancienne monarchie française et sur les institutions du moyen âge, qui, des recherches des savants du XVIe siècle, et des théories des publicistes modernes, le conduisirent de proche en proche au Glossaire de Du Cange, c'est-à-dire en pleine érudition, non-seulement historique, mais philologique. Ce fut là que ses vues commencèrent à s'agrandir, à s'élever, et que, touchant aux sources vives de l'histoire de notre Occident, il sentit s'y renouveler peu à peu et son esprit et sa méthode.

Le premier usage qu'il fit de ces études nouvelles, qui déjà s'étendaient aux anciennes langues du Nord, aux vieux idiomes germaniques et scandinaves, ce fut de revenir à l'histoire d'Angleterre, pour en remonter le courant et pour en sonder les origines. Il passa ainsi de la période normande à la période anglo-saxonne, et derrière les Saxons rencontrant les Bretons, à côté de ceux-ci les autres branches des peuples celtiques, soit dans le nord de la Grande-Bretagne, soit en Irlande, et partout trouvant des invasions, des luttes, partout des vainqueurs et des vaincus, il vit que le phénomène de la conquête était beaucoup plus complexe qu'il ne l'avait cru d'abord, et que le problème de l'état social et politique qui en était résulté se compliquait d'éléments singulièrement divers de races, de mœurs, d'institutions et de croyances. Renonçant donc aux généralisations prématurées, aux formules abstraites de l'histoire philosophique, il résolut d'étudier à part chacun de ces éléments, à commencer par les races, et de tâcher de les saisir dans leur diversité originelle et dans leur vie propre, avant de les considérer dans les effets de leur antagonisme ou dans leur fusion plus apparente que réelle. Walter Scott, dont il lisait, à ce moment même, les romans historiques avec une admiration enthousiaste, et qui fut pour lui, après Chateaubriand, comme une seconde source d'inspiration, contribua à lui apprendre comment, par la puissance de l'imagination, unie à l'exactitude du savoir, par l'intelligence profonde et naïve à la fois des documents contemporains, on pouvait faire revivre, dans le champ de la réalité aussi bien que dans celui de la fiction, et avec un intérêt presque égal, les hommes et les choses des temps anciens.

C'est dans cette disposition d'esprit et sous ces influences que, peu fixé encore sur le choix de l'œuvre à laquelle il dé-

vouerait sa vie, M. Thierry, par un retour nouveau, rentra dans l'histoire de France. C'est par elle qu'il aborda l'étude approfondie des sources premières, dont il avait compris l'importance pour ses travaux, quel que dût en être le sujet. Préparé comme il l'était d'ailleurs, il s'enfonça avec la joie courageuse d'un vrai savant dans la lecture des historiens originaux des Gaules et de la France, ce vaste recueil national, porté loin déjà par les bénédictins, et continué par des hommes dignes d'eux dans le sein de cette Académie. Mais cette lecture lui fit sentir plus fortement que jamais l'insuffisance et la misère de nos histoires de seconde main, même les plus accréditées, dont les auteurs, prévenus des habitudes ou des préjugés de leur propre temps, appliquant aux temps antérieurs et même aux époques les plus reculées, les plus barbares, la phraséologie officielle et le costume du présent, avaient ôté au passé toute originalité, toute vérité, tout caractère. Dès lors. avant M. de Sismondi, avant M. Guizot, il voulut, selon son expression, planter, pour la France du XIXe siècle, le drapeau de la réforme historique, et, comme il ne la séparait pas de la réforme politique, comme il croyait pouvoir agir sur l'opinion par la science, en rendant aux classes moyennes et populaires les titres oubliés de leurs aïeux, il commença, dans le *Courrier français*, la publication d'une série de *Lettres sur l'histoire de France,* dont la première, qu'il appelle son manifeste, parut en juillet 1820. Mais cet esprit belliqueux essuya une double défaite. D'une part, à mesure que se multipliaient ses Lettres, elles provoquaient, outre les rigueurs croissantes de la censure, les attaques de plus en plus violentes des journaux du parti antilibéral, qui eussent volontiers, cent ans plus tôt, envoyé l'auteur à la Bastille pour fait de mutilation de la monarchie française, comme y fut mis Fréret, pour avoir touché

à l'arche sainte de ses fictives origines; d'autre part, la faveur publique, sur laquelle Thierry avait trop compté, se retira de lui, en raison même du degré de solidité qu'il donnait à ses discussions critiques, et il fut obligé, après la dixième Lettre, de se séparer de la rédaction du *Courrier français*.

Ce ne fut pas sans regret qu'il renonça à ces publications hebdomadaires, qui convenaient à son ardeur réformatrice un peu hasardeuse, au besoin d'action immédiate de son âge et de son caractère, et aussi, il l'avoue lui-même ingénument, au peu de maturité de ses études sur notre histoire. Mais, par le sentiment désormais affermi de sa mission véritable, il avait fait vœu de ne plus écrire que sur des matières historiques, et ce vœu, il le garda pour la gloire de son nom et celle de son pays.

Il revint ainsi naturellement à l'histoire d'Angleterre, qui avait été l'objet de ses premières méditations, à cette question de la conquête au moyen âge dont il y trouvait le type le plus frappant, et il y revint avec de nouvelles forces. Sur-le-champ se forma dans son esprit, comme par une intuition soudaine, le plan de cette épopée historique (il l'appelle ainsi lui-même) où, autour de l'action principale, le fait de la conquête de l'Angleterre par les Normands, devaient se grouper tous les faits qui en avaient été ou les causes ou les conséquences, tous les peuples dont les destinées en avaient été affectées, tous les pays qui avaient été le théâtre des exploits de la population conquérante. C'était, sans qu'il s'en doutât, au seuil de l'histoire renouvelée par lui des nations modernes de l'Occident, quelque chose d'entièrement analogue à la conception du père de l'histoire dans l'antiquité, d'Hérodote, ralliant en une sorte d'unité épique, autour de la grande lutte des Grecs contre les Perses, tout ce qu'il avait appris des uns ou

des autres dans ses explorations, tous les résultats de l'enquête qu'il avait faite sur les pays et sur les peuples, dans une grande partie du monde ancien. C'était, de part et d'autre, la même pensée, le même besoin de soumettre à l'harmonie de l'art les matériaux de la science, et de faire naître l'intérêt de la grandeur de l'ordonnance aussi bien que de la vérité du récit.

Seulement Augustin Thierry, selon la différence des temps, voyagea dans les bibliothèques et dans les livres, au lieu de parcourir la terre; et la tâche ne fut pour lui ni moins attrayante ni moins périlleuse. Il nous a raconté, dans un détail plein de charme, mais qui fait trembler quand on songe à un avenir trop prochain pour lui, l'histoire de sa recherche si passionnée et celle de sa composition si laborieuse : comment, dans ces longues séances où il dévorait les in-folio pour en tirer la substance, et tout en faisant ses extraits, ses yeux, animés par sa volonté d'une puissance extraordinaire, tombaient presque immédiatement sur les passages dont il avait besoin; comment, tandis que sa main feuilletait les volumes et prenait des notes, son esprit, dans une sorte d'extase intérieure, évoquait par avance les acteurs de son drame, et voyait se dérouler comme par enchantement cette histoire vivante, œuvre à la fois de science et d'art, qu'il lui fallut ensuite, pour en réaliser le modèle idéal, construire pièce à pièce par un lent et pénible labeur.

C'était en 1821, année dont les souvenirs lui furent toujours singulièrement chers, soit à cause de l'union mystérieuse qui se forma entre lui et son œuvre, dans cette conception inspirée qu'il a décrite sous les couleurs d'un premier amour, soit parce qu'il s'y lia d'une étroite amitié avec l'homme qui devint aussitôt le confident discret et sympathique de cette passion d'un nouveau genre. Cet homme, aussi capable de conseil que Thierry

l'était d'exécution, ce fut M. Fauriel, qui l'avait précédé de loin à la découverte des terres nouvelles de l'histoire, et plus propre peut-être que personne alors, par la sagesse fine et hardie de sa critique et par ses vastes connaissances, à l'y servir de guide, à étendre l'horizon de sa pensée, à en régler l'essor, sans lui rien ôter de son initiative. Ce que l'historien de la *Conquête* dut à ce commerce intime de l'esprit et du cœur, nous n'avons point à le répéter ici, et il l'a reconnu publiquement avec autant de chaleur que de délicatesse. Mais ce qu'il ne pouvait devoir qu'à lui-même, ce fut la disposition des nombreux matériaux qu'il avait recueillis, leur enchaînement, leur élaboration définitive et la forme que recevrait ce fruit de tant de recherches fécondées par tant de méditations, le style qui lui donnerait la vie en lui donnant le relief. Se refusant à toute imitation directe, même à celle des anciens, qu'il admirait d'ailleurs sincèrement, et ne trouvant, à cette heure, devant lui aucun des historiens, nos contemporains, qui allaient bientôt se produire avec un si grand et si divers éclat, il fut heureusement condamné à l'originalité pour laquelle il était fait. Il se proposa d'allier, dans une forme mixte et neuve du récit historique, au mouvement épique des historiens grecs et latins, les couleurs naïves des chroniques et des légendes du moyen âge, discrètement pénétrées de la raison critique des modernes. Quant au style, il le voulut grave sans emphase, simple sans affectation; il voulut surtout raconter et peindre les événements et les hommes d'autrefois avec la physionomie de leur temps, tout en parlant le langage du sien; il voulut enfin, dans l'unité harmonieuse de l'ensemble, multiplier les détails des faits, des lieux, des mœurs, des caractères, de manière à reproduire autant qu'il se pourrait l'image complète du passé.

Ce qu'il se proposait, l'a-t-il obtenu? C'est ce qu'affirment

avec autorité les juges compétents qui ont apprécié l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, non pas au moment de sa publication, en 1825, lorsqu'elle fut accueillie par une admiration presque générale, et, dans la jeunesse, par un enthousiasme où les circonstances politiques avaient encore leur part; mais, plus tard, après une étude attentive et dans le calme de la réflexion. Sans doute, et par le fond et par la forme, elle effaroucha d'abord plus d'un préjugé d'école ou de parti; par certains jugements trop absolus, elle put blesser des opinions respectables, et, sur un petit nombre de points, elle donna lieu à des critiques de détail dont plusieurs étaient fondées. Mais quand, cinq ans après, l'auteur, plus sévère pour lui-même que personne, eut fait de son ouvrage cette révision consciencieuse sur laquelle nous reviendrons bientôt, il n'y eut longtemps qu'une voix, en France et à l'étranger, pour y reconnaître un tableau aussi fidèle qu'animé, aussi vrai que grandiose, qui, mettant en action le moyen âge à l'un de ses moments les mieux connus, les plus tragiques, l'éclairait jusque dans ses sombres profondeurs d'un jour entièrement nouveau. Dès lors la place d'Augustin Thierry fut marquée au premier rang des créateurs de son histoire, et des maîtres de la grande école historique de notre temps.

Il n'avait pas encore trente ans révolus; mais les hommes mûrissaient vite à cette époque, et, quelques traces de jeunesse qui pussent être signalées dans ce chef-d'œuvre d'érudition et d'art qu'il venait de donner à la France, il avait acquis une expérience précoce au spectacle des événements dont il était depuis dix ans le témoin et parmi les agitations politiques dans lesquelles il avait failli être acteur, au plus fort de la composition de son livre. Il se félicita plus tard d'avoir échappé à ces entraînements, d'avoir vu succéder par une heureuse réaction,

à une effervescence déjà presque révolutionnaire, cette ambition d'atteindre au vrai, au beau sous toutes ses formes, ce mouvement d'études et de travaux historiques, critiques, philosophiques, qui emporta les esprits dans une autre direction et devint si fécond jusqu'en 1830. Ce fut la gloire de la Restauration, gloire égale à ses fautes et dont elle fut trop peu jalouse.

De cette gloire, Augustin Thierry eut sa grande part, mais de quelle triste rançon il la paya! Ses yeux, sur la force desquels il avait trop compté, s'étaient usés dans cette surexcitation à la fois physique et intellectuelle, qui seule avait pu mener à fin, en si peu d'années, un si beau travail. Après avoir vainement essayé des remèdes les plus énergiques, qui furent impuissants à conjurer les progrès du mal, il eut recours aux voyages; il se rendit en Suisse, en Provence, en Languedoc, où il fut rejoint par son ami Fauriel, qu'il croyait, qui se croyait lui-même décidé à donner enfin cette histoire, sœur aînée de la sienne, mais sœur trop peu pressée de se produire, qui devait voir le jour seulement onze ans plus tard. Condamné à l'oisiveté, il suivait, dit-il, de ville en ville son laborieux compagnon de voyage, le regardant, non sans envie, scruter toutes les reliques du passé, fouiller les archives et les bibliothèques. Pour lui, il ne pouvait plus lire ni un manuscrit ni même la plus belle inscription gravée sur la pierre; mais voulant tirer encore quelque profit de ses courses, il tâchait d'étudier sur les monuments l'histoire de l'architecture du moyen âge. « J'avais tout juste, ajoute-t-il, assez de vue pour me conduire; mais en présence des édifices et des ruines dont il s'agissait de reconnaître l'époque et de déterminer le style, je ne sais quel sens intérieur venait au secours de mes yeux. Animé par ce que j'appellerais volontiers la passion historique, je voyais plus loin et plus nettement. Aucune des lignes principales, aucun trait

caractéristique ne m'échappait, et la promptitude de mon coup d'œil, si incertain dans les circonstances ordinaires, était une cause de surprise pour les personnes qui m'accompagnaient. » C'était vers la fin de 1825 et au commencement de 1826; un an après ces derniers éclairs et ces dernières jouissances du sens de la vue, tout était dit pour le pauvre aveugle, et l'Homère de l'histoire, comme l'a si bien nommé M. de Chateaubriand, en était réduit au monde intérieur, à ses souvenirs et à son courage.

Heureusement le courage ne lui faillit dans aucune épreuve, car il n'était pas au bout. La transition à cette vie nouvelle et toujours si pénible, où, séparé du monde extérieur, il tombait plus que jamais dans sa dépendance, lui fut ménagée par le dévouement de ses amis, qui l'entourèrent de leurs soins, d'Ary Scheffer surtout, de ses frères, de leur respectable mère, et par l'intelligente et ferme assistance de son secrétaire, Armand Carrel, depuis si célèbre. Déjà, sentant ses yeux lui faire défaut, Thierry s'était par avance rompu, avec lui, dans la rédaction des derniers chapitres de la *Conquête*, à l'habitude, désormais nécessaire, de lire par les yeux d'autrui et de dicter au lieu d'écrire. Il lui rendit alors service pour service, en révélant au jeune officier, qui, par exaltation politique, avait perdu sa carrière, ce talent énergique d'écrivain dont il aima mieux, pour son malheur, faire une arme de guerre dans la presse que de continuer à le consacrer à l'histoire, même la plus militante.

C'était le temps où, pour le besoin des recherches historiques ardemment poursuivies dans tous les sens, et sous l'influence des grands esprits qui s'y livraient, sous celle de l'*Histoire même de la conquête*, lue avec presque autant d'avidité que les romans de Walter Scott, se multipliaient par la faveur publique

les collections de chroniques et de mémoires. M. Thierry, qui, depuis son retour à Paris, s'était remis aux études qu'il regardait comme sa destinée dans toutes les fortunes, conçut ou reprit un projet dont l'idée séduisait en même temps l'un de ses amis et de ses rivaux les plus dignes, M. Mignet : c'était de former, avec les seuls documents originaux, réunis et rapprochés dans une narration continue, une histoire générale ou plutôt une grande chronique de France, où chaque siècle revivrait sous ses propres couleurs, se raconterait par sa propre voix. Mais cette idée, qu'un spirituel historien devait bientôt appliquer avec succès, dans un cadre restreint, aux chroniques de Bourgogne, ne tarda pas à paraître aux deux amis, associés dans une œuvre commune pour l'étendre à toutes les époques de notre histoire, ce qu'elle était en réalité, c'est-à-dire une chimère. Ni l'un ni l'autre n'était fait pour s'obstiner à un immense pastiche, où ni l'art, ni la critique, ni la vérité historique elle-même ne pouvaient trouver leur compte. C'est bien assez que nos savants bénédictins du XVIIIe siècle, dans le domaine de la pure compilation érudite, aient assujetti à un plan analogue, en les découpant et les agençant selon l'ordre chronologique, nos vieux historiens des Gaules et de la France, au lieu de les donner dans leur intégrité et dans leur suite, comme nous le ferions aujourd'hui.

Augustin Thierry fut mieux inspiré lorsqu'il reprit, pour les réunir, les compléter et en faire un livre qui pût servir d'introduction à l'étude de l'histoire de France, ces *Lettres* qui avaient commencé à populariser son nom. La réforme de notre histoire, qu'il avait prêchée avec tant de feu en 1820, était en train de s'accomplir par le succès des ouvrages de M. Guizot, de M. de Sismondi, de M. de Barante; il fallait la faire triompher et dans le public et dans les écoles, où, depuis 1818,

aidé du premier des maîtres que je viens de nommer, M. Royer-Collard avait fondé un enseignement historique digne de son objet. Augustin Thierry ressaisit cette tâche avec autant d'ardeur qu'autrefois, mais avec la maturité du savoir et le calme de l'esprit. Il étendit le champ de son ancienne controverse, en adoucit l'accent, et, mettant à profit ses vastes lectures et ses études approfondies des dernières années, il fit dominer de plus en plus la science sur la polémique. Il reproduisit donc ses dix premières Lettres, mais par deux fois refondues dans deux éditions successives, et il y ajouta quinze Lettres nouvelles où les deux questions fondamentales qu'il n'avait fait qu'effleurer, celle de la formation de la nation française, si lente et si laborieuse, et celle de la révolution communale, à laquelle il maintint ce nom, reçurent de grands développements. Il tint surtout à déterminer le point précis où l'histoire de France proprement dite succède à l'histoire des rois francs, point qui lui parut être l'avénement de Hugues Capet; et, dans une suite de dissertations mêlées de récits, il fit ressortir avec une double évidence le vrai, le premier caractère de ce grand fait de l'affranchissement des communes, où il voyait, dès le XIe siècle, le lointain prélude de l'avénement du tiers état. Si, dans son désir de marquer plus fortement la physionomie enfin rétablie de la conquête et de la domination des Francs sous les deux premières races, il attacha une importance, jugée excessive encore, à la restitution des noms propres selon l'orthographe, on n'ose dire selon la prononciation tudesque, il faut convenir que cette insurrection archéologique contre l'usage, dont nos plus savants historiens du XVIe et du XVIIe siècle, suivis par Voltaire lui-même, avaient pris l'initiative, n'était pas sans un bon côté. La vérité historique, et ce qu'on appelle, depuis Thierry surtout, la couleur locale, l'autorisaient.

Quoi qu'il en soit, les *Lettres sur l'histoire de France*, publiées coup sur coup, dans deux éditions successives, en 1827 et 1828, firent leur chemin, comme l'*Histoire de la conquête*. Elles servirent, presque aussi puissamment que ce bel ouvrage, cet essor de travaux sérieux, signalé de temps en temps par des chefs-d'œuvre, qui allait renouvelant de plus en plus, non-seulement notre histoire, mais l'histoire générale de l'Europe. Augustin Thierry en était vivement frappé, et, son amour de la science conspirant avec ses plus chères affections à lui faire une dernière illusion sur ses forces physiques, il conçut un projet qu'il sera éternellement regrettable d'avoir vu s'évanouir sous la main de la fatalité. Tandis qu'un frère digne de lui, voué comme lui de bonne heure aux études historiques, formé à ses côtés et par ses exemples, entreprenait d'éclairer l'histoire de notre pays par ses origines les plus reculées, par le tableau des migrations et des établissements des Celtes, nos premiers aïeux, et par celui de la conquête de la Gaule, de son organisation et de ses destinées sous les Romains, il devait lui, dans une association fraternelle qui souriait à son cœur, donner pour pendant à ce grand travail, aujourd'hui achevé, ce qu'on peut nommer nos secondes origines, les origines germaniques, rattachées au tableau entier des invasions qui avaient amené la chute de l'empire d'Occident. Il le devait, et déjà, avec l'enthousiasme des jeunes années, il venait d'aborder une série de recherches toutes nouvelles, pour retrouver aux sources, quelles qu'elles fussent, l'histoire des Goths, des Huns, des Vandales et des autres barbares; aucun obstacle, pas même la cécité devenue complète, n'effrayait celui qui, comme il le dit lui-même, « avait fait désormais amitié avec les ténèbres, » lorsqu'un coup plus terrible que tous les autres vint le frapper. Des souffrances aiguës survinrent, annonçant que la paralysie

n'avait fait que suspendre ses ravages; et, dans le déclin croissant de ses forces, contraint de s'avouer vaincu, il quitta le travail et le séjour de Paris avant la fin de 1828.

Il a pris soin de nous raconter plus tard, en 1834, dans la préface du volume où il recueillit les premiers essais de sa jeunesse, ces *dix années d'études historiques*, qui paraissaient devoir être toute sa vie littéraire et qui suffisaient à immortaliser son nom. Alors commença pour lui, à trente-trois ans, cette espèce de *passion*, on peut le dire, qui devait durer vingt-huit ans encore, passion triomphante, puisqu'il en sortit vainqueur par la vigueur de l'âme et par la puissance persistante du talent.

Cette force de volonté, cette activité d'esprit extraordinaire et cette poursuite incessante de la perfection, traits caractéristiques de la nature morale chez celui dont les forces physiques étaient brisées sans retour, sauvèrent encore une fois Augustin Thierry. Le temps d'arrêt qui marqua pour lui l'ouverture de l'année 1829 et de cette carrière si bien remplie encore, où désormais la douleur devait être la compagne assidue du travail, ne fut qu'un court intervalle. Il vint redemander au soleil de la Provence un adoucissement plus que jamais nécessaire à ses maux, et s'étant établi au voisinage d'Hyères, il y fit, dans le cours même de cette année fatale, une révision à fond de son grand ouvrage, réimprimé dès 1826, mais auquel il n'avait guère touché que pour y ajouter des pièces justificatives. Cette fois, plus détaché de ses premières impressions, plus capable d'exercer sur son œuvre un contrôle sévère, il en retoucha l'ensemble et les détails, la composition et le style, y fit de nombreuses corrections, des additions importantes, et, comme il avait écrit pour l'avenir plutôt que pour le présent, selon le devoir du véritable historien, il tâcha d'effacer, dans le fond et

dans la forme, tout ce qui tenait aux préoccupations du temps, aux ardeurs de la jeunesse, tout ce qui pouvait paraître hasardé, exclusif, passionné. Ce fut l'édition de 1830, reproduite dans un grand nombre d'autres, et qu'il put croire définitive; mais il comptait sans les scrupules infinis du savant, de l'écrivain, de l'homme, et vingt-deux ans plus tard il devait la soumettre à une révision toute nouvelle, dont nous aurons à parler en son lieu.

A ce moment, Messieurs, où l'érudit profond, consciencieux, s'était révélé dans le grand historien, où le sceau du malheur, supporté avec tant de résignation et de courage, avait consacré le savoir uni au talent et au caractère, vous eûtes l'honneur, les premiers dans l'Institut, de songer à M. Thierry. Vous l'appelâtes dans votre sein, le 7 mai 1830, pour succéder, par une convenance nouvelle, au courageux patriote, au littérateur érudit Boissy d'Anglas. Ses opinions étaient celles de son prédécesseur; et je puis dire, le sachant personnellement, que, parmi les hommes les plus éminents de l'Académie, à cette époque, plusieurs qui étaient très-loin de partager les sentiments politiques d'Augustin Thierry, et qui déjà en 1827 avaient signalé aux bienfaits du roi Charles X sa noble infortune, prirent l'initiative de son élection avec ceux qui aujourd'hui encore professent ces sentiments. C'est un exemple qui s'est reproduit plus d'une fois depuis, qu'à son tour notre confrère donna lui-même, mais dont il fut vivement touché alors et dont il garda un souvenir ineffaçable. Il y trouvait la preuve que, des hauteurs sereines où sont placées les Académies, et devant l'horizon de la postérité, la supériorité de l'esprit ou de la science, quand elle se rencontre avec la dignité de la vie, avec le respect des grands principes, fait la seule différence des hommes.

Bientôt survint la révolution de Juillet. M. Thierry salua de loin avec enthousiasme l'avénement du roi bourgeois, comme il se plaisait à le nommer, lui qui avait tant célébré les efforts de la bourgeoisie au moyen âge pour conquérir ses droits. Il voyait du même coup ses idées politiques triompher, plusieurs de ses amis arriver au pouvoir, son frère appelé par M. Guizot à une préfecture. Lui-même cependant languissait toujours auprès d'Hyères, luttant contre le mal, regrettant sa jeunesse sitôt flétrie, ses travaux interrompus, et rêvant une affection intime et secourable, un appui de tous les instants, une femme enfin qui osât se dévouer à son sort et s'associât aux besoins d'esprit du pauvre aveugle, presque paralytique, en donnant le change à son propre cœur. Cette femme, il crut l'avoir trouvée dans une jeune personne spirituelle et gracieuse, appartenant à une famille aisée du pays, et qui se plaisait à sa conversation, comme il se plaisait dans son commerce. De là bientôt une sympathie mutuelle entre la jeune fille touchée et le grand historien en détresse. Un lien rare et doux se formait peu à peu, lorsque intervint la juste prévoyance d'une famille alarmée en même temps qu'honorée.

Augustin Thierry eut toujours un goût très-prononcé pour la société des femmes, et nous pouvons en croire un illustre philosophe qui nous a raconté tout récemment cette touchante anecdote, lorsqu'il reconnaît à ce trait un signe des hommes d'élite. Il nous a révélé en même temps un côté jusque-là inconnu, du moins dans le public et en français, du talent de l'excellent prosateur. Il a rapporté, en effet, à cette circonstance la composition d'une pièce de vers où Thierry semble avoir exhalé la douleur de l'illusion, sitôt évanouie, qui avait un instant charmé ses souffrances. C'est une sorte de cantate à deux voix où le poëte tour à tour, comme le dit si bien M. Cousin,

exprime les vœux de son cœur et les conseils de sa raison, dans l'alternative de la voix de la terre et de la voix d'en haut. Que cette pièce, au reste, soit de la date à laquelle elle est assignée, ou qu'elle remonte, avec plusieurs autres, qui en sont des variantes, quelques années plus haut, elle caractérise avec vérité la situation d'âme où se trouvait l'auteur depuis l'invasion de la cécité.

En effet, le rêve qui semblait dissipé revint bientôt, et cette fois il devait se réaliser, du moins pour longtemps. Au commencement de l'année suivante, en 1831, M. Thierry, qui était allé à Vesoul chercher un asile auprès du préfet de la Haute-Saône, et qui trouva dans sa maison, pendant quatre années, l'hospitalité doublement sympathique du frère et du savant, avait rencontré, aux eaux de Luxeuil, Mlle de Quérangal, fille d'un ancien contre-amiral de la marine royale, qui le séduisit doublement par la vivacité de son esprit, déjà exercé en littérature, et par la noblesse de ses sentiments et de ses manières. Elle-même fut séduite à l'idée d'échanger son nom illustré dans les armes contre un nom célèbre dans les lettres, et sans doute de consacrer sa vie à la victime héroïque qu'elles avaient faite, en lui rendant, par son dévouement, la faculté de les cultiver encore. Peu de temps après leur mariage, ils prirent leur résidence d'été à Luxeuil, cette petite ville de grands souvenirs, dont le séjour plaisait à l'historien et lui redonnait quelque force au milieu de ses souffrances. Là il se remit au travail avec une activité réglée mais intermittente, la seule qui lui fût désormais permise. Un spirituel critique, aujourd'hui notre confrère de l'Académie française, qui commençait alors à se produire, et dont les premières campagnes contre la littérature facile avaient gagné les suffrages des écrivains difficiles à eux-mêmes, comme l'était M. Thierry, a tracé un tableau

plein d'un intérêt douloureux de la vie qu'il menait à Luxeuil, dans la maison historique du cardinal de Jouffroy, couvé qu'il était par sa compagne, fière de lui, à la fois son œil pour lire et sa main pour écrire, et qui nuit et jour épiait ses maux et ses inspirations, pour calmer les uns, pour recueillir les autres. Elle était alors dans toute la ferveur d'une exaltation qui ne pouvait pas plus durer que ne durent les choses de ce monde; mais jusqu'à la fin de son existence, la première tranchée, elle répandit sur celle de l'illustre malade, en continuant à lui prodiguer ses soins, même quand elle dut les partager, en l'entourant d'une société d'amis, d'admirateurs, dont elle était l'âme après lui, un charme qui le rendit aussi heureux qu'il pouvait l'être.

Augustin Thierry avait mis la dernière main, du moins il s'en flattait, à l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, aussi bien qu'aux *Lettres sur l'histoire de France*. Il s'était flatté également de faire un troisième pas dans cette carrière de travaux sur les principales révolutions du moyen âge, qu'il aimait, dit-il, à rêver si longue; il reconnut bientôt que, dans une ville de province, il ne pouvait, faute de ressources, reprendre son grand projet de l'histoire des invasions germaniques, introduction et complément de ses deux précédents ouvrages. Il fut donc forcé de se replier encore une fois sur ses souvenirs, sur les livres qui étaient à sa portée, sur les temps de notre histoire qui tenaient encore aux temps barbares, et dont il trouvait les naïves peintures dans les premiers historiens des rois francs, surtout dans Grégoire de Tours. Il entreprit ainsi de retracer, dans une suite de récits enchaînés les uns aux autres, avec tous ces détails de faits, de mœurs, de caractères, dont il avait l'art de former de si vivants tableaux, cette tragique période sur laquelle dominent les noms de Frédégonde et de Brunehilde. Ce furent

les *Récits des temps mérovingiens*, qu'il adressa successivement, comme une nouvelle série de *Lettres sur l'histoire de France*, à la *Revue des Deux-Mondes*, de 1833 à 1837, et, pour la septième et dernière, à 1841.

Ces nouvelles *Lettres* forment avec les anciennes, et même avec la *Conquête*, un contraste assez frappant. On y reconnaît, dans la forte sincérité de son caractère, en même temps que dans la fraîcheur de son imagination toujours jeune, l'homme que l'âge, l'expérience et le malheur s'étaient accordés à mûrir, sans porter atteinte à son talent. La victoire du droit national, en 1830, et l'établissement d'un régime constitutionnel digne de ce nom y contribuèrent en donnant satisfaction à ses aspirations de tout temps vers la liberté vraie, garantie en même temps que réglée par les lois. Plus calme et plus impartial que jamais, il s'abstint de faire rejaillir sur le passé, qu'il peignit d'ailleurs avec la même énergie de couleurs qu'autrefois, aucune étincelle des ardeurs politiques qui continuaient à enflammer le présent, et dont il réprouvait les excès. C'était assez pour lui des orages et des violences de cette étrange époque de la seconde moitié du VIe siècle, si négligée jusque-là, si curieuse cependant, et sur laquelle il a réussi à répandre un jour si nouveau, un intérêt si vif. Aussi, parmi tous les contrastes de mœurs et de caractères que lui présente le spectacle de la barbarie franque et de la civilisation gallo-romaine commençant à se pénétrer l'une l'autre, après s'être si rudement heurtées, et qu'il personnifie dans un petit nombre de figures dominantes, types vivants de l'époque entière, s'arrête-t-il avec une complaisance marquée sur le rôle salutaire d'évêques tels que Prætextatus, saint Médard, Grégoire de Tours, médiateurs si habiles et parfois si fermes, dans les collisions sans cesse renaissantes des instincts de

race ou des intérêts de situation pour longtemps encore aux prises. Son cinquième et son sixième récit surtout, les péripéties de l'histoire de Leudaste, ce serf devenu comte de Tours, la vie mollement aventureuse, parmi tant de catastrophes, du poëte Venantius Fortunatus, l'intérieur du monastère de Radegonde à Poitiers, enfin la tenue du concile de Braine, les prétentions théologiques de Hilperik et sa controverse avec le juif Priscus, ce sont là des tableaux achevés autant que fidèles, qui mettent dans un frappant relief les hommes et les choses d'un temps si loin de nous.

M. Thierry n'avait pas besoin de prouver qu'il n'était pas seulement, comme on l'a dit avec une légèreté regrettable, un historien pittoresque, un narrateur éloquent, mais que, sous ses vives images, dans ses récits animés des époques les moins connues et quelquefois les plus dignes de l'être, réside, avec une profonde connaissance des faits particuliers, une intelligence supérieure de l'ensemble même et de la philosophie de notre histoire. Ce fut par une nécessité logique de son sujet, pour justifier le point de vue sous lequel il avait présenté les premiers temps de nos annales, et pour mettre le dernier sceau à sa grande entreprise de réforme historique, commencée vingt ans auparavant, qu'en publiant ses *Récits mérovingiens*, dans l'année 1840, et en les dédiant à l'infortuné duc d'Orléans, qui, par un bienfait voilé sous le titre d'une charge, l'avait nommé son bibliothécaire au Palais-Royal, il les fit précéder des *Considérations sur l'histoire de France*, qui sont à elles seules un ouvrage. Il reprit ici encore d'anciennes études pour les compléter, les approfondir, les élever à la hauteur de l'idéal qu'il avait conçu d'une histoire de la France que ni le temps ni ses forces ne lui permettaient plus d'exécuter. Il exposa donc, dans une introduction savante et critique,

ses vues sur le développement de notre histoire nationale, à l'occasion des théories dont elle avait été l'objet depuis la renaissance des lettres jusqu'à nos jours. Il fit plus : après avoir examiné les opinions traditionnelles et les idées systématiques sur nos origines et sur la constitution primitive, réelle ou prétendue, de la monarchie française, avoir mis en présence Boulainvilliers et Dubos, Montesquieu et Mably, le comte de Montlosier et les chefs de la nouvelle école historique, à la tête de laquelle il plaçait sans hésiter M. Guizot, il signala à l'émulation studieuse des jeunes savants, appelés par lui dans la carrière, un certain nombre de points fondamentaux qui lui paraissaient n'avoir point été ou suffisamment éclaircis ou placés dans leur vrai jour. Il leur donna l'exemple en revenant avec étendue et autorité sur ces grands faits qu'il appelle les pivots autour desquels roule notre vieille histoire : la conquête, la féodalité, la royauté, l'organisation municipale. Il traita avec une prédilection particulière et il envisagea sous toutes ses faces, dans un morceau qui est un véritable mémoire, cette dernière question, qu'il avait abordée jadis avec tant d'originalité et de chaleur, qui depuis, par des travaux partiels d'érudition, comme par le mouvement général de la société, avait pris une importance nouvelle. En historien digne de ce nom, qui sait que la connaissance du passé doit être la leçon du présent, M. Thierry s'attacha, dans tout le cours de ces considérations et de ces recherches, présentées sous une forme aussi grave qu'élevée, à faire sortir de la théorie de l'histoire de France l'enseignement politique qu'elle renferme. « La politique de la raison, dit-il dans un passage qui prouve à quel point il avait lui-même profité de l'expérience de son propre temps, est sans doute la plus haute et la plus digne d'être obéie; mais on peut aisément s'y méprendre et

suivre à sa place l'entraînement des passions ou l'entêtement des préjugés; la politique de l'histoire (j'entends de l'histoire bien comprise) est moins absolue, moins tranchante, mais plus sûre. Depuis un demi-siècle nous nous laissons ballotter sans relâche par le vent des idées; le temps serait venu d'asseoir nos convictions sur une base non-seulement logique, mais historique, de ne plus nous en tenir, hommes de théorie, à la raison pure de l'Assemblée constituante, ou, hommes de pratique, à l'expérience d'hier. »

Ces nobles et sages paroles pouvaient encore être entendues en 1840; quelques années plus tard la leçon de l'histoire était étouffée dans la lutte envenimée des partis et sous le coup des illusions funestes, des dangereuses excitations propagées par des écrits qui usurpaient ce beau nom d'histoire. L'Académie française, qui n'était pas plus sur cette pente que l'Institut tout entier, et qui depuis longtemps regrettait de n'avoir pu s'associer M. Thierry, saisit, en 1840, l'occasion de montrer l'estime qu'elle faisait de ses doctrines aussi bien que de son rare talent d'historien. Le prix que vous eussiez pu décerner, s'il n'eût été l'un de vous, au rénovateur profond de notre histoire nationale, elle s'empressa d'en doter l'éloquent interprète de quelques-uns de nos plus vieux souvenirs dans les *Récits mérovingiens*, précédés et agrandis des *Considérations sur l'histoire de France,* et qui rappelaient deux autres beaux ouvrages. Depuis, le titre primitif de l'auteur se maintenant par sa supériorité relative, en même temps qu'il se fortifiait sans cesse par des titres nouveaux, cette récompense, perpétuée pendant quinze ans, et toujours plus méritée, finit par justifier l'ingénieuse expression de *fief littéraire* par laquelle l'illustre et permanent rapporteur de l'Académie française, M. Villemain, en marqua le singulier caractère et en rehaussa

l'éclat. C'était, dès l'origine, la consécration heureusement trouvée de cette fondation brillante, mais anormale, du baron Gobert, dont il est aussi difficile, pour deux Académies, d'accomplir que d'éluder le vœu.

Notre confrère était de retour à Paris depuis cinq ans, fait à ses maux dont il n'attendait plus le terme, et décidé à vivre le mieux qu'il se pourrait de la vie de l'esprit, puisque c'était la seule qui lui fût laissée. Le 16 octobre 1835, il s'excusait près de vous, par une lettre aussi ferme que touchante, de ne pouvoir, dans son état, assister à vos séances, et déclarait qu'il n'en était pas moins prêt à se charger des travaux que voudrait bien lui confier l'Académie. Deux ans auparavant, M. Guizot, devenu ministre de l'instruction publique, en fondant le Comité des travaux historiques et la grande Collection de documents inédits qu'il le chargeait de publier, avait, comme ledit M. Thierry, élevé l'histoire du pays au rang d'institution nationale. Toujours attentif au sort de l'illustre confrère qu'il affectionnait, il lui proposa de prendre sur lui le travail important, auquel nul autre n'était aussi naturellement désigné, de recueillir les monuments de l'histoire du tiers état; et en même temps il lui assura, avec une libéralité prévoyante, les moyens et les ressources nécessaires pour en préparer à loisir et en exécuter dignement la publication. L'historien des communes accepta cette mission comme l'accomplissement de sa destinée, et il s'y dévoua sans partage. Ce fut alors que, dans sa retraite du passage Sainte-Marie, il se prescrivit cette règle de vie presque bénédictine, non toutefois sans quelque ouverture sur le monde, dont il ne se départit pas un seul jour pendant vingt ans, et qui, commandée par la double nécessité de ce corps infirme toujours prêt à défaillir, et de ces nobles travaux qu'il fallait poursuivre sans le briser, a fait

l'admiration de tous ceux qui en ont été témoins. Entouré de jeunes et intelligents auxiliaires, formés aux recherches savantes, dociles à la parole de ce grand maître de l'érudition et de l'art, dont ils étaient les premiers admirateurs, il disposait avec eux les matériaux qu'ils avaient rassemblés, se faisait lire et relire les chartes, les diplômes, les chroniques, rangés autour de lui comme les témoignages parlants du passé, puis en méditait, en rapprochait dans le silence les extraits, gravés dans sa puissante mémoire, les fécondait lentement par la réflexion, et enfin dictait, sous une forme qu'il avait profondément travaillée en esprit, perfectionnée à plusieurs reprises et marquée du sceau de son style, tantôt ces analyses magistrales, tantôt ces introductions éloquentes, pleines de faits et d'idées, dont se compose, avec les pièces mêmes, habilement choisies et commentées, le vaste recueil, demeuré incomplet, des *Monuments inédits de l'histoire du tiers état*. Il publia trois volumes in-4° de ce long et patient travail, poursuivi avec une constance inébranlable, à travers les vicissitudes de sa frêle existence et parmi les malheurs publics et privés, dans les années 1850, 1853 et 1856. Un quatrième volume était entièrement préparé à sa mort : il n'a pas vu le jour, quoiqu'il eût reçu, comme les précédents, la complète approbation du Comité historique.

Heureusement M. Thierry, entre toutes ses rares qualités, avait à un haut degré la prévoyance. Les yeux du corps étaient éteints, mais l'œil de l'esprit veillait chez lui sans cesse. L'introduction générale qui devait former la tête et le lien historique de ce grand corps de documents, il l'avait dès longtemps et successivement composée; il est visible même que les *Considérations sur l'histoire de France*, qui précèdent les *Récits mérovingiens* et en dépassent si fort le cadre, furent pour

lui, dans les derniers chapitres surtout, la préparation et comme le prélude de cette introduction. Présent ou absent, il vous en fit lire, dans vos séances particulières, de 1845 à 1850, les différentes parties, qu'il voulut vous soumettre avant de les livrer au jugement de tous, et, trois années de suite, vous voulûtes, à votre tour, en communiquant au public des extraits de ces lectures, donner à vos séances annuelles un nouvel et sûr intérêt.

Il lisait, par la bouche d'un d'entre vous, le chapitre sur les états généraux de 1614, les derniers, à vrai dire, qu'eût vus la France avant 1789, et ceux où furent constatées tout ensemble l'importance croissante et l'impuissance politique du tiers état, lorsque, peu de jours après, vint éclater sur nous, selon sa juste expression, la catastrophe de février 1848. Il en fut profondément attristé dans ses sentiments d'homme et de citoyen, profondément troublé dans ses idées comme historien. Il y vit un second, un brutal démenti donné à l'histoire entière de la France, et cette fois sans l'excuse des illusions de l'inexpérience, sans celle des ressentiments accumulés entre les classes, sans celle des passions populaires soulevées par l'invasion étrangère et par les arrière-pensées du pouvoir. Lui qui savait si bien par quels degrés, au prix de quelles épreuves, le tiers état était devenu en réalité ce qu'il était en théorie aux yeux de Sieyès, la nation entière, il s'indignait à l'idée de voir ressusciter, par de faux et dangereux systèmes, un antagonisme entre la bourgeoisie et le peuple qui n'avait de base ni dans le droit ni dans le fait. Le livre qu'il composait en ce moment même, son *Essai sur l'histoire de la formation du tiers état*, en donnait la plus complète démonstration. Ce fut l'introduction générale de son grand recueil, publiée à la tête du premier volume en 1850; et il

reproduisit cet *Essai* en 1853, dans un volume à part, avec des corrections et des additions. Il le fit suivre de deux fragments empruntés au recueil même et qui pouvaient le mieux mettre en lumière l'étendue, l'importance et le vrai caractère de son travail. L'un, qui est un tableau de l'origine et des vicissitudes des anciennes constitutions municipales des villes de France, tracé par régions et par provinces, est comme un inventaire de nos vieilles expériences en fait de liberté politique; par l'autre, qui est une étude détaillée de l'établissement de la constitution communale d'Amiens, et une monographie modèle en son genre, il se proposa de faire voir, pour l'instruction de tous, dans l'exemple frappant de cette charte constitutionnelle du XIIe siècle, qui a duré cinq cents ans, « que nos ancêtres du moyen âge avaient, comme il le dit, quelque chose qui nous manque aujourd'hui, cette faculté de l'homme politique et du citoyen qui consiste à savoir nettement ce qu'on veut et à nourrir en soi des volontés longues et persévérantes. »

L'*Essai sur l'histoire du tiers état* fut, non pas le dernier travail, mais le dernier ouvrage d'Augustin Thierry; ce ne fut ni le moins solide ni le moins remarqué des connaisseurs, quoique, par sa nature même et par sa forme, plus sévère que celle des précédents, mais toujours belle et pure, il ait trouvé moins d'accueil auprès du public, en proie d'ailleurs aux graves préoccupations des circonstances. Pour lui, il y attachait une grande importance; son but fut d'en faire le résumé de tous ses travaux sur notre histoire. Il y a réellement déposé les fruits les plus mûrs de son savoir et de sa pensée. C'est encore un récit, mais un récit à la fois lumineux et concentré, des faits caractéristiques, dégagés de l'histoire générale de la France et cherchés jusque dans ses plus intimes profondeurs,

qui marquent d'époque en époque le laborieux progrès des classes inférieures de la nation, de ces masses populaires, si longtemps déshéritées, des villes et des campagnes, vers la liberté civile et l'égalité des droits. L'auteur y remonte jusqu'à la grande oppression de la conquête, source de toutes les autres, et il suit, avec sa sympathie d'autrefois, ses chers vaincus, d'abord dans leur lutte courageuse contre les pouvoirs féodaux, puis dans cette marche ascendante, secondée par les plus habiles de nos rois et par les plus grands de leurs ministres, qui appelle, au XIV[e] siècle, les représentants des communes émancipées du XII[e] à siéger aux états généraux sous le nom nouveau de tiers état; qui, plus tard, de Louis XI à Louis XIV, fonde l'unité nationale sur les ruines de la féodalité, mais au prix de la liberté politique et sans assurer l'égalité civile, cette première passion de nos aïeux. Cette passion, M. Thierry l'avait toujours fortement ressentie, mais il avait aussi celle de la liberté; et quoiqu'on puisse lui reprocher, ici comme dans l'introduction aux *Récits mérovingiens*, d'avoir trop incliné dans le sens de la tradition romaine, d'avoir trop admiré peut-être ce développement unitaire de notre histoire qui, sur la pente de cette tradition, et par la monarchie de Louis XIV, entraîna fatalement la France à la révolution et à la démocratie pure, jamais il ne prit son parti ni du pouvoir absolu ni de l'excès de la centralisation administrative, pas plus dans le passé que dans le présent. L'*Essai sur le tiers état*, et c'est là son plus bel éloge, n'en a pas moins mérité de prendre place à côté de l'*Histoire de la civilisation en France*, où le savant ministre, promoteur de ses derniers travaux, avait traité le même sujet, vingt ans auparavant, dans une analyse aussi judicieuse que profonde.

M. Thierry, qui semblait condamné à payer chacun de ses

glorieux succès par une épreuve de plus en plus cruelle, par une incertitude plus grande sur son avenir, avait failli tomber dans une nouvelle détresse, au milieu même du grand travail qui devait aboutir à son dernier ouvrage. Il avait perdu Mme Thierry en 1844, l'année même où son ami de tous les temps, M. Fauriel, lui fut enlevé ainsi qu'à nous. Une autre affection, celle d'une noble femme, d'esprit énergique et de cœur dévoué, contribua à sauver l'infortuné de son isolement et de la violence de ses regrets, d'accord avec son frère et avec quelques-uns de ses plus vieux amis. Mme la princesse Belgiojoso le recueillit dès les premiers moments de son veuvage, et lui maintint, sous la garde du médecin affectionné qui s'était attaché à son sort, deux biens, conditions nécessaires de ses travaux comme de son existence même, la libre paix de son régime intérieur de vie calme et réglée, et la jouissance de cette société choisie d'amis éprouvés, d'admirateurs sincères, de femmes distinguées, qui chaque soir venaient égayer ou charmer la fin de sa laborieuse et trop souvent pénible journée. Et lui, sans paraître se souvenir de ses maux, tout entier aux impressions du moment, au besoin de communiquer avec ce monde dont il ne pouvait plus avoir que l'écho, il était là, dans le fauteuil où l'avait déposé, paré comme pour une fête, son fidèle domestique, faisant accueil à tous de la voix et de la main, écoutant les nouvelles du jour, témoignant par ses questions l'intérêt qu'il n'avait pas cessé de prendre aux grandes comme aux petites choses, et jugeant avec autorité ou avec grâce l'événement politique de la veille, l'ouvrage nouveau qu'il s'était fait lire, l'anecdote plus ou moins piquante qui lui était racontée. Aucun de ceux qui ont eu le spectacle de ce salon modeste, dont l'esprit et l'amitié faisaient tous les frais, mais où les hommes les plus éminents de la

France et de l'étranger se faisaient honneur de venir visiter tour à tour le grand historien dans sa retraite, n'en perdra jamais le souvenir.

Vers le même temps, M. Thierry, sensible à toutes les affections de la nature, comme à toutes les relations de la société, s'était refait une famille. Son frère était de retour à Paris, et la communauté de leurs études et de leurs succès n'avait fait que resserrer leurs liens. Toujours préoccupé du sort de ceux des siens qu'il avait laissés au berceau natal, il avait appelé près de lui une jeune fille de sa sœur et la faisait élever à ses côtés. Ce fut un charme de plus pour sa vie, car elle profita de ses soins, et comme il était passionné pour les arts, pour la musique en particulier (il l'avait cultivée autrefois aussi bien que la peinture), il prenait plaisir à voir se développer les heureuses dispositions musicales de sa nièce, à suivre ses progrès de chaque jour, à produire avec discrétion ce jeune talent dans ses soirées, sous les auspices et en présence d'habiles maîtres.

Ainsi s'écoulèrent les dernières années d'Augustin Thierry, mêlées de quelques douceurs parmi de grandes amertumes. Ses travaux, que suspendaient souvent ses souffrances, sans jamais les interrompre, furent encore ses plus efficaces distractions, ses attaches les plus fortes. Ses livres, sans cesse présents à sa pensée, étaient pour lui ce qu'avaient été pour Épaminondas ses victoires. Il les aurait voulus parfaits, comme les pères leurs enfants. Aussi, peu de temps après avoir terminé son *Essai*, se partagea-t-il, aidé du plus constant et du plus dévoué de ses auxiliaires, M. Bourquelot, entre la continuation obligée des *Monuments du tiers état* et une révision nouvelle de ses œuvres, en commençant par la *Conquête de l'Angleterre*, cette première création de sa jeunesse, qui lui avait

valu la gloire. Des critiques récentes, la plupart ou partiales ou légères, quelques-unes sérieuses, avaient ému outre mesure sa sensibilité toujours très-vive, et mis sa conscience en éveil sans toutefois troubler son jugement. Il forma une espèce de conseil intime de confrères, d'amis éclairés, choisis à dessein dans des opinions, dans des âges divers, et leur soumit ses doutes, ses scrupules, ses modifications en projet sur des livres entiers de son ouvrage, particulièrement sur le premier. Mais il garda fermement son initiative et la liberté de ses décisions, et, pour dire le vrai, tout en admettant dans le détail quelques rectifications de faits, quelques ménagements d'expression, en remaniant d'assez nombreux passages ou en les développant, il eut surtout à cœur de maintenir à son chef-d'œuvre le caractère original de son inspiration et de sa date, d'en perfectionner le fond sans en altérer la forme, d'en pacifier le ton sans abaisser ni éteindre le style. C'était encore, au point de vue de la critique, la fidélité du véritable historien, qui doit être de son temps comme de tous les temps; c'était aussi, au point de vue de l'art, le devoir rempli jusqu'au bout du grand écrivain, qui jamais ne sépara, dans sa pensée ni dans ses œuvres, le beau du vrai.

Ce dernier travail, dicté par des motifs si elevés, si graves, où la conscience de l'historien se confondait avec celle de l'homme, fut-il, comme on l'a prétendu, l'effet d'une conversion religieuse, et que faut-il penser de cette conversion? C'est une question dont je sens toute la délicatesse, mais qui, une fois posée devant le public, et résolue dans des sens divers, comme elle l'a été, ne doit pas plus être éludée ici qu'elle ne peut y être tranchée. La mémoire de notre confrère, qui nous est chère à tous, une amitié particulière de quarante ans, mais surtout l'amour de la vérité, me font un devoir de m'en expli-

quer sans détour, dans la mesure des convenances soit pour la religion que j'honore profondément, soit pour les personnes dont je veux respecter le caractère. Ce sera d'ailleurs l'occasion de mettre dans une plus complète lumière l'esprit et les opinions de M. Thierry.

En religion, comme l'a dit justement le savant et ingénieux critique qui devait avoir l'honneur de succéder parmi nous à M. Thierry, notre confrère ne s'était guère, à aucune époque, occupé du dogme, quoiqu'il eût souvent touché aux questions religieuses, mais seulement par le côté extérieur et politique. Il faut même reconnaître qu'à cet égard, au moins dans ses premiers ouvrages, l'œuvre des hommes lui avait trop voilé l'œuvre de Dieu. Son esprit, d'ailleurs, par sa nature même, était peu porté à la spéculation, soit religieuse, soit philosophique. Ce qui le frappait, dans la vie comme dans l'histoire, c'était surtout le fait humain, le fait réel, avec sa forme et sa couleur, la physionomie des hommes et des peuples, le drame des événements; c'était le jeu visible des passions et des intérêts plutôt que l'action secrète des idées et le rôle mystérieux des causes supérieures.

Il est hors de doute cependant que dans les derniers temps de sa vie, sous le coup des douleurs privées d'abord, puis des malheurs publics, et parmi les vicissitudes d'une existence toujours si menacée et si précaire, à cet âge d'ailleurs où l'homme, en présence de la redoutable question de son avenir, se replie naturellement sur les impressions et les souvenirs de ses premières années, M. Thierry ramena sa pensée vers les idées religieuses. Ne pouvant ni ne voulant s'enfoncer dans des problèmes de théologie ou de métaphysique dont les obscurités l'effrayaient, il sentit avant tout, avec cette netteté de jugement qui lui était propre, et cette soif du posi-

tif qu'il portait en toutes choses, la nécessité d'une foi arrêtée, d'un symbole. Ce fut ainsi qu'il se rattacha, par un retour naturel, à ces grandes croyances chrétiennes qui donnent de la destinée de l'homme et de l'énigme de la vie la solution la plus haute et la plus conforme, après tout, à la vraie philosophie, laquelle ne sépare pas les besoins de l'esprit de ceux du cœur. Une fois sur cette pente, il était encore dans le caractère de notre confrère de ne point hésiter sur les conséquences, après s'être fixé sur les principes, et de conformer ses actes au dogme qu'il aurait définitivement adopté.

Ici revinrent d'elles-mêmes les incertitudes qu'il voulait bannir. Du moment que l'esprit même, le fond des croyances ne lui suffisaient pas, et qu'il lui fallait la forme, la réalité extérieure et, pour ainsi dire, plastique de la foi, c'était pour lui une seconde nécessité de faire son choix entre le protestantisme et le catholicisme. Dans la diversité de ses relations intimes des derniers temps et des influences de tout genre qui commençaient à se faire jour près de lui, on assure qu'il fut tenté un moment d'embrasser le protestantisme; mais il n'y trouva ni cette fixité du symbole, ni cette poésie du culte, ni ce prestige de l'antiquité qui pouvaient seuls déterminer son adhésion. La forte impression que firent sur lui les événements de 1848 et des années suivantes se joignit à l'effet d'études approfondies sur les derniers siècles de notre histoire, qui furent aussi ses dernières études, pour le ramener au catholicisme comme à la source et au type même de la stabilité et de la grandeur. Il fut frappé plus qu'il ne l'avait été jusque-là du rôle social de l'Église et de sa durée, de l'influence des institutions ecclésiastiques sur le développement de la civilisation, et de cette longue histoire qui, à ses yeux, constituait une force en religion comme en politique. Il déclara donc sa préférence

pour le dogme le plus arrêté, le plus étroit même, et pour ces affirmations positives qui répondaient le mieux au tour de son esprit, aux besoins de son âme, aspirant, après tant de secousses et de perplexités, à se reposer dans la certitude.

Mais la certitude ne se donne point, pas plus que la conviction ne se commande; aussi M. Thierry, en 1854, animé d'un sincère désir de s'unir complétement à la foi qui avait encore pour lui l'avantage d'être celle où il était né, celle qu'avaient professée ses pères, la foi antique de l'Église de France, fit-il un pas de plus dans la voie où il était entré. Il convia près de lui des hommes de piété et de savoir, pour s'éclairer par leurs entretiens, pour y trouver des motifs de croire; il en chercha même dans un commencement de pratiques, se fit lire les Évangiles, les Psaumes, dont la simplicité profonde ou la sublime poésie le charmaient, fit dire devant lui des prières à l'intention de ceux qu'il avait perdus, aimés, pardonnés, appelant ainsi tous les sentiments du cœur, tous les élans de l'âme, tous les ressouvenirs, à fléchir sa raison, plus indécise que rebelle. Mais quand, par des insistances, par des démarches qui prirent bientôt à ses yeux le caractère d'obsessions, on tenta d'obtenir de lui des actes dont ni la mesure ni l'effet extérieur ne pouvaient plus rester en son pouvoir, il éluda, il recula, et finalement ajourna, attendant la lumière ou la grâce d'en haut, pour sortir des doutes qui l'assiégeaient encore.

Ce fut donc là un retour, non pas une conversion, comme on l'entend, et c'est en vain qu'on voudrait s'en prévaloir pour expliquer les derniers changements faits à l'*Histoire de la conquête*. Il savait bien et il disait lui-même que ses corrections, lorsqu'elles paraîtraient, ne satisferaient pas ceux qui en avaient tant espéré, pour des raisons louables sans doute, mais étrangères aux devoirs de l'historien. Lui qui les connaissait, ces

devoirs, qui n'avait eu pour but, en abordant cette révision suprême de son livre, en y dévouant les derniers efforts de sa pensée, les derniers restes de ses forces, que la satisfaction de la vérité et de sa conscience, il continua de chercher sa voie entre les écueils opposés et les impulsions contraires, et, ne la trouvant point, faute d'une philosophie religieuse capable de fixer les incertitudes d'un esprit comme le sien, dans un siècle comme le nôtre, il voulut du moins rester libre, et ne consentit point à devenir un objet de scandale pour les uns, de triomphe pour les autres, ce qui pourtant ne lui fut point épargné.

Et cependant la mort n'était pas loin. Depuis trois semaines il avait entièrement perdu la sensibilité d'un des côtés de son corps, jusque-là conservée; il s'en allait pièce à pièce, disait-il lui-même; mais la volonté était toujours ferme et l'esprit plein de lucidité. Exclusivement occupé de la nouvelle édition de la *Conquête*, qu'il voulait terminer à tout prix, il y travailla avec une extrême ardeur jusqu'au jeudi qui précéda le coup fatal. Le samedi il s'affaissa; sa tête retombait sur ses genoux pendant son travail, et un sommeil lourd, précurseur de la mort, le gagnait de plus en plus. Le dimanche soir, sa langue commença à s'embarrasser; mais, dans la nuit suivante, à trois heures du matin, il eut encore la force de réveiller son domestique, pour lui dicter, non sans peine, un changement dans une phrase de son livre qui ne contentait point son goût toujours si pur. Ainsi l'esprit veillait, quand déjà se refusaient les organes. Deux heures après il reconnaissait son frère accouru, faisait allusion à une conversation grave de la veille, et, lui adressant ses recommandations pour ses nièces, il parvenait à nommer l'une d'elles; ce fut le dernier éclair de cette belle intelligence et la dernière parole de cette voix éloquente.

A cette heure suprême où la pensée s'était retirée dans d'inaccessibles profondeurs, des scènes regrettables faillirent avoir lieu dans la demeure envahie du mourant. Dépositaire fidèle des derniers sentiments du frère dont il allait recevoir le dernier soupir, M. Amédée Thierry intervint. Il le fit avec dignité et avec mesure, demandant à l'Église les prières que son frère lui-même aurait désirées, lui refusant un semblant d'actes où sa religion, aussi sincère qu'éclairée, lui montrait une profanation des choses saintes et une violation de la liberté de conscience même dans la mort. Il crut que si ce noble esprit résidait encore dans ce corps misérable près de se dissoudre, il devait le laisser sans trouble à son dernier entretien avec Dieu, que jamais Thierry n'avait méconnu, et vers qui remonta, le 22 mai 1856, une des plus belles âmes qu'il eût envoyées sur la terre pour mériter par le génie et par la douleur.

Telle fut cette vie, Messieurs, divisée par la nature en deux parts si tristement différentes, maintenue par l'esprit dans une si admirable unité; si agitée pourtant dans son uniformité apparente, et si pleine de péripéties qui la rendent presque aussi dramatique que le talent même et l'œuvre de notre confrère. Augustin Thierry fut un héros, un martyr, un saint de la science, si la science avait des saints. Il fut le plus original, le plus hardi, sinon le plus profond et le plus complet de cette pléiade d'esprits éminents qui ont renouvelé de nos jours le champ vaste autant que divers de l'histoire; celui qui ouvrit les perspectives les plus neuves et les plus étendues. Reprenant des mains de Fauriel la grande question des races dont la lutte et le mélange ont enfanté les États modernes, il en poussa trop loin peut-être les conséquences politiques; mais le premier il revendiqua, avec une éloquence persuasive, les droits des nationalités opprimées, et en cela il a été, dans sa mesure, le

clairvoyant précurseur des événements qui s'accomplissent sous nos yeux et dont rien n'arrêtera le cours. Il ne démêla pas avec moins de sagacité, ne peignit pas avec moins d'énergie l'origine et la marche de ces révolutions intérieures qui, des communes affranchies, firent sortir le tiers état et du tiers état la nation. Ses ouvrages, popularisés par son style, par ce feu intérieur qui circule avec sa pensée, sous la forme pure et correcte de ses récits ou de ses considérations, ont exercé une action singulière sur le développement des études historiques dans notre pays. Si, dans la voie de rénovation qu'il avait ouverte à notre histoire, ses succès firent naître une émulation de recherches dont il n'approuva pas toujours la direction, de livres dont l'esprit, la méthode, la manière, quels que fussent le talent et le savoir qu'il aimait à y reconnaître, lui semblaient des infractions graves aux lois et quelquefois à la dignité même de l'histoire, ses exemples, d'un autre côté, ont suscité des œuvres de consciencieux labeur et de haute portée, dans lesquelles il se plaisait à retrouver la tradition fidèle de ses travaux interrompus et le caractère vrai de la grande composition historique.

La mémoire de M. Thierry vivra donc à la fois par l'héroïsme de l'homme, le génie de l'historien, l'influence salutaire du grand écrivain sur son temps. Son nom a pris rang parmi les noms les plus illustres de notre siècle, de ceux qui marquent le mieux sa grande mission libérale et civilisatrice. Sa gloire est désormais identifiée à la gloire de la France, qui partagea son amour avec la science et la vérité.

Juste appréciateur de ces deux gloires, l'Empereur a décidé que le buste en marbre d'Augustin Thierry, exécuté par un habile statuaire, serait placé dans les galeries historiques du musée de Versailles, qui l'attendaient depuis longtemps.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE GEORGE-FRÉDÉRIC CREUZER,

ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE,

PAR M. GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Lue à la séance publique annuelle du [illegible] juillet 1865.

Messieurs, les corps savants ont aussi leurs alliances, et non pas les moins sûres ni les moins favorables au progrès de la civilisation par l'échange des idées et l'émulation des découvertes. C'est pour cela que nos Académies se sont dès longtemps associé les hommes les plus éminents des Académies et des universités étrangères; c'est pour cela qu'elles les convient à prendre part à leurs travaux, et qu'elles se font un devoir de leur donner des places d'honneur dans les hommages rendus annuellement ici aux membres qu'elles ont perdus.

On dirait que cette année a été prédestinée entre toutes pour célébrer par ces commémorations solennelles notre lien international avec la science et les savants étrangers. Œrsted, l'illustre Danois, qui a partagé avec notre Ampère la gloire d'une des plus grandes et des plus fécondes découvertes des temps modernes, dans le domaine des sciences physiques; Macaulay, qui, dans les sciences morales, a donné à l'Angleterre, avec l'exemple d'une des plus nobles vies qui aient jamais consacré les principes par les actes, le dernier et le plus brillant de ses historiens, ont trouvé l'un après l'autre dans

cette enceinte les dignes appréciateurs, les éloquents panégyristes de leurs œuvres.

Le savant Allemand de qui je viens vous entretenir à mon tour semble, au premier abord, avoir joué sur cette terre un rôle plus modeste. Il fut un simple professeur de belles-lettres, un érudit, un antiquaire. Mais cet antiquaire et cet érudit eut dans sa nature, par un trait singulier d'analogie avec les deux hommes célèbres que je viens de nommer, un élément d'imagination et de poésie qui donne à sa vie comme à ses livres un caractère d'originalité remarquable. Il eut, lui aussi, dans le passé le plus reculé de l'histoire, l'inspiration des découvertes. Plus qu'aucun autre il a contribué à dégager, à populariser une des idées qui ont fait et feront leur chemin dans ce siècle, l'idée de la mythologie envisagée comme la forme naturelle des croyances de l'humanité à certaines époques, et par là élevée à la hauteur d'une science à la fois historique et philosophique.

George-Frédéric Creuzer naquit le 10 mars 1771, à Marbourg, dans la Hesse électorale. La même année il perdit son père, simple relieur de livres, et il resta, avec un frère aîné, sous la direction d'une pieuse mère dont le vœu le plus cher était de voir un jour son jeune fils ministre du saint Evangile. Des deux côtés cette famille luthérienne comptait des ecclésiastiques distingués par leur mérite. Il paraît même que, dans la ligne paternelle, elle remontait à ces célèbres protestants du nom de *Cruciger,* émigrés de Moravie, dont l'un aida Luther à traduire la Bible, et dont un autre, sectateur de Calvin, fut le précepteur du landgrave de Hesse, Maurice.

Envoyé de bonne heure à l'école de sa ville natale, et remplissant l'office d'enfant de chœur à l'église de Marie, le jeune Frédéric Creuzer fut captivé d'abord par l'aspect des monu-

ments des anciens landgraves et des tableaux à sujets bibliques qui la décoraient; mais cette impression devint plus vive à Sainte-Élisabeth, belle cathédrale du XIIIe siècle, appartenant à une commanderie de l'ordre Teutonique, où le culte avait plus d'appareil, et qui, par la hardiesse de son architecture, par la richesse de ses sculptures et de ses peintures, par ses vastes dépendances, lui semblait tout un monde et faisait revivre à ses yeux le moyen âge avec sa grandeur et ses prestiges. Aussi, dans les *Esquisses* de sa vie qu'il nous a laissées, la nomme-t-il, jugeant d'après lui-même, qui y trouvait à méditer, à imaginer pour des semaines entières, « la nourrice spirituelle des générations. » Il avoue avec une naïveté piquante qu'en présence de ces spectacles faits pour lui il sentit se développer le germe du sens mystique qui résidait au fond de son âme, et que sa foi luthérienne put bien en recevoir une première atteinte. Un recueil de cantiques qui lui venait de son père, les lectures assidues de la Bible en famille, les hymnes chantées en chœur dans les églises, au milieu des chefs-d'œuvre de l'art, avaient pour cette nature religieuse, mais d'une religion non moins indépendante que poétique, un charme bien plus grand que les pratiques dévotes, les sermons prolongés et les heures de prière prescrites, qui de l'école le suivirent au gymnase.

C'est là qu'il trouva un maître selon son cœur et dont il garda toujours un reconnaissant souvenir. Il étudia sous lui les éléments de la langue grecque, et, de la lecture du Nouveau Testament, il passa bientôt à celle de Xénophon et d'Homère. Les exercices sévèrement philologiques auxquels le soumit en même temps un frère de sa mère, homme d'un rare savoir dans les langues classiques, le préservèrent de la séduction des succès faciles et l'initièrent peu à peu aux prin-

cipes de l'exegèse, à la fois grammaticale et historique, que le pasteur Bang tenait de ses maîtres Baumgarten et Semler.

Parvenu à l'âge de dix-huit ans, l'écolier devint étudiant à l'université que possédait depuis plus de deux siècles et demi la ville de Marbourg. Il suivit d'abord la pente qui semblait devoir le conduire au but que sa mère rêvait pour lui; il se livra quelques temps aux études préparatoires exigées pour la théologie. Mais les conseils d'un homme austère, qui l'avait deviné, le firent réfléchir sur le danger d'une fausse vocation, et l'entraînement des idées nouvelles auxquelles il sacrifia, comme tant d'autres en Allemagne et en Europe, à l'heure solennelle de 1789, contribua à lui persuader qu'il était fait pour toute autre chose que le saint ministère. Qu'attendre, en effet, d'un jeune théologien qui, tenu d'assister à des leçons où la sublime poésie des Psaumes était travestie dans la prose la plus plate, portait au cours l'Homère de Wolf pour ne pas succomber à l'ennui?

A Iéna, où il se rendit l'année suivante, tout était bien différent. Dans cette université, alors si florissante, la philosophie de Kant régnait en souveraine. Il l'étudia avec ardeur, mais sans beaucoup de fruit; bientôt il s'aperçut que la Critique de la raison pure n'était pas encore son fait. Les leçons qui l'attachèrent le plus, qui étendirent davantage son horizon, ce furent celles de Schütz sur l'histoire littéraire de l'antiquité, de Tiedemann sur les Dialogues de Platon, de Schiller sur l'histoire ancienne et sur celle du moyen âge. Le seul aspect de ce grand poëte, écouté avec enthousiasme par de nombreux auditeurs, suffisait pour élever l'âme et la monter au ton de son enseignement. Vivant dans la maison du théologien Griesbach, dont il fréquentait aussi les cours, et tout en faisant par conscience des extraits de la Bibliothèque théologique d'Er-

nesti, le jeune étudiant, à la nature de ses extraits, presque exclusivement relatifs à la philologie et à l'histoire, reconnut sa véritable vocation et résolut d'y céder. Mais il lui fallait encore d'autres impulsions pour la comprendre tout entière et pour l'embrasser sans retour.

Il était revenu à Marbourg en 1791 et il y avait repris ses études favorites. Déjà frappé du respect qu'Ernesti, le grand humaniste, témoignait, dans son article sur le *Berengarius* de Lessing, pour celui qui jusque-là ne lui avait paru qu'un bel esprit, il ouvrit le *Laocoon*, dont la lecture lui révéla un aspect nouveau de l'antiquité. Il avait admiré, en passant par Cassel, quelques monuments anciens des belles époques, ce qui lui fit faire connaisance avec les ouvrages de Winckelmann. Dès lors la sphère de l'art s'ouvrit pour le jeune philologue; il vit avec d'autres yeux Homère et Virgile, aborda l'étude sérieuse de Pindare et des tragiques, et, dans la vaste carrière de ses études désormais réfléchies, aux poëtes il fit succéder les historiens.

Il les lut à la suite, comme il avait lu les poëtes, en s'aidant des meilleurs commentaires, en y apprenant, à l'école des maîtres, son métier de critique. Là se bornait son ambition, surtout en présence de ces grands anciens, dont il évoquait sans cesse les images, et de ces modernes, leurs émules, dont il avait déjà vu quelques-uns, dont il avait lu les autres. Ne sentant point en lui la flamme de leur génie, il espérait y suppléer à force de labeur, et se frayer ainsi une voie qui ne fût pas celle de tout le monde. Il y réussit au delà de son attente.

Dès sa première jeunesse, l'histoire et avec elle la légende, sa sœur aînée et sa compagne, avaient charmé son esprit, appelé ses méditations. Enfant, il écoutait avec avidité les récits

transmis de bouche en bouche et mêlés de chansons populaires, qu'alors encore les aïeuls faisaient de la guerre de Trente ans. Il en recueillit quelques-unes et il resta convaincu, quoi qu'on ait pu dire contre les opinions de Niebuhr, que, même chez les peuples qui écrivent, la tradition subsiste et continue de jouer son rôle côte à côte avec l'histoire, au moins pour les hommes et les événements qui ont saisi l'imagination populaire. Que fut-ce donc quand il eut observé, chez les anciens historiens, chez Hérodote surtout, les transformations qu'elle lui fait subir aux époques primitives, et qu'en tête de toutes les histoires il remarqua ces légendes plus ou moins merveilleuses, où, sous l'uniformité du récit, se croisent et s'amalgament les éléments les plus divers de la réalité ou de la croyance? Mais il n'en était point encore là, et, tout en joignant à la lecture assidue des historiens de l'antiquité celle des chroniques du moyen âge et des relations des voyageurs, qui étendaient son point de vue dans le temps et dans l'espace, son oreille était attentive au présent encore plus qu'au passé. Les grandes scènes de la Révolution française, les luttes tragiques des partis, nos armées qui, franchissant le Rhin, reportaient à l'Allemagne la guerre que l'Allemagne nous avait apportée, offraient à son esprit des sujets de comparaison plus saisissants, des commentaires plus instructifs que tous les autres, pour la lecture de Thucydide, de Xénophon, de Démosthène. Quand le canon de Hoche, poursuivant les Autrichiens dans leur retraite, tonnait sur les bords de la Lahn, il faillit même, un jour, avec quelques-uns de ses condisciples, payer cher la tentation de pousser ses études pratiques de l'histoire jusqu'au voisinage du champ de bataille.

Il perdit vers ce temps sa mère, qui n'eut pas la consola-

tion de le voir pasteur, mais qui put déjà pressentir, à son lit de mort, le professeur qu'il serait un jour. Il faisait comme tant d'autres, en attendant, car il fallait vivre : il donnait des leçons particulières à des étudiants moins avancés que lui et souvent plus âgés, et ces leçons eurent du succès. Bientôt il s'associa quelques jeunes gens d'élite, avec lesquels il entretenait un commerce habituel d'idées et de bons offices; ils fondèrent ensemble une institution privée, d'un caractère sévèrement classique, d'où sortirent des hommes remarqués depuis dans la diplomatie et dans la politique.

Mais ce ne pouvait être là ni l'unique ni le véritable emploi de son activité et des rares connaissances qu'il avait acquises dès cette époque. Il pensa que le meilleur moyen d'en tirer parti, c'était de traiter quelque sujet d'un intérêt sérieux, neuf, s'il était possible, pris dans le cœur même de ses études, et de signaler par là son nom à l'attention des juges compétents, soit dans les universités, soit ailleurs. Ce fut ainsi qu'il publia, en 1798, son premier essai, écrit en allemand, non sans quelque crainte des sévérités de la critique d'alors, qui, dans la ferveur d'une rénovation littéraire, était, en Allemagne, beaucoup plus exigeante sur la forme qu'elle ne l'a été depuis. Du succès de cet essai, où il développait avec finesse et savoir des indices mal compris chez Lucien, sur les vrais rapports entre Hérodote et Thucydide, il avait fait dépendre (il le dit lui-même), comme Rousseau de la pierre lancée à l'arbre, son choix définitif entre les deux carrières qui se disputaient encore sa vie; ce choix fut désormais fixé, car il avait touché son but.

En effet, son opuscule ayant paru à Leipzig, ce grand centre des publications littéraires, surtout à cette époque, et une circonstance de sa destinée, jusque-là si incertaine, l'ayant

conduit dans cette ville, non-seulement il y forma des relations durables avec Beck, avec Godefroi Hermann, dont il suivit les cours, mais il reçut à Weimar les félicitations de Böttiger, de Göttingue, celles de Heyne et de Heeren. Il vit, à Gotha, Frédéric Jacobs, dont il devint l'ami; et lorsque, l'année suivante, il eut donné en latin une dissertation sur Xénophon, suite de la précédente, avec des considérations sur la méthode et le style des principaux historiens grecs, ce second écrit attira l'attention de Fr.-Aug. Wolf lui-même, qui l'honora de ses critiques. Dès lors le nom de Creuzer commença à percer dans le public savant, et il fut regardé comme une des espérances de la haute philologie, de celle qui s'attache aux choses encore plus qu'aux mots.

Revenu à Marbourg pour la seconde fois, il y noua une de ces amitiés qui exercent sur ceux qui en sont dignes une influence décisive. Il fit la connaissance de plus en plus intime de M. de Savigny, Français d'origine, bientôt professeur à l'université, quoiqu'il eût huit ans de moins que lui, et qui devait être le Cujas de son siècle, le rénovateur de la science du droit par l'histoire. Savigny, qui avait apprécié les leçons particulières de Creuzer sur les historiens grecs et romains, l'exhorta à aborder la grande épreuve de l'enseignement public, à ouvrir un cours sur l'histoire ancienne. Ce cours réussit, et Creuzer, qui venait de recevoir de l'université de Tubingue le grade de docteur en philosophie, ou, comme nous dirions, de docteur ès lettres, fut nommé, en 1800, professeur extraordinaire de langue grecque à Marbourg et membre de la Société latine d'Iéna, en même temps qu'il fixait sa destinée par un premier mariage. Il garda jusqu'à la fin les plus doux souvenirs de cette époque, où, vivant dans un cercle d'amis distingués, jeunes comme lui-même encore, les excursions aux

champs, les explorations dans la montagne et les propos variés succédaient aux leçons, aux études, aux communications savantes, où maîtres et disciples revenaient plus ardents au travail, le lendemain d'un beau jour d'été, au matin duquel avait paru, affichée sur les murs de l'école, la formule traditionnelle : *Hodie non legitur.* Telle était alors, telle est encore aujourd'hui, en dépit des progrès de la réglementation, l'heureuse liberté des universités allemandes, ennemies, plus qu'on ne le croit, de toute espèce de pédantisme.

La réputation du jeune professeur se répandait peu à peu au dehors. Déjà on parlait de lui à Giessen pour une chaire d'éloquence, lorsque sa ville natale voulant le retenir, il y fut nommé, en 1802, professeur ordinaire, c'est-à-dire en titre, d'éloquence et de littérature ancienne. Mais cette nomination le jeta dans un grand trouble par la multiplicité des devoirs qui lui étaient imposés. Il prit son parti des exercices scolastiques, tout en réservant la meilleure part de son temps pour ses leçons sur l'histoire de la littérature grecque, dont il mit un programme remarqué dans les mains de ses auditeurs. Il y donna une attention particulière à la question que venait de renouveler avec tant d'éclat la publication récente des Prolégomènes de Wolf sur Homère, le livre qui, de son aveu, exerça sur ses études de critique littéraire l'influence la plus considérable. Il resta loin toutefois de ces jeunes philologues qui, à partir de ce moment, et surtout lorsque Wolf eut commencé à révoquer en doute l'authenticité de quelques-uns des discours de Cicéron, ne crurent pas leurs éperons gagnés qu'ils n'eussent taxé de supposition un chef-d'œuvre de l'antiquité. Wolf lui-même finit par tourner en ridicule cette manie, qui n'avait rien de commun avec ses vues profondes

et restées vraies, en un certain sens, sur l'origine et la formation des épopées homériques.

Dans cette chaire cependant, qui donnait à M. Creuzer une situation plus digne et plus assurée, le nom d'éloquence engageait, et ici revinrent de plus belle les perplexités du professeur. Non-seulement on exigeait qu'outre des leçons il fît des livres, mais il fallait prononcer chaque année deux discours d'apparat, composer jusqu'à six éloges des maîtres que l'université avait perdus, sans parler des programmes ou dissertations spéciales jointes aux discours. M. Creuzer se décida à remplir, parmi ces conditions, celle qui lui parut la plus importante pour lé présent et pour l'avenir, mais sous la réserve tacite qu'elle lui servirait bientôt à se soustraire à toutes les autres, sans néanmoins les éluder pour le moment. Ce formalisme et ces représentations à effet lui semblaient la ruine plutôt que l'honneur des universités et lui devenaient de jour en jour plus intolérables.

Ce fut ce qui précipita, contre son gré, la publication du premier de ses écrits qu'on puisse appeler réellement un livre. Il y reprit, il y développa, il y refondit entièrement les deux essais antérieurs qui l'avaient fait connaître. C'était le fruit d'études déjà longues sur les principaux historiens grecs, sur les rhéteurs et les critiques de l'antiquité qui avaient fait, des chefs-d'œuvre du genre, le sujet de leurs observations et de leurs analyses; c'était aussi le résultat de vues générales d'une grande nouveauté sur les rapports de l'histoire en Grèce avec la mythologie, avec la poésie, avec tout le développement de l'esprit et de la société, et de rapprochements pleins d'intérêt avec le génie divers des conteurs et des historiens modernes, depuis Boccace et Machiavel jusqu'à Jean de Müller. De nos jours, il eût trouvé en Angleterre, en France surtout, des

termes de comparaison plus variés encore et plus frappants, mais qui ne lui échappèrent pas tout à fait, lorsque, dans sa vieillesse, il eut occasion de revenir sur cette œuvre de prédilection de ses jeunes années, et la poursuivit jusqu'à Polybe

L'Art historique chez les Grecs, dans son origine et son développement, qui parut en allemand, sous ce titre, dans les derniers mois de l'année 1803, des amis, qui avaient précédé l'auteur à Heidelberg, le firent valoir si bien, qu'il fut appelé, en qualité de professeur ordinaire, à l'université de cette ville, au moment où elle allait entrer dans sa période la plus glorieuse peut-être. Il y vint pour le bonheur et l'honneur de sa vie, quoique là aussi il dût trouver d'abord des épreuves de plus d'un genre. Il fut investi, au commencement de 1804, de la chaire de philologie et d'histoire ancienne, qui semblait devoir combler tous ses vœux, car elle était assortie, par son double objet, aux deux études qu'il avait jusque-là cultivées avec le plus d'amour. Le printemps, qui le conduisit dans ce beau site, sur les rives délicieuses du Neckar, fut pour lui un enchantement et il en jouit avec passion. Délivré du cauchemar de l'éloquence officielle et des exercices strictement scolastiques, pendant près de deux ans il n'écrivit rien, se donna du loisir pour se reprendre mieux au libre travail de la pensée, et ne songeant qu'à se former un auditoire et à l'intéresser, il fit d'abord des leçons exclusivement publiques qui charmaient ses auditeurs sans bourse délier. Cependant il ne tarda pas à fréquenter la bibliothèque Palatine, si précieuse encore, quoiqu'elle eût perdu une partie de ses trésors. Il lut avec respect sur les marges des livres les annotations de la main des Saumaise, des Gruter et des Gräve. Il visita dans l'église de Saint-Pierre le tombeau du Hessois Sylburge, son compatriote, qui rendit, au XVIe siècle, tant de services à la littérature

grecque, et qui avait été le sujet de son dernier discours académique à Marbourg. De dignes rivaux de ces illustres morts occupaient ou venaient successivement recruter les chaires de l'université badoise: l'orientaliste Wilken, le grand helléniste M. Böckh, l'historien Schlosser, Hegel le philosophe, d'autres encore, attirés la plupart à Berlin depuis la création de l'université de cette ville, en 1810.

A Heidelberg tout était en progrès, l'enseignement et les hommes, M. Creuzer avec autant d'ardeur qu'aucun d'eux. Il concourut des premiers à la fondation d'un recueil intitulé : *Studien* (Études), qui compta parmi ses rédacteurs, avec les principaux professeurs de l'université, quelques-uns des plus éminents écrivains des autres parties de l'Allemagne, et qui eut dans ce grand pays, de 1805 à 1811, une influence marquée sur le mouvement des idées et des recherches non-seulement en littérature, en histoire, en archéologie, mais en philosophie et en religion. Creuzer y donna, pour sa part, plusieurs articles qui furent les préludes des travaux par lesquels il allait bientôt renouveler du même coup l'étude de la mythologie et celle du néo-platonisme.

Le premier de ces articles marqua bien le caractère du recueil et la direction principale que l'auteur devait donner à ses travaux de cette époque : l'*Étude de l'antiquité comme préparation à la philosophie.* Son enseignement, dans l'intérieur de l'université, n'en demeura pas moins par-dessus tout philologique et historique. Il le fit voir dans un établissement dont il provoqua l'organisation en 1807, sous les auspices d'un ministre éclairé, M. de Reizenstein, et dont il resta le chef et le premier professeur durant longues années. Ce fut ce qu'on appelle en Allemagne un *séminaire philologique*, une école normale destinée à former des professeurs de belles-lettres, et il

traça, pour les études de ces jeunes maîtres qui successivement peuplèrent les gymnases et les universités voisines, un plan que son titre rapproche, tout en l'en distinguant, de l'article dont nous venons de parler. C'est le même esprit d'universalité, mais contenu ici dans les limites de l'expérience et de la pratique.

Une troisième création, dont M. Creuzer fut un des promoteurs les plus zélés, celle des *Annales de Heidelberg*, donna à l'université un organe critique, un moyen de plus d'instruction au dedans, de communication au dehors, qui contribua et contribue encore aujourd'hui, sous l'initiative de ses professeurs, à son influence, à sa réputation. Le ton de cette revue exclusivement consacrée à l'analyse, ou, selon l'expression de nos voisins, à la *recension* des ouvrages nouveaux, fut, comme on devait s'y attendre, grave, modéré, impartial; l'esprit de coterie, ce qui est plus rare encore, en fut exclu dès l'origine. Les livres des collaborateurs ne pouvaient y figurer que sous la forme d'annonces signées d'eux-mêmes. Nous dirions que c'était l'âge d'or des journaux, si cet âge d'innocence ne subsistait sous nos yeux, à Heidelberg et ailleurs, sans que les éditeurs ni le public aient à s'en plaindre.

M. Creuzer continuait de vivre dans le commerce intime de ses chers morts, ainsi qu'il nomme les anciens, sans négliger toutefois les vivants; il songeait à reprendre, fort de nouvelles études, les leçons de mythologie et d'archéologie qu'il avait inaugurées à Marbourg, lorsque fondirent sur lui, avec la menace d'un nouveau déluge de l'éloquence de commande qui l'avait fait fuir une première fois, d'autres orages plus redoutables qui, en troublant profondément son existence, faillirent lui faire prendre en dégoût ces bords fortunés du Rhin et du Neckar qui d'abord lui avaient tant souri. Nous ne cherche-

rons point à pénétrer un mystère qu'il couvrit toujours d'un voile épais; nous pouvons dire au moins, sans crainte d'offenser sa mémoire, que cette âme aussi pure qu'enthousiaste, surprise, mais non vaincue par la passion frénétique d'une autre âme, ne put supporter l'idée d'avoir été la cause involontaire de la mort d'une femme fort distinguée du reste. Malade quelque temps, d'esprit et de corps, seul indice que donnent ses *Esquisses* du contre-coup de cette catastrophe, Creuzer reçut, dans sa détresse, les plus honorables témoignages des sympathies qu'il s'était acquises au pays de Bade. L'électeur lui-même, Charles-Frédéric, dont le nom cher aux lettres a été célébré par notre Villoison, lui donna des marques d'un vif intérêt.

Cet épisode aussi tragique qu'inattendu de la vie du philologue fut suivi d'un autre qu'il y faut peut-être, quoique à distance, rattacher en principe, mais qui en est le contraste le plus complet et qui tourna presque au comique. Lié depuis longtemps par correspondance avec Wyttenbach et avec son disciple Van Heusde, ces deux illustres professeurs de Leyde et d'Utrecht, en possession d'un crédit mérité, Creuzer reçut de la Haye, au mois de décembre 1808, une lettre de M. de Meermann, sénateur français et directeur général des sciences et des arts du royaume de Hollande, sous Louis-Napoléon. Cet administrateur lui proposait, avec l'agrément du roi, la chaire demeurée vacante à l'université de Leyde depuis la terrible explosion des bateaux de poudre au milieu de la ville, dont le savant Luzac avait été l'une des nombreuses victimes, en 1806. Il n'hésita pas à reconnaître dans cette démarche la main de ses amis, et, après quelques explications, il accepta la proposition qui lui était faite d'une manière aussi gracieuse qu'honorable. Son congé obtenu non sans peine du gouver-

nement badois, il se mit à écrire coup sur coup un programme d'adieu pour l'université de Heidelberg, qui le regrettait, et un discours d'ouverture pour l'université de Leyde, dont la *vocation* ou l'appel, commandé par les formes antiques, se fit attendre.

Il se mit en route, aux vacances de Pâques 1809, explorant les bibliothèques et les musées, faisant des extraits, prenant des notes, visitant ses amis des villes du Rhin, dont il se détachait avec une peine chaque jour plus manifeste, lorsqu'il apprit qu'une opposition contre sa personne venait d'éclater en Hollande. On le représentait comme un homme « qui avait mis en feu l'Allemagne, » et cela au moment où les armées de Napoléon allaient pour la seconde fois pénétrer au cœur des États autrichiens. Hélas ! le pauvre professeur, en quête de son avenir auprès du frère de Napoléon, et cherchant à raffermir son âme ébranlée par la pensée de la riche bibliothèque de Leyde, par l'idée de cette chaire où il était appelé à monter après les Valckenaer, les Hemsterhuis, les Ruhnkenius, n'était ni en goût ni en pouvoir de conspirer contre le grand empereur sous qui pliait l'Europe. Aussi ces bruits ridicules, exploités par des compétiteurs mécontents, et soufflés peut-être de Heidelberg par certaines passions que nous retrouverons bientôt à l'œuvre, tombèrent-ils devant les témoignages de ses anciens collègues, qui se portèrent ses garants. Il reçut sa commission, quand il commençait à se refroidir sur la Hollande, non plus, comme Voltaire, après l'avoir vue, mais avant. Il se remit en marche et arriva enfin sur cette terre hospitalière, mais peu faite pour lui, où il ne devait que passer.

En effet, cette puissance à la fois physique et morale, inhérente à la constitution même de M. Creuzer, de s'acclimater partout ailleurs que dans son pays, et moins en Hollande

qu'ailleurs, ne tarda pas à se déclarer. Les villes lui parurent belles, les hommes simples et dignes, quel que fût leur rang ou leur savoir : de véritables républicains, exempts de morgue et d'affectation, soit aristocratique, soit démocratique; mais ni l'air, ni le climat, ni l'aspect de cette terre plate et monotone, incapable de faire germer dans son esprit, dit-il, une pensée mythologique, ni cette mer du Nord elle-même, dépourvue de poésie, ne répondirent aux besoins de sa nature, à ceux de son imagination. Il descendit à Leyde le 12 juillet, et dès le lendemain il écrivait à Carlsruhe pour redemander à son ancien protecteur, M. de Reizenstein, rentré au ministère, sa place de Heidelberg, si elle était encore vacante. Chose étrange, il n'avait encore vu ni Wyttenbach, à qui il devait sa nomination, ni sa nièce, plus tard son épouse, aimable autant qu'instruite, auteur de dialogues et de romans philosophiques en français, signalés par Gœthe lui-même à l'attention publique, et qui charma Creuzer pour le moins autant que sa femme. Il est vrai qu'elle était toute pénétrée de la lecture de Platon et de Plutarque, une âme antique, comme Wyttenbach, et faite pour comprendre celui en qui l'austère commentateur du *Phédon* estimait et aimait, non pas seulement l'éminent helléniste, mais, selon son expression, l'*anima candida* par excellence.

Notre émigré cependant, rêvant le retour, mais qui n'avait point compté sur ces attraits, non plus que sur l'accueil empressé de ses nouveaux collègues, se préparait, quoi qu'il pût advenir, à prendre possession de sa chaire et à ouvrir un cours sur le Nouveau Testament, qui rentrait dans ses obligations. Il y était bien préparé par ses anciennes études de Marbourg et d'Iéna. Mais tout à coup il reçut du ministre de Bade ses lettres de rappel, et il se vit forcé de révéler à Wyttenbach le petit complot dont il lui avait fait mystère et qui les plaçait

tous deux dans une position presque également embarrassante. Wyttenbach, caractère peu commode, mais bon homme au fond, quand il vit celui qu'il aimait d'une affection presque paternelle malade d'inquiétude encore plus que d'un refroidissement gagné à la visite du tombeau de Joseph Scaliger dans l'église française réformée, se laissa attendrir. Après de vains efforts pour retenir le fugitif, il revint de nouveau auprès de M. de Meermann; et le roi Louis, qui comprenait mieux qu'un autre l'effet du ciel de la Hollande sur une âme atteinte du regret de la patrie, touché lui-même de la situation de Creuzer, consentit à son départ. Singulière rencontre et plus singulier contraste entre ce roi sans ambition, imposé à son peuple, qui allait bientôt quitter avec bonheur le trône qu'il n'avait pas désiré, et le savant, venu librement en Hollande pour occuper une chaire qu'il avait regardée comme son salut et comme sa gloire, et qu'il abandonnait avec le même bonheur.

M. Creuzer fit ses adieux à l'université de Leyde en lui dédiant ce discours d'ouverture qu'il s'était hâté d'écrire et qui ne devait jamais être prononcé. Il avait pris pour sujet, par une allusion délicate à la ville dont il devenait l'hôte et qui fut si longtemps un foyer de lumières pour les Pays-Bas, l'éloge de la *cité d'Athènes*, foyer de la civilisation pour le genre humain tout entier par les lettres, les sciences et les arts. Ce morceau, écrit dans un latin qu'on peut dire attique, resta comme le monument de cette apparition fugitive en Hollande, qui n'en valut pas moins à l'auteur des amitiés nouvelles et durables.

L'année 1809 fut la crise heureuse, après tout, de la vie de M. Creuzer. De retour à Heidelberg, où ses amis l'accueillirent à bras ouverts, il se remit à ses études avec une ardeur nouvelle. Il était dans la force de l'âge et du talent; il avait

amassé des trésors de connaissances. Une grande pensée, la pensée dominante de sa longue carrière, s'empara de lui pour ne plus le quitter. Elle l'engagea dans des travaux, dans des publications considérables qui fondèrent sa renommée; et si des attaques passionnées l'assaillirent à cette occasion, si des controverses graves s'élevèrent, soit sur ses idées, soit sur sa méthode, il soutint les unes avec constance, les autres avec honneur.

Déjà, dans un premier essai remontant à 1803, M. Creuzer avait fait dériver certains mythes, certaines fables religieuses de la Grèce, des représentations de l'art sur les monuments. Plus tard, dans une dissertation extrêmement remarquable du second volume des *Studien,* en 1806, il avait donné (c'est le titre même de ce morceau) une *Idée* et un *Exemple de la symbolique des anciens,* c'est-à-dire d'un art significatif, destiné à exprimer, par la sculpture ou la peinture, les conceptions plus ou moins hautes des religions antiques. Ces symboles, tantôt source, tantôt produit des mythes, il les chercha cette fois dans les représentations de Silène, expliquées non-seulement par les fables qui concernent ce merveilleux compagnon de Bacchus, mais par des rapprochements avec les dogmes des premières écoles philosophiques de la Grèce, tout imbues, suivant lui, de l'esprit et de la forme des vieilles croyances. Plus tard encore, en 1809, agrandissant son cercle et généralisant ses vues, il reproduisait avec des développements nouveaux, sous le titre de *Dionysus,* un mémoire latin publié deux ans auparavant, et qu'on peut considérer comme une ébauche du grand ouvrage allemand qui allait suivre.

Dans ce mémoire, non terminé, mais qui devait trouver son complément dans le livre dont il était le prélude, l'auteur faisait de l'idée du symbole, tel qu'il le concevait, une

application déjà fort étendue au vaste et riche domaine des traditions et des monuments du culte de Bacchus. Il faisait plus, il essayait de rattacher ce culte à ses origines cherchées par toute la terre, mais surtout en Égypte, dans la religion d'Osiris et de Sérapis, en Phénicie, en Asie Mineure, et il montrait du doigt l'Inde comme la source première et plus éloignée. Il anticipait ainsi par l'imagination, égarant trop souvent le savoir dans des rapprochements aventureux, des questions que la critique devait plus tard, en les serrant de près, résoudre presque toutes en un sens différent.

La Symbolique et la Mythologie des peuples anciens, particulièrement des Grecs, dont M. Creuzer publia, pour la première fois, les quatre volumes entre les années 1810 et 1812, et dont la seconde édition entièrement remaniée parut de 1819 à 1822, fut un ouvrage, sous tous les rapports, supérieur au précédent. Contesté, dépassé sur bien des points, cet ouvrage n'en est pas moins resté, jusqu'à nos jours, le plus grand corps de doctrine sur la matière et, à tout prendre, le plus goûté. C'est le privilége d'un système, quand, à la profondeur de la conception, à l'étendue des recherches, il joint, quels que soient ses côtés faibles, l'élévation des idées et le charme du style.

L'auteur nous a révélé lui-même comment il fut conduit à cette belle théorie du symbole et du mythe, double forme de la conscience religieuse, qu'il donna pour introduction à son ouvrage, et dont il poursuivit le développement dans les faits à travers toute l'antiquité, depuis l'Égypte et l'Inde jusqu'à la Grèce et à l'Italie. L'observation y eut plus de part qu'on ne l'a quelquefois prétendu. Ses yeux s'ouvrirent sur le génie des temps anciens en lisant la Bible et Hérodote. Le langage figuré des prophètes, celui des oracles de la Grèce, le

caractère même de l'enseignement de ses premiers philosophes, l'emploi fréquent des signes sensibles, des emblèmes matériels, l'appel à la nature, à ses corps, à ses phénomènes, considérés eux-mêmes comme significatifs, qui plus est, comme doués de sentiment et assimilés à l'homme même, à sa personne, à ses actes, lui firent admettre ce que l'on pourrait nommer une plastique, une poésie naturelle, par l'image ou par la parole, comme ayant été l'organe général de l'humanité à ses débuts. Cette conclusion était fondée, et si M. Creuzer s'en fût tenu là, s'il eût vu dans ce langage symbolique et poétique la forme spontanée de la pensée humaine à son premier essor, s'il en eût fait plus spécialement l'organe instinctif de la pensée religieuse, il fût resté dans le vrai. Mais il compliqua cette idée juste, attestée par l'expérience et par l'histoire, d'une autre idée qui l'était beaucoup moins, qui même à certains égards en était la négation. Il fit, de cette expression naturelle et nécessaire de la croyance, aux époques dont il s'agit, de ce bien commun de l'humanité, le privilége exclusif du sacerdoce, l'instrument obligé, mais prémédité et artificiel, dont le sacerdoce se servit pour civiliser des peuples enfants, en faisant pénétrer dans leur esprit grossier l'idée par la forme, le dogme par le symbole. Sans doute les prêtres, aristocratie de l'intelligence, ont été pour beaucoup dans l'éducation morale et sociale du genre humain; la civilisation, les arts, les sciences, leur sont dus en principe, et ils en firent bientôt un monopole; mais ils furent d'abord, en religion, des hommes comme les autres, croyants et poëtes au même titre qu'eux. Le rôle des castes sacerdotales, leur œuvre, leur influence, divers selon les temps et les lieux, ont été à la fois trop généralisés et exagérés.

M. Creuzer avouait, en outre, qu'il avait été frappé des in-

dices d'un état supérieur de culture religieuse et morale du monde primitif contenus dans certains passages des anciens. Croyant à la réalité de cet état, qui n'était pas l'état d'innocence du récit biblique, mais dont il trouvait aussi des indices dans la Bible, il l'expliquait par le fait d'une pure et haute doctrine enseignée aux hommes dès l'origine, en un mot, d'une révélation primitive, quoiqu'il évitât de se servir de ce nom, dont toutes les religions des peuples anciens n'auraient été que les échos lointains et troublés. Il en découvrait la preuve dans les livres sacrés de l'Inde et de la Perse, si mal connus alors, et sur les monuments hiéroglyphiques de l'Égypte, muets encore comme ses sphinx. Aussi allait-il, à certains moments, jusqu'à se déclarer pour l'idée orthodoxe, ou supposée telle, d'un monothéisme originel, obscurci dans le cours des temps, des erreurs et des passions humaines, par les ombres du polythéisme; tandis qu'à d'autres moments, sur les ailes de la nouvelle philosophie allemande et au souffle des chants religieux de l'antique Orient, de la vieille poésie philosophique de la Grèce, ce monothéisme primitif semblait se transfigurer pour lui en un culte idéaliste de la nature, en un panthéisme transcendant.

Ces hypothèses religieuses et philosophiques, qui ne sont pas d'hier, n'avaient pas des fondements beaucoup plus solides que les hypothèses historiques par lesquelles M. Creuzer expliquait la transmission des dogmes prétendus de la foi primordiale de l'humanité, sous le double voile des symboles et des mythes tissu par le sacerdoce. Il les faisait venir en Grèce, d'Égypte surtout et de Phénicie, mais en dernière analyse du haut Orient, conformément à des traditions suspectes ou à des inductions prématurées, et par des émigrations étrangères, ou même des colonies sacerdotales, espèce de missions de l'an-

cien monde, idée dont on a tant abusé avant et après lui. Mais il n'en a pas moins préparé, avec plus de savoir et de grandeur qu'on ne l'avait fait encore, une science qui commence, l'étude comparée des religions et des mythologies, la recherche de leurs vrais rapports et, pour ainsi parler, leur genèse historique.

Par un heureux défaut du plan de son livre, l'auteur, au lieu d'aborder directement la Grèce et l'Italie, après une introduction qui, sauf la théorie du symbole, ne se rapportait guère qu'à ces pays classiques, exposa les cultes, les croyances, les doctrines des nations qu'il regardait justement comme les aînées de la civilisation, et auxquelles il demandait, en conséquence, les types les plus anciens des idées et des formes religieuses. De là naissaient d'eux-mêmes des rapprochements, mais en même temps des contrastes, qui, s'ils eussent pu alors être appréciés comme ils le sont aujourd'hui, en dehors de toute préoccupation étrangère à la science, auraient mis sur la voie d'une histoire générale des religions, inspirée d'un esprit plus large et plus vraiment critique que celle que Meiners, héritier du XVIII[e] siècle, publiait au commencement du nôtre.

L'ouvrage de M. Creuzer fut d'abord annoncé comme un manuel, qui devait être à la fois, selon l'usage des universités allemandes, le résultat et la base de son enseignement. Il en garda jusqu'à un certain point la physionomie, tout en prenant un caractère et des proportions nouvelles. Sous un appareil d'érudition obligé et quelquefois formidable, on y sent fréquemment l'haleine de la parole vivante du professeur, alors que dans des leçons improvisées, où se pressaient des centaines d'étudiants, il se livrait à sa verve savante avec un enthousiasme communicatif, dont tous ceux qui ont pu l'en-

tendre à cette époque ont conservé l'impression. Il ressemblait par moment à un hiérophante révélant les mystères, lorsqu'il essayait de lever le voile de Néith ou celui de Cérès, lorsque, développant le sens profond, caché sous les vieux symboles, et qui perçait jusque dans la métamorphose brillante des mythes épiques, il faisait dire à l'un de ses auditeurs catholiques, s'adressant au maître lui-même, à l'issue d'une séance : « Mais, Monsieur le professeur, à vous entendre, on serait tenté de croire à la beauté du paganisme. »

C'était le temps, de 1809 à 1812, où l'université de Heidelberg, en dépit de la guerre et presque à la veille des catastrophes européennes, asile paisible encore de la science, sous la main toujours redoutée qui protégeait à sa manière la famille régnante de Bade, alliée à la famille impériale, s'enivrait comme à plaisir d'idées nouvelles en religion, en philosophie, en littérature. Les théologiens y donnaient la main aux philosophes de la nature; les philologues et les archéologues, aux poëtes romantiques, Daub à Hegel, Görres et Creuzer aux Schlegel et à Tieck. La *Symbolique*, à son apparition, reçut d'eux tous un accueil sympathique, et son succès sembla d'abord incontesté. Les savants d'ailleurs les plus respectés en Allemagne applaudirent à l'ouvrage, Heyne le premier; il y reconnaissait les principes exposés par lui d'abord, sur la nature du langage mythique et symbolique, mais dont il n'avait fait ou encouragé que des applications équivoques et assez malheureuses. Un homme seul troubla ce concert presque unanime, organe d'un parti religieux, inquiet non sans raison de ces entraînements, qui n'étaient pas sans danger pour l'intégrité de la vieille foi protestante. Cet homme, déjà l'adversaire violent de Heyne, et qui par ses attaques fit mourir de chagrin le comte de Stollberg, son ancien ami, converti

au catholicisme, ce fut un poëte, classique entre tous, un philologue et un mythologue de la lettre, l'auteur célèbre de l'idylle de *Louisa*, et le traducteur en hexamètres allemands, vers pour vers, de l'*Iliade*, en un mot, Jean-Henri Voss. Critique exact, mais étroit, caractère énergique, mais emporté, il crut retrouver dans Creuzer, et il ne se trompa point, un Heyne à la plus haute puissance, compliqué, ce qui n'était pas, d'un Stollberg plus dissimulé, et il ouvrit contre lui, dans la *Gazette d'Iéna*, un feu acharné, qui dura vingt ans, et qui eut sa dernière explosion dans l'*Anti-Symbolik*, en 1825, après la seconde publication de la *Symbolique*. Il mit en cause du même coup l'écrivain et le professeur, taxa ses doctrines, favorables au sacerdoce, non-seulement de mysticisme païen, mais de jésuitisme et de papisme, et dénonça son enseignement, respectueux pour toutes les croyances élevées et sincères, comme une œuvre à peine déguisée de propagande catholique. Il alla plus loin, et il osa diriger contre le caractère et les mœurs irréprochables de l'homme les imputations, les insinuations les plus odieuses. C'était pousser jusqu'au dernier excès ce qu'une bouche éloquente et ferme appelait ici naguère l'intolérance protestante, non moins blâmable que toute autre intolérance.

Creuzer méprisa, comme indigne de lui, ce qu'il y avait de personnel et d'outré dans ces accusations; pour le reste, tout en montrant le diplôme de docteur en théologie que lui avait décerné, pour ce livre présenté sous des couleurs si fausses, la faculté protestante de l'université, il réclama, à titre même de protestant, les droits de la conscience et du libre examen. Il en appela, quant à l'esprit de ses leçons, même les plus intimes, au témoignage des étudiants de toute communion qui fréquentaient son Séminaire philologique, et quant aux re-

lations qu'on lui reprochait, il déclara s'honorer de l'amitié de tous les hommes de cœur et de talent qu'il avait conviés à coopérer, soit au recueil des *Stùdien*, soit aux *Annales de Heidelberg*. Les noms illustres qu'il invoquait à cette occasion expliquent les attaques de ses adversaires en même temps qu'ils l'en justifient.

Des critiques plus sérieuses au fond et plus scientifiques, qui ne manquent jamais aux systèmes, quand le moment de la première admiration est passé, allaient avoir leur tour. Quoiqu'elles n'aient pas été toutes exemptes d'amertume et d'esprit de parti, celles de Lobeck, par exemple, si supérieur à Voss comme philologue, mais plus dépourvu encore du sens religieux et vraiment poétique, elles s'adressèrent, en général, à l'ouvrage, non à l'auteur. Les plus graves furent celles d'Ottfried Müller, esprit aussi étendu que pénétrant, qui entreprit, dans un Essai remarquable, de ramener la mythologie à l'histoire, dont elle s'était trop écartée, d'en bannir la fantaisie, d'en déterminer la méthode, mais qui ne méconnut en elle ni le génie de la religion, dont le mythe et le symbole sont inséparables, ni le libre développement que la poésie et l'art donnent à ces formes, ni même l'élément mystique et surnaturel, inhérent à la croyance religieuse, en vertu de sa nature et de son objet. M. Creuzer fut frappé de ses observations plus qu'il ne voulut le paraître, et il posa à son tour la question de savoir jusqu'à quel point la mythologie est une science historique, jusqu'à quel point la critique des faits et des témoignages, l'analyse du détail, les circonstances extérieures peuvent conduire à l'intelligence véritable et au sens intime des mythes, que toute méthode d'interprétation a pour but. Il soutint, et, tout en insistant sur la nécessité de remonter par l'histoire et par la tradition, autant qu'il est possible, jus-

qu'à la forme la plus ancienne des mythes, à travers leurs transformations, Müller lui-même était forcé d'admettre le besoin d'une faculté supérieure, d'une sorte de divination, seule capable d'en saisir le principe générateur dans ce milieu éminemment poétique et synthétique d'où ils ont coulé comme de leur source, aux premiers âges du monde.

Il s'agissait donc, en définitive, pour atteindre le but de l'exégèse mythologique, en Orient comme en Occident, de se replacer, par un effort d'intuition, dans cet état instinctif et spontané de l'intelligence, conforme à la nature même des mythes, qui fut propre aux temps primitifs, mais qui se retrouve, à toutes les époques, dans les profondeurs de la conscience humaine. Ce don n'est pas départi de nos jours à tous les esprits. Creuzer crut sincèrement l'avoir. Il s'en explique avec autant de vérité que de conviction dans ces paroles remarquables, qui s'appliquent à lui-même et qui caractérisent son procédé : « Ce qui fait le mythologue, dit-il, c'est une faculté de l'esprit toute différente de celle qui fait l'historien; c'est une sorte d'aperception qu'on ne saurait ni acquérir ni suppléer, mais qui dépend d'une organisation intellectuelle semblable à celle qui crée le poëte. Tout esprit cultivé peut connaître la matière de la mythologie; tout homme qui n'en a pas le sentiment n'a pas mission pour l'exposer. »

Il faut fixer à cette époque, de 1822 à 1825, ce qu'on peut appeler le point culminant de la carrière de M. Creuzer. Il devint, sans en avoir la prétention, chef d'école, de l'école nommée à bon droit *symbolique*, non-seulement à Heidelberg, mais en Allemagne et peu à peu dans tout le monde savant. Les antiquaires de talent qui allaient renouveler l'archéologie en agrandissant sa sphère, MM. Welcker, Gerhard, Panofka, Émile Braun; chez nous, MM. Raoul Rochette, Lajard, Charles

Lenormant, le duc de Luynes, adoptèrent ses principes et les appliquèrent avec des succès divers à l'interprétation des monuments de l'art. Enfin, s'il nous est permis de le dire, il eut la fortune, assez rare pour un écrivain allemand et sur ces matières, de trouver en France, sans l'avoir cherché, un traducteur qui ne le trahit pas, c'est-à-dire qui ne le traduisit pas à outrance; qui, en s'inspirant de l'esprit plus encore que de la forme de son œuvre, en faisant pénétrer quelques rayons de la lumière de notre langue dans le temple un peu mystérieux de la *Symbolique*, y guida les lecteurs français sans le profaner, osa même en élargir les avenues pour le rendre plus accessible, et en agrandir les proportions sans en altérer le caractère. C'est la justice que rendit publiquement l'auteur lui-même à cette traduction, qu'il considéra comme un utile remaniement et comme un complément de son livre, dans la troisième édition publiée quelques années après.

M. Creuzer n'était pas inconnu en France avant la traduction de la *Symbolique*, qui le fit connaître davantage et qui répandit sa juste renommée, à la faveur de notre langue. Vous n'aviez pas besoin, Messieurs, de ce nouveau motif pour avoir la pensée d'y mettre le sceau en l'associant à votre Compagnie. Plusieurs de vous étaient en correspondance avec lui et avaient apprécié sa grande érudition. Philologue autant que mythologue, helléniste et humaniste, ses travaux sur les historiens grecs perdus, dont il avait le premier songé à recueillir les fragments dès 1806; ses mémoires latins sur Hérodote, malheureusement interrompus après 1818; les lettres aussi spirituelles que savantes échangées, cette même année, entre lui et God. Hermann, sur Homère et sur Hésiode, au fond, sur les origines de la poésie religieuse des Grecs cherchées en Orient; enfin, de 1818 à 1824, les éditions, si riches de ren-

seignements critiques et historiques, des traités de Cicéron sur la Nature des dieux et sur les Lois, que suivirent bientôt ceux de la République, de la Divination et du Destin, tous ces ouvrages se trouvaient sous vos yeux, sans parler de ceux des monuments de la philosophie néo-platonicienne, qu'il avait traduits, commentés, publiés le premier, et que devait couronner plus tard sa grande édition des œuvres de Plotin.

Dans la séance du 19 août 1825, sur l'initiative de l'illustre Silvestre de Sacy, de M. Hase, de Raoul Rochette, d'Abel Rémusat, M. Creuzer fut élu, à la presque unanimité, associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et ce fut pour lui un honneur de plus d'y succéder au célèbre helléniste Fr.-Aug. Wolf, qui venait de mourir à Marseille. Il y fut nommé, par un rapprochement non moins remarquable, le même jour qu'un autre de ses compatriotes, Guillaume de Humboldt, aussi grand pour le moins, dans les sciences philologiques, que son frère Alexandre dans les sciences naturelles, qui venait de décerner à M. Creuzer, sans qu'il s'en doutât, et sans qu'il vous fût possible de le savoir vous-mêmes, l'hommage le plus flatteur peut-être qui ait jamais été rendu dans son pays à l'auteur de la *Symbolique*. Esprit sévèrement méthodique et critique, mais non dépourvu de poésie, et capable de tout comprendre, même ce qui lui semblait défier la critique et la méthode, Guillaume de Humboldt écrivait dans la confidence de l'amitié, en 1822 et 1823, à M. Welcker, le mythologue et l'archéologue éminent qui devait être parmi nous le digne successeur de M. Creuzer : « Je trouve dans son livre, avec le résultat d'un savoir et d'une lecture immenses, un tour d'esprit où l'imagination et le sentiment se marient de la manière la plus heureuse à l'intelligence; un don d'intuition des plus

rares, et, pour tout dire, des étincelles d'un véritable génie.» Il était impossible de mieux caractériser notre nouveau confrère, de donner d'avance à votre choix une sanction plus éclatante.

La première pensée de M. Creuzer, à la nouvelle de son élection, ce fut de venir en personne vous remercier de l'honneur que vous lui aviez fait, et prendre séance parmi vous. Il arriva à Paris au mois de juillet 1826. Il voulut d'abord, comme par une réminiscence de la cathédrale de Marbourg, raviver et agrandir les impressions fécondes de son enfance, au spectacle des magnificences du culte à Notre-Dame, un dimanche, et contempler ses antiques bas-reliefs, pour lui, protestant, plus éloquents sans doute que pour beaucoup de catholiques. Qu'eût-il dit, s'il eût pu voir ce monument vénérable de la foi et de la piété de nos pères, rendu, de nos jours, par un art savant, à la vérité grandiose et complète de son caractère! Plus tard, dans une solennité renouvelée par Charles X après deux siècles, témoin du contraste des pompes religieuses que suivait la cour tout entière, à travers les rues de la capitale, avec l'attitude plus que sceptique du peuple, il en tira de sinistres augures. Mais quand il se présenta pour la première fois à cette Académie, il fut frappé d'un contraste d'un autre genre. Non-seulement il y reçut de ses nouveaux confrères, sans distinction de confession, de rang ou d'opinion, l'accueil le plus cordial, mais il fut émerveillé de voir, à la différence de son pays, quelques-uns des plus grands personnages de l'État, à cette époque, et des hommes qui avaient joué, dans nos assemblées politiques de la Révolution ou sous l'Empire déchu, les rôles les plus considérables, se faire remarquer seulement par leur simplicité et par un sentiment plus exquis de la confraternité académique. M. de Pastoret,

vice-président de la Chambre des pairs, et M. de Blacas, M. Daunou, M. de Sacy, M. Quatremère de Quincy, excitèrent à un haut degré, et non pas seulement sous ce rapport, son admiration. Il ne fut pas moins heureux de rencontrer partout, dans la société cultivée, une tolérance complète en religion comme en politique, de pouvoir converser sur le même pied avec le baron d'Eckstein, devenu catholique, avec Benjamin Constant, son incisif adversaire, et avec M. Villemain, plus impartial, mais non moins spirituel et non moins savant que l'un et l'autre. Il se crut transporté aux jours de sa jeunesse, et presque au milieu de ses collègues et de ses disciples, improvisant un congé, lorsqu'avec M. Hase, son guide naturel, avec M. Cousin, dès longtemps son ami, avec d'autres adeptes zélés des lettres savantes, il allait, suivi de ses fidèles compagnons, MM. Schuch et Ludwig Kayser, prendre sa part, à la ville ou aux champs, d'un banquet socratique.

Cependant il avait encore un autre emploi de son temps, un autre but de son voyage à Paris. Membre étranger de l'Académie de Bavière, depuis 1820, il avait, quelques années après, visité à Munich, sous les auspices de Cornelius et de M. de Klenze, les grands établissements d'art et d'archéologie qui étaient en voie de se former, et les précieux monuments de l'antiquité qui peu à peu y prenaient place. Il avait fait ou fait faire, dans la riche bibliothèque de cette ville, comme dans celle de Heidelberg, qui avait reconquis, en 1815, une bonne partie de ses trésors, de nombreux extraits de manuscrits pour ses travaux philologiques. Quelles sources nouvelles et incomparables d'observations et de recherches les collections de notre grande bibliothèque, celles de notre cabinet des antiques et de notre musée du Louvre ne lui offraient-elles pas dans tous les genres! Aussi y passa-t-il de longues heures, de

longs jours, et en remporta-t-il plus d'un trophée, pacifique cette fois, en Allemagne.

Rentré dans ses foyers, il s'occupa, en loyal académicien, de tenir la promesse qu'il vous avait faite, de vous envoyer un mémoire de sa composition. Il tira son sujet d'une question qu'il avait traitée avec un intérêt particulier, dans ses cours sur les antiquités romaines, à raison de l'opportunité qu'elle avait alors et qu'elle garde tristement aujourd'hui, la question de l'esclavage. Son mémoire, écrit en allemand, mais traduit par la plume excellente et dévouée qui nous a donné en français le grand ouvrage de Herder sur la philosophie de l'histoire, fut lu dans les séances de l'Académie, en 1827, sous le titre : *Explication d'une inscription romaine inédite, précédée de quelques observations sur les causes et l'origine de l'esclavage chez les anciens en général et particulièrement chez les Romains.* Il a été publié seulement en 1840, dans le tome XIV de la seconde série de notre recueil. Déjà l'auteur l'avait reproduit avec des développements nouveaux que lui avait suggérés la discussion soulevée, lors de sa lecture, dans le sein de l'Académie; et quand, plus tard encore, il eut occasion d'y revenir, il ne manqua pas de réfuter avec énergie le préjugé trop répandu, que l'étude des langues classiques et de l'antiquité en général n'a rien de pratique ni d'applicable à notre temps.

Il en appelait éloquemment aux exemples de Hugo Grotius, le grand philologue et le grand publiciste du XVIIe siècle; d'Ernesti jugeant l'*Esprit des Lois,* au XVIIIe; de Heyne, à l'occasion de la guerre de l'indépendance américaine, ramenant l'attention sur la politique des Romains, dans l'administration de leurs colonies, et comparant le procès de Verrès à celui de Hastings; les harangues de Burke avec celles de Cicéron. De nos jours et chez nous, il eût pu citer, dans les leçons d'illus-

tres professeurs, des rapprochements non moins mémorables, non moins utiles, des œuvres des anciens avec nos œuvres modernes, en politique comme en éloquence.

La seconde moitié de cette vie scientifique si pleine, et qui devait durer plus de vingt ans encore, se partagea entre l'étude des monuments écrits de la philosophie platonicienne et celle des monuments figurés de l'archéologie, deux études que M. Creuzer avait dès longtemps abordées et rattachées étroitement à ses travaux de mythologie et d'histoire ancienne. C'est encore dans les *Studien* qu'il faut chercher le lointain prélude de ses travaux sur le platonisme et particulièrement sur les derniers de ses adeptes, quoiqu'il n'ait jamais négligé le maître ni ses immortels dialogues qu'il relisait sans cesse. Gœthe divisait le règne des esprits en deux grandes familles et comme en deux races, celle de Platon et celle d'Aristote. M. Creuzer, qu'il connaissait bien, à qui il avait adressé, après la publication de la *Symbolique*, des vers d'une charmante ironie et une lettre non moins piquante, était de la famille de Platon. Dès 1805, il avait inséré dans le premier volume du recueil qui vient d'être cité le traité de Plotin sur *la Nature, la Contemplation et l'Unité*, traduit en allemand avec une introduction et des remarques. Il avait publié, en 1814, une édition du texte d'un autre traité de ce même Plotin, celui *Du Beau*, accompagné d'un commentaire perpétuel en latin, et d'une *préparation* soit à ce livre, soit aux autres de ce philosophe. Il avait donné ainsi la mesure de son intelligence des idées et du langage de ce prince des néo-platoniciens aux penseurs tels que Schelling, aux érudits tels que Wolf. Par le succès de cette publication savante, il fut conduit à l'idée d'une édition complète des œuvres de Plotin, travail colossal autant qu'épineux, pour lequel l'université d'Oxford lui offrait ses presses

si libérales, et que ses amis de Hollande, d'Allemagne, de France et d'Italie encourageaient de leurs vœux, secondaient de leurs communications. Il s'y prépara de longue main par la collation des manuscrits de son auteur et par un rapprochement général des écrits déjà publiés des autres philosophes de la même école. Il fit plus : tandis que, si jeune encore, M. Cousin, avec cette puissance d'initiative qui a renouvelé chez nous l'étude de la philosophie et celle de son histoire à toutes les époques, le devançait, pour le continuer ensuite, dans l'édition originale des commentaires inédits de Proclus sur quelques-uns des principaux dialogues de Platon, lui-même il reproduisait avec plus de maturité, de 1820 à 1822, sous le titre d'*Initiation à la philosophie et à la théologie platonicienne,* le commentaire fondamental de Proclus sur le premier Alcibiade de Platon, accompagné de celui d'Olympiodore, en y joignant une édition nouvelle de l'*Institution théologique* du même Proclus. Schelling, Hegel, le maître et le disciple, sympathisaient à tel point avec ces résurrections de l'ancienne philosophie idéaliste, que le second, bon philologue et grand admirateur des lettres grecques, allait jusqu'à corriger les épreuves de l'*Institution théologique,* bien que Creuzer, tout en publiant les remarques de son ami sur ce traité, détournât, comme il nous l'apprend lui-même, les élèves de son Séminaire philologique de l'étude exclusive du système de Hegel, dont il sentait le danger.

Enfin, après vingt ans de travaux préparatoires, l'année 1835 vit paraître à Oxford, en trois volumes grand in-4°, les *Œuvres complètes de Plotin,* revues sur les manuscrits, avec sa vie écrite par Porphyre, son disciple, les commentaires de Marsile Ficin et sa version latine corrigée, des prolégomènes généraux, des introductions spéciales, des annotations tant

sur les choses que sur les mots, et deux opuscules chrétiens inédits du moyen âge byzantin, dirigés contre les dogmes de la philosophie plotinienne. Déjà en 1826 M. Vömel, un des meilleurs disciples de M. Creuzer, avait publié sous son inspiration la réfutation de l'*Institution théologique* de Proclus, par Nicolas de Méthone; car il fallait bien, disait judicieusement notre confrère, que, dans ce grand débat, la voix des philosophes chrétiens fût entendue.

Le Plotin de M. Creuzer ne reçut pas en Allemagne tout l'accueil qui paraissait lui être dû; il fut même l'objet de critiques assez vives, qui affligèrent la vieillesse de l'illustre savant, quoiqu'elles fussent loin d'être toutes fondées; il eut occasion de le montrer lui-même dans un de ses derniers écrits. L'esprit des temps était changé, il faut le dire, et, avec lui, l'esprit philologique; en devenant plus exact peut-être, il était devenu plus étroit. En Angleterre, la *Quarterly Review* se borna à constater qu'il ne se trouvait rien dans ce grand travail qui fût contraire à l'Église établie. La France s'y trouva mieux préparée et en jugea avec plus d'impartialité et d'élévation. Grâce encore aux leçons de M. Cousin, à ses exemples, à l'habile et savante direction qu'il avait imprimée aux études philosophiques de l'école Normale, quelques-uns de ses élèves les plus distingués s'étaient appliqués à l'étude du néo-platonisme, et deux d'entre eux, dont l'un est aujourd'hui notre confrère, montrèrent, à l'occasion d'un célèbre concours de l'Académie des sciences morales et politiques, avec quelle puissance ils s'étaient rendus maîtres des doctrines de l'école d'Alexandrie. Aussi Plotin rencontra-t-il, quelques années après, dans un de leurs aînés, bon helléniste et philosophe expérimenté, un traducteur heureux de ses difficiles Ennéades. M. Creuzer put à peine jouir de ce tardif dédommagement; mais au moins

vit-il la France, sous les auspices des dignes successeurs de nos Estienne, MM. Firmin Didot, s'approprier sa grande édition, améliorée par lui-même ainsi que par son auxiliaire dévoué de tous les temps, M. Moser, et qui a été la base de la traduction française de M. Bouillet, aujourd'hui inspecteur général des études.

Deux reproches, d'une nature générale, ont été adressés à M. Creuzer pour les longues veilles qu'il a cru devoir consacrer aux néo-platoniciens, jugés peu dignes de tant de sacrifices, et surtout pour l'usage qu'il a fait de ces recrépisseurs systématiques du paganisme dans ses travaux mythologiques. Il se défendait aisément contre le premier de ces reproches. Il représentait que, pour l'étude approfondie de Platon et d'Aristote, pour l'histoire de la philosophie et de l'esprit humain en général, pour celle du christianisme, il était impossible de faire abstraction des tentatives hardies, quoique désespérées, des philosophes de cette époque. Il ajoutait que la publication de textes jusque-là si négligés, et qui embrassent, à partir de Philon d'Alexandrie, six ou sept siècles, n'était pas moins indispensable à la connaissance complète de la langue, dans ses altérations et ses phases diverses, qu'à celle de la pensée grecque dans ses métamorphoses et ses alliances avec la pensée orientale. Enfin il faisait voir combien la littérature elle-même des beaux temps avait à y gagner, par la multitude de fragments des poëtes, des historiens, des écrivains de tout genre, que les auteurs dont il s'agit et d'autres plus récents encore nous ont conservés dans leurs citations. Il fallait donc, suivant lui, à l'exemple de Villoison, de Fr. Jacobs, de Boissonade, de M. Hase et de ses propres disciples, tels que l'éditeur de Damascius, ne pas se lasser d'exhumer jusqu'aux derniers débris de l'esprit et de la langue des Grecs, ensevelis dans les

bibliothèques, dans les monastères; il aurait pu ajouter, pour d'autres époques, au fond des tombeaux de l'Égypte et sous les cendres d'Herculanum.

Sur le second point, l'apologie de notre confrère était plus délicate; il le sentait lui-même, et ses amis, ses partisans les plus déclarés d'ailleurs, ne sauraient le justifier pleinement. S'il se fût borné à montrer par des exemples l'emploi intéressé et arbitraire que les néo-platoniciens ont fait des mythes et des symboles, en y infusant leurs propres idées, en cherchant à ranimer par là le prestige évanoui des vieilles formes religieuses, c'était, au déclin de l'antiquité, une dernière fortune de ses créations primitives qui ne devait point échapper à l'historien de ses croyances. Mais M. Creuzer a été plus loin, et trop souvent il a paru incliner pour les interprétations morales, métaphysiques, mystiques des philosophes théologiens d'Alexandrie, et les prendre à son propre compte. De nos jours, nous avons vu Schelling, dans ses cours de Berlin, nous avons vu des théologiens de l'école de Hegel, se transformer en mythologues, et tenter non-seulement sur le polythéisme, mais sur le christianisme lui-même, une opération comparable à celle où avaient échoué les néo-platoniciens. Mais ce qu'il y avait de forcé et d'artificiel dans ces tentatives n'a pas tardé à éclater.

M. Creuzer, dont l'attention s'était portée de bonne heure sur les monuments de l'art, et qui avait essayé d'en faire servir l'étude à la connaissance plus complète des cultes antiques, y donna d'abord contre l'écueil que nous venons de signaler. Il appliqua trop souvent aux personnages, aux scènes mythologiques, aux emblèmes ou aux objets divers représentés sur les bas-reliefs et sur les vases peints, le même système d'explications transcendantes. Mais vers le temps où nous sommes par-

venus, tandis qu'il prenait sa part du mouvement croissant imprimé par les découvertes de tout genre à l'étude de l'antiquité figurée, il sentit le besoin d'examiner de plus près les faits que chaque jour apportait en foule, et de les comparer mûrement, soit entre eux, soit avec les textes des auteurs, avant d'en tirer les conséquences. Aussi datait-il de l'année 1832 son premier écrit véritablement archéologique. C'était la description et l'explication d'un vase à parfums dont il était devenu possesseur, et qui avait frappé l'attention de plusieurs antiquaires, entre autres celle de l'ingénieux et savant baron de Stackelberg, avec qui il venait de se lier. Ce monument, regardé comme de fabrique athénienne, et rapproché de ceux qui venaient d'être découverts, en si grand nombre déjà, dans les tombeaux de l'Étrurie, l'engagea dans la question tant controversée, durant quelques années, de la provenance des vases peints. Il fut amené à penser, avec notre confrère M. Ch. Lenormant, victime si regrettable de la science qu'il cultivait avec passion, que la majeure partie de ces produits, souvent si remarquables, de la céramique des anciens, a été fabriquée sur place, en Étrurie et ailleurs, mais sous l'influence prépondérante d'un élément hellénique.

Ce premier écrit archéologique de M. Creuzer fut suivi de plusieurs autres où il étudia les antiquités tantôt grecques, tantôt romaines, et même appartenant au moyen âge, qui se trouvaient à sa portée ou venaient à sa connaissance. La découverte d'une chapelle mithriaque tout entière, et des plus curieuses, qu'il eut le bonheur d'exhumer aux portes mêmes de Heidelberg, fut pour lui l'occasion de revenir sur un de ses sujets favoris, ce culte mystérieux de Mithras, originaire de la Perse, mais successivement transformé dans sa migration d'Orient en Occident, dont on rencontre les monuments par-

tout où les Romains portèrent leurs pas, et dont l'étude a suffi pour remplir la vie entière de notre confrère M. Lajard, si bien loué récemment par l'un de vous.

M. Creuzer, persuadé, à tort ou à raison, que le Persée des Grecs était dérivé de ce dieu perse, qui disputa longtemps au Christ les âmes des soldats romains, ne put s'empêcher d'être frappé d'un autre rapprochement qui s'offrit à son esprit, le jour même de la découverte du *Mithreum* de Neuenheim, en 1838. C'était la fête de saint George, le chevalier chrétien, que la légende populaire des bords du Rhin se plaît à reconnaître, aujourd'hui encore, dans le héros païen immolant le taureau sur les bas-reliefs mithriaques. Quatre ans auparavant, le hardi mythologue avait eu à s'occuper d'un monument, cette fois réellement chrétien, ce tombeau de sainte Élisabeth de Marbourg, dont le spectacle, on s'en souvient, avait captivé son enfance. A l'aide de divers rapprochements, et en profitant des lumières de plusieurs orientalistes célèbres, qui prenaient à ses travaux un vif intérêt, entre autres M. de Hammer et M. Silvestre de Sacy, il expliqua d'après des empreintes authentiques les pierres gravées, aujourd'hui perdues, qui décoraient la châsse de la sainte princesse. Il en interpréta les figures, les inscriptions, les considérant comme rapportées d'Orient par les croisés, consacrées à cette époque, et par cela même à l'abri de la suspicion dont une critique excessive a frappé cet ordre presque entier de monuments. Enfin il montra que la piété naïve de nos aïeux ne vit aucun scandale à admettre, dans les églises et sur les objets sacrés, ces œuvres païennes avec leurs représentations quelquefois si libres, par un syncrétisme religieux d'un nouveau genre, cruellement puni dans la personne des Templiers.

En 1829 avait été fondée à Rome, sous les auspices du

prince royal de Prusse et par l'active coopération de M. de Bunsen, ministre résident de cette puissance, l'Institut de correspondance archéologique dont l'influence sur le progrès de la science a été si heureuse. M. Creuzer en fut nommé membre honoraire en 1831, et dès lors il songea à payer aussi sa bienvenue dans cette Société par l'envoi de la description d'un petit vase grec tiré de la collection du comte d'Erbach, son ami, et représentant, selon son explication, Hercule en action avec Bouzygès, ce héros laboureur de l'Attique, et Minos, le fameux roi de Crète. Mais son attention fut appelée bientôt après sur une collection de vases peints d'Italie et de Sicile, que le grand-duc de Bade venait d'acquérir, et dont il le chargea de publier un choix avec des explications. Ce fut l'ouvrage qui parut en 1839, avec le titre assez singulier au premier abord : *Pour la Galerie des dramatiques anciens*, par où il voulut, en véritable antiquaire, marquer l'indispensable lien de l'étude des classiques, et particulièrement des poëtes dramatiques, avec l'art d'interpréter les scènes représentées sur les vases, art dont il donnait, dans cet écrit même, des exemples excellents. Il s'y montrait à la fois profond mythologue, philologue consommé, et archéologue désormais aussi sûr qu'érudit. On n'en saurait citer de preuve plus concluante que sa dissertation si riche de faits et de rapprochements sur le mythe de Pâris et d'Hélène, et l'explication qui la suit des deux sujets dépendant de ce mythe, représentés sur une magnifique hydrie de Ruvo : le jugement de Pâris, et l'hymen sacré de Dionysus et de Cora, c'est-à-dire de Bacchus et de Proserpine, prototype de tous les autres. Il y fait très-bien voir en quel sens et dans quelle mesure les vases peints ont pu admettre la représentation des mystères, et comment leur destination sépulcrale se lie aux scènes de l'initiation.

C'est dans cet esprit d'une critique toujours élevée, mais plus circonspecte, que M. Creuzer avait entrepris, dès 1837, la révision de la *Symbolique*, qui l'occupa jusqu'en 1843. Son but, courageusement poursuivi et en partie atteint dans cette troisième édition, fut de simplifier ce grand ouvrage, tout en l'enrichissant des résultats des découvertes nouvelles. Il le fit principalement pour les religions de l'Iran, de l'Inde et de l'Égypte, dont il soumit, en outre, le développement au principe ethnographique, comme l'avait déjà tenté son traducteur. Au lieu d'élargir l'ancienne introduction, en la proportionnant au cadre entier du livre, qui embrasse à la fois l'Orient et l'Occident, il eut le tort, selon nous, d'en substituer une nouvelle, plus étroite encore, malgré son titre de *Partie générale*, où la distinction des époques dans l'évolution naturelle du paganisme gréco-italique ne compense pas l'absence de la belle et profonde théorie du symbole et du mythe, vrai fondement de l'ouvrage, qu'il finit par rétablir après coup. Il fut mieux inspiré quand il fit un choix dans les recueils archéologiques qu'il avait à sa disposition, et dans les planches mêmes de la traduction française, pour éclairer en la complétant l'exposition des faits mythologiques, par le rapprochement nécessaire des monuments de l'art.

Ce fut le dernier travail de longue haleine auquel se livra notre confrère. Quoiqu'il semblât encore dans toute la vigueur d'un esprit constamment en progrès, et que ses forces physiques elles-mêmes, en dépit des apparences, parussent à l'épreuve du temps, il sentit, en sage qu'il était, que le moment était venu de replier peu à peu ses voiles et de faire, suivant son expression, que tout demeurât en ordre après lui. Il dressa lui-même et il publia, non sans quelque regret d'une séparation prévue, le catalogue des médailles et des objets d'art

qui avaient servi à ses cours, dont il avait décoré sa maison. Il fit de même pour sa riche bibliothèque. Des coups terribles frappés dans sa famille, sur un neveu qu'il avait élevé comme son fils, sur son frère, sur le parent et l'ami de son nom qui avait été le compagnon de ses études, avaient assombri pour lui les premiers mois de 1844. Mais le dévouement de ses collègues, l'affection de ses disciples, l'estime de ses concitoyens qui l'avaient adopté comme l'un d'eux, saisissant l'occasion du quarantième anniversaire de son professorat à Heidelberg, vinrent dissiper ces nuages au soleil du 4 avril. Son jubilé, ainsi qu'on appelle en Allemagne la touchante solennité dès longtemps disparue du milieu de nous, fut célébré avec enthousiasme pendant plusieurs jours, et le grand-duc de Bade en prit l'initiative par une lettre pleine de sympathie. Toutes les facultés, toutes les confessions, les lycées, les gymnases du pays et l'université voisine de Fribourg s'y associèrent. Les universités plus éloignées, les académies, les sociétés savantes dont M. Creuzer était membre, y joignirent leurs adhésions les plus flatteuses, et nombre d'adresses, de pièces de vers, d'ouvrages et de mémoires dédiés à son nom, en latin en ou allemand, lui furent envoyés à titre de congratulation.

Un an après ces témoignages d'estime universelle rendus à l'illustre vétéran, il accomplit le dessein qu'il avait formé de prendre sa retraite. Il n'était pas encore comblé d'années, quoiqu'il le fût d'honneurs; mais il se souvenait du mot de Pline le Jeune, que, si nous devons à la patrie le commencement et le milieu de notre existence, c'est à nous-mêmes qu'il faut en réserver la fin. Il ne dissimula pas d'ailleurs que l'esprit nouveau, qui dans l'enseignement public commençait à gagner jusqu'aux universités, et la prédominance chaque jour plus

exclusive de l'utile sur le beau, du positif sur l'idéal, avaient précipité sa résolution.

Il ne renonça pas pour cela à ses nobles travaux, mais il les continua en pleine liberté d'esprit et en vue de la postérité seule. Il reprit, avec le secours d'un de ses disciples, M. Jules Kayser, la publication de ses œuvres complètes en allemand, commencée par la nouvelle édition de la *Symbolique*, et terminée au douzième volume, en 1854, par ses *Esquisses de l'histoire de la philologie classique, depuis la renaissance des lettres*, ouvrage plein d'intérêt, même sous cette forme d'esquisses, et qu'on peut dire le premier et le dernier fruit de sa longue experience de professeur. Il y joignit, la même année, un choix de ses *Œuvres latines*, où il remonta jusqu'aux premiers essais de sa jeunesse, jusqu'aux temps de Marbourg.

Ce qu'il n'a recueilli qu'en partie et ce qui n'est pas d'un prix médiocre pour l'histoire de la critique savante durant la première moitié de ce siècle, ce sont les articles nombreux qu'il avait communiqués aux revues scientifiques et aux journaux de littérature et d'art en Allemagne, principalement aux *Annales* de Heidelberg, à celles de Vienne, aux *Annonces savantes* de Munich, sur la plupart des ouvrages de philologie, de mythologie, d'archéologie, qui avaient frappé son attention. Deux des plus remarquables parmi ses derniers écrits, et qui caractérisent le mieux l'état de son esprit, douze ans avant sa mort, sur ces questions de philosophie religieuse qui tinrent toujours la première place dans sa pensée, ce fut l'article étendu *Sur la théologie des philosophes grecs*, qu'il publia dans les *Études théologiques* de MM. Ullmann et Umbreit, à propos de l'excellente édition du traité de Cornutus *Sur la nature des dieux*, de M. Fr. Osann, et le morceau intitulé: *Luther et Grotius, ou la Foi et la Science*, composé pour l'anniversaire de la mort

du grand réformateur, le 18 février 1846. Le moine augustin qui, dans sa foi inflexible, tira de la doctrine du philosophe chrétien, patron de son ordre, des conséquences si graves pour la liberté morale de l'homme; et l'humaniste de génie, plus près d'Érasme que de Luther, qui sut, dans le maniement des affaires de ce monde aussi bien que dans la science, garder le véritable esprit du christianisme, ce sont là deux portraits achevés, qui mettent dans son vrai jour la pensée, chrétienne aussi, mais libre, de l'auteur. Il inclina toujours, il l'avait dit longtemps auparavant, pour les réformes pacifiques, en religion comme en politique, et de bonne heure il s'était senti plus porté pour le doux et savant Mélanchthon que pour le fougueux Luther. Tolérant de nature, et quoique emporté souvent par ses études platoniciennes et par son imagination rêveuse jusque dans la région des idées pures ou dans celle des conceptions mystiques, il n'en voulut pas moins vivre et mourir dans la foi évangélique de son église, la règle, selon lui, la plus sûre de la vie et des mœurs. Mais il resta convaincu jusqu'à la fin que le monde antique ne doit point être considéré comme l'antithèse absolue du monde moderne; que la civilisation grecque partout répandue, la philosophie, dans son progrès constant, et la mythologie elle-même, avec ses pressentiments sublimes, n'ont pas moins contribué que la vaste extension de la puissance romaine et l'exemple de son organisation, à la propagation, à l'établissement du christianisme; qu'elles aussi sont entrées dans le plan de la Providence pour le développement général de l'humanité.

Tel fut M. Creuzer, tel j'eus le bonheur de le voir, pour la dernière fois, au mois de septembre 1852. Il avait alors quatre-vingt-un ans, et il s'occupait de la seconde édition de son *Plotin*, que la France lui réservait, comme l'Angleterre lui

avait donné la première. La conversation avec lui était devenue difficile, par suite d'une infirmité qu'avait aggravée son grand âge; elle était douce encore à ceux qui savaient l'écouter, qui recueillaient de sa bouche, toujours inspirée quand il parlait de ses chers anciens, les élans de son âme toujours jeune. Il aimait aussi à parler des modernes, et n'était resté étranger à rien de ce qui l'avait intéressé dans le cours de sa longue vie. Entouré des soins d'une famille dévouée, devenue la sienne, des respects de ses compatriotes et de ses anciens disciples, ce grand vieillard, qui gardait dans sa personne le caractère d'élévation et d'autorité dont ses écrits sont marqués, dont l'avaient été ses leçons, semblait, selon le mot d'un de nos confrères, le bon génie de l'université de Heidelberg, après avoir été sa gloire. Il vécut encore près de six années, tout entier à la pensée du Dieu, auteur de la nature, créateur de l'homme, loi du monde moral comme du monde physique, qu'il avait cherché sous toutes les formes, sous tous les voiles, à travers tous les égarements, dans la conscience de l'humanité, et qu'en vrai platonicien il avait trouvé dans sa propre conscience, en vrai chrétien dans l'Évangile.

Notre confrère s'éteignit doucement le 16 février 1858. Il venait d'accomplir sa quatre-vingt-septième année. Le premier jour de ce mois, en pleine possession de ses facultés et pressentant sa fin, il traçait sur ses notes un souvenir de sa jeunesse, cette inscription qui l'avait frappé, sur la porte du jardin de sa demeure, lorsqu'il étudiait à Iéna : « Tu cherches le repos; tu ne le trouveras qu'après le travail et la peine. » Ce repos auquel il aspirait, dans le sein de la lumière et de la vérité éternelles, il l'obtint comme le prix des œuvres qui rendront ici-bas son nom immortel.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. QUATREMÈRE DE QUINCY,

PAR M. GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs, il est des noms qui appartiennent à la postérité, mais dont les Académies, dont ils sont la gloire durable, doivent d'autant moins laisser prescrire les honneurs. Leur oubli ressemblerait à l'ingratitude. C'est pour cela que je vous rappelais, il y a quatre ans, le nom de l'homme dont je viens, malgré la grandeur d'une tâche qui effraye ma faiblesse, vous entretenir aujourd'hui, après avoir vu expirer le terme des espérances dont je m'étais flatté. Un autre que mon savant prédécesseur n'eût pas moins dignement rempli cette tâche, au nom d'une autre Académie. Mais les générations ont chacune leurs devoirs; celui de la mienne était de rendre hommage à l'un de ceux qui furent ses pères, dont les ouvrages ont nourri ma jeunesse, dont les exemples, le caractère, la personne me sont encore présents. Puissé-je retracer avec fidélité, pour ceux qui l'ont connue, cette imposante et noble figure, que l'on vit, avec la même autorité, siéger cinquante ans durant dans nos assemblées politiques et dans deux Académies de l'Institut. Heureux si je parvenais à en rendre la physionomie morale, trop effacée de bien des mémoires, comme a su rendre ses traits,

Lue dans la séance publique de cette Académie le 5 août 1864.

dans ce buste idéal où la profondeur de la pensée respire avec la finesse du sentiment, l'éminent statuaire qui s'est souvenu de ses conseils!

Antone-Chrysostome Quatremère de Quincy, distingué de ceux de son nom par la supériorité de l'esprit plus encore que par ce titre emprunté au village qui avait élevé sa première enfance, fut le second fils de Quatremère de l'Épine, lui-même frère puîné de Nicolas-Étienne, aïeul de Marc-Étienne Quatremère, l'éminent orientaliste, ravi naguère à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette famille Quatremère, originaire de Bourgogne, était l'une de celles de la vieille bourgeoisie parisienne où se conservait, comme le plus précieux héritage, l'intégrité des mœurs antiques, sous la garde d'austères croyances. Avant d'être diversement illustrée dans les lettres savantes, elle s'était honorée dans le négoce par les chefs de ses deux branches, associés entre eux de père en fils, et qui tenaient, au bas de la rue Saint-Denis, une maison de commerce de draps que l'on montrait encore il y a peu d'années. Les dignités municipales du temps étaient venues couronner la richesse bien acquise, et des services signalés rendus à l'industrie française aussi bien qu'à la cité avaient valu, de la part des rois Louis XV et Louis XVI, aux frères Quatremère des lettres de noblesse, avec le droit de continuer leur commerce sans déroger, et le cordon de Saint-Michel.

Né le 28 octobre 1755, le jeune Quatremère de Quincy, au sortir de l'enfance, fut confié avec son frère aîné, Quatremère Disjonval, esprit plus que bizarre, qui fit un certain bruit dans le monde et dans les sciences, à un instituteur sous la direction duquel tous deux suivaient les classes du collége Louis-le-Grand. Une rare facilité d'intelligence, jointe à une indépendance de caractère très-prononcée, sembla d'abord plus contraire que

propice aux progrès du plus jeune des deux frères. Il effleura, sans l'approfondir, l'étude des langues savantes, dont la salutaire discipline s'affaiblissait de jour en jour dans l'Université de Paris, et quelques efforts qu'il ait faits dans la suite, lorsqu'il sentit le véritable prix des lettres, pour remplir les lacunes de cette instruction première un peu superficielle, jamais il n'y parvint complétement. Ses écrits, même les plus remarquables d'ailleurs, en ont gardé les traces. C'est que la séve des études classiques, qui est celle même du génie humain dans l'essor de sa féconde jeunesse, a besoin, pour former la pensée des générations, pour la marquer à l'empreinte forte et pure du langage antique, de s'insinuer de bonne heure dans la circulation intellectuelle.

Un goût dominant, exclusif, en même temps qu'une aptitude singulière pour les arts, s'était emparé de l'humaniste distrait de Louis-le-Grand, et annonçait de loin une vocation avec laquelle il faudrait compter. Ses cahiers, ses livres, couverts de dessins, n'en donnaient que trop la preuve à ses maîtres. Lui-même un jour le célèbre statuaire Pigalle, ami de sa famille, fut frappé des dispositions précoces de l'enfant pour la sculpture, en voyant un bas-relief dont il avait orné, avec une dextérité remarquable, le bois de la fenêtre, dans la chambre qu'il occupait chez ses parents. Mais M. Quatremère de l'Épine n'était nullement d'humeur à faire de son fils un artiste, quoiqu'il fût heureux d'en recevoir plusieurs dans sa maison. Au lieu donc de l'envoyer à l'atelier, il le remit aux mains d'un agrégé de la faculté de droit, chargé de l'initier à la science des lois, bien plus épineuse alors qu'aujourd'hui, et pour laquelle le jeune homme avait moins de goût encore que son père pour la profession des arts. Par bonheur, le nouveau guide dont il avait fait choix était un de ces maîtres faciles du dernier siècle,

dont la race est perdue sans doute, plus curieux de gagner la confiance des fils que de justifier celle des pères, et qui trouvaient plus commode de transiger avec les penchants de leurs élèves que de les heurter. Celui-ci donc fit à Quatremère de Quincy, dès qu'il eut reconnu qu'il ne gagnerait rien à lutter contre une volonté de cette trempe, une proposition conciliante qui ne pouvait manquer de trouver grâce auprès de ses dix-huit ans : c'était de lui montrer le jeu de trictrac, dans un partage équitable des heures qu'ils avaient à passer ensemble, sous la seule condition que ses cahiers de droit, régulièrement tenus, seraient toujours en état de prouver à son père qu'il employait bien son temps. Ainsi s'explique que l'apprenti jurisconsulte soit devenu un des premiers joueurs de trictrac entre ses contemporains, et qu'il ait pu, bien des années après, soutenir avec avantage, à ce jeu dont il eut toujours la passion, des luttes dont se souviennent ceux qui, comme nous, en ont entendu les derniers éclats, contre les Ampère, les Thenard et les Poisson.

Peu à peu cependant le jeune Quatremère, qui avait fait plus d'une échappée au delà des frontières du quartier Saint-Denis ou du pays latin, s'était familiarisé avec les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture, qu'il trouvait à Paris, à Versailles, peut-être même jusqu'à Fontainebleau, dans les palais, les collections et les livres. Il les avait admirés, observés ; il avait même pénétré dans ces ateliers défendus des artistes, et, tout en y prenant des leçons de pratique, il avait comparé l'antique au moderne et s'était élevé, par la justesse naturelle de son esprit, par ce vif sentiment du vrai et du beau qui commençait à se révéler en lui, à une idée de l'art fort peu d'accord avec le goût régnant. En vain son père, effrayé de le voir s'engager dans une carrière si contraire à ses vues, réclama

l'intervention de M. Dacier, son ami, espérant que l'autorité persuasive de cet esprit fin et délié, pour le moins homme du monde autant qu'érudit, ramènerait dans la bonne voie le fils quelque peu rebelle que la volonté paternelle ne suffisait pas à y maintenir. Nous ignorons jusqu'à quel point l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui ne l'était point encore, prit à cœur la mission de chapitrer ce jeune amant des arts, dans lequel il était loin de prévoir un confrère et le collègue éminent de sa charge auprès d'une autre Académie : ce qu'il y a de sûr, c'est que cette mission ne réussit guère, ou plutôt qu'elle eut un succès bien au-dessus de son attente.

En effet, tout entier à la noble passion qui s'était emparée de son âme et l'avait au moins préservée des autres, Quatremère de Quincy sentit le besoin d'agrandir l'horizon de ses idées, de ses études, d'aller chercher sous le ciel de l'Italie, dans la contemplation des monuments antiques et des chefs-d'œuvre de tous les âges, non-seulement des jouissances nouvelles, mais un goût plus exercé du beau, mais les éléments à la fois de l'histoire et de la théorie des beaux-arts, telles qu'il commençait à les concevoir l'une et l'autre. Une occasion, triste pour lui d'ailleurs, lui permit de réaliser son dessein, la mort d'une vertueuse mère, à laquelle il devait déjà beaucoup, et qui lui assura, par un dernier bienfait, la modeste indépendance, objet de ses vœux, et l'une des conditions de l'avenir qu'il rêvait. Il partit donc pour la terre classique en 1776, ayant à peine vingt et un ans, et il établit tout d'abord son quartier général à Rome, où il fit un séjour de plus de deux années.

Le goût faux et maniéré du milieu du XVIIIe siècle, qu'il avait déjà réprouvé en France, dominait alors en Italie, parmi

les artistes comme parmi les amateurs. Aussi, avec l'ardeur de son caractère et la foi d'une conviction déjà formée, le jeune Français entreprit-il, en pleine capitale du monde chrétien, cette croisade pour le culte de l'antique, pour la tradition renouvelée par les maîtres de la Renaissance, dont il demeura toute sa vie comme le porte-étendard. Il se fit alors à Rome (il nous l'apprend lui-même), auprès des étrangers et des Français, qu'il fréquentait surtout, la réputation d'une espèce de missionnaire de l'antiquité, et il la méritait par l'autorité chaleureuse avec laquelle il prêchait sa doctrine. Longtemps on montra le siége qu'il occupait d'ordinaire, en l'exposant tour à tour et la défendant, dans des controverses savantes où sa voix de stentor dominait le débat et finissait par le réduire au monologue. Notre célèbre confrère de l'Académie des beaux-arts, le baron Desnoyers, se plaisait à raconter une scène tragi-comique de ce genre, dont il avait recueilli, sur les lieux mêmes, le souvenir encore vivant. C'était ce jour-là dans l'église de la Trinité-du-Mont que s'engagea la lutte, un soir, entre le fervent admirateur du beau antique et un partisan non moins déclaré du goût nouveau. Elle prit un tel degré d'énergie, et ce double assaut d'éloquence et de poumons se prolongea si avant dans la nuit, que la défaillance d'un des deux adversaires, atteint d'un crachement de sang subit, et ce n'était pas Quatremère, put seule y mettre fin.

De Rome, Quatremère de Quincy se rendit à Naples, cette moderne métropole, au point de vue de l'art, de la Grande-Grèce ancienne, où le musée des *Studj* surtout offrait à son esprit tant d'inappréciables sujets d'étude. Il visita la collection inattendue de Portici, qui commençait à se former des débris retirés du linceul de cendres sous lequel depuis dix-sept siècles gisaient, ensevelies vivantes, les villes d'Herculanum et de

Pompeï. A Pæstum il eut la première apparition de l'architecture hellénique, dans la simplicité sévère du style dorien, qui lui révéla toute l'histoire de ce grand art chez les Grecs. Dans l'année 1779 il était en Sicile, où il en évoquait les images parmi les ruines des édifices doriques de cette île. Il y vit, entre autres, celles du temple de Jupiter à Agrigente, restitué par lui dans ses proportions colossales, d'après la description rectifiée de Diodore de Sicile : ce fut le sujet du premier mémoire qu'il lut devant vous et comme l'un de vous, à vingt-cinq ans de là.

C'est ici qu'il faut marquer la rencontre féconde de ce grand connaisseur de l'art, qui avait déjà pleine conscience de ses forces, et du grand peintre qui devait bientôt régénérer l'école française, mais qui, s'ignorant lui-même, méconnaissait encore sa destinée. Il hésitait alors entre les deux voies qui s'ouvraient devant lui, celle du retour aux études austères de l'antique où le poussait son instinct, d'accord avec les conseils de Vien son maître, et la voie séduisante où les disciples de Boucher et de Watteau avaient recueilli tant de faciles couronnes. Quatremère de Quincy, dans son voyage à Naples, eut pour compagnon Louis David, et fit auprès de lui, pour nous servir d'une comparaison mythologique qu'ils n'auraient désavouée ni l'un ni l'autre, le rôle de Minerve auprès d'Hercule. Il le decida pour la bonne route. Il lui apprit à voir le vrai dans le beau qui élève l'âme en la transportant au-dessus d'elle-même, et le détourna pour jamais de cette réalité mensongère qui l'abaisse en flattant les sens. Aussi David, revenu à Rome, s'écriait-il, dit-on, devant les chefs-d'œuvre qu'il lui semblait voir pour la première fois : « Les écailles me sont tombées des yeux. »

Tous deux étaient de retour à Paris en 1780 : David peignant son Bélisaire, puis sa mort d'Hector; Quatremère parta-

geant sa vie entre la lecture des auteurs anciens, qui lui fournissaient de précieuses lumières sur l'histoire de l'art, et des études techniques d'architecture et de sculpture, non moins essentielles à son éducation de critique. Tous deux encore reprirent, à deux ans d'intervalle, le chemin de Rome, pour y contempler de nouveau les merveilles antiques, et s'y retrouvèrent un moment, voués pour jamais au même culte dans deux carrières différentes, mais parallèles.

C'est dans ce second voyage que Quatremère de Quincy, en 1783, fit la connaissance d'un autre artiste, lui aussi prédestiné à ramener la sculpture au goût de l'antique, comme David y ramenait la peinture. Quatremère se sentit porté vers Canova par la double sympathie des sentiments et des idées, à leur premier entretien devant le groupe de Thésée vainqueur du Minotaure, où venait de se révéler, à vingt-six ans, le grand statuaire. Ce fut l'origine d'une liaison de plus en plus intime, attestée par une correspondance de près de quarante ans sur tous les sujets qui les préoccupaient l'un et l'autre. Elle n'eut d'autre terme que la mort prématurée de Canova, dont la vie si féconde en œuvres tour à tour gracieuses et fortes méritait d'être écrite par l'ami qui ne lui ménagea point des conseils toujours accueillis.

Revenu définitivement à Paris en 1785, et muni déjà de bien des trésors de connaissances, Quatremère de Quincy, plus pressé de savoir que de paraître, ne s'était pas produit encore. A peine avait-il publié, dans les feuilles du temps, quelques articles, dont le plus remarqué fut une lettre adressée au *Journal de Paris*, quand le cimetière des Innocents dut être converti en marché. Dans cette lettre, il réclamait, au nom d'une des gloires de l'art national, le maintien de la fontaine ornée des belles sculptures de Jean Goujon. Mais l'autorité municipale

d'alors avait prévenu ses vœux, et il eût certainement applaudi aux mesures si bien inspirées de celle de nos jours, qui, dans une transformation plus complète et plus heureuse, ont donné à l'œuvre du grand sculpteur français un cadre digne d'elle.

L'auteur de cette publication était donc regardé jusque-là plutôt comme un amateur éclairé et un homme d'esprit s'occupant des arts, que comme un critique de profession, à plus forte raison un érudit. Ceux qui le cultivaient de plus près, les artistes surtout, dont il fréquentait les ateliers, pouvaient même croire qu'il deviendrait l'un d'eux et qu'il honorerait un jour la palette ou le ciseau, que même il oserait se vouer à l'art savant et difficile de l'architecture, tant il s'était initié aux secrets divers de la pratique, tant il s'était rendu maître des procédés techniques aussi bien que des théories.

Il n'en était rien cependant, et quoiqu'il fût resté assez habile dans le maniement du ciseau pour exécuter, longtemps après, le buste, remarqué par les connaisseurs, d'une belle personne dont la famille était intimement liée avec la sienne, et qui, mariée plus tard, devint la mère d'un de nos confrères, Quatremère de Quincy ne fut pas plus sculpteur qu'il ne voulut être architecte. Il aima mieux, le pouvant, garder, dans l'exercice de ses facultés, l'indépendance qui était pour lui le premier des biens : il fut un savant, un écrivain sur l'art, dans l'ordre de l'esprit; dans l'ordre de la vie sociale, il se décida, sans beaucoup de peine, à rester célibataire. La pente de sa nature l'y inclinait, et tout porte à croire qu'il fit bien.

Survint une circonstance qui l'engagea dans la carrière semée bientôt, comme toutes les autres, de tant d'orageuses et terribles distractions, et qui devait, après vingt ans, le conduire parmi nous comme dans un port. Cette carrière, assez imprévue, fut celle de l'érudition, dans cette branche éminente

qu'on appelle aujourd'hui l'*Archéologie de l'art*, et que l'on comprenait alors sous le nom générique et mal défini d'*Antiquités*. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait proposé, pour le sujet du prix qu'elle devait décerner à la Saint-Martin 1785, de rechercher : *Quel fut l'état de l'architecture chez les Égyptiens, et ce que les Grecs paraissent en avoir emprunté.* Cette question, qui semblait faite pour Quatremère de Quincy, mais dont il savait mieux qu'un autre toutes les difficultés, personne à ce moment ne pouvait prévoir combien elle serait, quinze ans après, agrandie et transformée par les merveilleuses conséquences d'un événement qui fut lui-même la première de ces merveilles. Il concourut, il obtint le prix sur plusieurs compétiteurs dignes d'estime. Toutefois, quoiqu'il eût pris soin de circonscrire sa recherche dans le cercle des principes généraux du goût, du caractère et de la physionomie de l'architecture égyptienne, en indiquant les points de rapprochement qui pouvaient mener à la solution du problème des emprunts faits par les Grecs à leurs devanciers, il ne se pressa point de publier son mémoire. Il attendit jusqu'en 1803, au risque de le faire paraître ou trop tôt ou trop tard, et il l'imprima tel à peu près qu'il l'avait écrit, déclarant qu'il lui semblait utile encore de constater l'état de la science, à la veille de ce grand renouvellement qu'elle attendait des résultats de l'expédition d'Égypte. Et, de fait, si l'on examine ce qu'il a su tirer du peu de renseignements que lui fournissaient les anciens voyageurs jusqu'à Norden, on restera frappé de la justesse de la plupart de ses vues d'ensemble, parmi les erreurs de détail qui s'y trouvent inévitablement mêlées. On lui pardonnera d'avoir ignoré ce que personne ne pouvait soupçonner avant les découvertes de nos jours, à savoir que l'immobile Égypte connut elle-même le progrès, et que l'art qui lui fut propre, dans la longue suite

de siècles qu'il embrasse, traversa des phases qui ne sont pas sa moins singulière originalité; qu'en architecture principalement, s'il n'exerça pas sur la naissance et l'essor de l'art grec l'influence exclusive qu'on a longtemps admise, du moins il garde après lui le premier rang parmi les créations des temps anciens dans cet ordre de travaux.

A l'époque où notre futur confrère remportait le prix annuel pour une dissertation alors si remarquable, il était possédé du double désir d'étendre ses connaissances en tout sens par la comparaison des monuments de tous les pays, et de ramener les artistes français, par l'étude des chefs-d'œuvre des grandes époques, au sentiment du vrai et du beau, en architecture comme dans les autres arts. Il n'hésita donc pas à s'engager dans une vaste entreprise, celle de rédiger pour l'*Encyclopédie méthodique*, que publiait le libraire Panckoucke, un dictionnaire spécial d'architecture, dont il signala la nécessité. L'œuvre telle qu'il la concevait était considérable, mais l'ouvrier à la hauteur de l'œuvre par la volonté comme par le savoir. Il avait amassé, en Italie surtout, de nombreux matériaux, et pour les compléter il fit plusieurs voyages, entre autres celui de Londres, où il avait à cœur de voir Saint-Paul, et de rapprocher cette grande cathédrale, chef-d'œuvre de Wren, du chef-d'œuvre incomparable de Michel-Ange, Saint-Pierre de Rome, dont l'image lui était toujours présente. Dès 1788 il fut en état de faire paraître les deux parties dont se composait le premier tome du *Dictionnaire d'architecture;* mais à travers les obstacles sans cesse renaissants que lui opposèrent, sans lasser jamais son courage, les malheurs publics et les péripéties de sa destinée, le second tome, repris en 1795, ne put voir le jour qu'en 1801. D'autres difficultés de plus d'un genre retardèrent davantage encore la publication du troisième, qui ne fut complet,

avec l'ouvrage entier, qu'en 1825, et pour être aussitôt repris en sous-œuvre. Au reste, dès sa première apparition, il était devenu et il est encore le livre classique sur la matière, le manuel de tous les architectes instruits. Nous y reviendrons plus tard.

Dans ce livre, comme dans le mémoire qui l'avait précédé, l'architecture était ingénieusement définie : « une musique oculaire, » c'est-à-dire une musique qui parle aux yeux, et Quatremère reproduisit plus d'une fois, dans la suite, cette définition qu'il affectionnait. C'est qu'il avait saisi de ce regard étendu et profond qui embrassait tous les beaux-arts dans leurs principes identiques, l'intime relation de ceux qui, s'adressant à deux organes aussi distincts que l'œil et l'oreille, opérant sur des formes durables ou sur des sons fugitifs, reconnaissent néanmoins, l'un dans le temps, l'autre dans l'espace, les mêmes lois mathématiques de proportion, de rhythme et d'harmonie, produisent des effets analogues, quoique divers, et des impressions non moins vives, pour être d'une nature plus générale, que la sculpture et la peinture. Aussi n'est-on pas surpris de voir l'écrivain qui venait de traiter de l'architecture avec tant de compétence, en 1788, publier l'année d'après, parmi d'autres articles qu'il donna au *Mercure de France*, une dissertation spirituelle *sur les opéras bouffons italiens*, où il fit preuve de ce sentiment vrai, de ce goût inné de la musique qu'il avait développé pendant son séjour à Rome et à Naples, et caractérisa, dans leur différence si frappante, alors surtout, l'opéra bouffon italien et l'opéra comique français. Il montra que, dans le premier, c'est le charme de la musique qui donne aux paroles leur expression et qui en fait la poésie; tandis que, dans le second, il y a comme « une équivoque de plaisir, » où les deux puissances rivalisent

au détriment l'une de l'autre. Sa dissertation, répandue à part et soutenue de son influence personnelle, qui commençait à être grande, eut pour effet le rappel des Italiens à Paris, qu'ils avaient abandonné, et ils en témoignèrent leur juste reconnaissance à celui qui avait si bien plaidé leur cause, en lui donnant ses entrées à vie.

À la veille d'une révolution qui devait renouveler les arts en France, avec tant d'autres choses, et dont les premières secousses commençaient à ébranler dans ses fondements la société tout entière, Quatremère de Quincy avait trente-quatre ans. Il partageait sa vie entre des travaux de jour en jour plus considérables, et un monde choisi où tout concourait à le faire remarquer : la distinction de son esprit, la variété de ses connaissances, ses vues aussi neuves qu'élevées sur les arts comme sur tous les sujets dont se préoccupait la pensée publique, enfin sa belle et noble figure, sa parole pleine d'autorité, et la fermeté de son caractère. Il comptait pour amis presque tous les grands artistes d'alors, David, Percier et Fontaine, Clérisseau, Julien, et bien d'autres. Parmi les écrivains, les publicistes, les gens du monde, il avait formé d'honorables liaisons, dont plusieurs furent à l'épreuve des événements qui se préparaient, événements qui divisèrent d'une manière si profonde et si funeste les opinions et les hommes.

En 1789, autant qu'aucun de ses contemporains il était convaincu de la nécessité d'une réforme dans l'État, plein de foi et d'espoir dans celle qui s'annonçait. Mais, comme Royer-Collard et la plupart des hommes de sens et de probité qui siégèrent avec eux, dès les premiers jours, dans le sein de la Commune de Paris, il se bornait à réclamer l'abolition des priviléges, l'égalité devant la loi et le libre vote de l'impôt par les députés de la nation. Parmi les perspectives illimitées qui

s'ouvraient dans ce grand mouvement de rénovation, si pur dans son principe, si imprévoyant de ses conséquences, Quatremère de Quincy, fidèle à la pensée dominante de sa vie, saisit avec ardeur l'occasion qui s'offrait de relever en France l'étude et la pratique des arts par la vive impulsion donnée à l'esprit public. Un discours qu'il prononça le 3 avril 1790, dans l'assemblée des représentants de la Commune, contre le rapport d'une commission dont il avait fait partie, ne fut pour lui qu'un prélude. Il s'agissait de la *liberté des théâtres,* dont la propriété et l'administration étaient revendiquées en faveur, non pas de l'État, mais de la ville de Paris. Quatremère de Quincy lui contesta ce double monopole, réclama avec énergie la concurrence, et s'écria éloquemment que « sans doute il y avait quelque enchantement dans la coupe de la liberté pour qu'on pût ainsi la comprendre. » Il soutint que ni l'intérêt des arts ni celui de la Ville, encore moins le grand intérêt des mœurs du peuple, auquel le rapport n'avait pas songé, ne permettaient un tel régime. Le public, dit-il, en pareille matière, est le seul juge compétent; c'est lui qui fera prospérer ou tomber les théâtres, au gré de ses arrêts souverains. Quant à la censure des pièces, en tant que préalable, il la croyait suspecte et arbitraire; il en imaginait un mode nouveau, emprunté aux souvenirs de la Grèce, qui devait en faire, à la représentation même, la fonction commune du peuple et des juges institués par lui. Espérons que le pouvoir, qui, après trois quarts de siècle, vient de proclamer la *liberté des théâtres*, telle que la voulait le conseiller municipal de 1790, trouvera mieux que lui pour la censure.

Bientôt Quatremère de Quincy aborda une question qui lui était plus familière encore et sur laquelle s'étaient longtemps portées ses méditations, la réorganisation de l'enseignement

des arts du dessin. L'Assemblée constituante, qui faisait table rase de toutes les institutions anciennes, plus ou moins entachées de privilége et de monopole, avait mis en question l'existence même des Académies. Les deux Académies de peinture et de sculpture d'une part, d'architecture de l'autre, corporations enseignantes qui se recrutaient comme telles dans leur propre sein, et qui disposaient au dehors de toutes les distinctions entre les artistes, étaient particulièrement menacées. Elles avaient contre elles, outre le préjugé public et les ambitions fréquemment déçues des prétendants, les théories nouvelles de liberté et d'égalité absolues qui demandaient l'émancipation complète des arts et de ceux qui les cultivaient. Quatremère de Quincy, prenant parti dans le débat, où l'appelaient sa haute compétence et l'influence qu'il avait acquise dans le conseil de la Commune, se plaça tout d'abord, ce qui devait lui arriver souvent, entre les extrêmes opposés. Avec une indépendance d'esprit garantie par celle de sa situation, car il ne prétendait à rien, et une vigueur de logique égale à la supériorité de ses lumières, il fit appel à l'opinion et indirectement à l'Assemblée nationale, dans trois écrits publiés coup sur coup en 1791, sous le titre commun de *Considérations sur les arts du dessin en France*. Le premier de ces écrits et le plus général remontait aux causes mêmes et aux conditions de tout genre desquelles dépend la prospérité des arts dont il s'agit, et il faisait ressortir éloquemment le contraste qu'offrent, sous ce rapport, la Grèce dans l'antiquité, l'Italie au XVe siècle, avec les pays, les sociétés, les mœurs de l'Occident. Il en concluait qu'en France particulièrement, la contrée la plus propice à leur développement relatif, celle qui en éprouve au plus haut degré le besoin, pour ses intérêts comme pour ses jouissances, les beaux-arts ne sont encore, à bien des

égards, qu'une plante exotique qui ne saurait croître spontanément ni se passer de la culture la plus prévoyante et la plus attentive. De là à la nécessité de la tutelle de l'État et à celle d'un enseignement public fondé sur des bases libérales, auquel se coordonnerait un système d'encouragements combinés avec intelligence et largeur, il n'y avait qu'un pas. L'auteur le franchit résolûment, et malgré toutes les objections qu'on pouvait faire, malgré celles qu'il eût faites lui-même en d'autres temps et dans d'autres pays, en faveur des écoles partielles, et pour la rivalité des ateliers et des maîtres, il se déclara, devant la langueur générale des études et la corruption du goût, pour une grande école publique, seule capable, suivant lui, de régénérer l'art par la forte éducation des artistes et par le rétablissement des vrais, des grands principes. Il en voulut la gratuité, la permanence, comme étant les conditions même de son existence, aussi bien que des moyens d'encouragement, des ressources d'instruction de tout genre qu'il y rattachait.

Ce n'est pas ici le moment de retracer dans ses détails l'organisation nouvelle de l'enseignement des arts du dessin, que proposait Quatremère de Quincy à des hommes capables d'en juger. Il la soutint dans une première suite de ses *Considérations*, en critiquant, non sans quelque âpreté de langage, le projet de *Statuts et règlements* présenté par l'Académie de peinture et de sculpture à l'Assemblée nationale, pour essayer de détourner le coup suspendu sur sa tête. Qu'il nous suffise de dire que, dans une seconde suite à son premier écrit, où il faisait face avec véhémence à de nouveaux adversaires, entre autres à la *Commune des arts,* qui venait de se former, Quatremère rédigea lui-même, en titres et en articles, le plan d'école qu'il avait conçu il y a soixante-treize ans. Les réformateurs

de nos jours, nous le disons avec assurance, auraient gagné à le consulter, malgré sa date. Ils y eussent appris du moins le danger des entraînements contre lesquels luttait, dans des circonstances bien autrement graves pour l'avenir des arts, l'énergique athlète, plus impartial, au fond, qu'il n'était forcé de le paraître entre l'ancienne Académie et ses détracteurs.

Ce projet grandiose, qui porte d'ailleurs le cachet du temps, et où la centralisation la plus absolue des pouvoirs dans une école de l'État avait pour contre-poids unique le principe d'élection partout appliqué, avec la confiance enthousiaste d'alors, n'eut, pour le moment, d'autre effet que de signaler son auteur à l'attention du directoire du département, le conseil général de l'époque, et à celle des électeurs de Paris. Mirabeau venait de mourir (2 avril 1791), et l'Assemblée constituante, qui perdait en lui le grand orateur seul capable peut-être d'arrêter le char de la France sur la pente qui mène aux abîmes, décrétait, le surlendemain, la conversion de l'église de Sainte-Geneviève en un Panthéon national où ses cendres devaient reposer à côté de celles de Descartes. Quatremère de Quincy, qu'il eût été ou non pour quelque chose dans l'inspiration de cette mesure, à laquelle il applaudit, fut chargé d'en diriger l'exécution en qualité de commissaire du département. Il proposa son plan dans un premier rapport, et les deux années suivantes, 1792 et 1793, il rendit compte au Directoire, qui l'avait nommé, de la marche des travaux, dans deux rapports subséquents imprimés par ordre de ce corps. Ces rapports, dont un membre éconduit de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, le marquis de Paroy, essaya, après trois ou quatre révolutions, de se faire une arme, en 1816, contre le nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ne prouvent que deux choses : d'abord, que le

commissaire du département avait apporté, dans l'accomplissement d'une mission difficile et délicate, autant de capacité que de conscience; ensuite, qu'il n'avait pu, pas plus qu'aucun des hommes de tête et de cœur qui s'obstinèrent à servir la patrie déchirée, tant qu'ils gardèrent l'espoir de sauver la liberté en combattant l'anarchie, échapper aux conditions de cette terrible lutte, et mettre dans son langage la mesure des temps ordinaires.

Au reste, l'arme perfide dirigée contre Quatremère de Quincy sous la Restauration avait été émoussée d'avance par la conduite qu'il tint à l'Assemblée législative, où le portèrent les élections de septembre 1791. Dans la division si profonde des esprits, entre la cour et ses regrets, les ardeurs impatientes de ceux qui déjà rêvaient la république, les trames des démagogues et les violences croissantes d'une presse sans frein, il n'hésita pas sur le parti qu'il devait suivre, et il s'attacha à la Constitution qui venait d'être votée, comme à l'ancre unique de salut. Il fut donc l'un des défenseurs résolus de la royauté, telle que l'Assemblée nationale l'avait faite, désemparée, mais non pas avilie, comme la voulaient les factions pour la détruire, et il siégea au côté droit de la nouvelle assemblée, auprès des Ramond, des Mathieu Dumas, des Girardin, des Beugnot, des Jaucourt et des autres chefs du parti constitutionnel. Ils étaient fortement soutenus par les hommes éminents et modérés qui dominaient alors dans le directoire du département et tenaient en échec la Commune de Pétion. Lorsque, dans l'Assemblée, fut proposée la mise en accusation de Bertrand de Molleville, particulièrement suspect au côté gauche, Quatremère de Quincy fut un de ceux qui s'y opposèrent avec le plus de force. Il revendiqua pour le roi, aux termes de la constitution, le libre choix de ses ministres, et fit contre les

tribunes ameutées une véhémente sortie. Plus tard il défendit également Duport-Dutertre et Terrier de Monciel, accusés au même titre, sous les plus vains prétextes, s'écriant, dans un discours aussi ferme qu'habile, qu'avec le système adopté par les accusateurs, « il suffirait d'être ministre pour devenir moins qu'un homme. » Quelque temps auparavant, et au moment même où les assassins d'Avignon étaient amnistiés, où les soldats révoltés de Châteauvieux venaient d'être l'objet d'une scandaleuse ovation, le maire d'Étampes, Simoneau, avait été massacré par les paysans pour avoir voulu, au prix de sa vie, donner force à la loi en maintenant la libre circulation des grains. Quatremère vint, au nom du comité d'instruction publique, proposer « qu'une cérémonie nationale, consacrée au respect de la loi, fût décernée à la mémoire du courageux magistrat victime de son dévouement à la patrie, et que son écharpe fût suspendue aux voûtes du Panthéon français. » L'entraînement de sa parole contribua puissamment à faire voter ce décret, expiation bientôt oubliée des faiblesses antérieures. Puis, quand éclata la funeste journée du 20 juin, et que le vide se fit autour du roi, livré sans défense à ses ennemis, il fut de ceux qui combattirent, avec plus d'énergie que de succès, deux propositions destinées à précipiter sa déchéance, en portant au comble l'exaltation populaire. C'était de déclarer la patrie en danger, et la permanence des sections avec celle de la Commune de Paris. C'en était fait de la royauté, de la Constitution, et les factions, d'accord sur le but, ne se disputaient plus que la direction du mouvement nouveau qui allait renverser du même coup l'une et l'autre. En vain leurs intrépides défenseurs parvinrent-ils, le 8 août, au milieu des clameurs et des violences, à faire prononcer dans l'Assemblée, par une majorité imposante, l'innocence de

Lafayette, accusé à son tour, et qui semblait au loin comme un dernier rempart. En vain Quatremère de Quincy monta-t-il, le lendemain encore, à la tribune pour y dénoncer les outrages dont ses amis et lui-même avaient été l'objet, au sortir de la séance de la veille. Un jour encore, et la constitution de 1791 achevait de porter ses fruits; la monarchie s'écroulait au sein de la tempête où naissait la République. L'Assemblée législative, plus divisée, plus impuissante, plus dominée que jamais, après cette misérable agonie qu'ensanglantèrent les massacres de septembre, fit place à la Convention, bientôt dominée elle-même.

Quatremère de Quincy céda quelque temps à l'orage, plus menaçant pour lui que pour un autre; puis, sans abjurer ses principes, aussi éloignés du despotisme révolutionnaire que de l'absolutisme monarchique, il revint aux fonctions administratives qu'il tenait de la confiance du département, et qui furent sa sauvegarde jusqu'aux jours funèbres de la Terreur. Poursuivi, à titre de suspect, sur la dénonciation de Marat, dès les derniers mois de 1793, alors que constitutionnels et girondins partageaient le même sort, et deux fois incarcéré, il eut le bonheur de n'être point cité au tribunal de sang avant la chute de Robespierre. Une pétition des artistes, aussi honorable pour eux que pour lui, accéléra sa délivrance. Moins heureux, à l'anniversaire de la mort de Louis XVI, Marc-Étienne Quatremère, son proche parent et le père de l'orientaliste, notre confrère, avait payé de sa tête et de ses biens le crime d'avoir « humilié le peuple par ses aumônes. »

Ces scènes affreuses produisirent sur l'âme passionnée mais droite de Quatremère de Quincy un effet extraordinaire. Complétement désabusé des illusions d'une autre époque, il jura, par un brusque retour qui était dans sa nature, une haine

profonde à ceux qu'il regardait, pour leurs excès ou pour leurs faiblesses, comme les auteurs de tant de calamités. Retrouvant dans son quartier l'influence qu'il y avait acquise, il venait d'être élu président de la section de la Fontaine de Grenelle, et, comme beaucoup dans les autres sections, il tonnait, non pas tant contre la constitution de l'an III que contre la Convention, qui tendait à se perpétuer dans le gouvernement nouveau qu'elle venait de créer. Aux journées des 13 et 14 vendémiaire, où les sections armées contre l'Assemblée furent écrasées par le jeune général qui devait se porter bientôt l'héritier de la Révolution, Quatremère était à la tête de la sienne, et l'un des plus ardents. Aussi fut-il obligé de se dérober par la fuite aux perquisitions décrétées contre lui, et condamné à mort comme contumace par le conseil militaire qui siégeait au Théâtre-Français. Errant de maison en maison, au risque d'être reconnu à sa haute stature et à sa forte voix, qui faillirent plus d'une fois le trahir, notamment chez un sculpteur de ses amis, sous le déguisement d'un praticien, il imagina, par un stratagème hardi et non sans succès d'abord, de demander asile, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à sa propre demeure, mise sous les scellés. Il y pénétra par une porte secrète et s'y tint caché durant quelques jours, sous la protection même de la police. Bientôt aperçu et signalé, il lui fallut chercher un autre refuge.

Cependant les poursuites contre les insurgés se ralentirent peu à peu, par l'effet de la réaction qui ne pouvait manquer de continuer son cours sous le Directoire. Quatremère se présenta devant le tribunal pour purger sa contumace, se défendit lui-même avec adresse et talent, et fut acquitté en août 1796, sur la déclaration du jury, portant «qu'il n'était pas constant qu'en vendémiaire une conspiration eût existé pour

armer les citoyens contre l'autorité légitime. » Il reparut aussitôt dans sa section et il y prononça un discours plein de noblesse, dans lequel il justifiait sa conduite politique comme ayant été de tout point conforme aux vrais principes de la liberté républicaine. Il avait si bien conservé la confiance de ses anciens électeurs qu'en avril 1797 il fut nommé par le département de la Seine député au Conseil des Cinq-Cents.

Il y arriva avec ceux qui allaient bientôt par leur nombre former une majorité contre les membres restants de la Convention et les lois révolutionnaires en vigueur. Ni lui cependant, ni ses amis de l'Assemblée législative qui venaient d'être élus, ni des nouveaux venus dans l'arène politique, tels que Royer-Collard, avec qui il resserra ses liens, n'avaient le dessein arrêté de provoquer le rétablissement de la monarchie, au prix des espérances de liberté que donnait la constitution nouvelle. Mais l'attitude que prirent plusieurs d'entre eux dans la fameuse réunion de Clichy, les relations qu'ils y formèrent, le langage violent qu'ils y tinrent dans certaines occasions, Quatremère de Quincy en particulier, ne tardèrent pas à les rendre suspects de menées subversives, et bientôt victimes d'illusions qu'ils étaient loin de partager tous. Aussi, lorsque le Directoire, confondant les intérêts de la Révolution avec sa propre existence, renouvela les dangereux exemples de la Convention, prit l'initiative de la violation des lois et frappa deux de ses membres, en mutilant les conseils, Quatremère ne s'étonna-t-il point de voir son nom porté sur la liste de proscription du 18 fructidor. Il eut encore une fois le bonheur d'échapper à des recherches bien autrement redoutables que celles de vendémiaire; mais il lui fallut sortir de France, et ne pouvant songer à demander à l'Italie, alors occupée par les armées républicaines, l'asile qu'il eût préféré, il parvint, non sans

difficulté, à se frayer une route jusque dans le Holstein, où plusieurs de ses collègues, entre autres Mathieu Dumas, et plus tard Portalis, reçurent, comme lui, la plus sympathique hospitalité.

Rappelé dans sa patrie par le 18 brumaire, inévitable contre-coup du 18 fructidor, Quatremère de Quincy trouva Royer-Collard et quelques autres de ses amis, membres des anciennes assemblées, engagés depuis quelque temps dans un plan de conduite auquel il s'associa sans réserve. Persuadés que la France, lasse des oscillations révolutionnaires, ne pouvait trouver son repos, à l'intérieur comme à l'extérieur, que dans le sein de la monarchie légitime, conciliée avec la liberté, ils anticipaient de quinze ans la Restauration, sans prévoir la carrière de gloire et de désastres qui en séparait le pays et devait l'en désenchanter. Ils avaient donc formé ce mystérieux comité royal, accrédité auprès de Louis XVIII, et qui se donna pour mission d'observer les événements, les mouvements de l'opinion, les chances qui pouvaient survenir d'un rappel du roi en France, sous la condition de reconnaître les intérêts nouveaux. Illusion encore, mais illusion d'honnêtes gens, que ne tarda pas à dissiper celui qui mieux qu'eux jugeait l'état de cette France, telle que la Révolution l'avait faite, et qui, s'il fallait la sauver, n'entendait pas la sauver pour un autre.

La politique du premier Consul fut de rallier à son gouvernement, par le besoin de l'ordre et le sentiment des intérêts généraux du pays, les hommes même qu'il savait les moins favorables à ses vues par leurs affections, leurs idées, leurs principes. Quatremère en était un, et de ceux qui pouvaient avoir blessé davantage le vainqueur de l'Italie, alors que la glorieuse campagne de 1796 commençait à lui frayer la route du pouvoir suprême. Non-seulement, au Conseil des Cinq-Cents,

il fut de ceux qui dénoncèrent le système qui donnait, au delà des Alpes, la Révolution pour compagne à la victoire, mais, toujours passionné pour l'art et les conditions vitales de ses progrès, il avait publié des *Lettres* adressées à un ami de Rome (le général Miranda) *sur le préjudice qu'occasionneraient aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses collections.* Il ne se bornait point à plaider devant l'opinion publique les raisons pratiques, selon lui suffisantes, pour faire écarter le projet de transporter de Rome, à titre de dépouilles opimes, les précieux restes d'antiquité, les tableaux, les statues, réunis pour l'instruction aussi bien que pour l'admiration générale dans cette capitale des arts. Dans ces *Lettres*, reproduites à Rome même en 1815, comme pour légitimer par les réclamations passées les cruelles représailles du présent, il s'élevait aux considérations de droit public et de morale, qui condamnaient un abus de la force antipathique à l'esprit de la civilisation, non moins qu'aux intérêts de l'art. Il y rappelle éloquemment, en citant les paroles de l'historien Polybe, que Rome seule, mais la Rome antique, abjurant les mœurs de ses pères, avait pu donner au monde les funestes exemples qu'on s'apprêtait à suivre, quand ses généraux faisaient porter au-devant de leurs chars de triomphe les monuments des villes grecques dépouillées.

Le premier Consul, après la promulgation de la constitution de l'an VIII, n'en nomma pas moins Quatremère de Quincy membre du conseil du département de la Seine, dont il fut deux fois secrétaire. En cela il reconnaissait ses anciens services, il rendait hommage à son talent, en même temps qu'il cherchait à s'attacher un homme d'une capacité et d'un caractère éprouvés. Mais Quatremère était une de ces natures peu

mobiles, pour qui ni les saturnales de la Révolution conjurées, ni la société replacée sur ses bases, ni les droits garantis, ni la gloire elle-même n'avaient pu voiler l'image de la liberté dont elles s'étaient une fois éprises. Après un rapport étudié fait au conseil général, le 11 nivôse an x, sur le projet d'élever en l'honneur du premier Consul un portique triomphal, avec une fontaine, sur l'emplacement de l'ancien Châtelet; après avoir concouru, l'année suivante, à la restauration des belles sculptures de la fontaine de Grenelle, qui lui rappelait tant de souvenirs; après d'autres services rendus jusqu'en 1806 à la ville de Paris, Quatremère de Quincy quitta les affaires pour n'y plus rentrer. Il se livra désormais sans partage à ses études d'art et d'archéologie, qu'il n'avait jamais délaissées, même au plus fort de la tempête.

Personne moins que lui n'avait pu s'étonner de n'être point compris dans la première formation de l'Institut, à la fin de 1795. Il était l'un des opposants les plus déclarés au pouvoir qui l'avait créé, et il n'est guère douteux que l'idée même de cette création, telle qu'elle fut exécutée d'abord, devait lui plaire médiocrement. Mais peu après la réorganisation de ce grand corps, par l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an xi (23 février 1803), et le rétablissement des Académies retrouvant, sous le nom de classes et dans le maintien du lien fraternel des sciences, des lettres et des arts, des attributions mieux définies, avec une indépendance nécessaire, Quatremère de Quincy fixa l'attention de la classe nouvelle d'histoire et de littérature ancienne, qui représentait l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il y fut élu le 16 février 1804, en remplacement du jurisconsulte littérateur Bouchaud, et le jour où M. Dacier, redevenu secrétaire perpétuel, eut à le présenter à nos prédécesseurs, il dut être heureux de voir le fils de son

ancien ami, le jeune artiste dont il avait tenté jadis de fléchir la vocation, si exclusive en apparence, prendre place parmi ses confrères, avec des titres pour le moins égaux à ceux qui auraient pu dès lors le signaler à la classe des beaux-arts.

C'est qu'il s'agissait d'une de ces natures privilégiées qui semblent faites pour personnifier l'alliance immortelle de l'étude de l'art et de celle de l'antiquité. Durant plus de quarante ans notre confrère la représenta, au sein de l'Institut, avec une égale supériorité des deux parts. L'année 1804 eut pour nous, et pour l'archéologie en particulier, cette bonne fortune, que deux hommes, dont l'un, Ennius Quirinus Visconti, y excella par la critique la plus sûre à la fois et la plus érudite; l'autre, Millin, lui rendit, par la variété de ses connaissances et par son zèle infatigable à en répandre le goût, des services qu'il serait injuste de méconnaître, vinrent s'asseoir dans nos rangs avec Quatremère de Quincy. Celui-ci, venu le premier, y prit une place qui n'avait point été occupée depuis le célèbre comte de Caylus; et, possédant à un degré plus élevé que lui le sentiment de l'art, l'intelligence de ses procédés et la connaissance de son histoire, non-seulement il interpréta avec un rare talent les monuments de l'antiquité parvenus jusqu'à nous, mais, avec cette sagacité ingénieuse et profonde qui touche à la divination, il entreprit de faire revivre, par des restitutions conjecturales, d'après les descriptions des auteurs et le rapprochement d'imitations probables, de copies quelquefois évidentes, des œuvres capitales d'architecture, de sculpture, de peinture, ou mutilées ou détruites par le temps. Ce fut dans cet esprit et pour éclaircir certaines questions, certains points importants ou curieux de l'histoire de l'art, qu'il lut, entre 1804 et 1812, à la classe de l'Institut qui l'avait adopté la première, une série de mémoires dont

la plupart furent les préludes de ce bel ouvrage qu'on peut appeler son chef-d'œuvre, et que le titre même qu'il porte (*le Jupiter Olympien*) ne saurait faire apprécier ni dans toute la grandeur ni dans toute la nouveauté de son objet. Qu'il nous suffise en ce moment de poursuivre le récit de cette vie laborieuse, que les événements politiques allaient passionner une fois encore, en la compliquant, sans réussir à la distraire ni de la science ni de l'art.

Si Quatremère de Quincy ne put donner son cœur au gouvernement qui avait rétabli l'ordre en France, mais dont les principes n'étaient pas les siens, il le donna à l'Académie, et ce fut là qu'il le servit encore, dans la sphère où il lui avait plu de se renfermer. Les assemblées, grandes ou petites, auxquelles il avait appartenu, l'avaient formé aux affaires, et il en avait fait ses preuves dans les comités et dans les conseils. Aussi la classe d'histoire et de littérature ancienne, tandis qu'elle l'attachait successivement à ses commissions littéraires, le choisit-elle pour faire partie de toutes celles où il s'agissait de son administration intérieure, de ses règlements, de ses intérêts et de ses rapports avec le pouvoir. Elle s'en trouva toujours bien, et lorsque le décret du 25 juin 1806 lui eut rendu cette importante fonction de l'ancienne Académie, premier titre de son origine, le droit de composer les médailles et de rédiger les inscriptions destinées à perpétuer le souvenir des événements mémorables, il fut, tout d'une voix, nommé l'un des membres de la commission permanente chargée de ce travail. Plus qu'aucun autre il contribua à écrire, avec la simplicité et la dignité du style épigraphique, *l'histoire métallique* de l'Empereur, devenue, comme sous Louis XIV, celle de la France.

Il lisait encore, suivant le louable usage d'alors, dans la

séance du 7 janvier 1814, le rapport annuel sur les travaux de cette commission. Moins de six mois après, le 17 juin, par le retour de fortune le plus extraordinaire des temps modernes, il présentait à l'Académie le projet d'une médaille commémorative de l'entrée de Louis XVIII à Paris. C'est assez dire qu'un de ses vœux au moins était comblé. Il salua la Restauration comme une délivrance chèrement achetée, et du premier coup elle reconnut en lui l'un des siens, quoiqu'il n'eût point été l'un des émigrés. Une brochure politique, qu'il publia à cette époque, et qui avait pour titre : *Considérations pratiques et de circonstance sur la constitution et la liberté de la presse*, montre qu'il comprit la Charte comme son ami Royer-Collard la comprenait lui-même alors, sous le coup des événements, des souvenirs encore présents de la Révolution, et quand notre éducation politique, après tant de secousses, était encore si peu avancée. Ni l'un ni l'autre n'entendait que la Charte fût une transition plus ou moins déguisée au retour de l'ancien régime; mais tous deux voulaient que le roi demeurât le suprême arbitre du gouvernement, que la Chambre des députés fût « un pouvoir auxiliaire de l'autorité royale, jamais un pouvoir rival, » ce qui leur paraissait l'essence même de la monarchie constitutionnelle. Quant à la liberté de la presse, concédée par la Charte, et qui leur inspirait de vives inquiétudes, ils demandaient que l'exercice en fût restreint dans les plus sévères limites.

Désigné en première ligne par ce récent écrit aux fonctions de censeur royal, lorsque les Chambres eurent rétabli pour les journaux, mais non sans condition, le censure préalable, Quatremère de Quincy fut nommé membre de l'ordre maintenu de la Légion d'honneur, et plus tard, comme ses pères, chevalier de l'ordre restauré de Saint-Michel, pour des titres

assurément plus considérables que sa brochure. Dans les premiers jours de 1815 il fut nommé intendant général des arts et des monuments publics, et l'année suivante, par un échange quelque peu illusoire, membre du conseil honoraire des musées, formé auprès du ministère nouveau de la maison du Roi. C'était là sa véritable sphère, celle où il pouvait exercer sur les beaux-arts, leur administration, leur enseignement, une influence salutaire, et faire prévaloir quelques-unes des idées maintenant plus mûries qu'il avait développées autrefois, qu'il venait de reproduire dans le plus spirituel peut-être et le plus goûté de ses opuscules, les *Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art*. Mais le 20 mars, qui éclata comme la foudre, ne lui en donna pas le temps d'abord, et il laissa passer dans la retraite l'orage que, moins que beaucoup d'autres, il avait contribué à former.

Après les Cent-Jours, un moyen plus puissant encore lui fut donné de servir les arts, lorsque l'Académie, qui en est le foyer, eut à faire choix d'un nouveau secrétaire perpétuel, Le Breton s'étant trouvé exclu à la fois de cette Académie et de la nôtre par l'ordonnance royale du 21 mars 1816, qui réorganisa si arbitrairement l'Institut. Dufourny, chargé conjointement avec Lemot, sur la proposition de Le Breton, de le remplacer dans ses fonctions, pendant un voyage allégué à la fin de 1815, fut, par un mouvement généreux de l'Académie des beaux-arts, élu à l'unanimité son successeur. Mais il refusa, prétextant ses infirmités. Ce fut alors que cette Académie choisit pour son secrétaire perpétuel notre confrère, porté en seconde ligne sur la liste de présentation. Depuis longtemps il était avec elle dans un commerce presque journalier, et il y avait fait des lectures qui avaient ajouté encore à la haute estime dont il y jouissait. En 1810, à la mort de

Chaudet le statuaire, elle avait nommé à la fois pour le remplacer dans la commission du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, dont elle préparait la publication, Lemot et Quatremère de Quincy, qu'elle nous emprunta dès lors. Visconti y représentait dignement les antiquités; par une heureuse inspiration, Quatremère fut chargé d'y traiter de la théorie générale des arts, qui était comme le caractère spécifique de son esprit et de son talent. Il communiqua à la commission et il lut à l'Académie, de 1810 à 1832, de nombreux articles se rapportant principalement à l'architecture, et dont le Dictionnaire actuel, en les perfectionnant, a fait et ne peut manquer de faire encore son profit. Un fait peu connu aujourd'hui et qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler, pour l'honneur de notre confrère, c'est que, dans les Cent-Jours, la classe des beaux-arts, sur son propre vœu, ayant été portée au nombre de quarante membres, voulut se l'attacher de plus près en le comprenant parmi les cinq de la section nouvelle d'histoire et de théorie des arts, qui venait d'être créée. Il lui donnait, en effet, avec Visconti et Éméric David, sa meilleure raison d'être. Il crut cependant devoir refuser la candidature qui lui était offerte, et il motiva son refus, où entrait peut-être quelque prévoyance, dans une lettre qui n'en est pas moins un chef-d'œuvre d'habileté, de délicatesse et de bon goût.

On peut dire que, dans les circonstances, et d'une manière absolue, nul n'était aussi naturellement indiqué que Quatremère de Quincy pour la fonction qui lui fut conférée peu après. Nul n'était plus que lui en état de représenter l'Académie des beaux-arts avec autorité, devant le public comme devant le pouvoir; nul ne lui apportait plus d'illustration par ses ouvrages, plus de garanties par ses doctrines. Nul n'exerça cette grande charge avec un ascendant mieux accepté; ne fut,

par la franchise et la droiture de son caractère, en dépit de la vivacité un peu brusque de son humeur, plus sympathique aux artistes, fiers de se reconnaître en lui à plus d'un trait.

Il jouissait alors, dans les deux Académies qui se l'étaient attaché à des titres divers, et particulièrement à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui venait de reprendre ce nom, d'un crédit presque incontesté. Sa faveur auprès du ministère, formé en partie de ses anciens amis politiques, auprès du roi lui-même, quoiqu'il ne craignît pas, dans l'occasion, de lui dire la vérité, y ajoutait encore. Avant et après cette époque, dans l'ardeur de réaction surtout qui suivit la seconde restauration, usa-t-il toujours de son influence avec modération, même envers les personnes? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avec deux autres membres il exerça longtemps sur la direction de notre Compagnie, sur son organisation intérieure et sur son renouvellement, une domination trop exclusive, qui reçut de ce caractère le nom de *triumvirat*, et dont les conséquences ne furent pas toutes également heureuses. Vers ce même temps, en mars 1817, le commissaire de 1791, chargé alors de métamorphoser en Panthéon français l'église de Sainte-Geneviève, rendue à sa destination première, fut désigné avec Dom Brial pour assister à la réintégration des restes de Mabillon et de Montfaucon, deux gloires de l'Académie, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, dépouillée jadis de leurs tombeaux. Vicissitudes des monuments, image de celles des hommes, dans la vie comme dans la mort, et qui devraient rendre ceux-ci plus prévoyants, sinon plus sages!

Après la mort de Millin, en 1818, Quatremère de Quincy, déjà compris dans le bureau du *Journal des Savants*, rétabli deux ans auparavant, et dont il devint un des rédacteurs les plus assidus, fut présenté par l'Académie comme premier

candidat à la chaire d'archéologie fondée jadis pour Millin auprès de la bibliothèque Nationale. Par suite de diverses difficultés, il n'y fut nommé qu'en 1820. Du reste, il ne fit guère que prêter son nom à cette chaire, où lui succéda bientôt M. Raoul Rochette, qu'il devait, vingt ans plus tard, conduire, comme par la main, jusqu'aux portes de l'Académie des beaux-arts.

Cependant l'école des Beaux-Arts était réorganisée par l'ordonnance du 4 août 1819, rendue sur la proposition de M. Decazes, et promulguant le règlement constitutif de cette école, resté en vigueur pendant quarante-quatre ans. M. Quatremère de Quincy, avec d'autres membres de l'Académie dont il était le secrétaire perpétuel, fit naturellement partie de la commission chargée de préparer ce règlement. Son concours lui donna d'autant plus d'autorité que sa haute compétence était mieux reconnue par les maîtres comme par les élèves, et que, dès 1791, il avait, comme nous l'avons vu, présenté ce projet grandiose, un peu trop inspiré de l'époque, mais dont plusieurs dispositions se trouvaient réalisées, dans une mesure à la fois libérale et prévoyante, par la constitution nouvelle. Nous en appellerions au temps pour prononcer sur le mérite de celle qui vient de lui être inopinément substituée, si l'avenir de l'art, dans notre pays, n'était l'enjeu de pareilles expériences. Il n'est pas téméraire de dire que, dans les mêmes conjectures, l'illustre vétéran de notre Académie, au nom de l'Académie des beaux-arts, blessée dans ses droits et dans le juste sentiment de ses services, eût protesté avec autant d'énergie, pour le moins, que son jeune et digne successeur.

En 1820 et 1821, Quatremère de Quincy fut ramené pour la dernière fois dans l'arène politique; il crut la monarchie

qu'il aimait en péril, et, porté à la Chambre des députés sous l'empire de la loi du double vote, il fit partie de la majorité qui, rendant l'influence aux hommes de 1815, remit en question la Charte et les droits qu'elle avait garantis. Dans cette crise extrême de sa vie, il eut le malheur de se séparer de M. Royer-Collard, invariable défenseur de ces droits, non moins dévoué que lui à la royauté légitime, mais qui comprenait mieux les conditions inexorables de son alliance avec la France nouvelle. Leur amitié put bien en être refroidie quelque temps, elle n'en fut point détruite, et c'est l'honneur de tous deux. Esprits élevés autant que fermes caractères, unis par les sentiments plus encore que par les idées, l'un eut pour lui la vigueur de la pensée, la profondeur de la réflexion, l'empire sur soi-même jusque dans la passion politique; l'autre, avec plus d'imagination, plus d'élan, eut aussi plus de fougue, une volonté capable à la fois d'entraînement et d'obstination. Tous deux, livrés à des études aussi diverses que leurs génies, y furent guidés, avec une vue plus ou moins claire, par les mêmes théories générales; tous deux, mêlés aux affaires de leur pays, dans les circonstances les plus critiques, par le même amour du bien public, y portèrent longtemps les mêmes convictions. Mais l'un fut toujours dominé par sa haute raison, qui le préserva des défaillances; l'autre, sur la pente de ses affections ou de ses passions, se laissa plus d'une fois emporter au delà de ses principes.

Heureusement notre confrère quitta bientôt, pour n'y plus rentrer, cette lice où la lutte, chaque jour plus ardente des partis, répondant aux agitations croissantes du dehors, dut attrister son âme des plus sinistres pressentiments. Il se replia tout entier sur ses devoirs académiques, et songea à réunir pour la postérité, comme il avait commencé de le faire dès

1814, dans le *Jupiter Olympien*, les résultats de ses longs travaux d'archéologie, d'histoire, de théorie de l'art. Ces travaux où se mêlent diversement ces trois grands objets, et qui embrassèrent plus d'un demi-siècle, quoiqu'ils n'aient pas atteint les limites d'une vie si prolongée, gravitent, pour ainsi dire, autour de trois ouvrages fondamentaux, dont presque tous les autres furent ou les préparations ou les corollaires. Ne pouvant songer à les analyser ici en détail, nous essayerons de les apprécier dans leurs caractères les plus saillants.

Il sera peut-être éternellement à regretter que, lorsqu'il reprit de fond en comble, en 1825, l'immense travail de son *Dictionnaire d'architecture*, à peine terminé, et commencé quarante ans auparavant, Quatremère de Quincy n'ait pas cru pouvoir donner suite à l'idée juste et vraie qui avait dû se présenter à lui plus d'une fois avant cette époque. Un esprit tel que le sien, doué d'un sentiment si vif de la cohésion nécessaire du tout et des parties, dans les créations de l'homme comme dans celles de la nature, ne pouvait se contenter de cette forme d'un dictionnaire, où se trouvaient disséminées les notions de tout genre dont se compose cet art multiple et divers, qui, d'une part, est enchaîné aux conditions matérielles les plus impérieuses, aux nécessités les plus vulgaires, et, d'autre part, aspire à réaliser, dans ses libres conceptions, les idées les plus hautes d'harmonie dans la grandeur, d'unité dans la variété. Il y avait là d'ailleurs un problème de composition à résoudre, fait pour tenter un si hardi courage, un écrivain aussi expérimenté et sur la forme et sur le fond des choses. L'auteur du *Dictionnaire* historique *d'architecture*, titre qu'il donna, en glissant son regret dans un mot, à l'édition de 1832, publiée comme un ouvrage entièrement nouveau (nous n'avons point à en rechercher ici les motifs), avoue,

en effet, qu'il aurait voulu pouvoir faire ce qu'il appelle une *Histoire universelle de l'architecture,* et y fondre, à l'image de son sujet, dans la puissante combinaison d'un tout en quelque sorte organique, les innombrables détails de l'édifice grandiose qu'il se plaisait à construire dans sa pensée. Mais il était trop tard pour une telle entreprise, qui eût été prématurée plus tôt, qui à peine aujourd'hui pourrait être abordée. Il se résigna donc et se borna à remanier consciencieusement son premier ouvrage, à en améliorer autant qu'il le pouvait les innombrables détails, surtout les articles archéologiques, à suppléer, par un système artificiel de renvois, à l'absence d'un ordre réellement méthodique et historique. Il fit plus encore, il compensa, par l'unité d'une même pensée, partout présente, et d'un travail entièrement personnel, chose si rare en ce genre, l'unité de composition refusée à un dictionnaire.

La critique de nos jours est en droit d'adresser à l'ouvrage de Quatremère de Quincy, si utilement consulté qu'il soit, un reproche aussi bien qu'un éloge. En étendant ses recherches aux monuments de tous les âges comme de tous les peuples, ce dont il faut le louer, il fut trop exclusif dans ses appréciations. Pour n'en citer que deux exemples, en 1832, de même qu'en 1785 ou 1788, et alors qu'il avait sous les yeux, dans des représentations fidèles, la plupart des chefs-d'œuvre de l'architecture égyptienne, il persista à en porter, au point de vue de l'art, le même jugement qu'autrefois. Il conclut d'une manière beaucoup trop rigoureuse de la sculpture à l'architecture, et il alla trop loin même pour celle-là. Outre que l'architecture, prise en soi, a plus de liberté que la sculpture, il n'est pas vrai de dire que l'architecture égyptienne n'ait conçu d'autre grandeur que la gran-

deur linéaire, qu'elle n'ait pas trouvé en elle-même, comme dans la nature, son modèle, le sentiment des proportions, de l'harmonie, des nuances; qu'elle n'ait pas représenté, dans sa mesure et à sa manière, l'idéal que lui inspirèrent des croyances religieuses qui n'étaient ni sans poésie ni sans profondeur.

Il en faut dire à peu près autant de l'architecture de notre moyen âge en général, et surtout de l'architecture appelée improprement *gothique*, comme notre confrère eut le mérite de le reconnaître un des premiers. Il n'en a pas moins été, avec tout son siècle, c'est-à-dire le dix-huitième, encore plus que le nôtre, d'une extrême injustice envers ce genre d'architecture qui fut la plus haute expression, après la papauté et l'épopée divine du Dante, des besoins et des idées du moyen âge, et dont l'originalité, bien comprise, n'est pas plus contestable que la grandeur. Ce sont précisément ces deux caractères que lui refusa Quatremère de Quincy. Sans doute, si l'on y regarde de près, elle ne fut qu'une combinaison d'éléments antérieurs, empruntés à la décadence de l'art romain, à d'autres sources encore. Mais s'il faut voir dans cette combinaison une espèce de syncrétisme, ce syncrétisme trouva dans l'esprit dont il fut animé, dans son rapport avec les croyances et les institutions du temps, une puissance de rajeunissement incomparable pour l'effet sur les âmes, quoique artificielle au point de vue de l'art, et par cela même peu durable. Le mysticisme religieux, dans sa ferveur passagère, y avait présidé plus que les lois éternelles de la nature et de la raison. Sous ce dernier rapport, le savant critique était dans le vrai en se déclarant avec une ardeur passionnée pour l'art grec comme pour l'art normal par excellence, dont l'art romain, l'art de la Renaissance et celui qui domine encore

parmi nous, grâce à la tradition des maîtres, furent des transformations à la fois libres et régulières.

Le *Jupiter Olympien*, dont le nom, tout grand qu'il est, inscrit au frontispice, ne saurait, comme nous l'avons dit, donner une idée à beaucoup près complète, fut à la fois un livre d'art digne de son titre et un travail d'érudition de premier ordre. Ce fut cette fois une véritable histoire de la sculpture antique, considérée dans le développement d'une de ses branches les moins connues, les plus anciennes, et dans ses plus magnifiques productions, les plus mal appréciées jusque-là, en dépit du nom de Phidias. Il s'agit, en effet, des œuvres de prédilection du grand sculpteur, dans ce genre de la statuaire en or et en ivoire, ou *chryséléphantine,* si estimé des anciens, mais auquel résiste et résistera le goût moderne, malgré les enseignements de Quatremère, malgré la tentative dont il avait eu l'idée, et qui s'est réalisée sous nos yeux avec un art savant, sans réussir à nous donner la sublime impression du chef-d'œuvre à jamais perdu.

Quatremère, dans ses profondes recherches, rattacha ce mode de statuaire à la *toreutique,* ou à l'art proprement dit du ciseleur, entendu au sens général de sculpture sur métaux, c'est-à-dire au sens même où Phidias et Polyclète sont qualifiés par excellence du nom de *toreutes.* Cet art de la *toreutique* finit par embrasser à cette grande époque, quoi qu'on ait prétendu, toutes les parties les plus importantes de la sculpture, alors pleinement développées, et il en fut la merveilleuse combinaison. Il fut en même temps une application délicate autant que savante de la sculpture polychrome, si générale dans l'antiquité, perpétuée au moyen âge, et comprise seulement parmi nous depuis les premières années de ce siècle, grâce aux travaux de Quatremère et à ceux de

notre confrère M. Hittorff, qui les ont si heureusement complétés.

L'auteur du *Jupiter Olympien* se proposa, dans son livre, de remonter aux origines de la statuaire chryséléphantine, d'en restituer les principaux monuments et d'en démontrer les procédés mécaniques, par tous les moyens que pouvait lui fournir sa vaste érudition archéologique, servie par l'intelligence des conditions de l'art et par l'habileté du dessin. Il vit très-bien que, tout comme la sculpture polychrome tient par sa racine à l'instinct des peuples enfants, cette sculpture coloriée, consacrée par la religion pour les idoles, fut la mère de la statuaire en or et en ivoire, quand la religion eut fait alliance avec l'art et qu'elle lui demanda d'égaler par la richesse de la matière, unie à la grandeur des proportions et à la beauté des formes, la majesté des dieux. Mais ces admirables colosses où le bois, qui en était l'âme, garda pour ainsi dire la marque des antiques simulacres peints et vêtus qui y préludèrent de si loin, furent précédés d'une longue suite d'ouvrages de toute espèce et de toute matière, où se développèrent les procédés techniques de l'art, bien avant qu'il prît son essor vers l'idéal. C'est alors que, s'emparant de ces inventions successives, et, d'école en école, de style en style, s'élevant jusqu'à la perfection, il parvint à transfigurer les images divines et les fit apparaître aux regards dans tout l'éclat d'une grandeur, d'une magnificence et d'une beauté surhumaines.

Quatremère de Quincy ne se borna pas à ressusciter par la science, et à tâcher de faire revivre, pour l'imagination plus encore que pour les sens, ces immortels chefs-d'œuvre en or et en ivoire, dont il ne reste rien, mais qui ravissaient en extase les Grecs et les Romains eux-mêmes, comme Paul-Émile, qui avaient eu le bonheur de contempler ou le Jupiter d'Olympie

ou la Minerve du Parthénon. Il y joignit des études et des restitutions d'œuvres plus anciennes qui les avaient préparés, ou d'œuvres contemporaines qui en étaient l'accompagnement, la décoration, et formaient avec elles de grands ensembles, ces trônes, par exemple, sculptés avec tant de richesse, sur lesquels siégeaient les grandes divinités.

Enfin, après Phidias, après Polyclète, qui dans la Junon d'Argos passait pour avoir perfectionné encore cette sculpture d'abord toute religieuse, appliquée dans la suite à des objets divers, quelquefois prostituée à d'indignes objets, l'auteur en poursuivit les destinées dans toutes les parties de la Grèce, au siècle d'Alexandre et depuis; plus tard, à Rome et sous les empereurs, dont l'un, Adrien, en terminant l'*Olympieum* d'Athènes, commencé sous Pisistrate, et dont quelques colonnes subsistent, ne manqua pas d'y ériger la statue de Jupiter en or et en ivoire, colossale sans doute, comme le temple lui-même, et qu'admirait Pausanias. Quatremère de Quincy ne quitta ce sujet si curieux et si neuf, qu'il avait pour ainsi dire créé par son savoir et par son talent, qu'après l'avoir conduit jusqu'au temps de Constantin, où le Jupiter d'Olympie et la Minerve d'Athènes existaient encore, selon toute apparence.

Il revint à plusieurs reprises sur ce dernier chef-d'œuvre, antérieur à l'autre, et qui pouvait dans sa grandeur, moins imposante sans doute, moins faite pour parler à l'imagination des Hellènes assemblés, mais plus simple et plus attique peut-être, rivaliser avec lui. Dans son travail le plus récent, celui de 1829, il modifia peu, soit pour l'ajustement, soit pour les attributs, l'idée qu'il s'en était faite d'abord, l'image qu'il avait essayé d'en retracer aux yeux; mais on ne saurait dire qu'il n'ait pas donné aux traits de Minerve et à son attitude un caractère digne d'elle, bien qu'il soit difficile aujourd'hui d'y recon-

naître, sous sa véritable physionomie, la Vierge patronne d'Athènes, la sage et victorieuse déesse fille immaculée de Jupiter, telle qu'avait dû la concevoir et la représenter Phidias. Quatremère de Quincy développa, motiva davantage, améliora sous plusieurs rapports ses premiers commentaires; il ne réussit pas à en élever le sujet à la hauteur de l'idéal auguste et sévère qui en inspira l'exécution. Encore moins lui fut-il possible d'en reproduire les accessoires avec une complète vraisemblance.

Il faut se rappeler qu'à cette époque une révolution se préparait tout à la fois dans la connaissance des monuments de l'art et dans la critique dont ils sont l'objet. Déjà Quatremère de Quincy, revenant de Londres, en 1818, s'écriait : « Toutes nos études sont à recommencer ! » C'est qu'il venait de contempler les marbres arrachés si violemment, mais si heureusement peut-être, au Parthénon, par lord Elgin, et transportés au Musée Britannique; c'est qu'il avait vu pour la première fois du véritable Phidias ! Il en communiqua jour par jour ses impressions à Canova, qui avait admiré avant lui ces précieux débris, dans une série de sept *Lettres* qu'il lui écrivit de Londres à Rome, où elles furent publiées par son ami, la même année. Il reconnut sur-le-champ que ces sculptures, et surtout celles des deux frontons du temple de Minerve, remplissaient une immense lacune dans l'histoire de l'art et du goût en Grèce; qu'elles modifiaient profondément l'idée qu'on s'était faite du beau tel que l'avaient conçu et traité les contemporains de Périclès, lorsqu'on prenait comme des œuvres de cette époque des productions beaucoup plus récentes. Déjà même, analysant, d'après la différence d'exécution, les morceaux divers qu'il avait sous les yeux, il essaya de déterminer ce qui, dans le nombre, pouvait remonter à Phidias lui-même, ce qui devait

avoir été exécuté sur ses dessins, soit par ses principaux disciples, tels qu'Alcamène, soit par les artistes, de mérite inégal, placés sous sa direction.

Dès ce moment aussi il imagina des restitutions supérieures à la plupart de celles qu'il avait tentées jusque-là, et qu'on pourrait presque appeler des restaurations, car elles eurent pour base des éléments positifs, authentiques, et non pas seulement de vagues descriptions et des termes de comparaison douteux. On en peut juger si l'on rapproche son *Mémoire sur le temple de Minerve,* lu à l'Académie des Inscriptions en 1812, quoique déjà les sujets des deux frontons y soient nettement définis, grâce aux dessins retrouvés de Nointel, et la *Restitution,* publiée pour la première fois en 1825, qui termina le débat confus où Visconti, avec sa grande autorité, avait pris parti pour Quatremère. Il fut démontré, par le témoignage même des marbres, que le sujet du fronton oriental, au-dessus de l'entrée principale du temple, était bien la naissance de Minerve, et celui du fronton occidental la dispute de la déesse avec Neptune. Les nouveaux dessins joints au commentaire portèrent cette démonstration jusqu'à l'évidence, quoiqu'une part de conjecture assez large encore laissât à ces dessins cet attrait de la divination qui séduisait tant notre confrère.

Il ne fut pas moins heureux dans la *Dissertation sur la statue antique de Vénus, découverte dans l'île de Milo,* qu'il fit paraître en 1821, un an après l'acquisition faite au nom de la France de ce précieux monument. Dans cette belle statue si expressive encore malgré sa mutilation partielle, et dont il se garda bien de proposer la restauration, il reconnut, par des rapprochements décisifs, une *Vénus Victrix* ou *Victorieuse,* et une œuvre originale de premier ordre, sortie tout au moins de l'école de Praxitèle.

Au reste, à la tête de l'un des deux volumes où il reproduisit, en 1829, celles de ses *Restitutions* auxquelles il paraît avoir attaché le plus d'importance, et même quelques-unes des plus hypothétiques, comme le tombeau étrusque du roi Porsenna, et la caricature plutôt que le portrait du peuple d'Athènes peint par Parrhasius, il posa les principes et fit les distinctions que l'archéologue, quelque ingénieux qu'il soit, ne saurait impunément perdre de vue en matière si délicate. Il reconnut que, dans les ouvrages d'art perdus, et d'après leur nature même, il en est dont les descriptions des auteurs donnent une idée assez claire et assez positive pour que l'antiquaire artiste puisse entreprendre de les faire revivre par le dessin; tandis que d'autres, en dépit de toutes les ressources du crayon venant en aide à la parole, ne livreront jamais le secret de leur composition ni celui de leur beauté. Il proclama, à cet égard, la supériorité des restaurations auxquelles peut s'élever l'architecte, qui, comme l'anatomiste, depuis Cuvier, trouve, dans le rapport nécessaire des parties au tout, le moyen de reproduire la structure d'un édifice effacé de la terre, aussi exactement que celle d'un corps organisé détruit par les révolutions tant de fois séculaires de notre globe; tandis que pour les œuvres de la sculpture, à plus forte raison de la peinture, même avec le secours des fragments originaux et des imitations manifestes, le problème est soumis à des conditions d'exécution générales ou particulières qui le rendent rigoureusement insoluble.

Ce fut la seule manière dont Quatremère de Quincy répondit aux critiques dont furent l'objet, à différentes époques, ses essais plus ou moins heureux en ce genre, ou voulut les prévenir. Elles ne lui manquèrent ni de la part des archéologues ni de celle des philologues, dont les uns l'ont trouvé trop hardi,

les autres quelque peu arbitraire dans sa manière d'employer ou d'interpréter soit les monuments, soit les textes. Il n'en a pas moins recueilli en Angleterre et en Allemagne, aussi bien qu'en Italie et en France, surtout depuis la publication du *Jupiter Olympien*, les plus honorables témoignages, et son nom reste placé au premier rang des érudits qui, par l'étendue des recherches, la variété des connaissances et le talent d'en exposer les résultats, ont élevé la science de l'antiquité figurée à la dignité de l'histoire de l'art.

Il est un autre point de vue sous lequel le mérite supérieur de notre confrère veut être envisagé, et ce n'est pas celui où il éclate le moins. Un de nos confrères a dit, avec la double autorité d'un historien philosophe et d'un éminent connaisseur de l'art : « Notre premier *esthéticien*, digne de ce nom, a été Quatremère de Quincy. » Celui à qui s'applique ce jugement n'aurait pas accepté l'expression : elle n'était ni de son temps ni dans ses habitudes; mais il n'aurait pu refuser l'éloge. C'est lui, en effet, qui, dans la science du beau, a fait longtemps prévaloir chez nous la théorie de l'idéal, quoiqu'il l'ait considérée plutôt encore dans son application immédiate aux arts que dans ses principes métaphysiques.

Tous ses écrits, depuis ses *Considérations* de 1791, à propos de son *plan d'école*, jusqu'à celles de 1815, *Sur la destination morale des ouvrages de l'art*, sont pleins de ses idées sur ce grand sujet, et il les avait maintes fois développées dans le sein de l'Institut, où dès 1804 il lut à la classe des beaux-arts des extraits d'un *Essai de théorie sur le principe imitatif des arts et le génie poétique de chacun d'eux*. Ce devait être, vingt ans après, dans une élaboration définitive, fruit des plus profondes méditations, le traité systématique qu'il intitula : *Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts*, in-

diquant ainsi la triple division de ce savant ouvrage, qui est toute une esthétique théorique et pratique.

Il ne voulut toutefois, ni avec Kant qu'il comprenait peu, ramener la théorie entière de l'imitation dans les arts à une synthèse transcendante capable d'en expliquer tous les phénomènes; ni avec Sulzer, alors fort en vogue, en s'engageant dans les détours infinis d'une analyse arbitraire, risquer, comme il le dit, de manquer l'unité en visant à l'universalité. Esprit français, qui éprouvait par-dessus tout le besoin de s'entendre avec lui-même, pour se faire comprendre aux autres, il commença par déterminer la nature de cette imitation qu'il regardait comme le principe générateur des beaux-arts. Il la définit: l'imitation qui aspire à produire l'image, la ressemblance apparente, et non pas la ressemblance identique, la réalité même d'un objet; à le représenter, non à le reproduire. Là, en effet, était dans son principe la dignité de l'art, inséparable de sa liberté, et ce qui le distingue du métier.

Dans toute œuvre d'imitation, dans toute image, toute représentation, qu'elle s'adresse aux yeux du corps ou à ceux de l'esprit, selon la diversité des arts, il y a nécessairement quelque chose de fictif et aussi quelque chose d'incomplet. De là résultent le plaisir même que cause l'imitation, qui n'est pas la copie, et l'espèce de création qui est le propre de l'art, la perfection, la condition heureuse de son succès. De là encore l'illusion qu'il produit et qui, pour rester légitime, doit être une complaisance de l'esprit charmé, non pas l'erreur grossière des sens. Plus il y a pour le plaisir des sens dans un art ou dans son œuvre, moins il y a pour le plaisir de l'âme; et c'est justement ce qui fait, dans l'opinion générale, la différence des rangs assignés aux arts divers, ou ce qu'on

peut nommer leur hiérarchie, depuis la poésie jusqu'à la danse.

De la nature de l'imitation, ainsi expliquée, mais avec des développements d'une richesse d'aperçus incomparable, l'auteur concluait au but qu'elle doit se proposer. Ce but, c'est de plaire sans doute, mais surtout de plaire à l'esprit, de faire impression sur l'âme; et les ouvrages qui l'ont atteint le plus complétement, que l'admiration des siècles a consacrés entre tous les autres, loin d'être ceux qui se sont enfermés dans l'imitation plus ou moins servile du réel, sont ceux qui, comme dit Platon, ont imité ce dont on ne saurait montrer le modèle, ou, comme s'exprime le vieux comique latin lui-même, fidèle à la tradition de l'art grec, ont cherché et trouvé ce qui n'existe nulle part au monde.

Qu'est-ce donc que ce modèle qu'on ne saurait découvrir sur la terre, et où faut-il le chercher? C'est, répondait hardiment Quatremère de Quincy, avec Platon encore et avec Cicéron, celui qui n'existe que dans la région de l'idéal, « celui qui dirigeait l'art et la main de Phidias lorsqu'il exécutait la statue de Jupiter ou celle de Minerve, et que, laissant là le modèle qu'il avait sous les yeux, il contemplait au fond de son âme le type d'une beauté excellente qui résidait en lui. »

C'est-à-dire qu'il ne suffit ni au sculpteur ni au peintre de faire poser devant soi un ou plusieurs modèles individuels, pas plus qu'au poëte d'étudier les scènes de la nature ou de l'histoire, d'observer les hommes qui l'entourent et ceux mêmes que la tradition s'est chargée de préparer pour ses chants. Il faut que, généralisant les éléments quelconques de la réalité, il les transforme, les épure par la puissance de sa pensée, et élève ainsi son œuvre à la hauteur de ce type

suprême qu'elle conçoit et qui est l'idée même du beau. Le seul moyen qu'il ait de lutter avec la nature, de ne pas tomber au-dessous d'elle, c'est de la surpasser en l'imitant. Phidias, Polygnote, Sophocle, ces grands artistes de la Grèce dans des genres divers, se piquaient d'avoir représenté les hommes, non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils devraient être. La nature pour eux, dans sa vérité, c'était la nature idéale, la nature parfaite. Quatremère allait jusqu'à dire : « L'idéal au fond est seul la nature, seul la vérité; car en lui seul se découvre la nature prise en grand et la vérité vue d'en haut. »

Cette belle théorie, il la dépara quelque peu, sans la compromettre, par le mélange de vues sur l'origine de l'art grec et son caractère primitif, qu'il reproduisit avec ténacité dans presque tous ses ouvrages et qui n'en sont pas moins fausses. Dérivant cet art de l'Égypte, il en vit le premier principe dans les signes et les symboles conventionnels de l'écriture figurative ou hiéroglyphique. Il y chercha même la cause originelle du style idéal, qui procéderait, suivant lui, par une sorte d'abstraction, comme les hiéroglyphes, en abrégeant les formes pour les généraliser. C'était une double confusion : d'une part celle des deux procédés aussi différents que les deux principes, de l'écriture et de l'art; d'autre part, celle des *hiéroglyphes* et des *anaglyphes,* c'est-à-dire des figures véritables ou d'hommes ou de divinités, associées sur les bas-reliefs égyptiens à ces caractères sacrés. L'Égypte elle-même n'avait fait ni l'une ni l'autre de ces confusions, et les Grecs ne les firent pas davantage.

Par les moyens de l'imitation, en rapport avec sa nature et avec son but, Quatremère, restant dans le domaine théorique, n'entendit point l'exécution pratique proprement dite, mais les idées, générales encore, qui doivent l'inspirer et la diri-

ger. Après avoir savamment traité des *conventions,* plus ou moins nécessaires à tous les arts pour réaliser autant qu'il se peut l'idéal, il s'expliqua sur le système qui croit en donner le secret, par ces procédés qu'il appelle le « choix des formes » et la « réunion des beautés éparses, » dans les arts du dessin. Il fit très-bien voir que ces moyens artificiels de l'imitation sont soumis, avant tout, à l'idée que l'artiste s'est faite du beau, et que par eux-mêmes ils ne sauraient donner ce qu'ils promettent. Il parcourut ainsi et caractérisa, dans ce qu'ils ont de général ou de particulier, toutes les opérations, tous les procédés de composition par lesquels le poëte, aussi bien que le peintre et le statuaire, s'efforcent d'atteindre à leur fin commune, qui est de représenter la nature et l'homme dans leur vérité et dans leur beauté, inséparables l'une de l'autre.

L'auteur, prévoyant qu'une théorie abstraite par essence risquerait de trouver moins de lecteurs parmi les artistes que parmi les philosophes, s'en consola par ces paroles qui en sont une appréciation aussi juste que fière : « Je pense, dit-il, que les beaux ouvrages des arts ont plutôt donné naissance aux théories que les théories aux beaux ouvrages. Mais il y a de belles théories qui sont aussi en leur genre de beaux ouvrages, et auxquelles bien des personnes prennent plaisir. » Il songeait sans doute, en écrivant ces mots, à Royer-Collard et à son illustre disciple, qui dès ce temps-là, grand admirateur de Quatremère de Quincy, s'autorisait, dans ses cours sur *le Vrai, le Beau et le Bien,* des doctrines professées par ce maître de l'art. Longtemps après, M. Cousin, en faisant de ces belles leçons l'expression dernière de sa philosophie, revendiqua la gloire oubliée et presque méconnue de l'homme dont il ne craignit pas de rapprocher le nom de ceux de M. Royer-Col-

lard, de M. de Chateaubriand et de Mme de Staël, comme ayant réhabilité, dans les sphères diverses de la pensée, la noble doctrine du spiritualisme.

Quatremère de Quincy eut peut-être le tort de revenir sur sa propre trace, pour l'affaiblir cette fois, plutôt que pour l'approfondir, dans l'*Essai sur l'idéal,* publié en 1837. Il avait alors quatre-vingt-deux ans. Il y fut entraîné par le souvenir d'une controverse élevée jadis au sein de l'Académie des Inscriptions, sur le costume à suivre pour la composition des médailles, que les uns voulaient assujettir aux habitudes modernes, c'est-à-dire à la réalité passagère de la mode, et les autres maintenir dans la tradition de l'antique, qui est, en ce genre, l'idéal. Dans cet ouvrage, nouveau de titre seulement, il prit corps à corps un de ses principaux adversaires dans l'Académie, notre confrère Émeric David, homme d'esprit et de savoir du reste, auteur des *Recherches sur l'art de la statuaire,* autrefois couronnées, et publiées en 1805. Les points de dissentiment des deux théories et des deux hommes ont été récemment trop bien discutés par un métaphysicien de l'art, pour que nous ayons à nous en occuper ici. Disons seulement que dans ce débat Quatremère eut tout l'avantage, sinon pour la forme, au moins pour le fond.

De plus dignes compléments, des commentaires plus instructifs de sa doctrine. avaient été, dès 1824, son *Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël,* le plus populaire de tous ses écrits, réimprimé en 1833, et son *Histoire de la vie et des ouvrages de Michel-Ange,* publiée deux ans après. Ce furent, il faut le dire, les fruits les plus précieux, à bien des égards, et les plus longtemps mûris, de ses voyages d'autrefois en Italie et des réflexions de sa vie entière. Les apprécier en ce moment dépasserait de beaucoup les bornes imposées à notre tâche, et

nous ne le ferions pas sans témérité devant les connaisseurs et les juges si autorisés qui nous entendent.

Nous en dirons autant des *Vies des plus célèbres architectes*, depuis Buschetto, l'auteur de la cathédrale de Pise, vers le milieu du XIe siècle, jusqu'à notre Soufflot, l'architecte de Sainte-Geneviève de Paris, en passant par tant de grands hommes, tant d'artistes plus ou moins illustres. Ce ne fut, au reste, que le recueil, aussi considérable que varié, des principaux articles biographiques dispersés dans le *Dictionnaire historique d'architecture*, dont il précéda la seconde édition. Il fut inspiré du même esprit, fidèle aux mêmes principes, et l'auteur ne manqua pas d'y déclarer que, s'il avait donné l'exclusion aux constructeurs des monuments appelés gothiques, aussi bien qu'à leurs œuvres, c'est qu'il ne connaissait d'architecture digne du nom d'art que celle dont les Grecs avaient été les créateurs et les maîtres. Là est Quatremère de Quincy tout entier, comme théoricien, comme critique, comme homme même, avec sa confiance altière dans ses opinions, avec l'originalité exclusive de son esprit, non moins absolu que son caractère, et qui faisait dire à Royer-Collard, qu'il faut toujours citer quand on parle de lui : « Il a tant d'esprit qu'à l'entendre, on croirait qu'il est le premier homme du monde qui en ait eu. »

Notre confrère avait éprouvé en 1830 un accident qui ébranla pour la première fois sa constitution jusque-là si vigoureuse, et dont les suites le retinrent quelque temps loin de nous. Présent à l'opération de la fonte de la statue du roi Stanislas, destinée à la ville de Nancy, il fut gravement atteint par une explosion de matières brûlantes. C'était presque pour lui être blessé sur le champ de bataille. Quand il reparut à l'Académie des beaux-arts, on le trouva très-affaibli. Ce coup

du reste, et celui de la révolution de Juillet, qui l'affecta profondément, mais qu'il avait prévue, purent bien suspendre sa prodigieuse activité littéraire; ils ne la ralentirent pas. En 1832, tandis qu'il poursuivait la rédaction de ses derniers ouvrages, il reprit la lecture publique de ces *Notices historiques* dont il avait déjà lu, depuis 1816, une longue série, sur les membres que l'Académie qu'il représentait avait perdus dans cet intervalle. Ce ne furent pas seulement, aussi bien que celles qui les suivirent jusqu'en 1838, des *Éloges* comme ceux d'autrefois, plus ou moins élégants, plus ou moins spirituels; ce furent, selon l'usage qui s'est généralisé dans les Académies depuis les premières années de ce siècle, des récits souvent pleins d'intérêt, de la vie des artistes, et des appréciations sérieuses de leurs œuvres, matériaux préparés par une main aussi équitable qu'habile pour l'édifice qu'élèvera l'avenir, plus juste que le présent, à la gloire de l'école française. Les noms de Prudhon, de Girodet, de Gros, de Gérard en répondent, ainsi que ceux de Dufourny, de Bervic, de Lemot, de Méhul, de bien d'autres, auxquels Quatremère de Quincy associa, comme l'Académie des beaux-arts l'avait fait, non-seulement Visconti, le grand antiquaire, devenu Français, mais Paësiello, le grand compositeur, resté Italien, qui l'avait tant charmé. Parmi ces noms on s'étonne de ne pas rencontrer celui de Louis David. Il est vrai qu'il ne nous appartenait plus lorsqu'à ses funérailles, en 1825, les insignes de l'Institut furent replacés triomphalement sur son cercueil par la foule de ses admirateurs.

En 1839, parvenu à quatre-vingt-quatre ans, Quatremère de Quincy disparut de l'Académie des Inscriptions, qu'il avait tant honorée, et le 1er juin il écrivit à l'Académie des beaux-arts en la priant d'agréer sa démission de la charge de secré-

taire perpétuel, motivée sur son grand âge. La seule grâce qu'il demanda, c'est qu'il lui fût permis de continuer d'assister aux séances. L'Académie, pénétrée de la perte qu'elle faisait dans un tel homme, décida qu'une députation des anciens de toutes les sections se transporterait sur-le-champ chez lui pour lui témoigner ses regrets, sa reconnaissance, et lui annoncer le titre de secrétaire perpétuel honoraire, qu'elle venait de lui conférer. Il en fut vivement touché; mais, à partir de ce moment, il se condamna à une retraite de plus en plus complète, sentant, non pas ses forces physiques, mais les organes de ses sens, mais les facultés de son esprit, le quitter, pour ainsi dire, pièce à pièce, à commencer par la mémoire. Il lutta cependant, avec son indomptable énergie, pour la réveiller par des moyens de discipline empruntés aux souvenirs de sa jeunesse; il succomba et finit par oublier jusqu'au nom de ses amis. Des soins délicats lui furent prodigués par un petit nombre d'entre eux, par plusieurs de ses parents; il ne les accepta qu'avec choix. Il répondit un jour à l'un d'eux, qui, dans les premiers temps, crut pouvoir le presser d'assister à une réunion de famille d'un objet touchant, cette dure mais tragique parole qui peint du même trait sa situation et son caractère : « J'ai le droit d'être mort, faites comme si je l'étais. »

Cette lutte cruelle d'une âme forte concentrée en elle-même, avec ce corps de fer, dont les ressorts usés par tant d'épreuves, pendant une vie si longue, refusaient de se dissoudre, dura dix ans entiers. Notre confrère, enfin délivré, rendit le dernier soupir le 28 décembre 1849, au commencement de sa quatre-vingt-quinzième année, n'ayant pas même eu connaissance de la révolution de 1848, lui qui depuis 1789 avait traversé, non sans honneur, toutes nos révolutions. L'Acadé-

mie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui perdait en lui une de ses plus grandes gloires, voulut renvoyer l'élection qui devait le remplacer à la fin de l'année qui suivit sa mort.

Son successeur, élu le 29 novembre 1850, a été M. Henri Wallon.

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Mémoires de l'Académie. Tomes I à XII épuisés; tomes XIII à XXI; XXIII, XXIV, XXV, 2e partie; XXVI, XXVII, 2e partie; tome XXVIII; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume. . . . . 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume) contenant la table des dix volumes précédents . . . . 7 fr. 50

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à VIII.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à V.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume. . . . . 15 fr.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés, XXIV, 2e partie; tomes XI à XXII, XXIII, 2e partie, XXIV, 2e partie, XXV, 2e partie, in-4°. Prix des tomes XI à XIII, chacun . . . . 15 fr.

A partir du tome XIV, les Notices et Extraits se divisent en deux sections, la première orientale, et la seconde grecque et latine. Chaque section forme un volume à part, au prix de. . . . . 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la bibliothèque Nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de *fac-simile*, se vend . . . 45 fr.

Diplomata, chartæ, epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta jubente ac moderante Academia Inscriptionum et Humaniorum Litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume . . . . 30 fr.

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France. Tomes I à IV épuisés; tomes V, VI, VII et VIII, in-fol. (ouvrage terminé). Prix du volume. . . . . 30 fr.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; tomes XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume. . . . . 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XIX épuisés; tomes XX à XXIII, in-fol. Prix du volume. . . . . 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I, II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.
Historiens occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol. . . . . 45 fr.
——— Tomes II, III. Prix du volume . . . . 30 fr.
Historiens orientaux. Tome I (*Historiens arabes*, I), in-fol . . . . . 45 fr.
——— Tome II, 2ᵉ partie . . . . 22 fr. 50
Documents arméniens. Tome I, in-fol. . . . . 45 fr.
Historiens grecs. Tome I, in-fol. . . . . 45 fr.

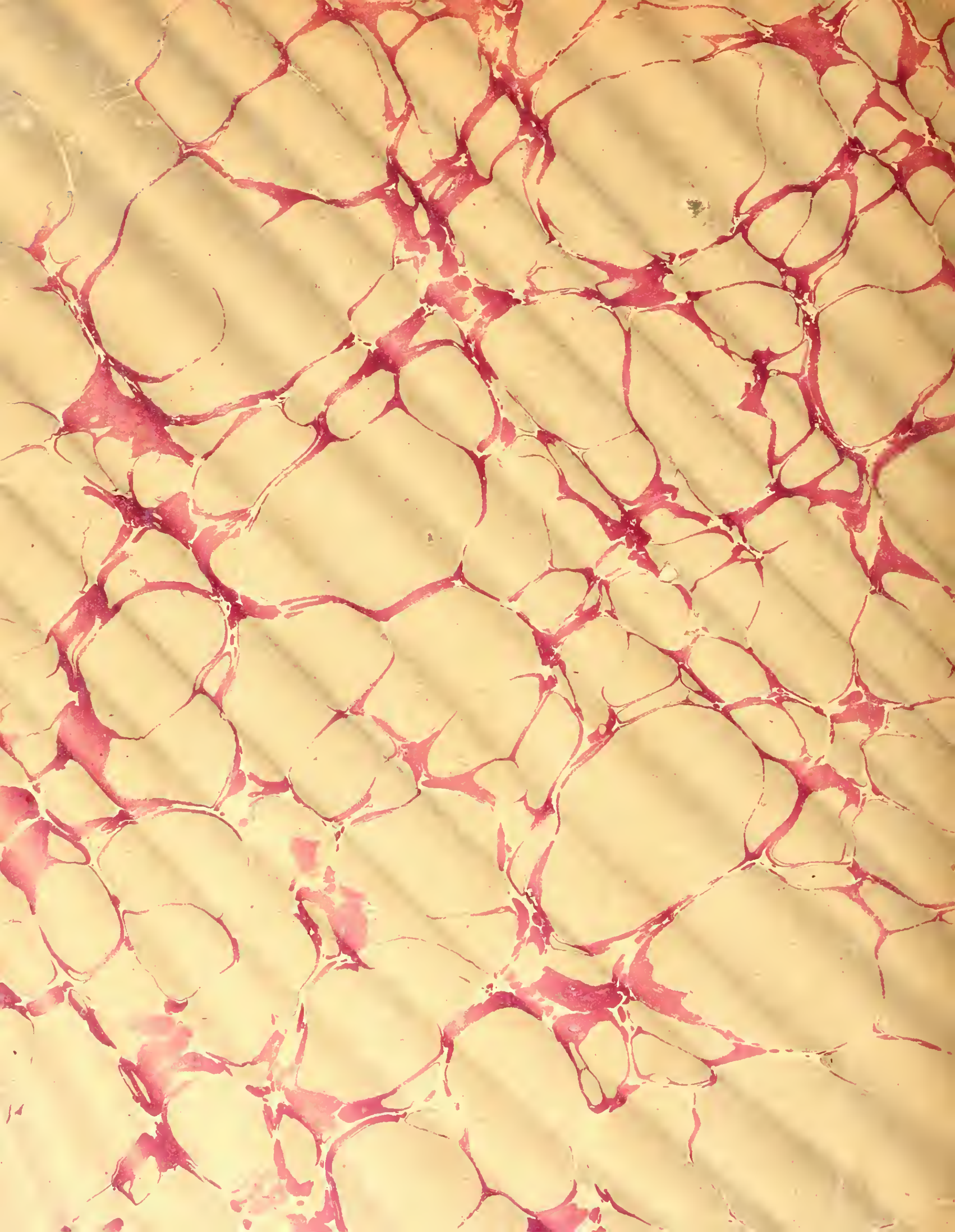
HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXVI (tome XIII épuisé), in-4°. Prix du volume. . . . . 21 fr.

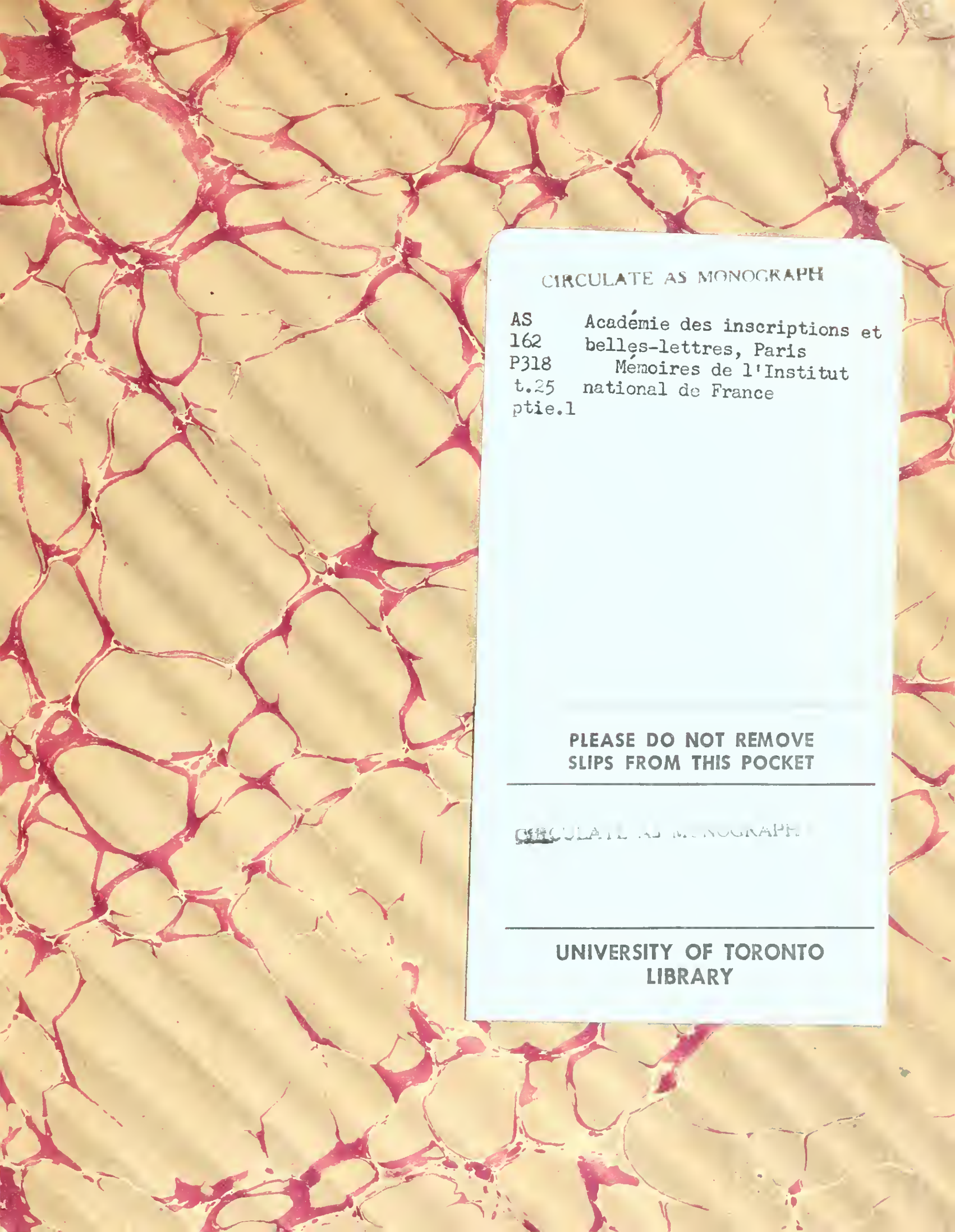
GALLIA CHRISTIANA. Tome XVI, in-fol. Prix du volume. . . . . 37 fr. 50

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII. Prix du volume. . . . . 20 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes XXVII, 1ʳᵉ partie; XXIX, 2ᵉ partie.
MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS. 1ʳᵉ série : tome IX, 1ʳᵉ partie.
NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Tomes XXIII, 1ʳᵉ partie; XXIV, 1ʳᵉ partie.
RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES : *Historiens occidentaux.* Tome IV.
——— *Historiens grecs.* Tome II.
——— *Historiens arabes.* Tomes II et III, 1ʳᵉˢ parties
HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tome XXVII
ŒUVRES DE BORGHESI. Tome IX.




CIRCULATE AS MONOGRAPH
AS 162 P318 t.25 ptie.1
Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris
Mémoires de l'Institut national de France
PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

